Edition de 5 H.

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

52e ANNEE—No 36 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 9 FEVRIER 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

Premier discours du budget de l'honorable M. Stockwell; Les travaux commencés et autorisés seront poursuivis; Stricte économie pour équilibrer revenus et dépenses

LE BUSTE D'ALBANI

Le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau vient de recevoir du Dr L.-J. Lemieux, représentant de la province de Québec à Londres, la nouvelle que M. Ernest Cye Albani, fils de la grande cantatrice Albani, offre en cadeau au musée de Québec le buste en marbre de sa mère, sculpté par le prince Hohenloe.

Le premier ministre a câblé au Dr Lemieux qu'il acceptait avec plaisir ce don magnifique et qu'il en remerciait l'auteur au nom de la province, qui conserve fidèlement le souvenir de la grande cantatrice canadienne-française.

Le Trésorier Provincial prévoit un surplus de $62,214.82 pour l'exercice financier 1933-34—Les revenus probables seront d'environ $34,000,000 — On pratiquera une stricte économie dans les dépenses, mais le gouvernement maintiendra sa politique de secours indirects aux chômeurs — Diminution des revenus — Blâme de l'émission de $35,000,000, du gouvernement Canadien — La dette publique et les emprunts temporaires — Commentaires sur les activités dans les divers domaines.

Un surplus de $62,214.82 pour l'exercice financier 1933-1934 est prévu par le Trésorier de la province, l'hon. R.-F. Stockwell, dans l'exposé budgétaire qu'il a fait à la Chambre cet après-midi.

Les recettes ordinaires probables sont de $34,304,286.32 et les dépenses ordinaires probables de $34,242,071.50.

"Les éléments qui ont présidé à la préparation du budget de l'année 1933-34", dit le Trésorier, "sont les suivants :

1. — Attention donnée aux services raisonnables et essentiels ;

2. — Conservation des biens de la province, tels que les forêts, les routes et, par-dessus tout, les biens primordiaux qui se rattachent à l'encouragement de l'enseignement et à l'amélioration de l'hygiène publique ;

3. — Continuation de travaux déjà commencés et autorisés, afin de permettre au gouvernement de maintenir sa politique de secours indirects aux chômeurs ;

4. — Stricte économie, — celle que nous dicte l'époque où nous vivons.

L'HON. M. STOCKWELL

Le trésorier provincial, qui prononçait son premier discours du budget, était en grande forme. Il a fait un exposé brillant et clair de notre situation financière, en donnant les causes principales des diminutions de nos recettes de même que les facteurs qui ont forcé le gouvernement à dépenser beaucoup, malgré la diminution des revenus, pour secourir les chômeurs et aider la population en général à traverser le moins mal possible la période de terrible dépression économique dans laquelle nous vivons.

En analysant les pourcentages des revenus et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, le trésorier provincial constate que les principales diminution de revenu, comparativement à 1931, proviennent des droits sur les successions, et des recettes provenant des terres et forêts principales diminutions de revenu, ron 7 pour cent comparativement aux revenus de l'année précédente, qui s'étaient déjà beaucoup contractés.

Quant aux dépenses, des réductions notables ont été faites dans le département de la Voirie et des Mines, dans une proportion de 5 pour cent, et dans le département des travaux publics et du travail, dans une proportion de 3 pour cent.

En analysant chacune des sources de revenus de la province, le trésorier provincial constate que la valeur totale de tous les produits agricoles pour 1932 ne diffère pas beaucoup de celle de l'année précédente. Si l'on tient compte du fait que les prix ont baissé, on en vient à la conclusion que la production a de beaucoup augmenté et que les secours accordés à l'agriculture par le gouvernement ont produit leurs fruits.

Au sujet de l'exploitation forestière, M. Stockwell note que cette industrie a manqué notablement d'activité et que cela provient en grande partie de l'état instable dans lequel se trouve l'industrie de la pulpe et du papier. Il est d'avis que si cette industrie reprenait son cours normal, c'en serait fait du chômage dans la province, excepté dans les grandes villes.

De même dans l'industrie forestière, il y a aussi eu ralentissement dans le développement de l'énergie hydro-électrique, mais le développement s'est en général bien maintenu.

Quant aux mines, elles demeurent "un des aspects les plus brillants de la vie économique de notre province, dit le trésorier. L'extraction de l'or nous procure une force de résistance considérable et les promesses de rendement encore plus considérables pour l'année, "donnent du coloris à un horizon qui, par ailleurs, paraît encore sombre et alarmant."

Dans l'industrie manufacturière, la production est minime, et seule l'industrie textile a maintenu un rendement considérable.

L'assurance-vie, à cause de l'instabilité présente, a bénéficié d'un regain d'activité.

Le public manifeste aussi beaucoup de prudence dans ses placements.

Le tourisme a été atteint par la crise mais il constitue quand même une des principales sources de revenus et ces revenus justifient amplement les dépenses faites par le gouvernement pour attirer les visiteurs chez-nous.

Le trésorier blâme ensuite l'émission de $35,000,000, sans couverture d'or, du gouvernement Canadien et il estime que c'est là une forme d'inflation qui a justifié les Etats-Unis de hausser sa prime sur le dollar Canadien de 8 à 18 cents.

Après avoir fait l'exposé de notre situation financière, le Trésorier de la province constate le bon état de notre dette publique et il cite le "Financial Post" pour prouver la valeur de notre crédit et la situation impeccable de notre état financier, malgré la crise.

Voici le discours de M. Stockwell :

M. L'ORATEUR,

En commençant ce discours qui est mon premier sur le budget, je veux d'abord parler de mon prédécesseur immédiat comme trésorier, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province. On loue, de tous côtés, son énergie remarquable et son dévouement inlassable envers notre province. Quel actif n'a-t-il pas constitué pour sa province natale ! Sa grande intelligence, sa prévoyance et son habileté comme administrateur le placent aujourd'hui, dans la vie publique du Canada, au rang de nos premiers hommes d'état. Je cite sa carrière et sa vie de dévouement au devoir, comme exemple idéal et digne de servir d'émule à tous nos concitoyens et surtout à notre jeunesse. La position à laquelle il est parvenu est la juste récompense du mérite. Comme trésorier, son mot d'ordre fut "l'économie" et la sagesse de cette politique saute aux yeux de tous, surtout au cours des temps difficiles auxquels doit faire face l'univers entier.

Il m'a confié le même flambeau, que j'ai accepté avec empressement, parce que je constate que ce mot d'ordre constitue la seule bonne politique qu'il faut poursuivre en ces temps troublés. Notre premier ministre et la province peuvent être assurés qu'à tous les points de vue, je donnerai mon appui à la politique de la plus stricte économie possible et il me fait grand plaisir de savoir que mes autres collègues son imbus de la même résolution.

Ma nomination au poste de trésorier provincial constitue une grande faveur pour le comté de Brome que j'ai l'honneur de représenter en cette Chambre, pour les cantons de l'Est où se trouve ma résidence et pour la minorité protestante de cette province, en général. Elle constitue un geste bienveillant ainsi qu'une reconnaissance de la minorité et elle est de nature à confirmer et à cimenter davantage la bonne entente qui existe entre toutes les classes de cette province . C'est la raison pour laquelle ma nomination a été accueillie si favorablement par la presse de notre province,—presse de toutes les nuances politiques,—et par toutes les races. Permettez-moi, M. l'Orateur, de remercier la presse des commentaires bienveillants avec lesquels elle a accueilli ma nomination.

Avant que je soumette à la Chambre les opérations financières de la Province, pour l'année terminée le 30 juin, 1932, veuillez me permettre, M. l'Orateur, de résumer brièvement, et tel qu'il m'apparaît, l'état des choses existant.

L'AGRICULTURE.—La valeur totale de tous les produits agricoles de 1932, en cette province, ne diffère pas beaucoup de celle de l'année précédente. Si l'on tient compte du fait que les prix des produits de l'agriculture ont diminué, pendant la même période, les résultats obtenus démontrent que la production a beaucoup augmenté et l'aide, que le département de l'agriculture de notre Province a accordée à la classe agricole, produit des effets qui se manifestent par une culture plus scientifique et la diminution du coût de production. Cependant, les prix de tous les produits de la ferme sont actuellement dans une dépression alarmante. La disproportion qu'il y a entre la liste des prix du détail, pour les choses qu'un cultivateur doit acheter, et le prix qu'il reçoit pour ses produits, est incontestablement trop grande. Si l'on prend 1926 comme une année normale, la liste des prix du détail a diminué d'à peu près 16%, alors que la diminution, quant aux produits agricoles, excède de 50%. Cela démontre combien peu élevés sont les moyens d'achat des classes agricoles et, à mon avis, tant que cette disproportion n'aura pas notablement diminué, aucune amélioration réelle des conditions économiques, en général, ne sera possible en Canada. Lorsque les prix des produits agricoles se rapprocheront davantage des prix du détail, nous pourrons proclamer l'aurore d'une tendance décisive vers un meilleur état de choses et, s'il s'établit un équilibre entre ces deux prix, puis s'ils subissent une hausse simultanée, le progrès s'effectuera suivant une direction parfaite et la prospérité deviendra encore une fois pour tous une chose assurée.

LES FORETS.—L'exploitation forestière a manqué notablement d'activité, et cela provient en grande partie de l'état instable dans lequel se trouve l'industrie de la pulpe et du papier en cette province. Cette industrie est intimement liée et surbordonnée à l'agriculture. L'une fortifie l'autre et on peut affirmer avec certitude que, si l'on pouvait maintenant faire reposer l'exploitation forestière sur des bases normales, le chômage disparaîtrait virtuellement de notre province, en dehors des grandes villes.

Développement hydro-électrique.— La marche s'en est ralentie, par suite de l'état de choses en général, mais il s'est relativement bien maintenu, grâce aux demandes qu'ont provoquées la marche progressive de la civilisation ainsi que l'efficacité et le coût peu élevé de la production.

Les mines.—Elles demeurent l'un des aspects les plus brillants de la vie économique de la province. L'augmentation de la production de l'or nous a, dans le Canada en général, procuré une grande force de résistance et les promesses d'extractions minières considérables que nous fait la présente année donnent du coloris à un horizon qui par ailleurs paraît encore sombre et alarmant.

Malheureusement, l'exploitation des mines d'amiante et de cuivre a été notablement restreinte, par suite de la diminution de la demande et d'une concurrence déraisonnable. Cette concurrence, quant à l'amiante, est subordonnée aux éléments suivants :

(a) Emploi plus considérable de marques inférieures ;

(b) Main-d'oeuvre à bon marché, dans les mines de l'Afrique méridionale, inférieure à celle que permettent nos taux règlementaires ;

(c) Le chiffre qu'atteint la production de la main-d'oeuvre à l'état d'esclavage, dans les mines de la Russie, et la politique de cette dernière, qui consiste à déverser son amiante sur les marchés du monde, à vil prix et sans tenir compte du coût de la main-d'oeuvre.

Les manufactures.—Dans les grandes industries, la production est minime, bien que l'industrie textile, — en ce qui regarde les choses nécessaires — ait maintenu un rendement considérable.

Assurance-vie.—L'instinct de protection, chez l'homme, s'est ravivé, par suite des expériences des trois dernières années. La tendance du public à se protéger et à faire des placements solides, a produit des résultats qui se maintiennent fort bien dans toutes les branches de l'assurance.

Placements.—La tendance qu'a le public à manifester plus de prudence dans ses placements se constate par la manière dont il acquiert les solides obligations du Dominion, des provinces et des municipalités. Espérons que l'habitude, devenue presque universelle chez toutes les classes, de spéculer en achtant des actions ordinaires à des prix qui ne sont pas justifiés par leur produit et qui sont calculés sur une augmentation de valeur qui ne saurait jamais être atteinte dans un demi-siècle, a enfin cessé.

Cette Chambre et le public se rappellent qu'un de mes plus distingués prédécesseurs, l'honorable Jacob Nicol, dans l'exposé budgétaire qu'il fit du siège que j'occupe maintenant, le 29 janvier, 1929, (à l'apogée de la hausse), mettait le public en garde contre l'orgie alors manifeste de la spéculation et, à l'appui de son avertissement, il citait plusieurs autorités et invoquait l'histoire — mais le public, enivré de ses succès éphémères, n'était pas disposé à suivre son avis et ses sages conseils.

Le tourisme.—Ce genre d'affaires important, qui rapporte des millions de dollars à notre province, a été quelque peu atteint par la dépression, mais il reste encore l'une des principales sources de richesses. Il a, dans ces temps difficiles, exercé une influence réconfortante, en aidant directement nos cultivateurs à vendre leurs produits, ainsi qu'en favorisant nos hôtels, nos commerçants et nos fabriques. Les résultats justifient les sages dépenses faites par la Province dans l'exécution de son programme de bons chemins qui sont maintenant devenus un véritable actif pour la Province, en produisant des revenus imperceptibles, mais considérables, et en augmentant le confort dont ils permettent à notre peuple de jouir. Ils ont porté les marchés de la province jusqu'au seuil, pour ainsi dire, du premier producteur.

L'inflation.—Une sérieuse controverse qui passionne tout le Canada, se fait actuellement sur les mérites ou les mauvais côtés de l'inflation.

On ne conçoit pas comment des profits éventuels pourraient contrebalancer la mise en péril des capitaux et les frais d'intérêts devenant dus et payables en monnaie des Etats-Unis. Au cours de l'année dernière, la Province d'Ontario a dû faire face à des frais additionnels provenant du taux de change de New-York et s'élevant à $2,330,000. Malheureusement, ces frais de change sont, en grande partie, devenus exigibles immédiatement après l'emprunt de $35,000,000 du gouvernement du Dominion. Que cette transaction ait pu, ou non, constituer une inflation, (la question est fort discutable), Wall Street a jugé à propos de la considérer comme telle, parce que le change des Etats-Unis s'est élevé de 8 à 18, presqu'en même temps que la chose a été découverte, et elle a eu pour effet d'occasionner des frais additionnels considérables à toutes les provinces. Le gouvernement du Dominion aurait dû, longtemps d'avance, prévenir les provinces qu'il ferait cette expérience, et elles auraient pu à temps acheter des valeurs des Etats-Unis, pour éviter des pertes énormes.

Nous nous sommes pendant longtemps hautement énorgueillis de limiter les dépenses de la Province de Québec à ses moyens, et ça été presqu'une tradition pour nous. Pendant au-delà de trente ans, sans interruption, notre revenu ordinaire a pourvu aux services publics et aux dépenses générales du gouvernement et un surplus a été reporté et affecté aux dépenses au compte du capital pour travaux permanents, tels que barrages, édifices publics, routes, ponts, etc., et cela a eu pour effet d'éviter une forte augmentation de la dette publique.

Même pendant les deux périodes d'année fiscale qui ont suivi la débacle financière de 1929, cet état de choses s'est continué pour notre plus grand bonheur, malgré les demandes toujours croissantes de dépenses additionnelles de toutes sortes pour aider les chômeurs, les municipalités et les affaires en général.

L'année fiscale terminée le 30 juin, 1932, et dont je vous donnerai les résultats au cours du présent exposé, n'a vu aucune diminution de ces demandes ; elles ont plutôt augmenté d'intensité, et je n'hésite pas à affirmer qu'en face des déficits variant de centaines de millions à plusieurs millions de dollars, qui ont été annoncés par presque tous les gouvernements fédéraux, provinciaux, les états et les grandes municipalités du continent de l'Amérique du Nord, sans parler du reste de l'univers, personne dans cette assemblée ne devrait être surpris, ni critiquer plus qu'il ne faut sa province, si je déclare que, pour la première fois depuis trente-quatre ans, votre trésorier doit annoncer un déficit dans les revenus ordinaires faisant face aux dépenses ordinaires de l'année fiscale terminée le 30 juin dernier.

Les prévisions de l'année fiscale terminée le 30 juin, 1932, soumises par mon prédécesseur à ce ministère étaient les suivantes : —

Recettes ordinaires prévues	$38,895,286.57
Dépenses ordinaires prévues	38,736,499.76
Surplus probable	$ 158,786.81

Ces chiffres représentaient un calcul serré et il en résulte évidemment que toute dépense additionnelle imprévue, ou encore toute recette non perçue, pouvait conduire à des chiffres contraires au résultat désiré, les conditions actuelles ayant une tendance défavorable à toute augmentation des revenus.

Au printemps de 1932, il devint évident que les recettes prévues ne seraient pas atteintes : elles furent de presque $2,000,000.00 inférieures au but à atteindre et ce résultat, mis en ligne de compte avec une réduction d'à peu près $1,200,000.00 dans les dépenses ordinaires, a changé notre surplus prévu de $158,786.81 en un déficit de $584,708.61. Cependant, il vaut la peine de noter que, pendant cette même période, la Province a mis de côté, à même ses revenus ordinaires, la somme de $1,309,248.01, à titre de contribution additionnelles aux fonds d'amortissement créés afin de racheter la dette publique de la Province.

La politique adoptée par le gouvernement, il y a quelques années, et qui

(Suite à la page 8, 2e col.)

BATAILLE NAVALE

La Haye, 9. — (Trad. de l'A. P.) — Les marins mutinés qui sont à bord du croiseur De Zeven Provincien devront livrer bataille à la flotte hollandaise aujourd'hui ou demain, s'ils ne se rendent sans conditions. Le ministère de la défense a donné l'ordre à la flotte d'ouvrir le feu, si l'équipage indigène s'oppose à l'embarquement d'un nouvel équipage sur le navire. Quatre vaisseaux de guerre, dont le croiseur Java, sans compter deux sous-marins et trois hydravions, doivent être assez près du croiseur fugitif à présent.

SIX POMPIERS TUES DANS UN INCENDIE DRAMATIQUE

Dix-sept autres ont été blessés — L'écroulement des murs de l'hôtel Maillard à Omaha, Nebraska, au cours d'un incendie par un froid de 15 degrés sous zéro est responsable de cette hécatombe.

Omaha, Neb., 9 —(Traduit de l'Ass'd Press) — Un incendie a détruit au commencement de la journée l'hôtel Maillard, immeuble historique à quatre étages qui s'élevait au coeur de la ville, et y a fait une véritable hécatombe de pompiers. Six de ces braves ont perdu la vie en combattant l'élément destructeur et 17 autres ont été blessés. Il en est un, enfin, qui manque à l'appel et sur le sort de qui on entretient les plus vives inquiétudes. Les pertes sont estimées à $250,000.

C'est par un froid de 15 degrés au-dessous de zéro que s'est livrée cette lutte épique au petit jour ce matin. Après sept heures d'un travail acharné on n'avait pu encore tirer des décombres que le cadavre du capitaine Smith, enseveli sous un mur qui, en s'écroulant, l'avait écrasé avec au moins trois autres.

Deux autres pompiers furent ensevelis sous des décombres dans le sous-sol : le capitaine George Cogan, frère du chef Patrick Cogan, et l'inspecteur Clarence Urban. Tous deux se tenaient debout sur le parquet du premier étage lorsqu'une explosion effondra le toit sur eux et les précipita dans la cave. Le pompier Walter Hoye, qui avait pénétré avec eux dans l'édifice en feu, fut secouru une heure plus tard.

Les sauveteurs purent parler à Cogan mais ne purent l'atteindre non plus qu'Urban, et on n'espérait guère pouvoir les ravoir vivants. Le chef Cogan dirigeait en personne cet effort pour sauver son frère, à qui on fit passer des stimulants dans l'espoir qu'il pourrait ainsi endurer le froid.

Quant aux trois disparus, déjà comptés pour morts, c'était le capitaine Thomas Shandy, et les pompiers John Brandt et Franklin Kane. Ils étaient sur une échelle dans une "alley", travaillant avec Smith, lorsque le mur postérieur, en s'effondrant, les ensevelit, présume-t-on.

Parmi les blessés on compte plusieurs cas de jambes cassées. La plupart d'entre eux avaient pris froid dangereusement et souffraient en outre de coupures et de contusions.

Les 46 hôtes de la maison sont tous sains et saufs.

Slater décédé

Montréal, 9.— (P.C.)— George Slater est décédé aujourd'hui chez lui à l'âge de 72 ans. C'était jusqu'à ces années-ci, un manufacturier et un marchand de chaussures.

M. Slater est né à Montréal, et c'est dans la métropole qu'il s'est lancé dans les affaires, en 1876, dans l'établissement de son père. Vingt-quatre ans plus tard, en 1900, il a pris sa liberté en se mettant à la tête d'une entreprise en son propore compte. Quelques années plus tard, l'entreprise essaimait à Toronto et à Montréal, pour la vente des produits.

Lui survivent, sa femme et six enfants, quatre garçons et deux filles.

TEMPERATURE

Toronto, 9. — (P.C.) — La violente tempête qui a visité le golfe Saint-Laurent ce matin, a provoqué de fortes bourrasques de vent dans les provinces maritimes et le golfe. Il a fait décidément froid dans l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Ouest; il a neigé légèrement dans certains districts.

PRONOSTICS

Ottawa, Haut et Bas St-Laurent, Québec nord-ouest et Lac St-Jean : vent ouest ; beau et très froid aujourd'hui et vendredi.

Golfe et Côte Nord : nuageux et plus froid ce soir et vendredi. Poudrerie.

Maritimes : beau et plus froid ce soir et vendredi.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale, dans nos théâtres. — 5e, nouvelles diverses. — 6e, la vie sociale. — 7e, nouvelles de Lévis. — 8e, nouvelles diverses. — 9e, nouvelles diverses. — 10e et 11e, propos féminins. — 12e, finance. — 13e, nouvelles diverses. — 14e et 15e, sport. — 16e et 17e, petites annonces classées, radio. — 18e, nouvelles diverses. — 19e, naissances et décès. — 20e, nouvelles générales.

Mgr Grandbois

Rivière-du-Loup, 9.— (Trad. de la C. P.)— En route pour Chatham, N.-B., où il assistera le 22 courant, au sacre de Mgr Melançon, évêque de Gravelbourg, Sask., Mgr Etienne Grandbois, vicaire capitulaire dans ce diocèse, s'est arrêté à la Rivière-du-Loup pour visiter sa mère.

DES LETTRES DE MENACES A LINDBERGH

L'as américain reçoit encore des menaces d'enlèvement — Son second fils convoité par des jeunes maîtres chanteurs que la police arrête d'ailleurs à Roanoke, Virginie.

Roanoke, Virginie, 9.—(Trad. de l'A. P.).—La police locale a appréhendé aujourd'hui, pour le gouvernement fédéral, Jos. Bryant, 19 ans,, et Norman Hervey, 26 ans, parce qu'ils auraient tenté d'extorquer $50,000 au colonel Lindbergh, avec des menaces d'enlèvement contre son second fils. Il s'agirait d'une tentative fort grossière d'extorsion.

Les deux jeunes gens, tous deux de cette ville, sont détenus ici en attendant d'être livrés aux autorités fédérales. Tous deux ont nié avoir eu quoi que ce soit à faire avec certaines lettres de menaces ; ils ont nié aussi être entrés en correspondance avec un policeman de Roanoke, qui se donnait comme représentant du colonel Lindbergh.

Il y a quelques jours Bryant mettait la main sur un chèque de $17,000 planté dans une souche, en un endroit désert, et portait ce chèque à la State and City Bank pour l'encaisser. Le personnel de la banque, prévenu d'avance, téléphona vitement à la police, qui suivit le jeune homme à la piste et l'appréhenda hors de la banque, à quelques blocs de là, comme il venait d'être rejoint par Harvey.

La police de Roanoke travaillait depuis plus de deux mois à trouver les auteurs de cette tentative d'extorsion. Celle-ci avait été portée à son attention par les autorités fédérales, auxquelles Lindbergh avait remis certaines lettres de menaces qu'on lui adresait.

Le pont de glace

Les citoyens de l'Ile d'Orléans surveillent le mouvement des glaces sur le fleuve et ils espèrent que si le froid continue ils pourront bénéficier du pont de glace bientôt. Hier après-midi les glaces se sont immobilisées entre l'Ile et l'Ange Gardien mais personne n'a voulu se risquer à franchir la distance qui sépare les deux rives.

Ce matin tout indiquait que le pont était pour prendre mais la marée se mit à baisser et toute la structure formée par la neige et la glace s'est ébranlée pour s'effriter rapidement. Cependant les citoyens de l'Ile espèrent pouvoir sortir de leur isolement si la température froide que nous avons persiste quelques jours. L'année dernière c'est exactement le dix février que l'on s'aventurait sur la glace.

Nouvel impôt

Paris, 9.—(Trad. de l'A. P.) — La commission des finances de la Chambre française a découvert un moyen ingénieux de réduire le traitement des fonctionnaires. Il s'agit d'une surtaxe de 2 à 10 p. c., imposée à tous les citoyens dont le revenu n'a pas baissé en 1932. Comme les fonctionnaires sont à peu près la seule classe qui n'ait pas été affectée par la dépression économique, le nouvel impôt a été créé à leur intention.

Pensions militaires

Le tribunal des Pensions militaires a tenu, aujourd'hui, à notre Palais des audiences et y siégera, tous les jours, jusqu'à jeudi prochain. Il est présidé par les colonels Emile Gagnon et L.-H. MacKenzie.

Jugement confirmé

La Cour d'Appel a confirmé unanimement, aujourd'hui, la condamnation à huit mois de gêole infligée à Florence-J. Byck trouvée coupable de parjure, en Cour de Magistrat de District, à Rouyn.

MOLLISON AU BRESIL

Natal, Brésil, 9. (Trad. de l'A. P.) — Le capitaine Mollison est arrivé à Natal à 6 h. 20 (heure de Greenwich) ce soir (1 h. 20 de l'après-midi EST) après avoir effectué heureusement la traversée de l'Atlantique entre Thies, Sénégal, et cette ville. Il a mis 17 heures et demie à opérer ce passage, ayant quitté Thies à minuit 50, heure de Greenwich, ce matin.

La durée du voyage de Lympne, Angl., à Natal s'est trouvée être de 3 jours et 10 heures, prouvant que l'aviateur avait calculé juste, puisqu'il avait prévu un voyage de trois jours et demi. Son départ de Lympne eut lieu à 8 h. 11 lundi matin.

LE PROJET DE M. A. CARON REJETE PAR LA MAJORITE

Le comité de l'Agriculture a rejeté par un vote de 22 à 3 la clause du bill qui obligeait les propriétaires de véhicules à traction animale à munir ces voitures de lumières après le coucher du soleil — Un vif débat.

Par un vote de 22 voix contre 3, le comité de l'Agriculture, siégeant sous la présidence de l'hon. J.-Adélard Godbout, a rejeté aujourd'hui la clause du bill de M. Amédée Caron, des Iles-de-la-Madeleine pour obliger les cultivateurs à porter des lumières ou des réflecteurs sur leurs véhicules à traction animale, depuis une heure après le coucher du soleil jusqu'à une heure avant son lever.

Le bill avait été cependant amendé de façon à ce que l'obligation du port de la lumière ou du réflecteur ne s'applique qu'aux voitures circulant sur les grandes routes de la province, entre le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

Ceux qui se sont prononcés en faveur de cette clause du bill sont MM. Bouthillier, de Saint-Jean; Crête, de Laviolette; et Dansereau, d'Argenteuil.

Ceuxqui se sont prononcés contre la clause sont MM. Moreau, de Roberval; Barré, de Rouville; Béique, de Chambly; Bergeron, de Matane; Charbonneau, de Laparirie; Côté, de Gaspé-Nord Duval, de Montcalm; Farand, de Soulanges; Fillion, du Lac Saint-Jean; Fisher, de Huntingdon; Gagnon, de Kamouraska; Gauthier, de Portneuf; Lamoureux, d'Iberville; Lemieux, de Wolfe; Lortie, de Labelle; Messier de Verchères; Morel, de Témiscouata; Pichè, de Témiscamingue; Sabourin, de Vaudreuil; Samson, de Québec-Ouest; Saurette, de Missisquoi; et Thisdel, de Maskinongé.

Un autre article, le seul de tout le bill qui ait été conservé, pour forcer les bicycles à porter une lumière ou réflecteur, a été adopté par 13 voix contre 10.

Le bill, tel qu'amendé a ensuite été renvoyé à la Chambre où il sera discuté en assemblée plénière. Toutefois, vu le ton de la discussion au comité de l'Agriculture, il est bien peu probable que le bill reçoive, encore cette année, l'assentiment du Législateur.

CAMPAGNE D'EDUCATION

Tous les membres du comité se sont ralliés à la suggestion du Dr Pierre Gauthier, député de Portneuf, qui a proposé, avant d'adopter une loi pour forcer les cultivateurs à porter des lumières, de faire d'abord l'éducation du cultivateur qui en général, ne veut pas être forcé à éclairer son véhicule et craint les conséquences en cas d'accidents, s'il oubliait de porter le réflecteur.

La discussion autour du projet de loi de M. Caron a été des plus animée. Un de ceux qui se sont le plus fortement opposée au bill, M. Pierre Gagnon, de Kamouraska, a déclaré que les députés ruraux n'ont pas changé d'opinion depuis sept ou huit ans que la même loi est ressuscitée chaque année et soumise à la Chambre. Il a déclaré que ce bill est de la dernière impopularité auprès de la classe rurale de la province.

Le Dr J.-P.-C. Lemieux, de Wolfe, partage les mêmes vues. Ce n'est pas la voiture du cultivateur qui tue, dit le docteur, mais l'automobile.

M. Godbout s'est demandé si la loi ne serait pas acceptable, en déclarant que les cultivateurs n'auraient pas de responsabilités civiles aggravées dans le cas d'accidents. Mais l'opinion de la majorité semblait nettement défavorable au projet.

Après plusieurs minutes de discussion parfois assez élevée, le bill fut renvoyé devant la Chambre, amputé de sa clause obligeant les cultivateurs à se munir de lumières et conservant seulement celle relative au port obligatoire de la lumière ou du réflecteur pour les bicycles.

Communiste accusé

Kingston, 9. — (Trad. de la C. P.) —Appelé à rendre témoignage sur la mutinerie d'octobre dernier, au bagne de Portsmouth, le gardien W.-H. Godwin a déposé contre Tim Buck, ancien leader du parti communiste au Canada, disant qu'il avait été l'un des meneurs de la révolte.

PROPRIETAIRE QUI POURSUIT SA LOCATAIRE

Une femme de St-Malo affirme que sa locataire l'a frappée au cours d'une visite qu'elle faisait à son logement — O. Mainguy coupable d'assaut et de vol.

La course aux logements, en prévision de la période des déménagements, bat maintenant son plein. C'est l'époque où chacun cherche à améliorer son sort de quelque façon que ce soit et pour cela il faut visiter les logements, ce qui n'est pas toujours agréable pour celui qui visite ou pour celui qui fait visiter. Il en résulte parfois des imbroglios assez sérieux qui ont leur répercussion jusqu'en Cour. Ce fut, aujourd'hui, devant le tribunal des Sessions de la Paix, le cas d'une locataire que sa propriétaire poursuit pour assaut.

L'affaire s'est passée ces jours derniers à St-Malo, un soir de visite du logement occupé par la défenderesse. La propriétaire, ce soir-là, crut devoir accompagner son futur locataire afin de lui faire voir tous les avantages du logement, mais par les témoignages rendus aujourd'hui, ce ne fut pas de nature à plaire à l'occupant du logement qui trouva que sa propriétaire se mêlait un peu trop de ce qui ne la regardait pas, et prenait certaines libertés en ouvrant d'elle-même portes et armoires, comme si elle eût été chez elle.

Il y eut, paraît-il, échange de paroles, puis la locataire que tout cela aurait mis sur les nerfs, se serait oubliée au point de frapper sa propriétaire à la figure.

De là le procès qui s'est plaidé devant M. le juge Fitzpatrick qui a pris la preuve en délibéré et rendra jugement demain sur une motion de non lieu présentée par l'avocat de la défense.

Il s'agit pour le juge de décider comme premier point, s'il y a eu provocation et en second lieu, si, d'après l'article 733 du code, l'assaut a été trivial, ce qui le justifierait de renvoyer la plainte.

Au cours de l'audition de la preuve, un témoin (le visiteur du logement qu'accompagnait la propriétaire), a raconté ce dont il avait été témoin et pendant qu'il déclarait que la défenderesse avait "claqué" la demanderesse, le juge l'interrompit en lui demandant :— "Etait-ce une grosse claque ?"

Le témoin.—Ah ! bien là, je ne puis vous répondre, c'est pas moi qui l'ai reçue".

Le juge.—"Quelle sorte de claque était-ce ?"

Le témoin.—"Une claque de femme."

L'avocat de la défense.—"Y a-t-il une différence entre une claque de femme et une claque d'homme ?"

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Londres et Washington

Londres, 9.—Trad. de l'A. P.)— M. MacDonald a déclaré à la Chambre, aujourd'hui, que la Grande-Bretagne, dans l'état actuel du monde, n'était pas prête à revenir au "gold standard".

Le premier ministre, MM. Neville Chamberlain et Walter Runciman, composeront la mission anglaise qui partira pour Washington le mois prochain. Elle n'y restera probablement pas longtemps, car on annonce qu'une délégation préliminaire partira pour la capitale américaine la semaine prochaine, en même temps, suppose-t-on, que l'ambassadeur sir Ronald Lindsay.

La présence de M. Walter Runciman dans la délégation officielle, semblerait indiquer que celle-ci s'attend à recevoir des propositions pouvant affecter le commerce anglais. M. Runciman est président du Board of Trade d'Angleterre.

L'affaire Verigin

Halifax, 9.—(Trad. de la C. P.) — Le juge Humphrey Mellish, devant qui s'instruit l'affaire Verigin, a déclaré aujourd'hui que le chef doukhobor avait le droit de rester au pays tant que son terme d'emprisonnement ne serait pas expiré, et Mtre Power avocat de Verigin, s'est empressé de faire observer qu'aucune pièce n'établissait que les 18 mois fussent expirés en effet. Mtre Smith, qui représente l'Immigration, a présenté copie certifiée de l'ordre du procureur général, commuant la sentence du leader doukhobor.

LES CONTES DE PERRAULT

LE PETIT POUCET (4)

Le père et la mère les menèrent dans l'endroit de la forêt le plus épais et le plus obscur ; et dès qu'ils y furent, il gagnèrent un faux-fuyant, et les laissèrent là. Le petit Poucet ne s'en chagrina pas beaucoup, parce qu'il croyait trouver aisément son chemin par le moyen de son pain qu'il avait semé partout où il avait passé ; mais il fut bien surpris lorsqu'il ne put retrouver une seule miette : les oiseaux étaient venus, qui avaient tout mangé.

Les voilà donc bien affligés ; car plus ils marchaient, plus ils s'égaraient, plus ils s'enfonçaient dans la forêt. La nuit vint, et s'éleva un grand vent qui leur faisait des peurs épouvantables. Ils croyaient n'entendre de tous côtés que des hurlements de loups qui venaient à eux pour les manger.

Ils n'osaient presque se parler ni tourner la tête. Il survint une grosse pluie qui les perça jusqu'aux os ; ils glissaient à chaque pas, tombaient dans la boue, d'où ils se relevaient tout crottés, ne sachant que faire de leurs mains. Le petit Poucet grimpa au haut d'un arbre pour voir s'il ne découvrirait rien ; tournant la tête de tous côté, il fit une petite lueur comme d'une chandelle, mais qui était bien loin par delà de la forêt. Il descendit de l'arbre, et lorsqu'il fut à terre, il ne vit plus rien ; cela le désola.

Cependant, ayant marché quelque temps avec ses frères du côté où il avait vu la lumière, il la revit en sortant du bois.

Ils arrivèrent enfin à la maison où était cette chandelle, non sans bien des frayeurs, car souvent ils la perdaient de vue ; ce qui leur arrivait toutes les fois qu'ils descendaient dans quelque fond. Ils heurtèrent à la porte, et une bonne femme vint leur ouvrir. Elle leur demanda ce qu'ils voulaient. Le petit Poucet lui dit qu'ils étaient de pauvres enfants qui s'étaient perdus dans la forêt, et qui demandaient à coucher par charité. Cette femme, les voyant tous si jolis, se mit à pleurer et leur dit :

"Hélas ! mas pauvres enfants, où êtes-vous venus ? Savez-vous bien que c'est ici la maison d'un Ogre qui mange les petits enfants ?

— Hélas ! madame, lui répondit le petit Poucet, qui tremblait de toute sa force, aussi bien que ses frères, que ferons-nous? Il est bien sûr que les loups de la forêt ne manqueront pas de nous manger cette nuit, si vous ne voulez pas nous retenir chez vous ; et, ce étant, nous aimons mieux que ce soit monsieur qui nous mange ; peut-être qu'il aura pitié de nous, si vous voulez bien l'en prier".

PUBLICATION AUTORISEE par la maison Mame, TOURS, France. (Livres de récompenses, Editions Liturgiques, Collection pour Tous, Livres de prières, Reliure, Impressions, etc. . .

BANNISSEZ LA VILAINE GRAISSE

Débarrassez-vous de l'embonpoint . . . retrouvez la svelteese . . . restaurez la vitalité perdue. La GOMME AMAIRGISSATNE MEDICAMENTEE de LACEY . . . traitement scientifique approuvé par les médecins anglais, est toute indiquée pour cela. Vous mâchez simplement la LACEY après chaque repas — la graisse fond graduellement mais sûrement—sans danger pour la santé, sans diète ni exercice. Commandez aujourd'hui de la LACEY à la pharmacie ou au magasin à rayons. 75 sous la boite.

Si vous ne la trouvez pas, faites remise à LACEY'S, P. O. Box 286, Vancouver, B. C. Franco par poste. Brochurette gratuite "BE SLIM AND ENJOY LIFE" sur demande.

LA GOMME AMAIGRISSANTE MEDICAMENTEE LE MOYEN POUR MAIGRIR Laceys

A Ste-Croix

Accident

Vendredi dernier est survenu un accident qui aurait pu coûter la vie, mais qui, heureusement n'a pas eu de suites dangereuses, à un citoyen bien connu.

M. Odilon Croteau, barbier et restaurateur fut frappé accidentellement par une machine, conduite par M. Auguste Boisvert, marchand.

La victime fut frappée à la tête et fut blessée au bras droit et au côté droit.

M. le Dr Maurice Laroche fut demandé en toute hâte sur les lieux et lui prodigua ses soins. Après avoir passé la victime au Rayon X à l'Hôtel-Dieu, les spécialistes ont constaté que son état n'était pas grave.

Nous lui souhaitons une pleine convalescence.

Note

M. Léon Gingras, barbier, de St-Antoine de Lotbinière, remplacera pour quelque temps, M. Odilon Croteau.

Baie St-Paul

BAIE ST-PAUL LEMIEUX

— Le 1er janvier a été baptisée Marie-Rita-Lucienne, fille de Isaïe Tremblay et de Rose Tremblay. Parrain, Antoine Tremblay, marraine Anne-Marie Tremblay.

— Le 1er janvier, joseph-Vilmond-Maurice, fils de Elzéar Simard et de Marie Pedneault. Parrain, Vilmond Hervy, marraine, Yvonne Pedneault.

— Le 5 janvier, joseph-Gérard-Raymond, fils de Honoré Lemieux et de dame Emma Tremblay. Parrain, Gérard Tremblay, marraine, Jeannette Gagné.

—Le 5 janvier, Marie-Madeleine-Louison, fille de Charles Lavoie, et de dame Rose-Anne Bouchard. Parrain, et marraine, M. et Mme Amédée Boudreault, oncle et tante de l'enfant.

— Le 8 janvier, Joseph-Edmond-Raymond, Polycarpe, fils de Joseph Cimon, et de Yvonne Bouchard. Parrain, Edmond Cimon, maraine, Simone Cimon.

— Le 10 janvier, Joseph-Jean-Daniel, fils de Oscar Tremblay et de Amérilda Tremblay. Parrain, Jean-Marie Tremblay, marraine, Marie Tremblay.

— Le 13 janvier, Marie-Cécile-Simonne Collette, fille de Armand Fillion et de Cécilia Bouchard. Parrain, Paul Boily, marraine, Simone Fillion.

— Le 15 janvier, Joseph-Eloi-Jean-Paul, fils de Adélard Simard et de Albertine Fortin. Parrain, Jean-Pierre Simard, marraine, Sady Larouche.

—Le 17 janvier, Marie-Jeanne-Emma, fille de Harry Blackburn et de Laura Simard. Parrain, Alfred Simard, marraine, Emma Tremblay.

— Le 17 janvier, Joseph-Paul-Emile-Rodolphe, fils de Antoine Gravel et de Rose-Anne Tremblay. Parrain, Jean-René Boily, marraine, Réjeanne Verreault.

Va-et-vient

— M. et Mme Armand Bouchard, marchand, de retour d'un voyage à Québec.

— M. et Mme Edouard Lavoie, (L. C.) de Chicoutimi, était ici la semaine dernière pour les funérailles de leur mère, Mme Eliphe Lavoie.

— M. Lionel Gonthier, agent pour l'International Stock Food, travaille actuellement dans Ste-Anne-de-Beaupré.

— M. Alfred Gagnon, de La Malbaie, chef cantonniers de la Voirie était de passage ici le 17 janvier.

—M. Stendish, agent-général pour l'International Stock Food était ici le 16 et 17 janvier.

St-Siméon

Mariages

Le 11 janvier M. le curé Gauthier bénissait le mariage de Mlle Marthe Asselin, fille de Mme Vve Johnny Asselin à M. Henri Dufour, de St-Fidèle, fils de Mme Vve Joseph Dufour.

M. Armand Asselin servait de témoin à sa soeur et M. Johnny Bergeron, de la Malbaie, de témoin à son beau-frère.

La chorale des Enfants de Marie rendit un joli programme de chants et de musique.

Après la cérémonie, il y eut déjeuner chez les parents de la mariée, ensuite les mariés partirent, accompagnés d'un bon nombre de parents et d'amis pour aller à St-Fidèle où un succulent repas les attendait chez les parents du marié.

Aux nouveaux époux, tous nos souhaits de bonheur.

Divers

—Mlles Lucienne et Gérard Dufour étaient ici pour le mariage de leur frère M. Henri Dufour.

—M. Ferdinand Gagnon ainsi que M. L. Dallaire, de Ste-Agnès, était en visite ici ces jours derniers.

Montmagny

Divers

M. Willie Laberge, de Sherbrooke, et Mme Charles-N. Lebel, de Québec, étaient de passage à Montmagny, ces jours derniers, à l'occasion du décès de leur père, M. Charles Laberge.

La famille Laberge remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes ou assistance aux funérailles de M. Charles Laberge.

—Mlle Anita Létourneau a passé le dimanche à Saint-Pierre, l'invitée de son amie, Mlle Fernande Cloutier.

—M. Joachim Gaumond, de Québec, a passé une huitaine en notre ville, chez son frère, M. Ernest Gaumond.

—Mlles Alice et Etiennette Michon étaient, lundi, de passage à Québec.

—Mmes C.-A. Corriveau et André Auclair, M. et Mme Eugène Blanchette, Mlle E. Lislois et M. Arsène Robin se sont rendus à Saint-Pierre, le 17 janvier, pour assister aux funérailles de M. Joseph Lamonde.

—M. et Mme J.-Bte Dubé et leurs enfants, de la Rivière-du-Loup, étaient de passage en notre ville, la semaine dernière, à l'occasion de la sépulture de leur fils, Gabriel.

—Au prône des messes de 8 heures et de 9 h. 30, dimanche dernier, Mgr le curé J.-A. Paré a recommandé aux prières des fidèles, le Rév. Frère Ulric (Pierre-Laurent Casault), décédé le 15 du courant, à la maison des Frères des Ecoles Chrétiennes de Sainte-Foy, et dont les obsèques ont eu lieu au même endroit, mardi, à 8 h. 30. Le Rév. Frère Ulric était natif de Saint-Thomas de Montmagny.

—Mme Aubert Dubé et sa jeune fille, Blanche, sont allées à St-Aubert, visiter des parents, au commencement de la semaine.

—M. l'abbé A. Laliberté, vicaire, était de passage à Québec, lundi, à l'occasion des funérailles de son oncle, M. Laurent Laliberté.

—Le 12 janvier, l'épouse de M. Ludger Lagacé (née Anna-Marie Rodrigue), une fille baptisée sous les noms de Marie-Jeannette-Micheline.

Parrain et marraine, M. et Mme Jas. Bernier.

—Le 17 janvier, a été baptisé Joseph-Louis-Paul-Emile, fils de M. et Mme J.-Donat Létourneau, (née Eva Kirouac).

Parrain et marraine, M. et Mme J.-Arthur Gaudreau.

—M. Philippe Ferland, avocat, de Québec, était, dimanche dernier, l'hôte de MM. Joseph et René Paré.

—M. et Mme Joseph DeLadurantaye, du Cap Saint-Ignace, MM. Charles et Charles-Eugène Mercier, ainsi que Mme Charles Picard, de Québec, étaient mardi, de passage à Montmagny, pour assister au service anniversaire de Mme Charles Mercier.

—Mlle Jeannine Gaulin, de Trois-Rivières, a passé quelques jours en notre ville, l'invitée de sa soeur, madame René Paré.

—Nos sincères sympathies à M. et madame J.-Bte Dubé, ((née Délia Laflamme), de Rivière-du-Loup, qui viennent d'être éprouvés par la mort de leur bébé, Gabriel, décédé le 18 du courant, à l'âge de 10 mois, et dont l'inhumation a eu lieu à Montmagny, le 13 janvier, à 3 h. 30.

—MM. les abbés Marc Després, Paul-Joseph et Jean-Luc Nicole, Fernand Bernier et Fernand Nicole, eccl., du Grand Séminaire de Québec, sont en vacances pour une quinzaine dans leur famille.

Naissance

Le 15 janvier, à l'hôpital du St-Sacrement, Québec, a été baptisée Marie-gAnès-Andrée, fille de M. et Mme Wilfrid Légaré (née Blanche Bernatchez), de Montmagny.

Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Beaupré, de l'Ancienne-Lorette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Corinne Bernatchez, tante de l'enfant.

Remerciements

M. et Mme Hubert Coulombe remercient par la voix du journal, toutes les personnes qui leur ont témoigné des condoléances à l'occasion de la mort de leur fillette bien-aimée, Mariette, soit par tributs floraux, sympathies ou assistance à la sépulture.

Notes personnelles

M. Philippe Rousseau s'est rendu à Québec vendredi dernier, pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. le Dr R. d'Auteuil.

—Mlle Germaine Lamarre, de Québec, a passé quelques jours à Montmagny, l'invitée de sa soeur, Mme J.-A.-N. Proulx.

—M. et Mme Louis Latulippe, de Saint-Valier, ont passé le dimanche chez leurs soeurs, Mlles A. et E. Fréchette.

—M. Flavien Chouinard, de Saint-Pamphile, était de passage en notre ville, au commencement de la semaine.

St-François

Soirée intime

Mardi, le 17 janvier, un groupe d'amis se réunissaient à la demeure de Mme Emile Lamonde pour fêter Mlle Elizabeth à l'occasion de son départ pour la Congrégation Notre-Dame, de Montréal.

Il y eut lecture d'une adresse et présentation de cadeaux par Mlle Denise Paré. Mlle Lamonde sut remercier, avec la gentillesse qu'on lui connait, ses amis, de cette belle marque d'estime.

Puis la musique, chant et déclamations se partagèrent la soirée.

Vers minuit, un succulent réveillon fut servi après lequel l'entrain continua jusqu'à une heure avancée alors que tous se séparèrent emportant le meilleur souvenir de cette réunion et souhaitant santé et persévérance à Mlle Lamonde.

Etaient présents : Mlles Elisabeth, Alice, Marguerite et Yvonne Lamonde, Alfrédine Guillemette, Marie-Jeanne et Yvette Picard, Ovilda et Simone Bolduc, Alexina Paré, Marguerite et Germaine Morin, Gabrielle, Lucia et Louisette Dumas, Cécile et Irène Gamache, Irène, Noëlla et Mariette Laliberté, Rose de Lima et Marguerite Lavoie, Mlle Lavoie, Julienne et Denise Paré, Jeanne Buteau, Simone Morin, Cécile Chamberland, Bernadette, Clorinthe et Blandine Théberge, Juliette Morin, Madeleine Bilodeau, Florence et Marie Paradis, Mmes Emile Lamonde, Ernest Paradis et J. Lavoie ; MM. Edouard, Evariste, Alfred et Gérard Lamonde, Léopold Picard, Roland Dumas, Geo., Albert et Gérard Morin, Maurice Paré, Raoul Paré, Lorenzo Bilodeau, Armand Bolduc, Emile Chamberland.

Va-et-vient

—MM. et Mmes Athanase Gosselin et Maurice Lamonde sont retournés à Montréal, après avoir séjournés chez leurs parents.

—M. Rémi Morin, de Québec, de passage parmi nous.

—M. et Mme Alexis Lamontagne, de Québec, sont venus visiter leurs nombreux parents.

—M. et Mme Gérard Bernier, St-Gervais, ont passé une huitaine chez leurs parents.

ELLE ÉTAIT SI FAIBLE...

Dans l'espoir que son expérience peu aider les autres, Mme J. Bérubé a bien voulu nous permettre de publier son témoignage en faveur des Pilules ROUGES. Mme Bérubé était de constitution délicate ; un rien la rendait à bout. A l'époque de son mariage, son état devint encore plus précaire. Mais grâce aux Pilules ROUGES, tout cela est maintenant bien changé ; voyez ce qu'elle dit :

"Je ne me suis jamais aussi bien portée que depuis que j'ai pris les Pilules ROUGES. Auparavant, j'étais bien faible, très maigre, toujours fatiguée. Je me levais le matin avec la migraine et je ne pouvais jamais travailler. J'avais aussi des douleurs à l'estomac et des palpitations. Je me faisais traiter depuis plusieurs années, mais rien n'y faisait. Mon mari écrivit au médecin des Pilules ROUGES, et j'ai commencé l'emploi des Pilules ROUGES. De faible que j'étais, je suis devenue forte et robuste, en peu de temps". Mme Jos. Bérubé, 174, rue Morin, Québec, P. Q.

Pour des millions de femmes, le problème de la santé se résout par ces mots : Pilules ROUGES. Etes-vous l'une de celles-là ? Ou bien êtes-vous désolée parce que votre santé est mauvaise ? Si vous souffrez de : pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues anormales, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, tous des symptômes ou conséquences de l'ANEMIE, prenez les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les Femmes) le remède toujours satisfaisant pour celles qui veulent se traiter sûrement et à BON MARCHE. Quand il faut économiser, il est sage d'acheter un remède dont l'EFFICACITE EST CERTAINE; n'oubliez pas que l'EFFICACITE des Pilules ROUGES est reconnue depuis plus de 40 ans.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants pâles, faibles, nerveux.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte ou 3, $1.25; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute substitution.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue Saint-Denis, Montréal.

Une seule boîte suffit pour lui faire du bien

Un citoyen du Québec prend les Pilules Dodd

M. Wm-C. McRea souffrait du mal de dos depuis très longtemps

Grand-Pabos, P. Q., 9 février (Spécial)

La lettre suivante que nous venons de recevoir de la part de M. Wm-C. McRea, un citoyen de cette localité, fournit une autre preuve qu'on peut obtenir du soulagement à tous les désordres du rein en prenant les Pilules Dodd pour le Rein. M. McRea écrit : "Je souffrais du mal de dos depuis très longtemps et je pouvais rien trouver pour m'en soulager. J'ai pris une boîte de Pilules Dodd pour le Rein et ces pilules m'ont fait du bien. Maintenant j'en garde toujours une boîte à la maison en cas de besoin."

Les Pilules Dodd pour le Rein vont droit au siège du mal, le rein. Elles ne sont pas une panacée, mais purement et simplement un remède pour le rein. Elles facilitent le travail du coeur en mettant le rein en état de filtrer toutes les impuretés hors du sang.

Le sang pur qui coule alors dans toutes les parties du corps communique une santé nouvelle à l'organisme tout entier.

★IL est Doux de Triompher dans cet Éternel CONCOURS DE BEAUTÉ

QUELLE est la femme qui n'est pas fière de surpasser en charme et en bonne mine la plus chère de ses amies ? Et pourquoi pas ? La vie est, en effet, un Concours de Beauté — où toutes les femmes du monde ont à lutter contre bien des rivales.

Tantôt ils font plaisir, ces Concours de Beauté, tantôt ils font mal. Mais ils font surtout mal aux femmes négligentes dont la peau est terne et fade.

"ELLE A UNE SI JOLIE PEAU!"

Impossible de changer vos traits, ou de vous procurer des yeux d'étoiles. Mais vous pouvez grandement améliorer votre teint si vous faites usage de Calay, le Savon des Belles Femmes.

Tenez-vous-en au savon Calay durant un mois. Il est pur, blanc-crème, doux — c'est le savon idéal pour la peau la plus délicate !

• • •

Jamais de votre vie un savon de beauté, de l'exquise qualité du Calay, ne s'est vendu aussi bon marché que lui. Achetez-en une douzaine de pains dès aujourd'hui !

(FABRICATION CANADIENNE)

CALAY LE SAVON DES BELLES FEMMES

PEUILLETON DU "SOLEIL"

Les Trois Dés

Grand roman d'aventures et d'amour

par LOUIS D'ARVERS

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 38

Ils en étaient là de leurs projets quand on leur apporta la carte du père d'Horace Greening.

— Faites entrer ici, dit Myrris, émue aux larmes. Elle comprenait qu'ils touchaient au point final du drame qu'elle venait de vivre si ardemment.

Régis ne l'était pas moins quand le vieillard parut.

Il s'avança vivement au-devant de lui, frappé du changement opéré en lui depuis le jour de cette fatale erreur. . .

— Mon jeune ami, j'ai entendu ce soir la plus honteuse, la plus douloureuse confession qu'un pauvre père ait jamais eu le malheur d'entendre. Lady Langogne, tout d'abord, m'a dit son histoire. . . la vôtre hélas ! . . . aussitôt confirmée par mon fils lui-même. Pardonnez-moi. . . et rapportez-vous en à moi du soin de votre vengeance.

— Laissez-moi parler pour vous ! Régis, s'écria Myrris, voyant que le jeune homme allait protester contre cette dernière phrase.

Et sur un signe d'assentiment :

— Vous savez, Monsieur Greening, que tout être humain est faillible mais que le pardon est divin. Vous avez été cruel pour Régis et votre fils terriblement coupable envers lui...

— Je le reconnais avec une indicible honte.

— Eh bien je vous dis, moi, que si votre fils entrait ici, à l'instant, et vraiment repentant, je suis sûre, en dépit de tout, que Régis lui tendrait la main et oublierait le passé.

— Ce serait trop demander à un homme. . .

— Non, dit Régis, sincère. Je n'hésiterais pas. J'ai traversé un temps pénible, c'est vrai, et ces quelques mois ont laissé sur moi une empreinte qui ne s'effacera jamais, mais je pardonnerais à tout ennemi qui serait dans les sentiments dont parle Myrris. Cela, je vous l'affirme.

— Quand je vous le disais ! s'écria Myrris, heureuse et fière. Vous venez de nous demander de vous pardonner. Pourquoi le ferions-nous quand votre coeur reste si dur pour votre fils ?

Cette logique, exposée avec tant de coeur et de fierté généreuse, amena des larmes dans les yeux du malheureux père. Un combat se livrait en lui. Finalement force resta à l'amour paternel.

—Vous m'avez désarmé, dit-il. Je ne veux pas être vaincu en générosité et je pardonnerai. Grâce à Dieu, il y a sur terre des êtres comme vous pour l'honneur de l'humanité et sa fierté. Soyez bénis tous les deux.

Greening serra les mains des jeunes gens et se hâta de sortir.

A peine avait-il disparu que d'Alroy entrait.

— Talmer a disparu sans laisser de trace ! annonça-t-il.

"Quel mystérieux ami lui a donné de l'argent ? et l'a aidé dans sa fuite ? Mystère ! Quoi qu'il en soit, il est parti pour ne jamais revenir.

"Quant à moi, mes chers amis, je vous annonce que je vais aller au Prieuré pour entreprendre quelques expériences pour sir Edouard Langogne, conclut d'Alroy. Il a très aimablement mis un pavillon de son parc à ma disposition. J'ai accepté avec joie et reconnaissance pour mes études et aussi pour ma petite Mary. Ce sera un agréable changement pour elle.

Très peu de temps après arrivait Mme Trémolec, puis son mari, le visage plus malicieux que jamais.

Il était vraiment le triomphateur et il s'en faisait gloire.

Sans lui, sans son séjour en Australie, sans son autorité de magistrat personne n'aurait pu dépister et tenir en échec les fameux adeptes de cette misérable société d'assassins et de voleurs.

Hilda ne fit pas attendre son invitation aux jeunes fiancés, le Prieuré lui paraissait aussi indiqué pour des fiançailles que pour une lune de miel. "Edouard et moi, allons recommencer la nôtre ! dit-elle avec un tendre regard à son mari. Et ce tragique Prieuré va être un paradis terrestre."

— Nous acceptons avec plaisir d'entrer dans votre Paradis terrestre, dit Myrris. Je disais précisément à Régis que j'aimerais recevoir une invitation pour le Prieuré. Je suis si sûre que nous serons tous quatre les meilleurs amis du monde !

— Je dois vous dire, coupa sir Edouard, que j'ai pris Westcott — alias Crocus — pour secrétaire particulier.

— Quelle excellente idée ! approuva Trémolec. Il redeviendra facilement et très vite un homme civilisé, et il n'a jamais cessé d'être un brave homme, bien que les gredins l'aient entraîné à boire pour mieux le mettre sous leur joug.

"Ensuite, pour réparer votre monstrueuse ingratitude, Régis, ma femme a invité ce bon docteur Maning à venir passer la journée de demain avec nous.

— Quelle bonne idée, fit Myrris, courant sauter au cou de l'excellente femme qui avait accepté tous les sacrifices et tous les ennuis de la lutte dont sa maison était devenue le centre, avec une si affectueuse bonté.

— Et Bond ? Et tous les autres ?

— Envolés ! disparus comme des lâches qu'ils sont malgré leur cruauté.

— Et John ? dit Myrris avec un peu de remords ?

— Je le garderai chez moi jusqu'à ce qu'il ait complètement recouvré la vue, puisque j'emmène son docteur, dit sir Edouard. Il est heureux de cet arrangement pour plusieurs raisons, dont la principale est je crois, la peur que lui inspire Lucy Ganton !

— Oh celle-là ! fit Myrris sans pitié.

— Celle-là, finira comme pensionnaire de l'Etat dans ses prisons, dit Trémolec, et elle ne l'aura pas volé !

Pour le moment elle a disparu. . .

— Et nous disparaissons nous aussi. . . pour ce soir seulement ! dit en riant Hilda qui semblait rajeunie et toute différente de ce qu'elle avait été.

Personne ne protesta car l'heure du repos était depuis longtemps sonnée.

Les deux fiancés, ayant reconduit leurs hôtes, s'attardèrent sur le balcon fleuri de chèvrefeuille.

Régis regarda le délicat visage rayonnant de joie, que la lune sculptait avec complaisance.

—Qu'est-ce qui vous rend si resplendissante ? ma jolie, demanda-t-il, attirant sa fiancée sur sa poitrine.

—Peut-être l'amour, dit naturellement Myrris, mais surtout, oh ! surtout nous allons demain au Prieuré. . . J'y ai passé des heures si terribles en pensant à vous. . .

— Et vous tenez à revivre ces heures si pénibles ?

— Non, mais à les effacer par des jours heureux.

A la face de la lune indiscrète et blasée, Régis embrassa sa courageuse et belle fiancée.

Louis D'ARVERS

FIN

Obsèques de M. J.-Geo. Lamontagne

St-Michel, 26.—M. Joseph-Georges Lamontagne, cultivateur, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis dernièrement. Ses funérailles ont eu lieu, samedi le 7 janvier en notre église. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Maxime Fortin, curé de la paroisse.

M. Thomas Breton portait la croix tandis que le cercueil était porté par MM. Arthur et Louis Blais, Cléophas Breton, Joseph-J. Lamontagne, cousins. Les funérailles étaient sous la direction de M. E. Ruelland.

C'est le Révérend Père Choquette, O. M. I., qui chanta le service. Un magnifique programme de chants fut exécuté par la chorale pendant la cérémonie funèbre. Elle était sous la direction de M. F.-R. Lamontagne. M. J.-F. Lamontagne, directeur de la chorale de St-Grégoire, rendit de beaux motets.

Suivaient le cortège : Mme Joseph Geo. Lamontagne, épouse du défunt M. et Mme Alphonse Lamontagne, sa fille, M. et Mme Alfred Goupil, M. et Mme Napoléon Lamontagne, de Magog, M. et Mme Arthur Lamontagne, M. et Mme Louis Vallières, beaux-frères et sœurs, de Montréal, Mme O. Doyon, M. et Mme Nap. Guimont beaux-frères M. et Mme Achille Cloutier, M. et Mme Arthur Lachance, M. Jean Boutin, ses neveux : M. Léo Lamontagne, M. et Mme Apolinaire Blais, M. Désiré- Henri, Philippe Goupil, Georges, Charles Doyon, Mlles Goupil et Doyon, M. J.-A. Nadeau ex-maire de St-Charles, Mlle Anastasie Proulx, Hilaire et Rhuma Proulx, de St-Pierre Montmagny, MM. Philippe, Hilaire Gagné, Irenée Lachance, Marguerite Lachance, M. et Mm Arthur Blais, Mme Louis Blais, M. Lamontagne était cultivateur et marguillier en charge de la paroisse.

Les paroissiens sont venus en grand nombre reconduire la dépouille mortelle au cimetière, en témoignage d'estime et de reconnaissance au regretté défunt.

FAITES-VOUS UN BEL EPIDERME

La nouvelle et merveilleuse poudre de riz MELLO-GLO reproduit l'éclat attrayant de la jeunesse. S'étend uniment, tient plus longtemps, dissimule les lignes ténues et les rides, empêche l'agrandissement des pores. Plus de nez luisants, pas d'apparence pâteuse. Les dames ont confiance en MELLO-GLO parce que le nouveau procédé français en fait la poudre de riz la plus pure qui soit connue. Délicieusement odorante. Essayez MELLO-GLO aujourd'hui même. 50c et $1.00.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

Elle triomphe de l'acidité du rein

Dort bien, se sent 10 ans plus jeune —grâce à l'épreuve Cystex garantie

Des milliers d'hommes et de femmes victimes du mal de rein et de vessie ont découvert un moyen simple et facile de bien dormir et de se sentir des années plus jeunes en combattant les levers la nuit, mal de dos, de jambes, rhumatisme, nervosité, bouffissures aux paupières, névralgie, brûlements, cuissons, acide urique et mal de rein, par l'emploi d'une prescription de médecin appelée Cystex (Sies-tex). Qui travaille vite, circulant dans l'organisme en 15 minutes, donnant souvent des résultats merveilleux dans les 24 à 48 heures. Essayez-le d'après l'excellente garantie de vous rétablir à votre satisfaction, sans quoi l'argent est remboursé sur retour du paquet vide. Prix: 75 sous seulement chez les pharmaciens.

M. J.-B. GARON

7 rue Early, Nashua N.H.

Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

52e ANNEE—No 36 QUEBEC, JEUDI 9 FEVRIER 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

ENERGIQUE REPONSE DES HON. MM. TASCHEREAU ET PERRAULT

L'HONORABLE AD. GODBOUT PROMET QUE LE DRAINAGE DES TERRES SERA CONTINUE

Le Ministre de l'Agriculture déclare que, en dépit de la diminution des crédits de son département, la politique d'encouragement au drainage des terres sera maintenue.

L'Assemblée Législative, après avoir entendu, hier, au début de sa séance, une énergique déclaration de MM. Taschereau et Perreault au sujet des travaux du boulevard Taschereau (on en verra le texte dans une autre colonne) a repris le débat sur le drainage des terres, soulevé ces jours derniers par une motion de M. Pierre Gagnon, député de Kamouraska. La parole revenait de droit à M. Hector Authier, député de l'Abitibi, mais, en l'absence de celui-ci, c'est M. J.-A. Legault qui a exposé les besoins de la classe agricole et demandé au gouvernement de continuer ses octrois aux cultivateurs qui veulent égoutter leurs terres.

L'hon. J.-Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture a terminé le débat et la motion de M. Gagnon a été adoptée à l'unanimité de la Chambre.

M. Godbout a déclaré que le gouvernement entend continuer sa politique de drainage des terres, que, malgré la diminution dans les revenus, il affectera cette année une somme aussi considérable que celle de l'année dernière à cette politique et qu'il changera probablement le mode d'octroi en consentant aux cultivateurs une somme de tant par arpent drainé, au lieu de lui octroyer telle somme définie pour l'inciter à drainer sa terre.

Le reste de la séance a été consacré à l'adoption de plusieurs bills. Le projet de loi de la Cité de Québec a été lu une seconde fois, sur division et renvoyé au comité des bills publics pour étude plus approfondie.

Aujourd'hui, nous aurons le discours du budget, que M. Stockwell prononcera quelques minutes après l'ouverture de la séance.

M. LEGAULT

C'est M. J.-A. Legault, député de Gatineau, qui a repris le débat ajourné l'autre jour par M. Hector Authier, député de l'Abitibi, sur la motion de M. Pierre Gagnon, de Kamouraska, relative à l'égouttement des terres. La terre du cultivateur a besoin d'être drainée pour produire mieux.

Le gouvernement fait une de ses meilleures oeuvres en encourageant l'agriculture.

"Nos cultivateurs en "arrachent" comme on dit, et il faut leur aider, poursuit le député de Gatineau. Dépenser de l'argent pour aider les cultivateurs, c'est sauver de l'argent. Si nous laissons sombrer l'agriculture, c'est tout notre système économique qui s'effondre.

Le drainage aura pour effet d'améliorer la situation de nos cultivateurs Il n'est pas nécessaire de prêcher la nécessité du drainage. Nous n'avons qu'à prier le ministre de l'Agriculture de continuer sa politique dans ce domaine".

M. Legault suggère autre chose. Il veut l'établissement d'un moratoire ou d'un prêt à long terme pour les cultivateurs, "mais, dit-il, ceci ferait le sujet d'un tout autre débat".

"J'appuie avec plaisir la motion du député de Kamouraska. Je félicite le ministre de l'agriculture pour ce qu'il a fait en faveur du drainage.

L'HON. ADELARD GODBOUT

Le ministre de l'Agriculture, qui était indisposé lorsque le débat fut commencé la semaine dernière dit qu'il regrette de n'avoir pas entendu les intéressants discours qui ont été prononcés", mais ajoute-t-il je les ai lus et je ne pourrais que répéter ce qui a été dit déjà.

"Le drainage a non seulement pour but d'aider le cultivateur directement en lui fournissant du travail, mais aussi d'ouvrir à l'agriculture des terrains immenses non utilisés autrefois.

Depuis dix années, il a été drainé, au-delà de 2,000,000 d'acres de terre dans Québec, grâce aux octrois du gouvernement.

Nous avons donc ajouté une quantité considérable de terre arable à notre domaine agricole.

Nous avons dépensé près de $3,000,000 pour exécuter ce drainage...

M. Guertin : (Hull) "Combien le ministre a-t-il dépensé l'an dernier pour le drainage des terres ?

M. Godbout : "En 1931-32, nous avons octroyé $230,965 pour le drainage".

M. Guertin : "Ontario donne plus que cela".

M. Godbout : Ontario ne donne rien du tout, elle prête aux fermiers.

M. Taschereau : "Ontario prête, nous donnons !" (applaudissements prolongés).

"Pour l'exercice présent, poursuit M. Godbout, nous dépenserons encore entre $225,000 et $230,000. Par ce drainage des terres nous ajoutons à leur valeur au moins $10 l'arpent.

"Je puis assurer les députés ruraux que nous continuerons encore ces octrois pour le drainage. Je ne sais pas encore ce que le trésorier nous dira demain dans son budget, mais je puis vous dire que nous poursuivrons notre politique de drainage, parcequ'elle est nécessaire et que nous dépenserons autant l'année prochaine que nous avons dépensé cette année. (app.)

Des suggestions ont été faites au sujet du mode d'octroi pour le drainage des terres. On a demandé d'accorder tant de l'arpent. Cette méthode a été essayée dans le comté de Roberval et elle a donné de très bons résultats. Nous sommes à nous enquérir pour nous rendre compte s'il serait préférable d'accepter cette méthode pour toute la province.

"Je crois que c'est à ce moyen qu'il faudra en venir, dit le ministre: accorder un octroi pour chaque arpent drainé. Nous comprenons l'importance du drainage des Terres et nous savons que par là nous ajoutons une valeur considérable au domaine agricole de notre province.

La motion est ensuite adoptée.

La chambre adopte alors en deuxième lecture le bill de la Cité de Québec qui est référé au comité pour étude. Quelques autres bills privés sont aussi votés puis la Chambre s'ajourne à cet après-midi à 3 heures.

Les bills suivants furent étudiés en comité plénier, rapportés et lus la troisième fois.

Bill 77.—Loi modifiant les lois concernant le Bureau des commissaires d'école catholiques romains de la cité de Québec.

Bill 124.—Loi concernant la succession de feu Eusèbe Labelle.

Bill 96.—Loi constituant en corporation "Jewish General Hospital".

Bill 84.—Loi Modifiant la charte de la Congrégation des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Les bills suivants furent l'un après l'autre, lus une deuxième fois et renvoyés au comité des bills privés en général.

Bill 99.—Loi modifiant la charte de la cité de Québec.

Bill 130.—Loi modifiant la charte de la cité de Sherbrooke.

Le bill 181.—Loi refondant le Code du notariat, fut lu la deuxième fois sur division et renvoyé au comité des bills publics en général.

LA VOIRIE

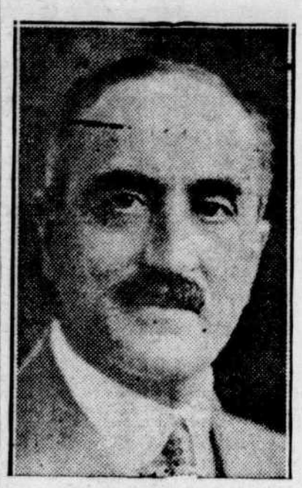

L'honorable J.-E. PERRAULT, ministre de la Voirie et des Mines, a fait, hier, à l'Assemblée Législative, une déclaration importante au sujet du Boulevard Taschereau.

ON DECIDERA DU SORT DE L'EXPOSITION

Les membres du comité consultatif discuteront ce soir à l'hôtel-de-ville, si l'exposition doit vivre et on lui prescrira un régime — Liste des membres du comité.

Plus de 70 personnes, représentant les associations importantes de la ville, se réuniront ce soir à l'hôtel de ville pour étudier le problème de l'exposition provinciale et donner des conseils au maire et aux échevins qui restent juges des décisions à prendre. La séance a été convoquée pour 8 heures et elle promet d'être intéressante.

Voici la liste des délégués qui ont fait parvenir leurs lettres de créance à Son Honneur le maire Lavigueur :

Action-Catholique :
Dr F.-X.-J. Dorion
Conseil Central :
M. Louis Morin, 10 Donnacona
Pierre Beaulé, 359 Arago
Maurice Turgeon, 141 Fleurie
Chronicle-Telegraph
A.-G. Penny
Cercle des Voyageurs de Commerce
Jos.-T. St-Pierre, 420 1ère ave.
J.-L.-N. Derome, 149 Murray
Eug.-A. Lemieux, 128 Cartier
Chevaliers de Colomb :
J.-Alfred Nadeau, 93 St-Pierre
J.-E. Grégoire, 72½ St-Pierre
Georges Gingras, 67 Manrèse
Association des constructeurs de Québec :
P.-E. Larocque, 444 St-Cyrille
E.-G. Brousseau, 14 Fleurie
J.-O. Chalifour, 126 Moncton
Association des Marchands Détaillants :
L.-F. Martel, 160 Ste-Marguerite
Elias Thivierge, 460 St-Joseph
Rodolphe Pouliot, 229 St-Joseph
Sociétés des Arts, Sciences et Lettres :
H. Philippon, 80 St-Pierre
J.-E. Corriveau, 78 Moncton
Georges Morisset, 306 Fraser
Chambre de Commerce :
V. Châteauvert, 39 St-Paul
R.-M. Watson, 139 St-Pierre
Edgar Rochette, 80 St-Pierre
Club Kiwanis:
Lucien Brousseau, 75 Manrèse
W.-Q. Stobo, 83 Dalhousie
J.-Gordon Ross, Belvedère Road
Association des manufacturiers :
J.-A. Déry, 42 des Bernières
Alfred Marois, jr 54 Brown.
C.-A. Lamontagne, 566 St-Vallier
Association des maaufacturiers de chaussures :
Alfred Marois, jr, 54 Brown.
A.-E. Laveau, 352 St-Olivier
C.-A. Lamontagne, 566 St-Vallier
Société St-Jean Baptiste de Québec:
Maxime Morin, 304 Fraser
J.-E. Lavergne, 52 de Salaberry
J.-A. Paradis, 416 St-François
Club Rotary :
L.-O. Morency, 194 Brown
J.-A. McManamy, 145 Murray
J.-J. Marnell, 69 des Laurentides
Syndicat des Eleveurs de Québec :
Frank Byrne, Charlesbourg
S.-J. Gagnon, Deschambault
R.-P. Sabourin, 77 Manrèse
Conseil Fédéré des Métiers et du Travail :
Omer Fleury, 272 des Fossés.
Jos. Matte, 100 des Commissaires
Louis Larose, 167½ des Commissaires.
Ordre des Canadiens de Naissance
J.-A. Lesage, 111 côte de la Montagne.
Aimé Plamondon, N.P., Prévost
S.-E. Gagnon, 87 ru Roi
Maire et Echevins
Commissaires de l'Exposition.
Association des Propriétaires :
Chrysanthe Jobin, 182 Latourelle
J.-A. Bouchard, 103 Caron
J.-A. Pouliot, N.-P., 26 des Oblats
St-Vincent-de-Paul".

Cette déclaration faite de bonne foi, sans doute, est exagérée, nous dit-on.

M. le commandeur C.-J. Magnan, président de la Commission du Chômage, nous informe qu'à la prochaine réunion de ladite Commission, des statistiques seront fournies concernant les travailleurs payés par le secours direct. Ces statistiques démontreront que le travail est réparti avec justice. On en fera la publication dans les journaux prochainement.

LA CHINE ET LES MISSIONS CATHOLIQUES

Le R. P. Lavoie, S.J., directeur du Musée Chinois, Chemin Ste-Foye, a donné hier soir à Jacques-Cartier, une conférence sur les missions catholiques en Chine

Le R. P. Lavoie, directeur du Musée Chinois des RR. PP. Jésuites, a donné une conférence hier soir à la salle paroissiale de Jacques-Cartier sur les missions catholiques en Chine.

Il a attiré l'attention de ses auditeurs sur les immenses besoins des missionnaires catholiques, isolés et presque sans ressource en présence de près de 500 millions de païens qu'ils ont l'ambition de convertir. Et pourtant l'extension de l'Eglise dans le monde est une entreprise qui devrait réveiller les enthousiasmes chrétiens. La providence a sans doute voulu, remarqueé le R. P. Lavoie, que le christianisme ne s'établisse qu'avec la croix, que la misère et les souffrances accompagnent partout la prédication de l'Evangile, que les missionnaires travaillent dans l'indigence,

Le conférencier a fait procéder ses remarques de considérations générales sur la Chine sa population, ses mœurs et sa civilisation. Il ne faut pas juger les Chinois de Chine sur les émigrés qui vont s'établir à l'étranger, aux Etats-Unis et au Canada, et embrassent des professions où ils espèrent se faire une fortune rapide. La Chine a ses lettrés comme les autres pays, sa société cultivée, ses villes luxueuses. Certains grands centres de Chine ne le cèdent pas aux métropoles d'Amérique ou d'Europe. Le R. P. Lavoie a parlé aussi des richesses artistiques de la Chine, de ses trésors d'art recherchés aujourd'hui dans le monde entier et même en Occident. Sans doute il s'y trouve des centres pauvres et misérables, mais en cela la Chine n'est pas plus arriérée que les autres pays d'Amérique ou d'Europe.

Les missions catholiques ne comptent qu'un nombre infime de convertis en face des 475 millions d'âmes qui constituent la population de la Chine. Les fidèles doivent s'efforcer de contribuer par leurs aumônes aux travaux des missionnaires.

Les secours directs et les chômeurs

Dans un compte-rendu publié hier, il est dit que les membres du conseil central des Syndicats Catholiques ont affirmé que "pour obtenir de travail, il fallait presque être de la

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

DEMIARD

Nous donnons ce nom à une mesure de la capacité d'une demi-chopine. C'est un provincialisme. Dans le langage soigné, disons plutôt **demi-chopine.**

FLASQUE

Ce terme ne s'emploie plus dans le français d'école pour désigner une petite bouteille plate qu'on apporte en voyage ou qu'on porte dans sa poche. Il faut dire **flacon plat, flacon de voyage, flacon de poche, gourde, bouteille plate de voyage.**

Le Ministre de la Voirie réfute d'une façon claire et précise les accusations lancées par des journaux hebdomadaires au sujet des travaux du boulevard Taschereau à Montréal — Il venge l'honneur des membres du gouvernement attaqués injustement—Mise au point très nette sur l'exécution de ces travaux importants — Le Premier Ministre déclare que, si un député veut prendre la responsabilité de ces attaques, il ordonnera une enquête complète devant le comité des privilèges et élections.

(Par Georges Léveillé)

Le ministre de la Voirie et des Mines, l'hon. J.-E. Perrault, a dénoncé hier la mauvaise foi et la vilenie de trois hebdomadaires de la métropole qui ont accusé le premier ministre et le titulaire du département de la Voirie d'avoir mal servi les intérêts de la province lorsqu'il s'est agi de faire exécuter les travaux de construction de la route qui relie Laprairie et la frontière américaine au pont de Longueil, à Montréal.

Après la mise au point de M. Perrault, le premier ministre s'est levé et il a fait la déclaration importante que voici :

"Mon nom ayant été mentionné dans ces articles, bien que le ministre de la Voirie ait répondu entièrement à tous les avancés de ces journaux, je veux ajouter un mot. Si un député de cette Chambre veut prendre la responsabilité de ces écrits, nous serons très heureux de référer l'affaire au Comité des Privilèges et élections pour faire une enquête entière et complète et entendre ces messieurs qui ont porté des accusations dans les trois journaux en question et les entendre sous serment répéter devant ce comité ce qu'ils ont avancé."

Les paroles du premier ministre ont été accueillies par les applaudissements de la droite et par le plus profond silence de la part des députés de l'Opposition.

L'hon. M. Perrault, avec la logique qui caractérise tous ses discours, la clarté de son plaidoyer et l'évidence de la valeur de sa cause, a confondu ceux qui prétendent que le gouvernement a payé trop cher pour la construction du boulevard qui relie Laprairie à Longueil et il a fait l'historique de cette construction. Il a mis fin à certaines légendes que des journaux qui n'ont aucun souci de la vérité ont fait courir depuis quelques mois et il a coupé les ailes à des canards qui menaçaient de prendre de l'embonpoint à force d'être gavés de faussetés et de légendes.

On trouvera ci-après le texte de ses paroles :

L'HON. M. JOS.-ED. PERRAULT

"M. le Président, dit le ministre, trois journaux hebdomadaires de Montréal ont publié ces jours derniers des articles dans lesquels le département de la Voirie est pris à partis. Deux des articles étaient intitulés "Un vol de $300,000. MM. Taschereau et Perrault furent complices des voleurs. Ils doivent démissionner". Un autre hebdomadaire a dit qu'un scandale, un vol de deux millions avait été consommé par les libéraux, que l'on a dépensé inutilement cette somme pour la construction du chemin qui relie le pont de Longueil à Laprairie. Dans deux des journaux hebdomadaires qui parlent d'un vol de $300,000, on dit d'abord que si le gouvernement n'a pu payer ses comptes aux colons et à l'Assistance Publique, c'est parce que ce vol a eu lieu sur le boulevard Taschereau. On ajoute que le chemin aurait pu être construit pour la somme de $600,000. On dit aussi que le ministre de la Voirie a manipulé tous ces contrats et que le premier ministre, trésorier provincial, a autorisé les paiements. Les articles mentionnent que le "Société Générale des Ponts et Chaussées" a soumissionné pour une partie de cette route au prix de $720,000 et que j'aurais cassé ce contrat pour le donner à la "Kennedy Construction Company" pour $1,019,000.

"M. le président, ce n'est pas l'importance de ces journaux ni de ceux qui les rédigent qui me fait lever en ce moment. Quand on connait les rédacteurs de ces périodiques, on sait à quoi s'en tenir. Je crois que je dois, comme ministre de la Voirie, des explications aux députés de cette Chambre de même qu'à la province et que je dois revendiquer l'honneur du premier ministre, le mien et aussi celui de la "Kennedy Construction Company", qui est une compagnie canadienne faisant affaires ici depuis au delà de vingt-cinq ans et qui a toujours bien exécuté ses contrats, tant pour le gouvernement d'Ottawa, la cité de Montréal, le Canadien National, le Pacifique Canadien que le gouvernement de Québec. Cette compagnie a droit à ce que son honneur soit revendiqué. Je demande l'indulgence de cette Chambre car je veux rétablir les faits qui sont dénaturés dans de longs articles publiés dans ces journaux. Je veux soumettre à cette Chambre l'histoire de la construction du boulevard Taschereau, avec des chiffres, pour démontrer qu'il n'y a eu aucune irrégularité.

"Je dirai immédiatement que je veux dégager la responsabilité des membres de l'Opposition.

"Je sais qu'aucun d'eux n'a inspiré ces écrits, qu'ils viennent d'ailleurs, et j'en rends tout de suite le témoignage à mes collègues de l'Opposition.

UN PEU D'HISTOIRE

"Vers 1924, on a décidé de construire le pont de Longueuil et cela obligeait le département de la Voirie à exécuter des travaux pour créer une artère qui amènerait le trafic au nouveau pont, qui y relirait toutes les routes que nous avons sur la rive-sud, routes Montréal - Sherbrooke, Montréal - St-Hyacinthe, Montréal-Laprairie, St-Jean - Rouses' Point, Montréal-Iberville et Prelighsburg, Montréal-Valleyfield-Malone, etc. Mon prédécesseur l'hon. M. Perron fit étudier le projet par l'ingénieur-en-chef du temps, M. Alexandre Fraser, et M. Paul Béique, ingénieur, de Montréal. Le contrat pour la construction du pont de Longueuil devait être exécuté pour le printemps de 1931 et le pont devait être ouvert à la circulation au printemps de 1931. Le contrat fut exécuté pour septembre 1929, soit un an et demi avant le délai prévu. En 1927, lorsque le projet de route fut étudié, on considéra le point de savoir si le chemin existant du pont de Longueuil à Laprairie pouvait être utilisé. Les journaux en question prétendent que si nous avions utilisé le chemin ouvert de ce côté ,nous aurions pu économiser une somme de deux millions. Le projet d'utiliser le chemin existant fut étudié et rejeté parce qu'il nous aurait obligés de traverser les rues de St-Lambert, rues étroites, tourner des angles droits et tomber dans Laprairie encore par des rues étroites. Il nous aurait obligés d'élargir toutes les rue existantes et la jetée de Laprairie, travaux qui auraient coûté, d'après les estimés, deux millions et demi, et nous n'aurions pas eu encore le raccordement avec le pont de Longueil, de Chambly, St-Hyacinthe, St-Hubert et Sherbrooke. Ce raccordement aurait coûté une somme additionnelle de $600,000, soit en tout une dépense de 3 millions pour toute l'entreprise. Ce projet fut donc mis de côté par les ingénieurs. MM. Fraser et Béique firent rapport que la seule solution était la construction d'une grande artère reliant directement le pont de Longueuil à Laprairie, avec plus tard la construction d'un chemin se rendant à Chambly, St-Hyacinthe, Drummondville et Sherbrooke.

"Dès 1927, mon prédécesseur (M. Perron) fit arpenter le terrain nécessaire et prendre les options pour leur achat. Les plans pour la construction de la route furent préparés en 1928, dans l'hiver 1928-29. A la fin d'avril 1929, le projet était décidé et il n'y avait plus qu'à demander les soumissions. Je fus nommé ministre à cette époque. Je demandai les soumissions pour la première partie s'étendant de Laprairie au chemin Lapinière, puis au mois de juillet je demandai d'autres soumissions pour la section de Lapinière au pont de Longueuil et pour la traverse de Brosseau. Les soumissions furent demandées par des avis dans les journaux qui furent publiés dans la Presse, la Patrie, le Canada, le Devoir, le Bulletin, la Gazette, le Montreal Herald. Elles furent reçues pour la première section le 11 juin 1929. Les soumissions étaient les suivantes : "Kennedy Construction Co., $410,853.51 ; "St-George Cartage and Construction Company", $417,-090.42 ; "Robertson et Janin", $483,-328.06; W.-F. Macdonald", $510,331.14; "Léger et Charlton", $510,030 ; "Arcole Construction Ltd", $521,687.84 ; "Société Générale de Ponts et Chaussées", $522,683.47 ; "Laganière, Houde et Cie", $573,738.04. La plus basse soumission était celle de la "Kennedy Construction Co.", et je l'acceptai.

"Je dois dire tout de suite que depuis assez longtemps, les journaux auxquels je réfère nous parlent du président de la "Kennedy Construction Company" comme étant un Américain de Détroit. Le président de la compagnie Kennedy, M. D.-C. French est un citoyen de la province de Québec qui est né à Scotstown. Sa famille vit dans la province de Québec depuis 135 ans. Son frère, qui demeure à Cookshire est l'un des chefs conservateurs les plus importants du comté de Compton. Il est le beau-frère du Dr Mooney, de Québec, un autre conservateur très en vue. Et la "Kennedy Construction

(Suite à la page 20, 3e col.)

PROCHAIN FEUILLETON

"Le Seigneur Mystère" tel est le titre du roman-feuilleton dont Le "Soleil" commencera la publication quotidienne demain. Ce roman se recommande à cause de l'intérêt soutenue que l'auteur J.-Jos. Renaud, a su ménager tout le long de son oeuvre. Les lecteurs qui ne manqueront pas de le suivre chaque jour se passionneront au récit de ces aventures dont le "Seigneur Mystère", grande magicien-prestidigitateur, est le principal héros. Ils chercheront la clef d'un mystérieux drame que la police ne peut éclaicir et que le magicien parvient après bien des péripéties à pénétrer. Ils verront que les plus célèbres tours des illusionnistes ne sont faits que l'habileté et que les sciences occultes n'y sont pour rien. Pendant des chapitres complets les lecteurs se demanderont à qui attribuer la mort de deux misérables coquins et il est plus que probable que les derniers numéros du feuilleton leur apprendront que le prétendu assassin n'est pas celui qu'ils pensaient. Des scènes de vie dans les coulisses des théâtres et dans les studios de cinéma, les dessous de l'art des magicien, les ruses des policiers, n'en voilà-t-il pas assez pour vous convaincre de l'intérêt que vous trouverez à lire "Le Seigneur Mystère".

AGRICULTURE

L'honorable A. GODBOUT, ministre de l'Agriculture, a promis, hier, que la politique de drainage des terres sera poursuivie même si les crédits du département sont diminués.

UN VIF EMOI HIER SOIR EN NOTRE VILLE

Le feu détruit les ateliers de la Cie de Marbre et de Pierre de Québec et menace les propriétés avoisinantes, dans le carré compris entre la Côte d'Abraham, la Côte Ste-Geneviève et la rue Ste-Madeleine.

Un incendie très considérable a jeté l'émoi dans le quartier St-Jean-Baptiste et dans toute la ville hier soir vers dix heures. Le feu s'était déclaré dans les ateliers de la Cie de Marbre, côte d'Abraham et, poussé par le vent, menaçait de détruire tout un paté de maisons entre la côte d'Abraham, la côte Ste-Geneviève, et la rue Ste-Madeleine.

Quand les pompiers furent appelés sur les lieux, la situation était menaçante et le sous-chef Bélanger, qui commandait alors les hommes de la brigade, jugea prudent d'appeler tous les pompiers de la ville sur le théâtre de l'incendie, afin de protéger les maisons avoisinantes. Le chef Rosaire Beaulieu arriva quelques minutes plus tard et prit charge du travail de ses hommes.

Les hommes des postes 1, 2, 9, 12, 3, 5, 7, 6, 11 et 14 se trouvaient sur les lieux et le capitaine Beaulieu organisa rapidement la lutte contre l'incendie. En peu de temps, les flammes avaient traversé le toit de l'immeuble de la Cie de Marbre de Québec, et le vent poussait le feu vers les maisons voisines, principalement le garage Dominion Sales et l'établissement de madame W. Bertrand loué à la Cie Clairefontaine Limitée. La situation était sérieuse et en quelques minutes une foule nombreuse se rassembla dans la côte d'Abraham et dans les rues avoisinantes pour être témoin du travail des pompiers.

Le maire Lavigueur et quelques échevins, qui se trouvaient en ce moment à l'hôtel-de-ville, en caucus, accoururent au feu et ils furent témoins de la bravoure et du courage des braves pompiers qui luttaient avec énergie pour protéger les propriétés non encore attaquées par l'incendie.

Le capitaine Bigaouette et plusieurs constables assuraient la circulation et empêchaient les curieux d'approcher. Il fallut deux heures aux pompiers pour prendre le contrôle de l'incendie et une douzaine de jets d'eau furent mis en service pour noyer le foyer du feu. Le toit de l'édifice de la Cie de Marbre et de Pierre de Québec s'écroula vers onze heures et, à 11.30, l'incendie était sous contrôle, les hommes des casernes les plus éloignées commencèrent à regagner leurs postes, afin de pouvoir répondre aux autres alarmes.

A minuit et cinq, les autres pompiers quittaient les lieux, après avoir noyé le foyer de l'incendie.

On attribue la cause du feu à un moteur qui se trouvait attaché au plafond du premier étage de l'immeuble de la Cie de Marbre. Le moteur aurait surchauffé dans le cours de la journée. Les dommages sont considérables.

Concours oratoire

Il semble vraiment que l'art oratoire exerce une fascination plus grande que jamais sur notre jeunesse étudiante. Après les concours éliminatoires qui viennent d'avoir lieu à Québec et Montréal pour le choix de deux représentants canadiens-français à l'occasion d'un autre concours, le cercle Loyola de l'A.C.J.C., vient d'organiser lui aussi une joute du même genre, quoique d'intérêt local seulement. Elle aura lieu mardi prochain, le 14 février, dans la salle du cercle, rue d'Auteuil, à huit heures et quart.

Les orateurs, qui seront au nombre de quatre, développeront un sujet de grande actualité : "La jeune fille d'hier était-elle préférable à celle d'aujourd'hui ? " Deux des candidats parleront dans l'affirmative, tandis que les deux autres défendront les jeunes filles modernes. On a pris des dispositions pour que l'auditoire soit consulté dans l'attribution des prix. Tout le public est invité. L'admission sera gratuite.

Les orateurs seront MM Chs-Eug. Pelletier, E. E. D., Gérard Lévesque, E. E. M., Jos. Tremblay, E. E. D., et Jean Fortier, E. E. A.

LES ETUDIANTS DE MONTREAL ONT REMPORTE LA VICTOIRE AU CONCOURS D'ELOQUENCE

Ils ont été vainqueurs à Ottawa et Montréal bien qu'ils aient perdu à Québec — S. Ex. Mgr Villeneuve, Archevêque de Québec, avait offert un beau trophée — MM. Taschereau, Bernier et Galipeault, juges à Québec.

Dans la triple joute entreprise simultanément hier soir par les universités de Québec, de Montréal et d'Ottawa, l'institution de la métropole est sortie vainqueur. Les étudiants de Montréal parvinrent en effet à remporter la palme chez eux et dans la capitale canadienne, tandis que Laval qui avait cependant vu couronner ses deux représentants à la Salle des Promotions par un jury unanime ne pouvait vaincre à Montréal. Cependant la lutte fut très chaude et l'on apprend ce matin que ce n'est que par un demi point que les juges montréalais favorisèrent leurs concurrents. Quant aux représentants d'Ottawa, ils ne furent pas plus heureux à Québec que chez eux mais il faut attribuer cette défaite à la seule malechance car si on en juge par le magnifique travail qu'ils exposèrent hier soir à Québec, il faut en conclure qu'ils ne furent pas moins méritants que leurs rivaux.

C'est dont l'Université de Montréal qui remporte le magnifique trophée offert par Son Excellence Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, trophée que nous avons admiré hier soir, et que nous espérons voir demeurer à Québec.

On sait que le sujet du débat était le suivant : La politique Canadienne au vingtième siècle est-elle supérieure à la politique américaine? Les représentants de l'Université Laval soutinrent la thèse en faveur de la politique canadienne à Québec tandis qu'ils tentaient de prouver l'excellence de la politique américaine à Montréal. Les quatre champions d'Ottawa eurent à Québec la tache ingrate de faire triompher la politique de nos voisins tandis que ceux de Montréail défendaient chez eux la ligne de conduite adoptée depuis 1900 par nos hommes d'Etat Canadiens.

A Québec, le jury composé de l'honorable premier ministre et des honorables juges Bernier et Galipeault, proclama vainqueurs les étudiants de Laval. Les juges furent unanimes à décerner la palme à MM. Georges Felletier et Maurice Kieffer de préférence à leurs adversaires, MM. Léo Lafrance et Maurice Dupont.

Dans la métropole, les représentants de l'université locale étaient MM. René Beaudoin et Rodrigue Bédard et ils ont triomphé des deux Québecois, MM. Gérard Tardif et Jean Lesage. Cependant les jurés, l'honorable André Fauteux, M. Jean Bruchésie et M. François Vézina hésitèrent avant de prononcer leur verdict tant la lutte avait été chaude et tant les concurrents avaient fait preuve d'une valeur égale. Cependant l'Université de Montréal se vit décerner la victoire car ses représentants l'emportaient par un demi-point sur ceux de Laval.

A Ottawa les deux envoyés de l'Université de Montréal, MM. Gérard Cournoyer et Bernard Hogue réussirent à convaincre les jurés de la supériorité de la politique américaine en dépit des efforts tentés par les deux jeunes orateurs locaux, MM. J.-R. Chevrier et Gérard Charette. Les juges du concours dans la capitale canadienne étaient l'honorable sénateur Gustave Lacasse, M. Georges Gonthier auditeur-général du Canada, et le Rév. Père Paul Droesch, du collège d'Ironside.

A QUEBEC

La joute oratoire avait attiré hier dans la salle des Promotions l'élite intellectuelle de la vieille capitale. La séance s'ouvrit à huit heures et demie à l'entrée de Son Excellence Mgr Villeneuve, O.M.I., qui avait bien voulu accepter la présidence d'honneur des débats. Le président actif de ces débats, M. René Nadeau, E.E.D., remercia de façon fort spirituelle Son Excellence Mgr l'Archevêque de Québec de sa sollicitude à l'endroit des jeunes de même qu'il dit sa gratitude à l'égard des membres du jury et qu'il réclama leur indulgence en faveur des orateurs. Il souhaita aussi bienvenue et succès aux deux représentants d'Ottawa.

C'est M. Georges Pelletier, E.E.D., qui ouvrit le débat en tentant de prouver la supériorité du système canadien au point de vue de politique intérieure. Il fit en faveur de la cause qu'il défendait un solide plaidoyer dans lequel il avançait que l'union et la concorde dont notre pays fournit l'exemple au monde entier était une preuve de la supériorité de la politique canadienne, tout aussi bien que la solidité de la structure économique du pays.

Il parla de l'excellence de notre système bancaire, sur les institutions analogues du pays voisin et il se fit fort de prouver que la justice était administrée chez nous de façon plus impartiale et plus rigoureuse tandis qu'il attaquait vigoureusement la politique américaine soumise à l'emprise des puissances d'argent.

M. Dupont, de l'Université d'Ottawa voulut établir la supériorité de la politique intérieure américaine sur la question de l'immigration qui, affirmait-il, avait donné d'excellents résultats outre quarante-cinquième tandis qu'elle était ruineuse pour notre pays. Il proclama que l'essor prodigieux qu'avaient connu le commerce, l'agriculture et l'industrie américaines était dû à la supériorité des lois qui régissaient ce pays, lois saines et grandes qui avaient attiré aussi bien les meilleures énergies humaines que les capitaux les plus producteurs. Il tenta d'établir que la politique d'inspiration impérialiste qui avait souvent guidé nos hommes d'état avait été une entrave au développement du Canada.

M. Maurice Kieffer qui succéda à M. Maurice Dupont, attaqua avec violence la politique extérieure préconisée dans la République Américaine. Il prétendit que depuis le début du vingtième siècle principalement, les Américains dans leur politique étrangère avaient fait preuve d'un égoïsme marqué et d'un mépris révoltant des droits de l'humanité toute entière. Il représenta les Américains comme préoccupés uniquement de leur commerce et de leur argent et il prétendit que toute leur politique démontrait qu'ils tendaient vers une suprématie impossible à concilier avec l'idéal de justice et de paix, sommet vers lequel doivent tenter d'atteindre les peuples comme les individus. Il reprocha à la République Américaine et d'avoir tardé à participer à la guerre et d'avoir causé, en partie du moins, la crise actuelle par l'iniquité de ses hauts tarifs; il lui reprocha d'être dure à l'endroit de ses créanciers qu'elle met elle-même dans l'impossibilité de payer. Il conclut à la supériorité de la politique canadienne qui , toujours, avait étroitement collaboré avec les gouvernements étrangers pour assurer la paix et le bonheur de l'humanité et qui n'avait pas craint de s'imposer les plus lourds sacrifices en hommes et en argent pour le triomphe de la

(Suite à la page 18, 1ère col.)

CONFERENCE D'UN JEUNE A L'ACADEMIE

M. Edmour Matte, élève finissant du cours de commerce à l'Académie Commerciale, a donné une conférence, hier soir, sur la tenue des livres d'une municipalité.

M. Edmour Matte, élève finissant du cours de commerce à l'Académie Commerciale, a traité hier soir de la manière de tenir le livre de caisse d'une municipalité, pendant la séance publique hebdomadaire de l'Académie. La séance a été présidée par M. Oscar Morin, C.R., sous-ministre des Affaires municipales et président de la Commission municipale, qui a souligné l'utilité de donner dans les écoles une initiation aux finances municipales, si peu connues, d'une façon générale. M. Morin a déclaré hier soir qu'il fondait un prix destiné à l'élève finissant de l'Académie le plus fort dans la question d'administration municipale.

M. Edmour Matte a exposé les principes qui doivent guider les personnes chargées de l'administration financière des municipalités. Il s'est attaché particulièrement à la question des relations réciproques du compte de banque et de l'encaisse conservée chez le trésorier. Il a signalé l'importance de ne conserver que des sommes peu considérables en dehors du compte de banque et de faire tous les paiements, ceux du moins d'une certaine importance , au moyen de chèques.

En s'inspirant des prescriptions du code municipal et du traité de J.-A. Towner, C.G.A. sur les questions d'administration municipale, M. Matte a énuméré les différents postes des recettes et des dépenses qui se présentent généralement dans les municipalités.

La conférence a été suivie d'une discussion sur les questions exposées.

Feux de cheminée

Le fort vent nord-ouest que nous subissions à bonne heure ce matin, a provoqué des feux de cheminée à divers endroits de la ville. Nos pompiers ont répondu à trois appels dans l'espace d'une demi-heure, soit de 8 h. 10 à 8 h. 43, pour ces feux de cheminée qui furent vite contrôlés.

Sciences sociales

Ce soir à huit heures, dans le grand amphithéâtre de l'Université, M. l'abbé Guillaume Deschênes, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales, donnera un cours sur : "Les formes de gouvernement".

Au Séminaire

L'Académie St-Denys, société littéraire des élèves du Petit-Séminaire, tiendra mercredi, le 22 février prochain, dans la salle des promotions de l'Université, sa cent-quarantième séance annuelle. Le discours d'ouverture sera donné par M. Jean-Louis Delisle, le président actuel. Il y aura ensuite rapport du secrétaire sur les travaux des candidats et lecture de quelques uns des meilleurs devoirs. La partie musicale du programme sera confiée à la Société Ste-Cécile et à l'orchestre des élèves.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 9 FEVRIER 1933

Québec devant la législature

Nous avons sous les yeux le bill de la cité de Québec, dont la discussion sera faite prochainement sur la colline. Nous y remarquons surtout un certain nombre de demandes d'emprunts, dont le total s'élève à plus de deux millions de dollars.

Il est évident que la ville a grand besoin d'argent. Parmi les sommes exigées, il en est dont on ne saurait se passer ; il en est d'autres qui sont moins essentielles. Dans l'ensemble, on constate le résultat d'erreurs et d'imprudences dans le maniement des deniers publics.

Voici en résumé les pouvoirs d'emprunts demandés par la municipalité :

1.—$455,000 pour travaux de chômage et divers item moins importants mais inévitables ;

2.—$1,192,512 répartis comme suit : a) $112,717 dépensés par anticipation par la cité sur la vente à venir du reste des terrains du Palais où se trouvait autrefois l'hôpital civique ; b) $384,795 que la cité a versés en vertu de la loi des logements ouvriers ; c) $725,000 représentant la somme versée à la Commission des écoles catholiques de la cité en anticipation de la perception des taxes scolaires impayées.

3.—$250,370 répartis comme suit : a) $137,060 pour matériel acheté pour l'enlèvement de la neige ; b) $113,310, montant des "découverts" de la Commission de l'Exposition de Québec à date.

Nous attendrons le débat auquel donneront lieu ces demandes, pour faire de plus longs commentaires. Disons toutefois que les autorités provinciales, soutenues en cela par tous les propriétaires de Québec, semblent peu empressées de faciliter tous les emprunts municipaux. Cette tendance restrictive du gouvernement s'est manifestée, ces jours-ci, par le refus de deux projets d'écoles à la Commission scolaire. Il en sera sans doute de même pour la cité.

Dans les détail donnés par le bill en question, n'est-il pas étrange de constater que l'on a dépensé d'avance le revenu de la vente de certains terrains qui n'ont pas été vendus ? N'est-il pas étrange que l'on ait abusé des avances sur les arrérages de taxes jusque dans le domaine scolaire ? N'est-ce pas encore étrange que l'on soit obligé d'emprunter pour combler les "découverts" de l'Exposition ?

Dans tout ceci, ne voit-on pas que notre ville ne s'est pas suffisamment souciée de vivre de ses revenus ? Elle a trop espéré de l'avenir, et, dans cette illusion dangereuse, elle a dépensé des sommes qu'elle pensait percevoir et qu'elle n'a pas perçues.

Le résultat le plus clair, c'est qu'elle doit recourir à des emprunts onéreux au moment même où on voudrait à tout prix diminuer les dettes et où les contribuables affolés cherchent, par tous les moyens, à obtenir une diminution de taxes. Puisse la leçon nous être utile !

Cette enquête sur le lait

Un débat sur le prix du lait à Ottawa, voilà certes un sujet d'actualité. Des députés se sont levés pour réclamer en faveur des producteurs et consommateurs, pour blâmer certains intermédiaires ou prétendus monopoles de faire, sur ce produit essentiel, des profits exagérés.

Les députés de Brome-Missisquoi et de York-Sudbury ont même tenu des propos violents. "Dans Montréal, dit l'un d'eux, c'est un vol manifeste. Des crèmeries payent $1.35 par cent livres aux cultivateurs et revendent la même quantité aux ménagères pour $5.00." D'autres déclarèrent que le lait se vendait, en certaines parties du pays, 10 cents la pinte, ce qui, d'après eux, est exagéré.

A toutes ces plaintes, l'honorable M. Weir a répondu que l'on tenait des enquêtes sur cette question dans les provinces de Québec et d'Ontario. On cherche à découvrir s'il y a des combines et si vraiment le prix du lait est trop élevé.

La population entière suivra avec intérêt le développement de ces recherches, attendu qu'il n'existe pas une famille où l'on ne fasse usage de lait. C'est là un aliment de première nécessité, qui compte pour beaucoup dans le budget de chaque foyer.

Nous avons déjà signalé l'écart qui existe entre les prix payés aux cultivateurs et ceux que retirent certaines organisations du consommateur. Il a semblé à un grand nombre que la baisse du coût de cet aliment n'avait pas suivi le fléchissement général des prix. D'un côté, les éleveurs de troupeaux laitiers seraient frustrés de leurs revenus ; de l'autre, les petits consommateurs seraient surchargés.

Dans la ville de Québec même, nous avons cru constater que chaque client pouvait, de ce temps-ci, obtenir un rabais du fournisseur. Le prix général est resté officiellement, en hiver, à dix centins, mais, dans bien des cas, de grandes laiteries ont diminué ce prix à huit centins. On aurait dû généraliser ce mouvement.

Nous irons dans l'île

On nous écrit : "Votre journal ne jugerait-il pas à propos de dire un mot pour démontrer la nécessité et l'urgence du projet de pont dû à l'initiative du premier ministre ? L'état actuel des communications entre l'île d'Orléans et la terre ferme est absolument déplorable. Nous ne pouvons traverser que quand la glace le permet, et les communications, même par téléphone, sont à peu près nulles."

Il fait grand froid aujourd'hui. Peut-être le pont de glace sera-t-il raffermi. Les insulaires pourront reprendre contact avec la ville de Québec, dont ils sont isolés depuis si longtemps.

Mais, jusqu'à ces jours derniers, cette population de plusieurs milliers de cultivateurs était plus loin de nous, en pratique, que l'Europe. Il était plus facile de traverser l'océan que de franchir ces quelques milles qui séparent le bout de l'Ile de notre promontoire.

Peut-être la glace ne tiendra-t-elle que quelques semaines. Nous voici au milieu de février. Nos hivers deviennent de plus en plus doux. La fonte des neiges se produit un mois ou deux plus tôt qu'autrefois. Dès le commencement de mars, il peut survenir une veine de chaleur qui désagrège toutes les glaces et provoque la débâcle.

Dans ce cas, les insulaires, tout près de nous, n'auront été que quelques semaines en communication avec nous. C'est un tort considérable que subit ainsi cette population qui a besoin de vendre et d'acheter, et qui reste emprisonnée plus hermétiquement que certains postes reculés de la Côte Nord.

D'aucuns ont dit avec un certain mépris : "A quoi bon dépenser des millions pour quelques milliers d'habitants ?" Ceux-là tiennent peu compte du facteur humain. Ils ne songent pas que cette terre fertile de l'île doit être à la culture, et que l'isolement, pour elle, constitue un danger de découragement et de désertion. Il vaut la peine de faire des sacrifices particuliers pour elle, car c'est le jardin du Saint-Laurent, et ce jardin sera d'autant plus agréable et plus prospère qu'on le rapprochera de son principal marché, celui de Québec, avec ses 135,000 consommateurs.

Le bolchévisme de salon

M. Georges Ripassi écrivait récemment dans la "Gazette de Lausanne", un intéressant article sur ce qu'il appelle le "bolchevisme de salon". Nous en donnons quelques extraits :

"On rencontre parfois dans le monde des dames élégantes et de jeunes dandys qui proclament en termes choisis leur sympathie pour le bolchevisme et qui trouvent "pathétique" ou même "captivante" l'expérience qui se poursuit en Russie. Sans doute y a-t-il dans leur cas une large part de sonbisme, et ce goût facile du paradoxe, par lequel tâchent à se distinguer des gens que rebutent les efforts que nécessite le véritable travail intellectuel. Peut-être encore s'imaginent-ils imiter en cela la noblesse de la fin du dix-huitième siècle qui, elle aussi, s'était éprise des "idées avancées" ; le précédent devrait pourtant leur servir de garde-à-vous..."

L'écrivain de la "Gazette de Lausanne" tient pour particulièrement grave le fait "de voir des écrivains, des artistes, des universitaires, des gens cultivés et parfois non dépourvus de talent adhérer à l'inhumaine doctrine de Lénine, applaudir aux efforts de Staline pour le triomphe du machinisme intégral en Russie et saluer le plan quinquennal comme l'aube annonciatrice d'un monde nouveau."

"Ce bolchévisme des élites est un symptôme, singulièrement inquiétant, de la décadence intellectuelle et morale de notre temps. Sans doute il n'affecte qu'une petite fraction de l'élite, certains groupes dits d'avant-garde qui furent toujours obsédés par le désir de s'embarquer dans les "derniers bateaux" et qui se croiraient déshonorés s'ils cheminaient dans les sentiers battus. Il y a toujours eu, chez les intellectuels, des sceptiques et des dilettantes qui croient que le fin du fin consiste à innover à tout prix et à jouer avec les idées, même les plus absurdes et les plus dangereuses ; mais ces amateurs d'égotisme montraient auparavant un certain détachement en matière politique et ne se souciaient pas de faire du prosélytisme. Ce qu'il y a de grave aujourd'hui, et de nouveau, c'est que, consciemment ou non, les esthètes et les intellectuels bolchevisants obéissent à un plan concerté de propagande qui vise à la destruction de notre société, par la lente et méthodique dissolution des valeurs qui sont à la base de la civilisation occidentale."

Plus loin, ces remarques sur certains engoûments de la bourgeoisie française :

"Tout ce travail, si varié soit-il, converge toujours vers le même but : détruire le goût et la tradition des "bourgeois", leur sugérer des façons de penser et de sentir nouvelles, qui concordent exactement avec le credo soviétique, avec la nouvelle mystique qu'on s'efforce de créer dans l'U. R. S. S. L'architecture elle aussi est appelée à jouer son rôle dans cette sournoise conspiration, cette architecture nouvelle qui prétend construire en série des "machines à habiter", destinées à remplacer la maison, cette maison qui, d'après les propres termes d'un esthète bolchévisant, "ne sera plus une entité archaïque, à la dévotion de laquelle s'est instauré le culte de la famille, de la race, etc.". Remarque qu'il faut rapprocher du cri de joie d'André Gide, apportant récemment son adhésion enthousiaste à l'U.R.S.S., à un "Etat sans religion et sans famille".

Et cette conclusion :

"L'heure est venue cependant de se réveiller de cet engourdissement moral. Si tous les honnêtes gens ne font pas front contre l'entreprise de perversion intellectuelle et sociale qui se mène dans tant de domaines divers, ils signeront leur propre déchéance ; ils assisteront un jour, impuissants, à l'avènement d'une société sans liberté, sans dignité, sans âme, où l'homme ne sera plus qu'une pièce minuscule dans une immense machine collective, d'une société où les intellectuels doivent disparaître s'ils refusent de servir une dictature de fer."

Tel est bien l'enjeu.

NOTES ET COMMENTAIRES

JOURNALISTE RAPPELE A L'ORDRE

A la suite d'un article paru dans l'"Action Catholique" de mardi dernier, S.E. Mgr Villeneuve a fait tenir à l'auteur de cet article la lettre suivante :

Monsieur Eugène L'Heureux,
"L'Action Catholique",
Québec.

Mon cher monsieur L'Heureux,

J'ai lu votre article de ce soir à propos d'électricité. Il ne m'appartient pas d'apprécier la question de fond et je vous laisse là-dessus toute liberté. Mais vous y prenez un ton qui ne sied pas à un journal d'action catholique. Je ne puis l'approuver.

Croyez, cher monsieur, à tout mon dévouement en N. S. et M. I.

J.-M. Rodrigue, O. M. I.,
Archevêque de Québec.

Cette lettre se passe de commentaires.

HOMMAGE A M. PERRAULT

Les journaux de toute nuance louent l'honorable M. Perrault de sévir contre l'abus des panneaux-réclames le long de nos routes. Le ministre de la Voirie voudrait retirer de nos bons chemins tout le bénéfice possible, et il croit avec raison que les immenses affiches qui gâtent nos paysages sont de nature à nuire au tourisme, l'une de nos grandes sources de revenus.

Nos voies carrossables ont coûté $120,000,000 à la province.

MM. Perron et Perrault ont tout fait, l'un après l'autre, pour les embellir. C'est ainsi qu'on les a bordées de plantations d'arbres, dont un grand nombre ont pris racine et grandissent d'année en année. Il serait pas bon de neutraliser l'effet de ces embellissements par les couleurs criardes d'annonces de sirops, d'huile de ricin ou de bière.

LA SIGNATURE DE GRETA GARBO

On nous apprend de New-York, marché des autographes, que la signature de Grea Garbo se vend plus cher que toutes les autres, y compris celles de grands hommes d'Etat.

Pour se procurer la griffe authentique de Greta, il faut payer, nous dit-on, $25.00. C'est deux fois plus que le prix de l'autographe de Lincoln et dix fois plus que celui du président Wilson.

D'autres signatures coûtent assez cher : par exemple, celles de Charlie Chaplin et de Marlene Dietrich, cotées à $10.00 chacune. C'est l'égal de celle de Roosevelt. Lindberg vient ensuite, avec $7.50.

On a par là une idée de l'échelle des valeurs chez nos voisins.

Ne les condamnons pas trop : Greta Garbo a une personnalité exceptionnelle, et ce grand écrivain qu'est François Mauriac a écrit sur elles quelques-unes de ses plus belles pages.

Les nouveaux pauvres trouveront quelque consolation en songeant combien il sera difficile aux riches d'entrer dans le royaume des cieux.

Si quelqu'un vous dit : "J'ai une bien petite opinion de cet homme", entendez qu'il y pense souvent.

L'HONORABLE ANTONIO PRINCE

Notre ami Olivar Asselin a écrit samedi dans son journal, au sujet de l'élection de l'honorable Antonio Prince au poste de trésorier général de l'Etat du Rhode Island, un article très intéressant dans sa brièveté sur la situation des nôtres dans la Nouvelle-Angleterre, qu'il connait aussi bien qu'il connait la province de Québec.

"Remarquez", dit-il, "que dans le Rhode-Island les citoyens d'origine canadienne-française forment tout au plus le dixième du corps électoral. C'est cet Etat qui sur deux sénateurs fédéraux élit un Franco-Américain, M. Hébert. Autre fait digne de remarque où le Franco-Américain pour arriver en politique devait appartenir sinon à la franc-maçonnerie, du moins à quelque société secrète apparentée : Knights of Pythias, Odd Fellows, etc. Mais presque partout cet état de choses est depuis longtemps révolu : aujourd'hui, un Franco-Américain, s'il a de la valeur, se fait élire aux fonctions publiques tout en s'intéressant aux oeuvres paroissiales de son groupe ethnique et en respectant ses origines."

Cela nous semble tout à fait juste et Antonio Prince ne se serait certainement pas cru obligé de s'affilier à quelque société secrète pour obtenir l'éclatant suffrage (majorité de 27,000 voix) qui vient de couronner ses efforts.

Je connais très intimement le nouvel élu et il m'est très agréable de parler de lui et de le faire connaître aux nombreux lecteurs du "Soleil". Quand je revins de Bruxelles à Edmonton, en 1913, Antonio Prince, fils de l'avocat Prince, député de Saint-Albert, décédé quelques années auparavant, avait alors dix-huit ans et partait à la conquête de la vie avec un ensemble de belles qualités et quelques rares défauts.

De belle taille, grand, élégant, distingué, *il était déjà*, cependant, à cette époque, ce qu'on appelle dans l'Ouest canadien un "mixer", c'est-à-dire un politicien habile et un orateur né. Dès cet âge, il avait ses rêves et s'était fait un plan. De manières charmantes, courageux, grand patriote, il fut cette année-là même élu secrétaire de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton et parcourut avec Ernest Bilodeau, dans l'intérêt de la Société du Parler Français, les diverses régions de l'Alberta où s'étaient établis des groupements un peu considérables de nos compatriotes.

Notre ami Antonio devint rapidement très populaire, et contrairement à ce qui arrive à plusieurs, le demeura.

Vint la guerre. Il s'enrôla dans l'aviation, eut l'avantage de connaître et de se lier d'amitié avec quelques-uns de nos aviateurs militaires les plus réputés depuis, pour leurs exploits ultérieurs : "Wop May, Bishop, le capitaine Roy Brown, le vainqueur de Richtofen, sur la Somme, en 1918, et quelques autres.

Antonio Prince, qui n'avait que 19 ans en 1914, ne put traverser en France et continua son service au Canada jusqu'à la fin de la guerre. Je crois, d'ailleurs, que sa vue était considérée un peu faible pour l'aviation militaire.

Après la guerre, il s'établit aux Etats-Unis, fit du journalisme dans les deux langues à Providence et à Woonsocket, pendant que sa mère convolait avec M. J.-A. Savoie, le député actuel de Nicolet, et que sa charmante soeur, Blanche, épousait le docteur Richard Gaudet, de Sherbrooke. Il lui reste une autre soeur, Aline, qui à quinze ans était charmante aussi et belle comme le jour, et qui sans doute l'est demeurée.

M. Olivar Asselin a indiqué qu'Antonio Prince devait être apparenté au Rév. Père Prince, de la Société de Jésus, et au docteur Prince, de Montréal. En effet, il est leur propre neveu, comme il est aussi le neveu du Révérend M. Prince, curé de Woonsocket.

Petit-fils du regretté M. Georges Roy, qui fut le secrétaire de Sir Hector Langevin, aux alentours de 1880 et qui vient de mourir à Edmonton, à 88 ans, notre ami Prince est d'ailleurs apparenté aux Prince et aux Richard, familles si distinguées de la province de Québec, dont la commune origine se retrouve à St-Grégoire de Bécancourt, à Princeville — et aux familles Royal et Rodberg, de l'Ouest canadien. Antonio Prince bénéficie d'une filiation intellectuelle des deux côtés

(Suite à la page 12, 7e col.)

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

NATION SANS DRAPEAU !

Neuville, le 7 février 1933.

Au rédacteur du "Soleil",
Québec.

M. le rédacteur,

Il ya quelques années, lors d'un voyage en Nouvelle-Zélande, à bord d'un bateau canadien, le "Canadian Conqueror", nous étions dans le canal de Panama, ou, pour mieux préciser, notre bateau se trouvait dans les écluses de Gatun attendant le niveau pour avancer. J'étais sur le pont, admirant cette merveille qu'est le Canal de Panama, quand je surpris une conversation qui eût fait rougir tout Canadien ayant un peu de patriotisme au coeur. On sait qu'un grand nombre de touristes visitent chaque année le Canal de Panama. Eh ! bien, cette conversation que je voudrais crier à tous, venait d'un groupe de touristes espagnols, et se résume à peu près en ces termes : Tiens! un bateau anglais ! —Mais non, c'est plutôt un bateau canadien, regarde le nom : "Canadian Conqueror". —Mais comment se fait-il qu'il porte le drapeau anglais ? —Oh, c'est vrai, les Canadiens n'ont pas de drapeau autre que celui de la marine marchande anglaise".

Est-il un Canadien qui puisse entendre ce que j'ai entendu sans frémir de honte en face des étrangers? Messieurs du "Soleil", j'ai admiré et encouragé, il y a quelque temps déjà, le magnifique effort que vous avez fait pour promouvoir chez nous l'idée d'un drapeau vraiment canadien, un drapeau national. Mais, malheureusement, ce beau gestes a frappé dans l'indifférence presque totale, quelques-uns ont réagi, mais ce fut un feu de paille.

Comment se fait-il que parmi nos têtes dirigeantes il n'y a pas seulement une volonté capable de soutenir et encourager une si belle oeuvre ? Que se passe-t-il donc ? Est-ce le manque de patriotisme ? Oh! j'ai honte d'y penser. Oui, Canadiens ! Il nous faut un drapeau. Montrons ce que nous sommes ; au moins ce que nous voudrions être. Que diraient nos aleux qui ont planté la croix sur notre sol, qui nous ont ouvert cette vallée de richesses immenses, ces lacs et ces cours d'eau, que nous devons garder, ces plaines où le blé monte jusqu'à l'horizon, ces montagnes, aux sommets de géants et ces vallées fertiles sur la route de l'orient à l'occident. Oui, que diraient--ils, s'ils nous voyaient endormis sur ce sol qu'ils ont conqtiis de leur sang? Il nous faut un drapeau. Pourquoi n'y a-t-il pas un comité chargé de promouvoir une cause d'intérêt national d'une si grande importance ? De grâce, reprenons la tâche avec un nouveau courage. Finissons l'oeuvre inachevée. Nous sommes une nation, ayons au moins notre drapeau. S'il vous arrive quelquefois de vous trouver à l'étranger, au-delà de la frontière ou de l'autre côté des grands océans, assistez à une fête publique, vous y serez édifiés. On entonne le chant national. Tout le monde est debout, un grand respect patriotique se peint sur les visages. Le chant fini, le drapeau se déroule sous la brise et la foule, dans un élan d'enthousiasme, acclame cet étendard, son drapeau. Que c'est beau, que c'est grand ! Canadiens pourquoi ne sommes-nous pas, au moins, comme les autres nations de la terre ? Pourquoi laisser dormir notre patriotisme au temps où nous en avons besoin le plus ? Un homme a osé élever la voix à Ottawa en faveur du bilinguisme, de grâce aidons-lui par la force des journaux, rendons-lui hommage ! Mais faut-il que le drapeau passe à l'oubli et l'indifférence ? C'est une cause que tout Canadien digne de ce nom devrait encourager de tout coeur. Encore une fois, il nous faut un drapeau. Ne nous lassons pas de nos efforts, jusqu'à ce que nous voyions aux sommets de nos édifices flotter le drapeau vraiment canadien.

ALFRED NAUD,
Neuville, Qué.

Le chauffeur : — Pourquoi m'avez-vous fait aller si vite ?

Le client : — Pour que le compteur n'ait pas le temps de calculer ce que je vous dois !

CHEZ LES AUTRES

Quelques chiffres

Vous souvenez-vous de l'histoire de ce client grincheux qui, se rendant aux bureaux de la Compagnie des services publics, se plaignait du montant de sa facture d'eau. Selon lui, l'eau était un produit naturel et devait être mise à la portée de tous, sans faire l'objet de taxes impossibles. Le directeur, après avoir approuvé le bien-fondé de sa thèse, lui promit l'eau à titre gracieux, à condition toutefois qu'il viendrait la quérir lui-même au réservoir.

La même histoire pourrait s'appliquer à l'électricité et sa canalisation jusqu'au domicile du consommateur. Ce n'est pas le coût de la production, mais bien le service de distribution qui augmente le montant de la facture de chaque consommateur. L'exemple suivant s'applique à une grosse usine d'électricité de Californie.

A l'usine le prix du courant par kilowatt-heure était de 0.0374 cent; en passant entre différentes mains, le prix montait à 0.752, 0.836, 0.927, 1.568 et, finalement, le courant arrivait au consommateur à 5.3 cents, c'est-à-dire plus de 10 fois le coût original.

Cet exemple frappant montre d'une façon bien nette l'énigme qui se pose au client, peu familier avec les diverses ramifications des services publics.

Nous trouvons là l'explication à la raison pour laquelle il coûte plus cher au particulier de brûler une lampe qu'à l'usine de faire marcher toutes les machines.

De même, cela explique les taux variés d'exploitation selon la ville ou l'endroit.

Toute réduction montre clairement qu'une société quelconque a trouvé le moyen de réduire les frais d'exploitation et de diminuer le coût du transport du courant jusqu'au consommateur.

(Courrier des Etats-Unis)

La folie envahissante

Dans un périodique américain, Henry Morton Robinson décrit les progrès déconcertants accomplis aux Etats-Unis par les maladies mentales. A l'heure actuelle, affirme-t-il, ces maladies fournissent aux hôpitaux des Etats-Unis plus de patients que toutes les autres maladies ensemble. Dans l'Etat de New-York, ajoute-t-il, toute personne de 15 ans a une chance sur vingt de ne pas mourir sans aller faire au cabanon un séjour dont la durée moyenne sera de sept ans et coûtera $25,000 à l'Etat. Dans le Massachusetts, dix-neuf pour cent du produit global des impôts sert à maintenir les hôpitaux d'aliénés. New-York dépense de même annuellement 47 millions de dollars pour ses 73,000 administrés souffrant de maladies mentales. Cela représente une augmentation du nombre de patients de 350 pour cent en l'espace de dix ans, et dans le même espace de temps, les cas de maladies mentales ont plus que doublé dans dix-huit Etats. A ce rythme, calcule Henry Morton Robinson, dans soixante-quinze ans, la moitié de la population des Etats-Unis sera reléguée dans des asiles d'aliénés, et l'autre moitié travaillera uniquement pour payer les frais d'hospitalisation.

(La Patrie)

L'attitude du gouvernement

On prétend que le gouvernement n'est pas opposé à la frappe de la monnaie bilingue et que le premier ministre sera enchanté si les députés conservateurs de langue française, par leur attitude énergique, prouvaient à leurs collègues de langue anglaise que cette mesure s'impose. Alors que nos représentants y aillent, et qu'ils s'arrangent, une fois pour toutes, pour ne pas renvoyer la discussion aux calendes grecques.

Nous préférerions cependant que le gouvernement prenne à son compte la proposition Boulanger et qu'il ne l'abandonne pas aux caprices du vote parlementaire. Ce serait beaucoup plus "Confédération", beaucoup plus grand seigneur. Mais, ceci, pouvons-nous l'espérer ?

(Le Droit)

A la fin d'un méchant dîner, l'unique client de cette petite auberge voit s'approcher le patron qui, gracieux, lui offre un cigare :

—Non, merci, répond sèchement le client mécontent, je ne fume que lorsque j'ai bien mangé !

AU FIL DU JOUR

Les éponges

L'éponge est un produit animal, c'est un tissu fileux, plus ou moins flexible, formé d'une infinité de petits tubes qui ont la propriété de se distendre considérablement quand ils sont remplis d'eau. On rencontre l'éponge fixée aux rochers, semblable à une masse gélatineuse formée par le groupement d'une multitude d'animalcules de la même famille que ceux du corail. Au bout de quelque temps, cette masse devient fibreuse et constitue l'éponge dont nous nous servons. Les éponges du commerce sont presque toutes tirées de l'Archipel grec. Avant de les employer, on leur fait subir un traitement chimique pour leur enlever les coquilles et le sable qui y sont attachés.

Les variations de la taille humaine

Sait-on que, comme le poids, la taille varie et qu'à une heure d'intervalle, nous n'avons jamais ni le même poids ni la même stature ?

Si on se mesure avec précision au saut du lit et au moment de se coucher, on remarquera que nous rapetissons invariablement au fur et à mesure que la journée s'avance.

Chez de nombreuses personnes, la différence peut dépasser un centimètre et, parfois, atteindre même deux centimètres.

Il est d'ailleurs prouvé que l'on se tasse plus ou moins suivant l'exercice plus ou moins violent auquel on se livre ou la position debout plus ou moins prolongée qu'on s'impose.

Mais est-ce à dire que les géants sont des gens qui ont passé les trois quarts de leur temps assis ou même couchés ? C'est peu probable...

La Puissance de la Voix

Il ne se passe pas un jour où l'on n'entende parler de la puissance des émetteurs radiophoniques, exprimée en KW. Il est donc assurément intéressant de connaître l'énergie moyenne qu'utilise un homme pour parler. Cette puissance ne s'élève d'ordinaire qu'à 0,00001 watt seulement. Or, par exemple, la puissance de l'émetteur Phahi (de Huizen) est de 120 kw ; cela signifie qu'elle équivaut aux voix de 12 milliards de personnes (presque huit fois la population du globe) !

Lorsque nous parlons, nous produisons des ondes sonores qui se traduisent par des variations de la pression atmosphérique. Celles que subit, par exemple le tympan d'une personne éloignée de 25 cm. de quelqu'un qui parle, s'élève à 0,000,001 seulement, ce qui prouve l'admirable sensibilité de l'oreille humaine.

MOTS POUR RIRE

—Cet animal m'a traité de boeuf gras ! Je vais le traîner devant la justice...

—N'en faites rien : cela vous coûtera les yeux de la tête ! Pour cet argent, payez-vous plutôt une cure... d'amaigrissement !

—Tout à l'heure, tu m'appelais "mon ange" et puis, maintenant, tu me refuses un chapeau !

—Enfin, ma chérie, les anges, est-ce que ça met un chapeau ?

Entre amies. La première lit à la seconde une lettre de son fiancé : "Je pense tout le jour à toi, ma chérie, à tes cheveux naturellement frisés, à ton visage ovale, à tes pommettes légèrement saillantes. J'évoque ta fine silhouette, si bien proportionnée avec ses 168 centimètres..."

—Mais, Alice, il est piqué, ton fiancé ?

—Non, vois-tu, il travaille au Service des passeports. Alors, tu comprends, son style s'en ressent un peu...

COMEDIE FRANCAISE

VENDREDI LE 10 COURANT

Tous les gens qui aiment le théâtre amusant ont accueilli avec enthousiasme la nouvelle de la reprise de MON BEBE vendredi. Tous ceux qui s'esclaffaient dans la salle jeudi dernier regrettaient l'absence de ceux de leurs amis qui avaient manqué MON BEBE, la plus folle, la plus joyeuse et la plus épatante de toutes les comédies. Il n'existe pas de pièce qui puisse rivaliser en humour et en gaité avec MON BEBE, comédie en trois actes de Maurice Hennequin.

La section dramatique nouvellement créée au Conservatoire a fait un début si heureux dans la comédie qu'elle a été forcée de remettre à plus tard le drame qui devait suivre MON BEBE. De tous côtés on réclamait à cors et à cris non seulement une reprise de MON BEBE mais aussi une seconde comédie. Les recettes de vendredi serviront à préparer une autre comédie aussi drôle que MON BEBE dont le titre sera connu bientôt.

Ceux qui n'ont pas encore entendu la fameuse comédie de Maurice Hennequin doivent bien se demander ce qu'il y a de si intéressant, de si captivant dans cette oeuvre, puisque dans notre ville, il n'est plus question que de la reprise de MON BEBE vendredi, au Palais Montcalm. Ce qu'il y a de si amusant dans cette comédie? Mais c'est non seulement "mon bébé" mais c'est trois bébés... et c'est Jimmy Scott qui fait... la cigogne! Vous verrez les bébés sourire à leur papa arrivé de l'Amérique du Sud un mois après leur naissance. Mais les trois actes sont dominés par deux femmes qui sont capables de monter les "bateaux" les plus formidables. Ah! si les femmes se mêlaient de "vendre des pianos" ça ferait marcher le commerce! Seulement, malgré toute la fertilité de leur imagination, Ketty et Maggie ont oublié le hasard et la malchance qui se permettent de déjouer leurs plans un à un. Des circonstances les plus drôlatiques s'enchaînent pour démentir les complices du petit complot. Jimmy a beau courir, transporter les paquets, se cacher sous les meubles, se battre avec la directrice de la pouponnière, faire le chat sous la gouttière, passer 24 heures sans manger... le destin est plus fort, comme dit la chanson.

Il est inutile et surtout impossible d'analyser l'intrigue de cette comédie hilarante. **Il faut la voir.** Venez en foule, mesdames et messieurs, entendre le plus grand triomphe de la comédie française, la victoire de l'esprit français sur les platitudes du film américain. N'oubliez pas de réserver vos billets immédiatement. Ils s'enlèvent rapidement jusqu'au dernier. N'imitez pas les gens qui dédaignent systématiquement tout ce qui se fait en notre ville par les nôtres. Venez applaudir des artistes de chez-nous: ils ne vous désappointeront d'ailleurs pas et vous vous en retournerez chez-vous avec un petit bagage de bonne humeur et de gaité. Et si jamais vous vous fatiguez de rire... ce sera à la représentation de MON BEBE. (Communiqué)

EMPIRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Lionel Atwill et Fay Ray
"DOCTOR X" et
Henri Garat, Lilian Harvey
"LE CHEMIN DU PARADIS"
Continuel : Mat. 15c soirs 25c

CLASSIC "LE THEATRE PAR EXCELLENCE"
— Aujourd'hui —
"MORALS FOR WOMEN"
avec Bessie Love et Conway Tearle
"IN OLD CHEYENNE"
avec Rex Lease - Dorothy Gulliver
Autres sujets courts

DANS NOS THEATRES

LE CONCERT DE LA PHILHARMONIQUE

Les Québecois apprendront sans doute avec grand plaisir que Mme (Dr) Delaney sera au programme de l'Orchestre Philharmonique, lundi prochain. Nous avons déjà annoncé la participation du célèbre violoniste Karl Andrist à cet événement artistique. C'est avec joie que nous apprenons aujourd'hui le concours de Mme Delaney.

Mme Delaney est bien connue chez nous. Plusieurs fois déjà les auditoires de notre ville ont pu l'entendre et apprécier ses talents de soprano. On a toujours admiré son goût et son intelligence des pièces qu'elle exécute.

Lundi soir, Mme Delaney donnera la "Flûte enchantée" de Mozart et "Dans le silence de la nuit". Dans ces deux pièces, elle sera accompagnée de l'Orchestre Symphonique. Sur demande spéciale, cette excellente soprano interprètera aussi "Finlandia".

Le célèbre Karl Andrist donnera le "Concerto en sol" de Max Bruch. Cette pièce si intéressante est pour plusieurs une pierre d'achoppement. Karl Andrist n'hésite pas cependant à s'attaquer à ce "Concerto" parce que, maintes fois déjà, il l'a exécuté avec brio, aux acclamations de ses auditoires.

Quant au programme de l'Orchestre Symphonique, nous en donnerons les grandes lignes demain. L'on voit déjà que le capitaine O'Neil ne néglige rien pour faire de ce concert, une audition tout à fait intéressante.

Les billets sont actuellement en vente chez Lavigueur & Hutchison, Cyr. Robitaille, St-Cyr & Frère, au prix de $1.00, 75 et 50 cents, taxe comprise. A partir de vendredi, on pourra s'en procurer au Palais Montcalm. Les sièges ne sont pas réservés. On ferait donc bien de se procurer un billet le plus tôt possible afin de ne pas manquer cette audition de lundi soir.

A L'IMPERIAL

France-Film donnera samedi une grande reprise à "Le Prince Charmant", la magistrale opérette U.F.A. qu'anime la gracieuse Kate de Nagy.—En programme double avec "Nuit d'Espagne."

"LE PRINCE CHARMANT" que les auditoires du Canadien ont tant goûté il a quelques semaines revient samedi à l'affiche des salles de France-Film, mais cette fois à l'Impérial, pour le bénéfice de ceux qui n'auraient pas encore vu ce triomphe de la revue musicale européenne.

"LE PRINCE CHARMANT", à part de valoir par son interprétation, présente le grand mérite d'offrir des décors d'un luxe et d'une magnificence comme il n'en a que bien rarement été apporté à nos écrans. C'est du UFA, et c'est tout dire ! Le thème de l'oeuvre, un véritable conte de fées moderne, s'enjolive d'une partition musicale dont on goûtera beaucoup le rythme enlevant. Comme dans "La Fille et le Garçon", le scénario est conduit à travers tout un fascinant ensemble de danses, de chansons, de grands décors. Reinhold Schunzel a vu à la mise-en-scène du spectacle et c'est peut-être le plus fort atout de cette production.

C'est un film délicieux que "LE PRINCE CHARMANT", un film rempli de trouvailles, empreint de cette bonne humeur et de ce charme qui conquiert un auditoire d'emblée et vous fera passer des heures délicieuses.

"NUIT D'ESPAGNE", le second film à l'affiche, développe devant nos yeux un problème d'un thème profondément humain et d'une grande puissance dramatique. La superbe Jeanne Helbling, l'une des artistes les mieux aimées à l'écran européen, y tient le principal rôle, intelligemment supportée par Emile Chautard et Jean Desmour.—Communiqué.

AU CAPITOL

"Lawyer Man" à l'affiche

De "Ladies Man" à "Lawyer Man" dans l'espace d'un an, tel est le record de William Powell, qui a le rôle d'étoile dans "Lawyer Man", à l'affiche du Capitol pour demain et samedi en même temps que "Scarlet Dawn".

Cette vue est une révélation des intrigues politiques d'une ville métropolitaine, toute chargée d'émouvante action dans les cours criminelles. Powell dit qu'il n'a jamais eu les yeux bien fondants à l'endroit des dames, mais il n'en finit pas moins par succomber aux attraits de sa secrétaire, rôle joué par Joan Blondell. Les autres principaux rôles de la vue sont tenus par Helen Vinson, Alan Dinehart, Allen Jenkins, David Landau, Claire Dodd et Sheila Terry. Mise en scène par William Dieterle, fameux acteur et directeur allemand.—Communiqué.

AU CANADIEN

Le plus fantastique roman qu'ait jamais inspiré la littérature française a été tourné à l'écran par le plus habile cinéaste de tous les temps, G.-W. Pabst, réalisateur de "Quatre de l'Infanterie", "L'Opéra de Quat'Sous" et "La Tragédie de la Mine" et c'est cette production magnifique que le Canadien mettra enfin à l'affiche samedi prochain.

Jamais un film d'une telle envergure technique, d'une telle audace romanesque, d'une si subtile qualité cinématographique n'est venu aux écrans de Québec. France-Film s'énorgueillit d'en donner la primeur aux auditoires locaux et, d'après les quelque huit cents personnes qui ont vu ce film en représentation d'avant-première, "L'ATLANTIDE" marquera le clou de la saison théâtrale et, comme dans toutes les grandes capitales européennes, la sensation de l'année.

Pabst, le grand génie du cinéma, a copié un film d'une grandiose beauté. Dans "L'ATLANTIDE", le charme fascinant du roman de Pierre Benoit rivalise d'intérêt avec la puissance documentaire qu'a su si bien exploiter Pabst. On ne sait plus si c'est la passionnante légende de l'Atlantide engloutie, la troublante personnalité d'Antinéa, la malheureuse odyssée du lieutenant de Saint-Avit, le mystère et la beauté scénique du Sahara, les moeurs si richement rapportées des tribus indigènes, ou la brillante technique cinématographique du film qui plait le plus ; tout y est si réel, si grand, si nuancé, si à point, si impressionnant, si parfait. "L'ATLANTIDE" prend dans le détail de ses couleurs narratives tout l'intérêt de sa version cinématographique. Pabst a le génie de la vérité et le film en déborde : exactitude de types, de choses, de faits, de dialogue. C'est tout le Hoggart farouche qui y passe, toute la séduction fatale d'Antinéa, la ravissante sirène de ce royaume mystique, toute la passion la plus humaine dans la terrible idylle de Saint-Avit et Morhange. Tout y est sincère, humain, copié au vif, rapporté avec toutes ces infinies possibilités du camera.—Communiqué.

ARLEQUIN
La sensation de la saison
TITRES FRANCAIS
END OF THE ROAD
Continu de midi à 11 h. p. m.
Aujourd'hui, mercredi, vendredi
HOMMES SEULEMENT
Notez nos prix :
Matinée 15c Soir 25c

CARTIER
Aujourd'hui, demain et samedi
Nancy Brown et Harry Welshman
dans
'The MAID of the MOUNTAINS'
Jackie Cooper et
Charles "Chic" Sales dans
When a Feller Wants a Friend

VICTORIA
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Adolphe Menjou et Claude Allister dans
"BLAME THE WOMAN"
Lyle Talbot et Thelma Todd dans "KLONDIKE"

THEATRE RIALTO LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI
Un film français gai, spirituel et plein d'entrain
'Mon COEUR et ses MILLIONS'
avec Jules Berry et Suzy Prim
Venez entendre la dernière création musicale :
LE TANGO DE PARIS !
et autres sujets

CANADIEN
Aujourd'hui et demain
"ENLEVEZ-MOI"

avec Roger TREVILLE et Jacqueline FRANCELL production Pathé-Natan
COMMENCANT SAMEDI
Brigitte Helm — Jean Angelo
Pierre Blanchard — Florelle
dans
"L'ATLANTIDE"
Production Néro

THEATRE PRINCESS THEATRE
CETTE SEMAINE
Grande Revue 1933
25 — ARTISTES — 25
"VIVE QUEBEC"
Par Swifty, Levi, C. Harpe, A. Boudreault
Choeur de jolies danseuses
--VAUDEVILLE--
directement de New-York
WILFRID ET LOUISE
Acrobates, etc.
4 — COLLEENS — 4
Danceurs
SUR L'ECRAN
"FREAKS"
avec WALLACE FORD — aussi
3ème EPISODE DE
'GALLOPING GHOST'
avec RED GRANGE
Matinée: Dames .12 Messieurs .25
Soirée: 300 sièges .25 Orchestre .30
Taxe comprise

IMPERIAL
Aujourd'hui et demain
MARCELLE CHANTAL
dans
"AU NOM DE LA LOI"
avec Gabriel Gabrio
(Un film Pathé-Natan)
En programme double
BACH dans
"ERREUR JUDICIAIRE"
Commençant samedi
Kate de Nagy dans
"LE PRINCE CHARMANT"
(Production P-N)
aussi
Jeanne Helbling dans
"Nuit d'Espagne"

Dernier Jour
à 1.15 - 2.50; 7 - 8.40
une nouvelle sorte d'histoire! Non pas une fantaisie, mais la réalité même !

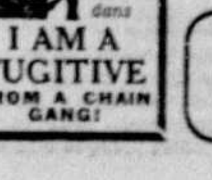

PAUL MUNI
dans
I AM A FUGITIVE FROM A CHAIN GANG!

CAPITOL
MAT. 25c SOIRS 30 - 40c
DEMAIN: 2 GRANDS FILMS
REPRESENTATION COMPLETE A 1.15 - 2.25; 7 - 8.20 p.m.
UN HABILE AVOCAT
ROULE PAR UNE ETOURDISSANTE BLONDE

William POWELL
Joan BLONDELL
dans
LAWYER MAN
aussi
NANCY CARROLL, DOUG. FAIRBANKS Jr.
dans
"SCARLET DAWN"
La loi la fit son esclave, corps et âme, non pas comme épouse mais comme esclave !

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

VIVOIR

MOBILIER DE VIVOIR, comprenant: **Sofa, deux Fauteuils, Table de Chesterfield, Table de bout, Un pied de lampe** et un **abat-jour.**

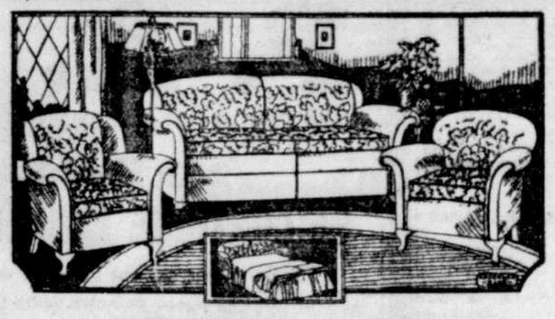

SALLE A MANGER

MOBILIER DE SALLE A MANGER, comprenant: **Buffet, Table à rallonge, Armoire à argenterie, 5 chaises, un fauteuil.**

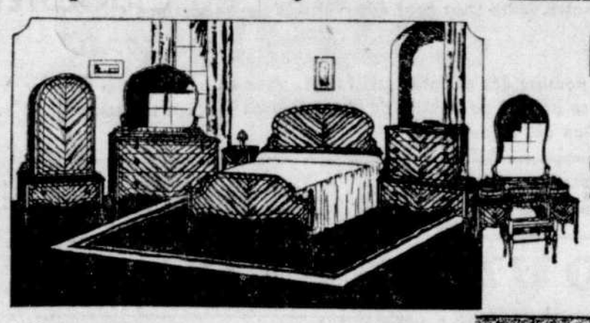

MOBILIERS de QUALITE
POUR 4 APPARTEMENTS
$249.00
Pour les Quatre Mobiliers

CHAMBRE A COUCHER

MOBILIER de CHAMBRE A COUCHER, comprenant: **Bureau, Commode, Table à toilette, Banc, Lit, Sommier, Matelas, 4 Oreillers.**

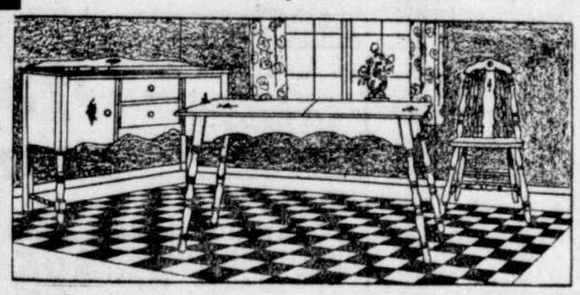

SALLE A DEJEUNER

MOBILIER DE SALLE A DEJEUNER, comprenant: **Buffet, Table à panneaux, 4 chaises.**

SAGE AVIS! Ne décidez rien avant de venir voir ces quatre beaux mobiliers, à prix ridicule.

DES ROBES NOUVELLES

qui feront les délices du beau sexe!
DES PRIX INCROYABLEMENT BAS!

NOUVELLES ROBES

Pour Dames et Demoiselles

Choix très varié de jolis modèles— Crêpe de haute qualité. **Teintes unies, Teintes unies combinées avec crêpe imprimé crêpe rugueux. Crêpe Santa.** Teintes charmantes et très belle variété de tailles .....

$3.99, $4.69 $5.98

Deux Jolis
GROUPES DE ROBES

en Crêpe Jéricho, "Trible Shire", Crêpe poussière de sable. Toutes des **hautes créations.** Très beau choix de styles divers et nouveaux. Belle variété de nuances et tailles .....

$10.95 $12.75

EPICERIES FRAICHES DE PAQUET

4ième PLANCHER

GARANTIS FRAIS
OEUFS
3 douzaines, POUR..
65c
5 sous en plus pour livraison à domicile.
PREMIERS

BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre	23c
SAINDOUX 'Maple Leaf' Pain d'une livre	11c
Chaudière de 3 livres	38c
Chaudière de 5 livres	58c
Chaudière de 10 livres	$1.15
Chaudière de 20 livres	$2.10
FEVES au lard de Clark Boîte de 16 oz	5c
SOUPES assorties, de Campbell, 3 boîtes pour	29c
JAMBON "Maple Leaf" cru 10 à 12 livres. La livre	16c
SAUCISSE "Maple Leaf" au lard pur, enveloppée dans le cellophane. La livre	20c
BOUTS D'ASPERGES "Nature's Best", la boîte	23c
OLIVES de Libby, bouteille de 30 oz	35c
BLE-D'INDE sucré "Mohawk", Boîte No. 2. 3 pour	25c
POIS "Jumbo" de Aylmer boîte No 2	22c
CONFITURES de fraises et framboises, de Raymond boîte de 4 livres	74c
MARINADES de Raymond, dans la moutarde bouteille de 20 oz	21c
HUILE D'OLIVE, d'espagne, boîte de 16 oz. Rég. 50c. Spécial	44c
GRUAU de Quaker "Vif" ou ordinaire, le paquet	19c
FARINE DE SON, de sarrasin et de blé entier Sac de 2 livres	23c
Sac de 3 livres	33c
GROS SEL "Diamond Crystal", boîte de 3 livres, 2 pour	15c
SAGOU et **TAPIOCA,** la livre	10c
ou 5 livres pour	37c
BISCUITS au son, recouverts de chocolat, de Crothers, la livre	25c
BISCUITS "Belmont" chocolat de Marshmallow de Viau. La livre	14c
BISCUITS "Fluted Sugar" de Hethrington, La livre	14c
BISCUITS "Graham Wafers" de Christie, la livre	16c
ABRICOTS évaporés, la livre	25c
PECHES évaporées, 2 livres pour	35c
RAISIN Muscat épépiné, 2 livres pour	33c
PRUNEAUX CONFITS 18-24—2 livres pour	55c
20-30— 2 livres pour	45c
30-40— 2 livres pour	35c
40-50— 2 livres pour	25c
50-60— 3 livres pour	35c
70-80— 3 livres pour	25c
Prix spécial par caisse de 25 livres. VOYEZ NOS MONTRES (vitrines).	
CAFE Moca & Java, de Stroud, bte de 1 livre	50c
Boîte de 1-2 livre	25c
THE Orange Pekoe, de Chase & Sanborn. Paquet de 1 livre	75c
Paquet de 1-2 livre	38c
LAIT Carnation boîte de 16oz	12c
ou 3 pour	34c
boîte de 6 oz	6c
COCO filamenteux blanc boîte de 1-4 livre	14c
EMPOIS Linit, 2 boîtes pour	19c
FLOCONS DE SAVON "Quick Arrow", 2 paquets pour	25c

OFFRE INTERESSANTE
de notre rayon des
COUVERTURES DE PLANCHER

Venez choisir vos prélarts à nos magasins. Nous avons le plus grand choix à Québec, dans tous les prix, mais si vous achetez à partir de **$1.25** la verge carrée, en montant,

nous couvrirons avec joints cimentés depuis UN jusqu'à QUATRE APPARTEMENTS d'une maison privée, sans égard à l'étendue, pour la modique somme totale de **$1.75**

pour tous les appartements MAIS PAS PLUS DE QUATRE.

CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE N'AURA FORCE QUE POUR UNE DUREE DE QUINZE JOURS. — HATEZ-VOUS.

Pour Une Journée Seulement
DEMAIN -- VENDREDI
AU RAYON DES TISSUS A LA VERGE

BROADCLOTH "PEGGY" de fantaisie, couleurs garanties au lavage, beau choix de dessins. Le tissu idéal pour la confection de jolies robes pour dames et enfants. TRES SPECIAL **12c**

Spécial Fin-de-Semaine
AU RAYON DES BONBONS
— Rez-de-chaussée —

BONBONS FRANCAIS (ROSEDALE) différentes essences, avec centres en gelée — Strictement frais. Délicieux. TRES SPECIAL La livre..... **17c**

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

ASSORTIMENT COMPLET ET STRICTEMENT FRAIS DE PATISSERIES FRANCAISES A PRIX POPULAIRES

Des Nouvelles
ROBES DE MAISON
A DES PRIX POUR TOUTES LES BOURSES

Tous les jours il nous en arrive des nouvelles, et aussitôt nous les mettons à l'étalage. En **Broadcloth, Semi-Foulard, Coton imprimé, Toile,** etc. Les styles sont les plus attrayants— modèles MARTHA WASHINGTON et autres. Toutes les tailles. VOTRE CHOIX .....

49c, 69c, 89c, $1, $1.25, $1.49, $1.95

240

ROBES DE MAISON—des soldes de lignes— quelques " MARTHA WASHINGTON " dans le lot—manches longues ou courtes. Jolis modèles. Tailles 36 à 46. Des valeurs régulières de $2.95. PRIX DE SOLDE .....

69c ou deux pour **$1.25**
—Rayon de la lingerie

SOULIERS DE DAMES
Forme spéciale pour les pieds fatigués

Notre assortiment dans ces lignes est le plus considérable et le mieux assorti, toutes des marques réputées telles que :
FOOT SAVER, SELBY, AID A WALKER, DR. McCANN, ARCH BRIDGE, Dr HENRY
Nous avons ces souliers, en chevreau noir ou brun, dans les largeurs C. D. et E. Pointures 2½ à 9. Prix, suivant le style et la qualité .....

$4.00 $5.00 $6.00 $9.00 $10.00

SOULIERS

Dans les mêmes formes, pour pieds fatigués, MAIS A PRIX POPULAIRES

En chevreau noir ou brun, ou cuir verni. Largeurs E, EE ou EEE, avec coussin et support pour l'arche du pied. 2½ à 8 pour dames .....

$1.49 $1.99 $2.99

Funérailles de M. Zéphirin Lafleur

St-Antoine de Tilly, (D.N.C.) Samedi matin, le 4 février à 8 heures ont eu lieu dans l'église de St-Antoine les funérailles de M. Zéphirin Lafleur, époux de feu Dame Aurélie Bergeron. M. Lafleur est décédé à Québec chez son gendre, M. Réal Després, le 1er février. Il était âgé de 84 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé U. Croteau qui a aussi officié au service.

Les porteurs étaient : MM. Joseph Houde, Josaphat Bergeron, Wilbrod Lafleur et Josaphat Lambert. M. Phydime Lambert portait la croix.

Conduisaient le deuil, ses filles : Mme Odilon Lefèvre, de St-Antoine, et Mme Thomas Houde, de Montréal; ses gendres, M. Réal Després, de Québec, M. Odilon Lefèvre, de St-Antoine et M. Hélíodore Croteau, de St-Apollinaire; ses petits-fils, MM. Ernest et Albert Lefèvre, Roméo Després et Réal Croteau, ses petites-filles, Mlles Rose-Alma et Lina Lefèvre, sa soeur, Mlle Phébée Lafleur; ses neveux, M. Alphège Coulombe, Wilfrid Lafleur et Dominique Lafleur.

Dans la nombreuse assistance on remarquait MM. Adélard Houde, Raoul Laroche, Aimé Lafleur, Ludger Lafleur, Thomas Bergeron, Barthélémy Bergeron, Héliodore Filteau, Joseph Lambert, Eugène Fortier, Adrien Fortier, Rosaire Lambert, Samuel Bergeron Antoine Lauriault, Georges Laroche Edouard Bergeron, Adalbert Genest, Jean-Paul Noel, Armand Noel, Léonidas Houde, Napoléon Laroche, Eugène Lafleur, Adalbert Genest, Adélard Laroche, Carmel Desrochers, Gaudiose Baron, Albert et Alphonse Montreuil, Raoul Desrochers, Omer Gingras, Oscar et Albert Gingras, Armand et Emile Méthot, Georges Garneau, Philémon Dionne, Jean Lafleur, Samuel Lafleur, Joseph Noel, Léonidas Bergeron, Hypolite Lambert, Adolphée Marchand, Amédée Bergeron, Paul Baron, Wilfrid Lamber, Georges Paquet, M. Joseph Boucher et M. Adrien Croteau, de St-Apolinaire, Ferdinand Genest, Jos. Breton, Gédéon Bergeron, Hilaire Bergeron, Lionel Bertrand Lucien et Gérard Bergeron et plusieurs autres personnes.

A l'orgue la chorale de la paroisse sous la direction de M. Siméon Bédard, maître-chantre, rendit la messe des morts en grégorien. Mlle Cécile Lambert, organiste, accompagnait.

Après la cérémonie, l'inhumation de la dépouille mortelle eut lieu dans le cimetière de la paroisse dans le terrain de la famille Lafleur.

M. Hilaire Bergeron, entrepreneur, avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil nous réitérons l'expression de nos sympathies.

Obsèques de Mme Oscar Roy

Mont-Joli.—(D.N.C.)—Samedi le 4 février, à 9 heures, en l'église de Mont-Joli, ont eu lieu les funérailles de Madame Oscar Roy.

Conduisaient le deuil : son époux, ses trois fils : MM. Philippe Roy, Montréal; Richard Roy, Ile Maligne; Rosaire Roy, Mont-Joli; et ses deux filles : Mme David McKinnon, Lac St-Jean; Mme W. Julien, Mont-Joli.

On remarquait dans l'assistance un grand nombre de parents et d'amis : MM. W. Julien, son beau-fils, Lucien Roy, son beau-frère, Pit Roy, Hubert Ross, Laval Thibault, Mme Nil Thibault, Mlle Bernadette Julien, G.M. MM. J.-Ad. Landry, maire, Dr Lesage, Dr Lavoie, Dr Ross, Dr Pelletier, Dr Turcotte, A. D'Anjou, E. D'Anjou, A. Dupéré, Jos. Dupéré, N.P., Léon Richard, O. Bertin, Jules Gendron, G.-B. Pineau, Edgar Roy, J.-L. Poirier, Aug. Desrosiers, J. Doucet, G Rheault, Aimé Beaulieu, F. Blanchette, J.-B. Trépanier, E. Levesque, E. Gamache, F.-X. Thibault, J.-A. Coulombe, Frs. Roy, Geo. Tardif, Jules Gagnon, R. Couture, Jos. Fortin, Moïse Côté, R. Bélanger, J. Gaudreau, A. Fournier, O. Bérubé, H. Sirois, Les Frères du Sacré-Coeur et leurs élèves, L. Thibault, Art. Keable, Jos. Lavergne, E. Levesque, Sr. W. Michaud, Ph. Perrault, J.-O. Marois, N. Fortin, Cyp. Roy, Henri Rouleau, F.-X. Dubé, E. St-Onge, Les Religieuses du St-Rosaire et leurs élèves; Mme A. Levesque, J. Doucet, S. Pineau, Y. Pineau, L. Violette, Jeanne Violette, Léopoldine Thibault, Noella Coulombe, O. Bertin, A. Beaudet, E. Ross, Emile Levesque, Etienne Levesque, Alex. Levesque, J. Thibault, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

A l'église, la levée du corps a été faite par le Rév. Père Ménard, curé, et le service chanté par le Rév. Bertrand, assité d'un diacre, le Rév. Père Laberge et d'un sous-diacre le Rév. Père Allie.

Les porteurs : MM. Dr Turcotte, portait la croix; Jos. Desrosiers, Hector Voyer, Geo. Levasseur, F.-X. Dubé, Alph. Beaudet, Rosario Fournier.

Portaient les rubans: Mmes Xavier Dubé, Henri Rouleau, J.-B. Fournier, Jos. Gendron, H. Couture, E. Levesque.

Offrandes de messes : M. W. Julien, Rosario Fournier, Les Dames de Ste-Anne, Mme Louis Julien, M. Charles Bégin, le Rév. Père Allie, M. N. Martin, M. Léon Richard, Mme E. Morneau, G.M., A.-C. Landry, Ltée.

Sympathies du maire et son conseil.

Une foule de messages, de bouquets spirituels et sympathies furent offerts à la famille.

Madame Roy laisse pour la pleurer outre son époux et ses enfants, plusieurs petits-fils et petites filles.

Le "Soleil" réitère à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

Croup Spasmodique Rapidement Arrêté

Vicks, frictionné ou fondu dans l'eau chaude et inhalé soulage vivement.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Douleurs de la Névrite

La médication adoucissante que renferme CMC soulage rapidement sans causer ni brûlur ni ampoules. En activant la circulation elle dissipe la douleur et la sensibilité et ne vous apporte rien autre chose qu'une douce sensation de confort. 12

Williams CMC Camphorated Mustard Cream

En prison

Bombay, 8.—(P. A.)—L'épouse de Mahatma Gandhi, arrêtée la semaine dernière pour activités politiques illégales a été condamnée aujourd'hui à six mois de prison et 500 roupies d'amende, et à défaut de paiement à six semaines de prison additionnelles.

Son mari fait de la prison, à Poona, depuis janvier 1932.

Pour les toux déchirantes

FATHER JOHN'S MEDICINE
CALME et SOULAGE
Sans drogues

Pour l'arrangement
de votre INTERIEUR
ROGER DUSSAULT
199 St-Jean Tél.: 2-5462

Une sensation

Londres, 8. — Toute une sensation a été créée par la nouvelle qu'un officier des Seafort Highlanders, l'un des plus fameux régiments de Grande-Bretagne, était emprisonné dans la Tour de Londres sous l'accusation d'avoir livré à l'étranger des secrets militaires.

2 GRANDS SPECIAUX
pour VENDREDI
A LA VENTE de BANQUEROUTE

1,000
JOLIES NOUVELLES
ROBES de MAISON
les plus nouveaux imprimés
Joliment garnies
Rég. $1.00
59c

ROUGH WEAVE CREPE
dans une nouvelle gamme
Valeurs jusqu'à 2.95 la verge
89c

188 RUE SAINT-JEAN 190
ci-devant LAURIE'S Ltd

Valeurs spéciales
en fine porcelaine

PORCELAINE anglaise de belle qualité — Hammersley, Royal Albert, Paragon, Chelsey et Aynsley — dans les plus jolis patrons.

1 Service à Dîner avec dessin de fleurs sur fond blanc et bordure orange — 79 morceaux pour 12 personnes. $100.00 pour . . . $50.00

1 Service à Dîner — copie de patron Crown Derby — 63 morceaux pour 12 personnes. $100.00 pour . . . $50.00

1 Service à Dîner de bleu et or avec dessin de roses — 63 morceaux pour 12 personnes. $100.00 pour . . . $50.00

Tasses à café et Tasses à Thé, dessins charmants.

Spécial 50c et $1.00

Bols à Soupe ou Potage . . . $1.00
Assiettes . . . $1.00 et $1.50

G. Seifert & Sons
Bijoutiers 16 Rue de la Fabrique

La Vie Sociale

L'honorable juge J.-N. Tellier, de la Cour d'Appel, passe la semaine à Québec.

— o —

Le docteur W.-H. Delaney et Madame Delaney sont actuellement à Montréal à l'hôtel Windsor. Le docteur Delaney assiste au congrès annuel de l'American College of Physicians.

— o —

Mademoiselle Charlotte Fortier recevait hier soir à la résidence de ses parents, l'honorable juge et Madame J.-Hugues Fortier, rue Saint-Cyrille, en l'honneur de son invitée Mademoiselle Esther Côté, de Victoriaville et de Mademoiselle Louise Mercier, de Montréal.

— o —

M. et Madame Gerald Monaghan qui ont fait un bref séjour à Montréal, les invités de M. et Madame J. Lafontaine, sont rentrés en ville.

— o —

Madame Edouard Bernard, et son jeune fils, André, passent quelque temps à Chicoutimi, chez M. et Madame Alfred Lamontagne.

— o —

Madame Ernest Marsh recevait intimement à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Madame Arthur Bertram, de Vancouver.

— o —

Mademoiselle Suzanne Trépanier, qui a passé une quinzaine de jours à Québec, l'invitée de Mademoiselle Gaby Giroux, est repartie pour la métropole.

— o —

Madame Gordon-E. Pfeiffer passe quelques jours à Montréal.

— o —

Madame Lods, qui a été l'invitée de M. et Madame Ross MacLeod, depuis une dizaine de jours, est repartie pour la métropole.

— o —

M. Gérard Paquet et madame Paquet (née Françoise Lemieux) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Jean-Charles-Michel. Parrain et marraine, M. Chs-A. Paquet, M. P. P., et madame Jean Lemieux, grands-parents de l'enfant. Mademoiselle Jeanne Paquet portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

— o —

M. et Mme Pierre Lévesque recevaient, dimanche soir, le 29 janvier, à leur résidence, avenue Turnbull, en l'honneur du vingtième anniversaire de naissance de leur jeune fille, Madeleine. L'adresse fut lue par Mlle Georgette Brown; une corbeille de rose, fut offerte par Mlle Pierrette Lévesque, et un cadeau-souvenir présenté par Mlle Gaby Lachance. Les invités étaient M. et Mme Philéas Côté, M. et Mme Maurice Lévesque, M. et Mme Georges Roy, Mlles Lillian Atkinson, Estelle Audet, Jeanne Bilodeau, Jeanne d'Arc Brown, Rita Bilodeau, Lumina Bouchard, Bertha Brown, Emilia Boivin, Irène Belleau, Georgette Brown, Jeanne Bériau, Mildred Brown, Renée Bériau, Claire Couillard, Thérèse Côté, Fernande Cloutier, Anne-Marie Genest, Rita Genest, Irène Guy, Jacqueline Gosselin, Françoise Lévesque, Gaby Lachance, Bernadette Larochelle, Jacqueline Lachance, Gertrude Lepage, Laurette Lemay, Jacqueline Paquet, Marguerite Paquet, Cécile Paquet, Hélène Pednault, Gaby Simard, Martine Simard, Gaby Théberge, Madeleine Watters, Marcelle Renaud, Marie Brown ; MM. Noel Belleau, Pierre Bériau, Lucien Bernard, Paul Boulanger, Alfred Boivin, Roland Côté, Gaston Côté, Henri Côté, Paul Duchaine, Maurice Desvarennes, Philippe Fleury, Wen. Fortier, Maurice Francoeur, Louis Fortier, Auguste Gendron, Alfred Gervais, Jos. Grenier, Hector Kaine Jean-Paul Lévesque, Camilien La' branche, Léopold Lachance, Fernand Lévesque, Raymond Laine, Yves Lemieux, Edgar Morin, Arthur Perron, Edmour Proulx, Fernand Thibodeau, Jean Therrien, Roger Roy, Armand Richard, René Robert, Henri Vaillancourt, Georges Vachon.

Mme Arthur Bédard recevait, dimanche soir, à sa résidence, première avenue, les invités suivants : M. et Mme Adrien Bédard, M. et Mme André Bédard, M. et Mme Jos. Bédard, M. et Mme Charles Bédard, M. et Mme P. Pagé, M. et Mme Jules Bédard, M. et Mme Jules Maheux, M. et Mme Art. St-Ours, M. et Mme U. Voyer, Mme C. Bédard, Mme Jos. Déry, Mlles J. Lemieux, P. Lagueux, Isabelle St-Ours, J. St-Ours, Yolande Bédard, B. Catellier, M. Marcotte, Moisan, P. Déry, Marcel Déry, Gaston Voyer, Raymond et Pierre-Roch St-Ours, Laurent et Jacques Bédard.

— o —

Mlle Irène Drolet, de Charlesbourg-Ouest, est en visite à Québec, chez M. et Mme Alfred Papillon.

TROIS-RIVIERES

Mmes S. Malone, Jos. Gouin, C.-R. Whitehead, W.-J. Whitehead, C. Baptist ont fait un court séjour à Montréal, la semaine dernière.

— o —

Mme E. Partington, est actuellement à La Tuque l'invitée de sa fille Mme G. Johnston.

— o —

Mmes Lewis et C. Frye, recevaient à un bridge récemment au Three Rivers Curling Club.

Les prix furent gagnés par Mme C.-G. Mills et Mme Jos. Renaud.

— o —

M. et Mme Hercule Dansereau, d'Outremont, étaient en notre cité la semaine dernière.

— o —

M. et Mme Charles-Eugène Belleau, de Québec, ont passé quelques jours en notre cité récemment.

— o —

Mme J.-O. Daviault de Berthierville a passé une partie de la semaine en notre cité, l'invitée de sa fille, Mme Maurice Berlinguet.

St-Sauveur

Soirée Dramatique

Lundi et mardi, les 20 et 21 février, à la salle St-Pierre, le Cercle Marie-Antoinette, de notre paroisse, interprètera un magnifique drame de J.-A. Guyet, "La Reconnaissance du Coeur", sous le distingué patronage du Rév. Père Eug. Guérin, O.M.I., curé de St-Sauveur, et au bénéfice des pauvres de la Conférence St-François-Xavier. En plus, il y aura une désopilante comédie, chants et musique de choix.

Les prix d'admission seront de 25 et 35 sous. Le plan de la salle sera déposé, le 13 courant, à 8 heures, chez M. J.-W. Cantin, 446, St-Joseph.

Séances de confessions

Il y aura deux séances de confessions demain, à 4 heures, pour les enfants, et après l'exercice du chemin de la Croix qui aura lieu à 7 h. 30.

Feu Mme Nap. Plante

Demain, à 7 heures, sera chanté le service de Ste-Famille de Mme Na-Napoléon Plante, décédée la semaine dernière à Notre-Dame de Grâce.

A l'église paroissiale

Grand'messes demain : 5 h. 30, pour Dame Antoine Plante ; 6 h. 15 et 7 h. 45, pour les âmes.

Joute fatale

Bruce Mines, Ont., 8. — Robert-B. McMacken, 21 ans, est mort hier matin des blessures reçues dans une joute de hockey.

La Vieille Maison
J.-E. LIVERNOIS
LIMITEE

...se prépare à célébrer d'une manière inoubliable les quatre-vingts ans de sa fondation. C'est en 1854 que cette maison fut fondée par Jules Benoit dit Livernois, trois générations s'y sont succédé.

En souvenir de cet anniversaire nous avons donc décidé d'offrir à nos clients et au public en général une belle photographie coloriée format 8 x 10 montée dans un magnifique couvert 11 x 14, le tout pour $2.00 l'exemplaire. Cette offre est valable pour les années 1933-34. Un billet commémoratif sera remis à chaque intéressé.

"Achetez-en une douzaine de morceaux", disent les annonces du Savon Calay

Le "Savon des Belles Femmes" n'est pas affecté par la dépression des affaires.

Arrivant avec la précision d'un chronomètre, la nouvelle campagne de publicité pour le printemps en faveur du savon Calay se déclenche toutes voiles déployées aujourd'hui même, la première annonce à grand espace de la série paraissant à la page 2 du "Soleil" de ce jour. De semaine en semaine le nom du Calay, le "Savon des Belles Femmes", sera brillamment projeté devant les yeux des lectrices du "Soleil", sous forme de puissantes annonces irrésistibles, dans un espace bien en vue et d'un intérêt captivant.

Dès le début de la publication de nouvelles annonces du Savon Calay, il est à prévoir que les détaillants par toute la ville prépareront sur leurs comptoirs et dans leurs vitrines des étalages de Calay revêtu de sa nouvelle enveloppe vert et jaune et qu'ils mettront le Calay, "Le Savon des Belles Femmes", en pleine lumière dans leurs propres annonces pour coincider, en temps, avec celles de Procter & Gamble.

La vente du Calay stimule le commerce du détail

En combinant trois facteurs de succès dans le commerce—le bon marché, un nouveau paquetage qui tire l'oeil et un étalage irrésistible d'annonce — le Calay a fait faire aux ventes de formidables progrès au cours de l'année dernière, malgré les conditions économiques défavorables. Le premier parmi les marques populaires à baisser son prix, et le premier à adopter un paquetage aux brillantes couleurs féminines, avivées davantage par le Cellophane, le Calay représente un nouvel idéal de valeur dans la catégorie des fins savons de toilette. Comme il est exprimé dans une phrase des nouvelles annonces — "Jamais de toute votre vie un savon de beauté, de l'exquise qualité du Calay, ne s'est vendu aussi bon marché".

Excellente valeur des étalages

Epiciers, pharmaciens et magasins à rayons qui se rendent compte des bénéfices à tirer des ventes en collaboration avec les annonces, tiendront à faire étalage du Calay dans sa jolie enveloppe couleur vert-et-jaune, en même temps que paraîtront les annonces dans "Le Soleil". En offrant spécialement le Calay "à son nouveau bas prix" dans leurs propres annonces de journal, ce sera prendre part eux-mêmes au brillant cortège du Calay.

Dans sa magnifique enveloppe nouvelle, le Calay possède comme savon de toilette un attrait irrésistible auprès de la clientèle. Bien en vue dans les étalages où les clientes vont se faire servir, il les invite réellement par ses jolies couleurs et par le lustre soyeux que lui communique sa robe de cellophane.

Aujourd'hui il est aussi facile de vendre une douzaine de pains de Calay que d'en vendre un seul morceau. Car le Cellophane en préserve indéfiniment la fraîcheur et la senteur, tandis que son prix plus bas est une véritable invitation de s'en procurer. Aux dires des détaillants, le volume des ventes, par cliente, a été plus fort durant ces quelques derniers mois qu'en tout autre temps par le passé.

GATEAU PAR COUCHES AU CHOCOLAT

Un tiers tasse beurre, 1 tasse cassonade jaune, 2 oeufs, ½ tasse lait frais ou sur, 1 cuillerée à thé vanille, 2 1-4 tasses farine, 1 ½ cuillerée à thé poudre à pâtisserie, ½ cuillerée à thé soda, ½ cuillerée à thé sel, 1-8 cuillerée à thé cannelle, 6 cuillerées à thé cacao Fry à déjeuner. Méthode: Graisser le moule et le saupoudrer de farine; mélanger et tamiser les ingrédients secs, farine, poudre à pâtisserie, soda, sel, cannelle et cacao. Réduire le beurre en crème, y ajouter le sucre graduellement, séparer les oeufs, battre les jaunes jusqu'à consistance épaisse et couleur citron, ajouter au beurre et au sucre et battre vigoureusement. Ajouter les ingrédients secs alternativement avec le lait et l'essence. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à consistance épaisse et sèche. Plier, tourner dans les moules graissés et farinés. Faire cuire 3-40 minutes à fourneau modéré. Etendre la crème de cacao entre les rangs et recouvrir le dessus avec du cacao ou un glaçage bouilli.

St-Tite-des-Caps

Dans nos classes

Tableau d'honneur des élèves de l'école No 5 dirigée par Mlle Olivette Bouchard.

5ème année. Sur 100 notes.

Mlle Anita Gauthier, 94; M. Robert Fortin, 71;

2ème année : M. Prime Duchesne, 89; M. Marcel Clermont 86; M. Paul Duchesne 82 ; M. René Ferland, 80; Mlle Cécile Lachance 77; Mlle Cécile Perreault, 77; M. Philippe Paradis, 66; M. Rolland Fortin 57;

2ème année : M. Paul-Emile Duchesneau, 94; notes ; M. Adrien Tremblay, 93; M. Gérard Ferland, 92; Mlle Ida Paradis, 84; Mlle Marie-Ange Duchesne, 77 ; M. Jean-Luc Fortin, 72; M. Philippe Simard, 55.

1ère année : Mlle Marie Dusnesne 98 notes ; Mlle Gemma Paradis, 98; M. Simon Ferland, 96; Mlle Blanche Duclos, 91, M. Ludger Perreault, 66.

Cours préparatoire : Mlle Olivette Gauthier, 90 notes; M. Alfred Perrault, 87; Mlle Gemma Ferland 84; M. Charles-Henri Paradis, 77;.

Pour récompenser le travail assidu des quatre premiers mois de l'année scolaire un arbre de Noel a été organisé par leur maîtresse, Mlle I. Bouchard. Le 11 janvier il a été dépouillé à la grande joie des écoliers. Le Père Noe n'en avait oublié aucun ni grands ni petits. Tous ont dégusté avec joie leur paquet de friandises.

Six jouets ont été tirés au sort :

Une jolie automobile fut gagnée par Robert Fortin,

Une cage d'oiseau fut gagnée par Adrien Tremblay,

Un cheval de course fut gagné par Albini Racine.

Deux poupées furent gagnées par Mlles Jeanne-d'Arc Simard, Cécile Perreault et Marie Duchesne. Le nécessaire des poupées comprenan le lit, le carosse et la baignoire.

Boîte de surprise gagnée par René Ferland.

Sépulture

Mlle Marie Racine est décédée le 10 janvier à l'âge de 31 ans. Elle fut inhumée le 14. Les porteurs étaient MM. Roméo, Raoul, Gilbert et Alphonse Racine cousins de la défunte. M. Léonidas Racine portait la croix et Ulric Paradis conduisait le chariot. Une couronne mortuaire fut donnée par M. Siméon Ferland et portée par Mlle Jeanne Ferland. Elle laisse pour la pleurer son père et sa mère, M. et Mme Etienne Racine, deux soeurs Mme Ludger Chouinard, née Marie-Louise, Mme Adjutor Huot, née Florianne et deux frères : MM. Joseph et Arthur Racine.

Autre sépulture

Mme Veuve Pierre Maranda, née Maria Racine est morte le 12 janvier et inhumée le 14 à l'âge de 59 ans. Elle laisse pour la pleurer deux frère Joseph et Alfred Racine et trois soeurs Mmes Gilbert Roberge née Héméline, Mme Gédéon Dufour, née Victoria; Mme Emmanuel Laroche, née Azilda et deux belles-filles: Mmes Joseph Audet de Limoilou et J. Vézina, de l'Ange-Gardien.

A ces familles affligées le "Soleil" offre ses sympathies.

Va-et-vient

—Sont allés à Québec dernièrement MM. David Morency, Ovide Simard, Alfred Bouchard, Philippe et Azarias Ferland.

—En visite chez Etienne Racine, M et Mme Nazaire Racine et Adjutor Huot et chez Eric Paradis, Mlle Rita Bouchard de Québec.

Mariage

Le 18 courant : M. Arthur Gravel, fils de Azarias Gravel et de Desneiges Crépault unissait sa destinée à Mlle Marie-Anna Dupont, fille de Gédéon Dupont et de Desneiges Racine, de St-Féréol.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Baptême

Joseph-Wilfrid-Laurent, enfant de Jos. Racine et de Marie-AnneGauthier Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Rivière-Ouelle

Statistiques

Il y a eu durant l'année écoulée, 13 mariages ; 53 baptêmes et 22 sépultures.

Marguillier

M. Georges Bonenfant a été nommé marguillier pour remplacer M. André Bérubé, dont le terme était fini. Le banc est occupé par MM. Alfred Lebrun, Georges Michaud et Georges Bonenfant.

1,700 convives

New-York, 8.—Plus de 1,700 hommes et femmes assistent ce soir à un banquet offert à Mme Franklin-D. Roosevelt, femme du président-élu des Etats-Unis. Mme Roosevelt prend une part active à la vie sociale du pays, et certaines critiques ont déjà été dirigées contre elle à ce sujet.

La Vente Sensationnelle
--- DE ---
P. A. ALAIN
LIMITEE
203 Rue St-Joseph, Québec
SE CONTINUE ENCORE JEUDI-VENDREDI-SAMEDI

Les personnes qui ont bénéficié des merveilleuses aubaines que nous avons offertes au début de notre vente sont tout émerveillées des réductions offertes.

Si vous n'êtes pas du nombre des clientes satisfaites, vous en avez encore la chance, car rien n'a été négligé pour faire de cette grande vente un Festival d'économies. Profitez-en dès aujourd'hui.

REDUCTION SACRIFICE
FOURRURES

LOT No 2— 25 MANTEAUX de fourrures assorties, valeur jusqu'à $75.00, pour $22

LOT No 3— 15 MANTEAUX, véritables aubaines, pour le choix et la qualité, valeur jusqu'à $85.00, pour $25

LOT No 4— 10 MANTEAUX de Seal et castorette, ajustés, valeur jusqu'à $75.00, pour $39

LOT No 5— 35 MANTEAUX de Seal électrique, garnis d'Alaska, Opossum Australien, et unis. manteaux de caraculs et taupe, manteaux de rat musqué garnis loup naturel, valeur jusqu'à $100.00 pour $45

LOT No 6— 108 MANTEAUX de Seal électrique, unis, garnis d'Alaska, Caracul, manteaux de taupe, valeur jusqu'à $115.00, pour $59

LOT No 7— 45 MANTEAUX de rat musqué, de Seal garnis d'Alaska, Fitch, et loup naturel, valeur jusqu'à $200.00, pour $89

MANTEAUX de Mouton de Perse, depuis $145 à $375

MANTEAUX de Vrai Seal, garantis pour une durée exceptionnelle, valeur de $400.00 à $500.00, pour $195 à $400

CONFECTION POUR DAMES
LIQUIDATION COMPLETE DE TOUT CE DEPARTEMENT
Les prix sont réduits pour que tout soit vendu, sans restriction.

Lot de ROBES, valeur jusqu'à $10.00 et $12.00, pour $4.50

Lot de ROBES de tous genres. Spécial à . . . $1.95 et $2.95

Plusieurs autres lots de Robes
$5.95 -- $7.95 -- $8.95 -- $11.95 et $14.95

Manteaux garnis de fourrure, à moitié prix
Quantité d'autres MANTEAUX de tweed depuis $3.95 jusqu'à $12.95

PARDESSUS pour hommes et jeunes gens, $15.00 et $18.00, pour $9.99

MOUCHOIRS pour hommes, valeur $0.10, 1 douz. pour .49 et .59

LA PLUS GRANDE
VENTE DE ROBES
Jamais offerte chez MAISON LUCILLE INC. 121 St-Joseph

aura lieu DEMAIN (Vendredi à 9 h. a. m.)

C'EST UN ACHAT SPECIAL DE
2000 ROBES plus 1000 ROBES

choisies de notre stock régulier, comprenant Crêpe Rugueux, Crêpe Jericho et en Jersey, convenables pour bureau, la rue, dîner et soirée, qui seront mises en vente en trois groupes.

Groupe No 1
800 ROBES
De soie Crêpée de laine et combiné imprimé.
Valeurs jusqu'à 7.00
1.95

Groupe No 2
1000 ROBES
De Crêpe Rugueux et Jericho.
Valeurs jusqu'à 15.00
2.95

Groupe No 3
1200 ROBES
En Crêpe pesant Jericho et Rugueux pour après-midi et soirée grandeurs 14 à 48. Valeur 20.00
3.95

EXTRA SPECIAL 150 ROBES EN JERSEY
Aux premières 150 clientes.
Valeurs $4.00
.99

MAISON LUCILLE
121 St-Joseph

Un meilleur déjeuner pour ⅓ d'un sou
Cuit en 2½ minutes
Le Gruau Quaker Ordinaire et Rapide vous procurent maintenant la Vitamine Solaire D.
2525-F
QUICK QUAKER
AVEC OU SANS PORCELAINE ANGLAISE Fabriqué au Canada

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mlle Colette Hudon, de Lévis, était dernièrement en promenade chez Mlle Jeannette Lacombe, à la Rivière-du-Loup.

—M. Grégoire Rivard, fils de M. Horace Rivard, est sorti de l'hôpital de Lévis et est allé compléter sa convalescence chez ses parents, rue Wolfe, à Bienville.

Mlle Cécile Breton, de St-Antoine-de-Tilly, était dernièrement en promenade chez des parents à Lévis et Québec.

M. Onésime Roy, de St-Gervais, est de retour de l'Hôtel-Dieu de Lévis où il a passé quelques semaines.

Il est promu gérant de district

M. J.-E.-R. Hainee, de Lévis, vient d'être promu à la charge de gérant de district pour l'est du Canada, de la Brotherhood of Railroad Trainmen Co. Nos félicitations à M. Hainee pour ce beau succès. Il est le premier canadien-français à occuper cette charge

Les officiers de la Garde des Chevaliers de Lauzon.

Mardi soir dernier, en la salle St-Antoine, à Bienville, a eu lieu une assemblée des officiers et membres de la Garde des Chevaliers de Lauzon, au cours de laquelle on procéda à l'élection des officiers pour la nouvelle année. Elles furent présidées par le Capt. Louis Godbout, le lt. C.-H. Drapeau agit comme secrétaire et l'adjudant Léo Therrien ainsi que le lt. Art. Paquet comme représentants. Les officiers élus furent les suivants.

On décida d'abord de ne pas faire l'élection du président immédiatement.

Aumônier: M. l'abbé J.-S. Villeneuve, curé de Bienville; vice-président, le lt Antonio Rousseau; secrétaire-correspondant et publiciste, le lt C.-H. Drapeau; secrétaire-archiviste, le capt. Jean Pelletier; trésorier, le col J.-E. P. Bergeron; asst.-trésorier, le lt. Gérard Larose; représentants de la Garde, les lts. Godbout et Lorenzo Therrien; représentant du corps de clairon, le lt. Art. Paquet.

La direction de la Garde demande à tous les membres qui ont en leur possession sabres, costumes ou autres articles appartenant à la Garde de bien vouloir les rapporter chez le capt. Jean Pelletier, rue Duplessis, à Bienville et cela sans autre avis.

Le "Montréal" a triomphé du "Notre-Dame".

Mardi soir, sur la patinoire du Patronage de Lévis, eut lieu une joute de hockey entre les clubs "Montréal" et "Notre-Dame". Ce dernier fut défait au score de 4 à 3 et se trouve éliminé de la série de détail. Le "Monréal", par cette victoire, jouera en finale dimanche prochain avec le "Canadien" pour le championnat de la coupe de la Ligue. Les scoreurs pour le Montréal furent : Wilf. Dumont, 1; Gaston McNeil 1, sur assist de Léo Gosselin et Naz. Léveillé 2, le dernier sur assist de Robert Forgues. Pour le Notre-Dame, C.-E. Lachance scora les trois points, dont deux sur des assists de Marcel Samson.

Mort de M. James Conroy, à Lauzon

Nous avons appris avec regret la mort de M. James Conroy, époux de dame Lydia Lacroix, arrivée hier matin, à sa résidence, rue St-Joseph, à Lauzon, voisin du Garage Lucien Guay. Le défunt, âgé de 80 ans, était rentier et fut autrefois commerçant. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière de St-Romuald. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Le club "Bélanger & Frère" ira à Charny ce soir.

Le club de hockey de Lévis "Bélanger & Frère" ira ce soir jouer à Charny, avec le club "Maroon", de cet endroit, qui lui avait lancé un défi. Cette partie promet d'être intéressante et pour permettre aux sportsmen de la rive sud d'assister à la joute, un autobus sera à leur disposition et partira ce soir, à 7 heures, du magasin Bélanger & Frère, avenue Bégin, à Lévis.

Une intéressante causerie sur les volcans

Mardi soir dernier, en la salle St-François Xavier, à Lévis, devant une nombreuse assistance, a eu lieu une conférence organisée par la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle. Le conférencier, M. L.-P. Jean, de Lévis chimiste et membre de la Société, fut présenté par M. le curé Eugène Carrier, qui présidait cette soirée. Il le fit en termes élogieux et dit que M. Jean poursuit des recherches pour trouver un remède à l'effet de guérir les maux occasionnés par "l'herbe à puce".

M. Jean fit une intéressante et instructive causerie sur les volcans, expliqua leur formation et leur structure, parla des éruptions du Vésuve, en particulier à l'époque de la destruction de Pompei et d'Herculanum Cette conférence fut accompagnée de projections lumineuses. M. Jean parla du rapport entre les volcans et les tremblements de terre et fit remarquer qu'on compte sur le globe 328 volcans actifs dont un tiers sur les continents et les deux tiers sur les îles.

M. le curé Carrier remercia le conférencier et la soirée se termina par une amusante comédie et des films montrant des scènes de la grande guerre.

Ils sont plongés dans le deuil

M. Alphonse Boulanger, de Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, M. Joseph Boulanger, arrivée mardi dernier, à sa résidence, à St-Charles de Bellechasse, à l'âge de 73 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église de St-Charles.

M. Georges Jean et M. Lauréat Parent, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de dame Marie-Laure Parent, fille de feu M. Edmond Parent et épouse de feu M. Edmond Lord, arrivée le 5 février, à Fitchburg, Mass, à l'âge de 63 ans.

Nous présentons aux familles en deuil nos plus vives sympathies.

Séance pour l'Ouvroir Ste-Anne ce soir, à Lévis

Ce soir, à 8 heures 15, en la salle St-François Xavier, à Lévis, les membres du Cercle Magdeleine de Verchères, à la demande de plusieurs personnes, répéteront la gentille comédie en trois actes intitulée "Tu passeras pour ma bonne" qu'elles avaient jouée récemment. Les recettes de ce soir seront en faveur de l'Ouvroir Ste-Anne qui s'occupe de secourir les pauvres de la ville en les habillant. Les cartes se vendent 25 et 35 centins et il y en aura en vente à la porte de la salle. On compte sur une salle comble à cette soirée afin de passer d'agréables heures tout en contribuant à une bonne œuvre.

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance du conseil de ville a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-A. Dorval. Présents MM. les échevins Ernest Roy, Emile Samson, Joseph Dorval, J.-E. Paré, Georges Leclerc, P.-H. Murphy et Eudore Poirier.

Un rapport de l'officier municipal

M. Ernest Dion, officier municipal, fait rapport au conseil que durant la mois de janvier la brigade a répondu à 8 appels pour incendie, dont deux ayant des dommages se chiffrant à $449.45 payés par les Cies d'Assurances. M. Dion dit qu'aucun salaire n'a été payé pour pompiers volontaires.

Lauzon s'objecte à cette clause du bill de Québec

Sur proposition de M. l'échevin Ernest Roy, secondé par M. l'échevin Emile Samson la résolution suivante a été adoptée unanimement:

Attendu que la cité de Québec projette de demander à la présente Législature certains amendements à sa charte.

Attendu que plusieurs contribuables de notre municipalité travaillent dans Québec depuis un grand nombre d'années, soit dans l'industrie soit dans les différents départements des gouvernements fédéral ou provincial.

Attendu qu'il y a plusieurs années, et sur demande expresse de M. le maire de la cité de Québec, le conseil de Ville de Lauzon a bien voulu ne charger aucune taxe aux milliers d'ouvriers de tous métiers de Québec qui travaillaient alors dans nos chantiers maritimes.

Que, le conseil, assuré de l'appui unanime de tous ses contribuables et conscient du tort considérable que cette taxe inopportune et démesurée causerait à un grand nombre de ses administrés, prie M. Arthur Bélanger C.R., représentant du comté de Lévis à la Législature de Québec, de s'opposer de toute son influence et par son vote à l'adoption de cette requête de la cité de Québec.

M. le maire dit que M. Bélanger lui a promis qu'il allait s'opposer de toutes ses forces à cette clause du bill à l'effet de charger une taxe de $25. à toute personne ne résidant pas à Québec qui y travaille.

Demandes pour se prévaloir de la loi de l'Assistance Publique

Le conseil a reçu plusieurs lettrss de contribuables pauvres demandant à la municipalité l'autorisation de pouvoir se prévaloir de la loi de l'assistance publique afin de placer des enfants ou personnes malades dans des hôpitaux ou maisons de charité.

M. le maire dit que le conseil paie déjà un montant assez considérable pour des cas de ce genre et constate que les demandes vont sans cesse en augmentant, dans un temps où les revenus de la ville ne sont pas très abondants. Il y a des abus dans certains cas et il faut que chacun fasse preuve d'esprit civique en ne demandant pas trop à la ville, car du train où vont les choses ces demandes vont occasionner des dépenses onéreuses au conseil.

Rapport de la Davie Shipbuilding

Le conseil prend connaissance du rapport de la Davie Shipbuilding, en date du 24 janvier, dans lequel on dit qu'à cette date cette compagnie avait à son emploi, à son chantier, dix employés, tous de Lauzon. La liste spéciale contient 6 noms dont 4 de Lauzon, 1 de Lévis et 1 de New-Liverpool. La liste des employés de bureau contient 6 noms, dont 4 de Lauzon et 2 de Lévis.

Le conseil va demander un avis légal

Un laitier qui prend des voyages et paie une licence comme tel, porte plainte qu'un autre laitier de Lauzon qui fait de même et ne paie pas de licence de charretier. Le conseil décide que ce laitier qui agit en même temps comme charretier devra payer sa licence, tel que le stipule le règlement municipal.

Le conseil a aussi eu des plaintes que des cultivateurs viennent prendre des voyages et exercer le métier de charretier dans la ville sans prendre de licence comme tels, ce qui est injuste pour les charretiers qui paient licence. Il y a environ un an la municipalité en poursuivit et le jugement d'alors donna gain de cause à ces cultivateurs, mai le conseil veut de nouveau essayer d'atteindre ces personnes qui font tort aux vrais charretiers de la municipalité. C'est pourquoi on a décidé hier soir de demander un avis légal à M. l'avocat Antoine Bourget à ce sujet. Il y a des charretiers qui refusent de payer leur licence parce que des cultivateurs leur enlèvent leur ouvrage et leur gagne-pain.

Du bois pour ceux qui en ont besoin pour se chauffer

M. Joseph Clyne, de Montréal, informe le conseil qu'il y a un vieux navire, l'"Artic", échoué sur la grève du chantier Gilmour et offre à ceux qui sont sans ouvrage de le démanteler pour se faire du bois de chauffage cet hiver. Quelques personnes avaient déjà demandé la permission et ont pu s'approvisionner de bois de chauffage pour l'hiver. Le conseil autorise le greffier de remercier M. Clyne pour ce beau geste envers les sans-travail.

L'eau bonne en décembre

Le bureau provincial d'hygiène dit avoir fait l'analyse des échantillons de l'eau de Lauzon en décembre et avoir trouvé cette eau bonne.

Les licences de chiens devront être payées

Les membres du conseil ont décidé de se montrer sévères pour les personnes qui gardent des chiens sans payer la licence exigée par le règlement municipal. Il a des personnes qui gardent plusieurs chiens et même qui en élèvent et essaient de ne pas payer la licence requise. Une personne a été chargée de passer dans la municipalité et de faire rapport au conseil de tous les chiens qu'il y a dans Lauzon et de donner les noms de leurs propriétaires. Les chiens qui n'auront pas leur licence, après qu'un avis aura été donné au propriétaire, seront tués.

Après la discussion de questions de routine et l'adoption des comptes la séance a été levée à 10 heures 45 et ajournée sine die.

Grande mascarade à la patinoire du Manège Militaire de Lévis demain soir.

La température n'ayant été favorable pour la dernière mascarade à la patinoire du Manège Militaire de Lévis, la direction a décidé d'en organiser une autre pour demain soir, à 8 heures. De nombreux et riches prix seront distribués aux patineurs et patineuses qui auront les plus beaux costumes et aux gagnants des courses. Un joli programme de musique sera exécuté ce soir-là. Le prix d'admission sera de 25 centins pour les patineurs et patineuses costumés ou non. Les spectateurs seront admis gratuitement. Cette mascarade promet de remporter un beau succès.

Le "Lauzon" a été victorieux

Mardi soir dernier, sur la patinoire du Collège de Lauzon, a eu lieu une joute de hockey entre les clubs "Lauzon", de Lauzon et "Carignan", de Québec, devant une assistance nombreuse. Le club "Lauzon" fut victorieux au score de 7 à 1. La rondelle fut mise au jeu par M. Lizotte, de la maison J.-G. Lemieux, de Lévis. Les scoreurs du "Lauzon" furent : John Porter, sur assist de Paul Samson et de Paul Bernier ; A. Morin, sur assist de Jos. Dubé ; Paul Samson sur assist de Paul Bernier ; Omer Laflamme seul ; Jos. Dubé, sur assist de Paul Samson ; Omer Laflamme seul ; John Porter, sur assist de Paul Bernier. Le point du Carignan fut entré par J. Pednault. L'arbitre de cette partie fut le Dr Antonin Bélanger , de Lauzon.

Soirée du club Le Voltigeur ce soir

Le club de raquettes de Lévis Le Voltigeur aura une soirée ce soir, à 8 heures 30 à son chalet, salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Un très beau programme musical sera exécuté par l'orchestre du club à cette soirée qui est sous le patronage du capitaine M. Emile Lemieux. Tous les membres et leurs amis sont invités.

Festival sportif pour les enfants ce soir à Lauzon

C'est ce soir, à 7 heures 30, sur la patinoire St-Viateur, au Collège de Lauzon, qu'aura lieu la grande fête sportive pour tous les enfants de la rive sud. Il y aura d'abord mascarade et on demande aux enfants qui viendront évoluer sur la glace d'être costumés. Un très intéressant programme a été préparé pour la circonstance et plaira certainement tant aux enfants qu'aux parents qui les accompagneront. Le prix d'admission sera de dix centins et les recettes seront pour les missions de Chine. Les enfants, après la mascarade, seront reçus dans la grande salle du Collège et des gâteaux leur seront distribués. Nul doute qu'il y aura foule ce soir à ce beau festival.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'Ecole de la rue St-Louis, à Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de janvier dernier:

5ème année: Géraldine Talbot, Marcel Boutin, Jean-Marie Chatiguy, Pauline Duquet, Rose-Alma Lajoie et Simonne Dumas.

4ème année: Jeanne d'Arc Martin, Madeleine Bégin, Colette Brochu, Lucille Guay, Paul-Eugène Couture, Rita Côté, Joseph Tremblay, Pauline Lemieux et Simonne Lajoie.

3ème année: Marcel Dion, Raymond Samson, Gemma Couture, Jeannette Demers, Jeannine Lemay, Jeannine Bégin, Hélène Langlois et Jeanne d'Arc Roy.

2ème année A: Rita Carrier, Flavien Labrie, Anne Pichard, Lorraine Parent et Marie-Louise Tremblay.

2ème année B: Monique Côté, Paulette Carrier, Lévi Chouinard, Treffla Couture, Françoise Lemelin, Cécile Morin, Marie-Claire Plante et Robert Lajoie.

1ère année: Gérard Blouin, Louise Roy, Paula Talbot, Jean-Baptiste Labrie, Françoise Boissinot et Georges-André Dion.

Funérailles de Mme Napoléon Plante

Samedi matin à 9 heures en l'Eglise de Notre-Dame-de-Grâce ont eu lieu les funérailles de dame Napoléon Plante épouse de M. Napoléon Plante.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 187 rue Colomb à 8 heures 45, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis. Les porteuses d'honneurs étaient quatre Dames de la société de la Sainte-Famille et quatre dames du Tiers Ordres. Conduisaient le deuil son époux, Napoléon Plante, son frère David Plante, ses beaux-fils : Joseph Plante, sgt L. Leclerc, ses gendres : Georges, Paradis, Jean Leclerc, ses petits-fils Paul Leclerc, J.-A. Paquet, son beau-frère Alp. Plante, ses neveux David, Félix, Alfred, Pierre, Joseph Plante, Cyrille Gosselin, Jos. Cantin, Ad. Paradis, Frs. Nolin, Jos. Blais, Albert Paquet, jr, Adrien Bédard, Ad. Prévost, Ad. Lafond, Roland Julien, Marc. Bordeleau, Philippe, Albert, Paul Cantin, Henri Paradis, Roland Gosselin, Pierre Chabot, C. Bilodeau, M. Verreault.

On remarquait aussi : M. Jos. Bouet, échevin, P. Claisse, H.-J. Bédard, A.-E. Bédard, L. Bédard, T. Bourget, A. Clavet, père et fils, Jos. Boivin, Siméon Boulanger, F. Côté, G. Drolet, Jos. Frigault, E. Bélanger, D. Plante père et fils, A. Pelchat, A. Plante, E. Faucher, D.-D. Plante, P. Huot, E. O'Connell, H. Huot, L.-M. Huot, J.-W. Bolduc, F. Bélanger, R. Rouleau, R. Poitras, A. Poirier, A. Faucher, A. Delisle, A. Lacroix, J.-C. Lacroix, Art. Roberge, B. Morin, J. Marceau, Raoul Leclerc, J.-P. Leclerc, Alfred Deslauriers, L. Barrette, P. Drouin, C. Fournier, Albert Fournier, A. Prévost, A. Bouchard, C. Gosselin, A. Chabot, P. Cantin, J.-B. Crépin, J.-B. Dupuis, J. Royer, Jos. Roy, O. Gagnon, Adj. Plante, L. Racette, U. Blouin, A. Larivée, Jean Denis, J.-H. Beaulieu, H. O'Neil, H. Desroches, A. Carreau, J. Blais, C.-E. Laforme, W. Charest, M. Couture, J. Thibault, O. Tardif, R. Julien, N. Rodrigue, N. Boivin, A. Bussière, J. Tremblay, H. Huard, J. Mallard, M. Conseiller, H. Paradis, A. Cantin, R. Gosselin, A. Lortie, E. Dufresne, L. Desgagné, Edmond Gagnon, épicier; Henri Royer et une foule d'autres.

A l'église la levée du corps a été faite par M. l'abbé V.-E. Lavergne curé de la paroisse et le service a été chanté par M. l'abbé Deschênes assisté de M. l'abbé Bouillé comme diacre et de M. l'abbé Blais comme sous-diacre. Durant le service la chorale de la paroisse sous la direction de M. J.-M. Fradet ont chanté la messe de Yon harmonisée, solistes de la messe M. J.-M. Fradet, M. Grenier, et E. Dufresne, "Miserere mini Mei" par M. Jos Boutet échevin, "O Salutaris" J.-E. Lefebvre duo, "Ego Sum", A. Laliberté, J.-M. Fradet, qui ont aussi chanté le "Crucifix" de Faure, M. J.-E. Lefebvre touchait l'orgue.

M. Jos. Fortin a chanté "Mon Dieu c'est vers toi", et "Enlève moi mon Dieu", duo par M. S. Marceau et J. Fortin, M. Gérard Dion accompagnait à l'orgue.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de famille. Le "Soleil rétère à la famille ses plus sincères sympathies.

La famille N. Plante remercie bien sincèrement les RR. Soeurs de l'Orphelinat et les orphelins et les orphelines de St-Sauveur pour les marques de sympathies et toutes personnes soit pour offrandes de messes de tributs floraux ou assistance aux funérailles, à tous un cordial merci.

St-Paul-du-Buton

BBaptême

Le 25 décembre, Marie-Thérèse-Jeannine, enfant de M. et Mme Arthur Pelchat, née Marie-Anne Morin.

Parrain, M. Hector Blais ; marraine, Mlle Maria Gagné, cousine de l'enfant.

—Le 26 décembre a été baptisé l'enfant de M. et Mme Philias Blais, née Imelda Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Royer, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Les chiens ne transpirent pas, ils exhalent la chaleur par la langue.

Les Magasins Guy Inc. Stores

Tomates
Lions (Boulters) 2½s
3 boîtes pour .25

Ketchup "Heinz" .15
Le meilleur Ketchup qu'on puisse trouver
Grosse bouteille

Beurre de Septembre .23
d'une saveur toute particulière parce qu'il est fait de crème riche

Oeufs à la dz .20
DE POULETTES PREMIERS

FRAIS Premiers Cart. 1 dz .27

SAINDOUX Pur Paquet 1 lb .10

Etiquette Brune Paquet 1 lb

Thé "Salada"
Vert ou Noir
Qualité Supérieure .45

Gelee "Blue & White"
Faite de Jus de Fruits
Prend vite et tient bien
4 Pqts pour .19

Poissons frais
Haddock .08
Morue FRAICHE .08
Flétan 2 lbs .35
Filets lb FUMES .15
Petite Morue 6 lbs .25

BISCUITS "WESTON" Valeur de 30c .19
Assortis Paquet 1 s.
Délicieux Biscuits de Qualité Supérieure

ANANAS
Pelican 1½ s. 2 Btes pour .21
Que de succulents desserts et que de personnes vous pouvez satisfaire avec une boite d'ananas Pélican. Ne manquez pas ce grand spécial.

Chicken Haddies 2 Btes pour .25

SAUMON "Bradore" 1 s. 2 Btes pour .35
Le saumon est une nourriture très substantielle et, à ce prix spécial, très économique.

Extra Spécial
RAISIN
"Old City"
SANS NOYAUX
Sac 2 lbs .25

SAVON "Impérial Barsalou" Ne Brûle pas les mains 10 Mcs pour .35

Gruau "Robin Hood" Rapide. Gros paquet .18
Fèves Blanches Triées à la main 5 lbs .13
Fèves Rouges De Lotbinière 4 lbs .19
Soupe aux Pois Habitant Grosse boite 28 oz .10

Moutarde "COLMAN" L'indispensable Boite ¼s. .25

Ketchup "Heinz" Petite Bouteille .10
Jus de Tomates Aylmer bout .05
Tomates "Sun-Ripe" Qualité de choix 2½s .10
Melasse Extra fancy Barbades pinte .13

SIROP "Crown" Boite 2 s. .15

Biscuits aux Oeufs Impérial Hethrington 2 lbs .25
Chocolat Notre Spécial lb .19
Cacao "Orient" Paquet 1 lb .15
Gruau Roulé à la livre .04

FARINE "Robin Hood" Sac de 24 lbs .59
Avec un livre de recettes de grande valeur GRATUITEMENT

Spéciaux de Fruits et Légumes Frais

LAITUE Pommée Très belle et très ferme 2 pour .17

Coeurs de Céleri Très beaux .15

Céleri de Californie .19

ORANGES "Jaffa" dz .35
Les oranges Jaffa viennent de Palestine et sont réputées les meilleures oranges du monde, sucrées et très juteuses.

ORANGES "Sunkist" 2 dz .45
PAMPLEMOUSSES 3 pour .13
POMMES de Table McINTOSH FANCY dz .29
FAMEUSES de Choix Belles d'apparence et délicieuses à manger. dz .19
BALDWIN Pour Cuire 10 lbs .45
PATATES Blanches Sac 80 lbs .79
Radis Pqt .05
Carottes Nouv. Pqt .10

L'avantage qu'il y a
à acheter ses viandes aux Magasins Guy, c'est ce que vous avez la plus haute qualité de viande pour le plus bas prix ; de plus, toutes nos viandes sont taillées et préparées à votre goût.

JAMBON PIC-NIC lb .09

Jeune Lard Frais
EPAULE .08
Têtes bien préparées .04

Côtelettes trimées 2 lbs .25

Boeuf de l'Ouest
10 livres de beau et bon boeuf tendre .50
Rôti ou Steak Haut de Côte .09
Steak de Ronde .15
Rôti de côtes, désossé et roulé .15
Roastbeef Filet .21

AGNEAU
Côtelettes d'Epaule
2 lbs .25

JAMBON Cuit et Tranché lb .23
Tête Fromagée 2 Moules MOULES GRATIS .15

Spécial
1 livre Bacon .17
1 " Foie de lard .10
.27
Le tout pour .20

CITRONS de Messine
Souverain contre la grippe il combat avec efficacité le rhumatisme; pris le matin en limonade, il sert d'appéritif.
la doz. .23

Tous ces prix spéciaux sont en force vendredi et samedi à Quebec et Lévis seulement

DOULEURS DANS LES MUSCLES--RHUMATISME

CHASSEZ-les à l'aide d'un **"contre-irritant"**. Lumbago musculaire, sensilité et raideur — le cédent généralement au bon vieux Musterole. Les docteurs l'appellent un **"contre-irritant"** parce que son action réchauffante pénètre et stimule la circulation du sang et qu'elle aide à chasser l'infection et la douleur. Il agit et n'est pas simplement un baume. Ne vous contentez pas d'une seule application. Appliquez de cet onguent calmant, rafraichissant et soulageant généreusement sur la partie affectée **une fois l'heure durant cinq heures.** Employé par des millions depuis 20 ans. Recommandé par nombre de médecins et de gardes-malades. Chez tous les pharmaciens.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER
MIEUX QU'UNE MOUCHE DE MOUTARDE

GAGNANTS DU
3ème Concours Hebdomadaire
CIGARETTES TURRET

Semaine terminée le 4 février, et pour lequel concours les entrées se sont closes le 28 janvier.

LE TOTAL DES "SCORES" OFFICIELS EST DE 56 POINTS

Boston	4	Chicago	8	Détroit	3
Canadiens	5	Rangers	3	Americans	10
Toronto	9	Maroons	9	Ottawa	5

$125.00 — Margaret Lewis, 262½, rue Queen Ouest, Toronto.
$ 50.00 — L. Wigley, 71, Ave Melville, Toronto, Ont.
$ 25.00 — H. Martin, 12, rue Victoria, Midland, Ont.

GAGNANTS DE $2 CHACUN:

Ernest Roy, Québec, P. Q.
Roger Morgenstaler, Montréal.
Geo. Pellis, Montréal.
John Saunders, Hamilton.
R. M. Carnegie, Oshawa.
J. W. Meredith, Toronto 10.
J. E. Lachance, Montréal.
C. R. Dexter, North Head, N.-B.
Dougall Watson, Kenmore, Ont.
A. Samson, Winnipeg.
C. L. Moxley, Rivers, Man.
J. N. Therreault, Québec, P. Q.
Mlle Blanche Bondy, Montréal.
M. G. Noonan, Montréal.
G. Waterhouse, Montréal.
Wm. J. Newell, Winnipeg.
A. Wells, Montréal.
Herbert Blakely, Toronto.
J. Whalen, Montréal.
Mme Young, Westmount.
Wm. Thom, Toronto.
J. B. Henderson, Calgary.
Herbert W. Allen, Fredericton.
E. Taylor, Montréal.
Henry Palmer, Athens, Ont.
J. W. Smith, Winnipeg.
Edouard Bourdon, Ottawa.
T. Marlow, Toronto.
Bert Colton, Verdun, P. Q.
Keith Long, Toronto.
Donald MacDiarmid, Maxville, Ont.
G. Cloutier, Sherbrooke.
R. Neil, Montréal.
Gerald Buckley, Montréal.
N. Stephen, Toronto.
R.-R. Woodruff, Toronto.
John Sturrock, Toronto.
Jas. H. O'Dowd, Québec, P. Q.
Fred Hutchison, Toronto.
Geo. Empson, Régina.
C. W. Fisher, Westmount.
Richard Aivelin, Port Arthur.
C. T. Stuart, Montréal.
Donat Lussier, Montréal.
J. Odina Garneau, Athabaska, Co. Athabaska, P. Q.
A. C. Hancock, Toronto.
Richard Hamilton, Montréal.
Andrew MacGillivray, New Glasgow.
Fred W. Warren, Hamilton.
M. L. McGregor, Edmonton.

GAGNANTS DE $1 CHACUN:

Mme G. Sanderson, Toronto.
H. W. MacKenzie, Toronto.
J. A. C. Jones, Lisle, Ont.
A. E. Capener, Landon.
J. W. Wright, Campbellton, N.-B.
Dick Factor, Ottawa.
H. A. Allen, Amherst.
Henri Royer, Québec, P.Q.
Rodolphe Blais, Montréal.
A. J. Edwards, Timmins.
Rodney J. Packard, Simcoe.
Rhoda J. Barnhill, Dartmouth.
E. A. Hazelton, Dauphin, Man.
Henry Ulrich, Brune, Sask.
L. Huriubise, Ottawa.
Raymond Vaillancourt, North Lancaster, Ont.
G. C. Wallace, Winnipeg.
Herbert E. Gibson, Sherbrooke.
Jean P. Tremblay, St-Boniface.
Linda Cassiere, Montréal.
Charles E. Rooney, Ottawa.
C. A. Jensen, Edmonton.
Wm. Harold Aylesworth, Belleville.
Alonso Thérien, Ottawa.
André Rivest, Hochelaga, P.Q.
Bert Taylor, Rivers, Man.
C. D. Robson, Calgary.
Ruby Murray, Winnipeg.
Fred McInnis, Woodstock.
D. Miller, Port Arthur.
B. D. Henry, Port Perry, Ont.
Jas. H. Byatt, Toronto 8.
Jack Frances, Toronto.
W. A. Dodd, Brandon.
Bud Mitchell, Owen Sound.
H. Dooley, Ottawa.
J. W. Gingrich, Hespeler.
A. P. Léger, Abunitsi, P. Q.
W. G. Allen, Montréal.
F. A. Hannaford, Toronto.
Peter J. Bruder, Hanover, Ont.
J. T. Young, Calgary.
M. Kitchen, Toronto.
A. R. Mills, Montréal.
M. J. Lamoureux, Montréal.
Mlle Elisabeth Morin, Rivière-du-Loup.
F. B. Maxwell, Huntingdon, P.Q.
Réginald Tull, Bowmanville, Ont.
Harry Veale, Landis, Sask.
Fred Sears, Amherst, N.-E.

Les estimés des "scores" de la semaine prochaine doivent être mis à la poste et marqués du sceau postal pas plus tard que ce samedi, 11 février 1933.

Procurez-vous les formules rouge et blanc chez votre fournisseur

Qualité et Douceur
CIGARETTES Turret
COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

A-CHIOU!
Un signe de danger pour vos--
Arrêtez immédiatement ce rhume en prenant du

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY
Montreal D. WATSON & CO. New York

UNE FORTE TEMPETE A TERRENEUVE

St-Jean, T.-N., 9.—(Trad. de la C. P.)—Poussé dans la baie St-Georges par une terrible tempête du sud-ouest, un raz de marée a inondé le village de Sandy Point. On ne signale aucune perte de vie, mais les messages reçus du télégraphiste local parlent de dégâts fort considérables. Ce télégraphiste dit que l'eau est arrivée jusqu'à la porte de son bureau, élevée de trois pieds au-dessus du sol. La vague a déferlé sur le front d'eau du village après avoir défoncé le brise-lames.

Une population de 450 âmes, composée de pêcheurs, a dû chercher refuge dans les greniers et sur les toits comme la mer inondait le village, sur la presqu'île de Sandy Point.

Quelques-uns, ayant fui par l'étroite bande de sable de six milles qui relie le village à la terre ferme, ont rapporté que l'eau avait causé de grands dégâts chez eux. Nombre de bestiaux ont péri dans les étables. Sandy Point est sur la côte ouest de Terre-Neuve.

Propriétaire qui poursuit sa locataire

(Suite)

La question resta sans réponse.

Le juge.—Il est en preuve que ça allait mal entre la locataire et sa propriétaire depuis quelques mois.

Il s'agit maintenant de savoir si ça allait assez mal pour justifier la claque, s'il y a eu provocation".

ASSAUT ET VOL

Omer Mainguy, journalier, âgé de 25 ans, demeurant à Stadacona, a comparu aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix, sous le double chef d'accusation d'assaut et vol.

Il a plaidé coupable et M. le juge Hugues Fortier a ajourné la sentence à demain.

Mainguy fut arrêté, hier soir, par le sergent Fortier, de la police municipale, dans une taverne. Son dossier ne serait pas des plus recommandables au dire même de la police qui l'a eu souvent à ses quartiers municipaux pour différentes offenses. La dernière qu'on lui reproche est d'avoir assailli, hier soir, rue St-Joseph, un jeune homme en charge d'un voyage de bois qu'il vola ensuite pour le revendre 50 cents.

Comme excuse devant le juge, Mainguy qui n'avait guère la sympathie de son côté, a déclaré que le plaignant était son ami et qu'il ne pensait jamais qu'il le ferait arrêter pour une "chopine de bois", surtout après qu'il eut passé une partie de la veillée avec lui à prendre de la bière.

Le juge au plaignant. — En avez-vous pris de la bière avec l'accusé ?

Le plaignant. — Oui, un verre.

Le juge.— C'est vous qui avez payé ?

Le plaignant. — Non, j'avais pas d'argent.

Le sergent Fortier a déclaré devant le tribunal que Mainguy était un "être dangereux" pour la société et qu'en une occasion, entre autres, il blessa un homme qui resta infirme pour la vie.

L'accusé voyant qu'il n'apparaissait aucune possibilité d'atténuer la gravité de son cas, se contenta de dire, pendant qu'il prenait le chemin de la prison, jusqu'à demain : "Ma femme est malade, s'il arrive quelque chose, ce sera vous autres.

Avant cela, le juge lui avait servi une mercuriale l'avertissant de ne pas essayer de jouer au plus fin, puis il ajourna la sentence pour lui permettre de consulter le dossier de Mainguy et voir jusqu'à quel degré il pourra le condamner.

UNE PLAINTE

George Gin, un Céleste, a porté plainte, aujourd'hui, en Cour des Sessions de la Paix, contre un chauffeur, Alfred Béland, âgé de 25 ans, demeurant au No 23 rue Bibeau, l'acusant de voies de fait.

Béland, prétend le plaignant, l'aurait pris à la gorge et frappé avec ses poings. L'accusé a comparu devant M. le juge Hugues Fortier, où il ap laidé non coupable.

Son procès est fixé au 14 courant.

Vente de terrains

Montréal, 8.—(D. N. C.)—Des terrains à $10. chacun, ou même à $15, voilà qui témoigne éloquemment de la baisse des valeurs immobilières. C'est pourtant le cas de quelques lots dont la Commission Métropolitaine de Montréal a autorisé la vente par la Municipalité de Pointe-aux-Trembles.

La ville de Pointe-Aux-Trembles avait reçu une offre d'achat dans le cas de deux terrains situés 15e avenue entre les rues Ontario et Forsyth. Voici les conditions auxquelles la vente a été décidée : Prix de vente total, pour les deux lots : $20 ; à payer comptant, 25 pour 100, ou $5—le reste payable en cinq versements mensuels de $3 chacun.

Caucus libéral

Ottawa, 9.—(P. C.)—Un caucus a réuni sénateurs et députés libéraux pendant trois heures hier. On croit savoir que la discussion s'est centralisée autour de la commission du tarif, et spécialement des commissaires qui viennent d'être nommés. Les libéraux soutiennent que le choix de M. N. Campbell, député progressiste de Mackenzie (Saskatchewan) est une nomination politique, car M. Campbell a toujours soutenu le gouvernement depuis les élections de 1930.

Emprunts temporaires

Le Gouvernement a répondu à plusieurs questions hier, à l'Assemblé Législative.

L'hon. Stockwell a appris à M. Duplessis que du 1er juillet 1931 au 10 janvier 1933, la Province a contracté six emprunts temporaires s'élevvant à $36,000,000 au taux de 5½ pour cent.

Le Trésorier Provincial a dit à M. Aimé Guertin que le montant des mandats émis et non payés le 31 décembre 1932 pour les premiers six mois de l'année fiscale courante était de $7,578,201.26. Le découvert en banque le 31 décembre était de $4,141,-202.25.

Les emprunts temporaires contractés du 1er janvier au 31 décembre 1932 étaient les suivants : Avril 7, Banque de Montréal : $5,000,000, remboursé le 9 juillet 1932; Avril 7, Banque Canadienne Nationale, $5,000,-000, remboursé le 9 juillet 1932; Juillet 22, Banque Canadienne Nationale, $4,000,000, remboursé le 11 octobre 1932; Juillet 22, Banque Canadienne Nationale, $5,000,000, remboursé le 11 octobre 1932; Décembre 16, Banque de Montréal, $12,000,000, dont $5,000,-000, remboursé le 24 janvier 1933, et $2,000,000, remboursé le 27 janvier; Décembre 16, Banque Canadienne Nationale, $5,000,000, dont $3,000,000, remboursé le 27 janvier.

La somme la plus élevée pour laquelle les comptes de la Province ont été soutirés du 1er juillet 1931 au 1er juillet 1932, est de $22,659,696.34 durant une journée. Les intérêts payés pour les comptes soutirés s'élèvent à $549,419.81.

PREMIER DISCOURS DU BUDGET

(Suite)

consiste à créer des fonds d'amortissement complets pour tous les nouveaux emprunts, constitue un fait qui a puissamment contribué à l'excellence de notre crédit.

On entend, chaque année, à la Chambre des Communes d'Ottawa, des discours insistant sur l'adoption de cette politique et nos voisins d'Ontario ont, il y a quelques années, demandé l'avis d'une commission de financiers et de comptables pour provoquer l'adoption de cette politique.

Les sommaires des résultats sont les suivants : —

Revenu ordinaires (autres que les revenus au compte du capital, fonds en fidéicommis, dépôts, etc) $36,941,020.36

Dépenses ordinaires (autres que les dépenses au compte du capital, fonds en fidéicommis, etc $37,525,728.97

Excédent des dépenses ordinaires sur les revenus ordinaires $584,708.61

Recettes au compte du capital et autres recettes $31,346,700.04

30,761,991.43

Dépenses au compte du capital et autres dépenses $33,992,519.87

Excédent du total des dépenses sur le total des recettes $3,230,528.44

Argent en banques, le 30 juin, 1931.... $3,074,047.42

$156,481.02

Mandats autorisés mais non payés : 30 juin, 1932 $6,297,428.74

30 juin, 1931 $3,098,639.27 3,198,789.47

Argent en banques, le 30 juin, 1932 $3,042,308.45

Les détails de ces recettes et de ces dépenses se trouvent dans les comptes publics qui ont déjà été déposés sur la table de cette Chambre.

L'état suivant vous fera connaître nos revenus et nos dépenses sous forme de pourcentages :

1931-1932 REVENU

Subside du Dominion	6 67
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente)	18 68
Terres et forêts	10. 46
Loi des véhicules-automobiles	14 28
Droits et honoraires, gazoline	13 83
	63 92
Droits sur les successions	10 28
Taxes sur les corporations	9 44
Licences d'hôtels et de magasins, etc	5 41
	25.13
Autres revenus ordinaires	10 95
Total : 100%	

DEPENSES

Instruction publique	11 13
Voirie et mines	23 38
Travaux publics et travail	4 33
Agriculture	9 67
Terres et forêts	5 58
Colonisation	7 62
	61 71
Administration de la justice	6 00
Gouvernement civil	6 33
	12 33
Intérêts et fonds d'amortissement	14 24
Autres dépenses ordinaires	11 72
Total : 100%	

L'analyse de ces pourcentages illustre le fait que les principales diminutions du revenu, comparativement à celui de l'année fiscale terminée le 30 juin, 1931, concernent les droits sur les successions et les recettes provenant des terres et forêts, qui ensemble accusent une diminution d'à peu près 7%, comparativement aux revenus de l'année précédente.

Quant aux dépenses, les réductions notables du pourcentage concernant la voirie et les mines—5%, et les travaux publics et le travail, 3%.

ANNEE COURANTE

Les recettes provenant des revenus ordinaires, pendant les six mois terminés le 31 décembre, 1932, sont inférieures à celles qui ont été perçues pendant la période correspondante de l'année fiscale précédente, alors que, par suite des nombreuses demandes faites au gouvernement, les dépenses ordinaires n'ont pas diminué dans la même mesure, mais, étant donné que la proportion la plus considérable de nos revenus devient due pendant les derniers six mois de l'année fiscale, il est encore trop tôt pour que l'on puisse faire des prédictions exactes, en ce qui regarde la question de savoir si le modeste surplus, prévu dans le discours sur le budget de la dernière session, sera atteint.

PREVISIONS DE 1933-34

Le budget des recettes et des dépenses de l'année fiscale finissant le 30 juin, 1934, qui doit être soumis à l'approbation de cette Chambre, a été préparé avec soin, en tenant compte des conditions financières existantes, d'après les rapports des ministres des différents départements du service civil, et les sommaires en sont les suivants : —

Recettes ordinaires probables	$34,304,286.32
Dépenses ordinaires probables	34,242,071.50
Surplus	$ 62,214.82

Les éléments qui ont présidé à la préparation du budget de l'année 1933-34 sont les suivants :—

1. Attention donnée aux services raisonnables et essentiels ;

2. Conservation des biens de la province, tels que les forêts, les routes et, par dessus tout, les biens primordiaux qui se rattachent à l'encouragement de l'enseignement et à l'amélioration de l'hygiène publique ;

3. Continuation des travaux déjà commencés et autorisés, afin de permettre au gouvernement de maintenir sa politique de secours indirects aux chômeurs.

4. Stricte économie, —celle que nous dicte l'époque où nous vivons.

DETTE PUBLIQUE

En consultant les comptes publics, vous remarquerez que la dette consolidée nette, au 30 juin, 1932, s'est,—quant à celle du 30 juin, 1931,— augmentée de $6,442,571.99, par suite de la vente, effectuée au cours de décembre, 1931, de $7,750,000.00 d'obligations de cinq ans à 5%, échéant le 1er novembre, 1936, émises en vertu de la Loi de la voirie, ces obligations étant payables, quant au principal et aux intérêts, en monnaie légale du Canada.

Cette transaction, — à part l'emprunt du service national du gouvernement du Dominion, constitue le seul emprunt gouvernemental effectué, en 1931, après que l'Angleterre eût abandonné l'étalon d'or, et le prix que nous avons reçu, 99 et l'intérêt accru, équivaut au prix approximatif de 98¼ reçu par le gouvernement du Dominion, en novembre, 1931, quant aux obligations de l'emprunt national de cinq ans à cinq pour cent, pour lesquelles le public a offert un prix de 99¼.

Grâce à cette vente, nous n'avons fait aucune demande d'emprunt sur le marché, pendant la période subséquente du coût élevé des emprunts publics, au cours de laquelle nos voisins, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, ont vendu à peu près $45,000,000 et $10,000,000, respectivement, à des prix variant d'un peu plus de 6% à près de 5.90%.

Durant la même période de haut prix, les provinces de l'Ouest ont émis des obligations à 6%, qui ont été vendues en détail au public, sur une base de rapport de 6½%, et la cité de Montréal est aussi revenue au coupon de 6% et a vendu à peu près $38,000,-000, d'obligations, qui ont été vendues en détail pour rapporter 6% ou plus.

Les $7,750,000. d'obligations de cinq ans à 5%, de la province de Québec, représentaient partie d'une émisssion autorisée de $10,000,000. et, en juillet, 1932, nous avons pu vendre à nos banquiers la balance de $2,250,000., au même prix que celui que nous avions touché pour les $7,750,000., sur 99 et l'intérêt accru.

Pour bien mettre en lumière la situation de la province en ce qui regarde son crédit, il est intéressant de remarquer que, dans son édition du 26 novembre, 1932, le "Financial Post", dans un article intitulé : "Les prix des obligations du Canada diminuent rapidement", déclare : "Québec n'a fait aucune demande d'emprunt sur le marché, cette année, mais un emprunt ne serait pas difficile pour cette province, étant donné sa position solide, quant au crédit, et qui lui permettrait d'emprunter de l'argent à un taux inférieur même à celui du gouvernement du Dominion".

La dette consolidée n'a été aucunement augmentée jusqu'au 11 janvier de cette année, alors que nous avons demandé des soumissions pour $9,000,000. d'obligations de la province de Québec, de trente ans, à 4½%, avec fonds d'amortissement, payables en monnaie légale du Canada, et nous avons reçu du syndicat de la Banque de Montréal un prix de 97.119,, représentant, pour la province, un prix à base d'à peu près 4.67%.

Cette vente constituait le premier emprunt important contracté par un gouvernement, depuis plusieurs mois, et dont l'émission fut vendue immédiatement à l'enchère, attendu que la plupart des ventes susdites de gouvernements, en 1932, y compris l'émission du gouvernement du Dominion, en novembre de cette année, avaient été distribuées par les courtiers de placements, à commission, et sans engagement de leur part.

En ce qui regarde notre vente, il me fait plaisir de citer l'appréciation qu'en a faite le "Financial Post" — et qui a paru dans son édition du 14 janvier, 1933 ; la voici : 'Nul autre emprunteur du Canada, sauf le gouvernement du Dominion seulement, n'aurait pu obtenir maintenant un aussi bon prix".

Je suis fier de déclarer que les demandes d'achat ont été si nombreuses que les acheteurs de notre émission ont déclaré les obligations vendues, dans les quarante-huit heures, et elles ont déjà été cotées à un prix excédant celui de l'émission.

En même temps que la vente, nous avons reçu de nos banquiers, la Banque de Montréal et la Banque Canadienne Nationale, une offre de 99.53 pour $7,000,000.00 de billets de deux ans à 4%, représentant un prix à base de 4.25%, et cette offre a été acceptée.

Cette vente nous semble aussi pouvoir soutenir favorablement la comparaison avec la vente effectuée en novembre, 1932, par le Dominion du Canada, de billets de trois ans à 4%, offerts au public à un rendement de 4.28% et qui doit avoir représenté, pour le gouvernement du Dominion, un prix d'au moins 4½%.

EMPRUNTS TEMPORAIRES

Au cours de l'année fiscale terminée le 30 juin, 1932, en vertu de l'article 21 du chapitre 20 des Statuts refondus de Québec, 1925, et de l'arrêté en conseil No 850 en date du 7 avril, 1932, nous avons contracté des emprunts temporaires s'élevant à $10,000,000., garantis par des billets du trésor et payables quatre-vingt-dix jours après le 7 avril 1932.

Ces emprunts, qui ont été remboursés à échéance, ont été contractés afin de rembourser temporairement au fonds consolidé du revenu de la Province une partie des avances considérables faites pour des dépenses dont les fonds doivent être finalement, en en vertu des lois qui les autorisent, obtenus par des emprunts permanents, savoir :—

Loi de la voirie, $17,280,175.75; endiguement des eaux de la rivière Métis, $349,088.25; endiguement des eaux du lac Kénogami, $4,560,271.20; ponts de l'Ile Perrot, $731,793.77; annexes des Palais de justice de Québec et de Montréal, $500,000. et $3,000.000. respectivement, etc.

Comme conclusion, veuillez me permettre d'exprimer combien j'apprécie le travail qu'accomplissent mes collaborateurs du département du trésor.

Nous avons tous, en Canada, raison d'être fiers de nos banques légalement constituées, en ce qui regarde la façon dont elles ont résisté à la tourmente des trois dernières années et contribué au maintien de notre crédit à l'étranger. Les dépôts d'épargne amassée par nos concitoyens, grâce à leur esprit d'économie, ont toujours été disponibles pour faire face à la demande. Cet état de choses a été l'un des éléments les plus importants de stabilisation, quant à la situation économique générale du Canada, dans son ensemble.

Le tempérament de la population de notre province est esentiellement sain. Les principales caractéristiques de ce tempérament sont le respect de la loi et de l'ordre, l'économie, la sobriété, l'amour du travail et le courage.

Travaillons à maintenir ces qualités inhérentes, en nous rappelant que le caractère constitue la base d'une bonne réputation.

Les problèmes et les embarras de la dépression financière ne sont pas encore résolus et les méthodes que plusieurs personnes préconisent actuellement n'ont jamais été les remèdes aux dépressions du passé.

Les dépenses outrées des gouvernements, l'inflation, lés garanties inconsidérées d'autres gouvernements, d'industries et d'institutions, pour venir en aide à la production agricole, et des expédients tels que la prime sur le blé n'ont jamais eu de succès comparables à ceux du retour à la simplicité des principes premiers, c'est-à-dire à un genre de vie limité aux moyens de chacun, et je vous demande de votre concours afin de garantir que cette province, qui est la nôtre, continuera d'ouvrir la marche vers le maintien de ces principes premiers et leur application vigoureuse, en ce qui regarde du moins les choses qui nous concernent.

Tous ceux qui méritent et ont réellement besoin d'être secourus doivent être et peuvent être assistés,— mais, afin de retrancher toutes dépenses inutiles ,nous devons rigoureusement éliminer toutes les dépenses des services qui ne sont pas absolument nécessaires et toutes les demandes d'octrois de diverses natures, afin que nous puissions continuer d'être les dirigeants d'une saine administration financière. Et puis, en n'imposant pas de nouvelles taxes, pendant cette session, nous pouvons contribuer à faire naître la confiance chez ceux qui en supportent actuellement le fardeau.

Je propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides.

L'oxide de carbone

Montréal, 9. (P.C.)—Moise Dauphin, sa femme et ses quatre enfants ont failli être victimes de l'oxide de carbone, ce matin, et ils étaient inconscients lorsque l'équipe de secours de la Montreal Power est arrivée sur les lieux. Dauphin, heureusement, s'éveilla avant de succomber tout à fait à l'asphizie, et il put appeler du secours par téléphone. Il eut encore la force d'ouvrir une fenêtre, mais il s'écrasa sur le parquet de la chambre où i fut trouvé quelques minutes plus tard. Toute la famille, à l'heure qu'il est, se porte assez bien. Ils sont tous à l'hôpital. La fumée qui a failli les asphixier provenait d'un poêle de cuisine chauffant au charbon.

"Non, chère, je veux être en plein coeur des théâtres et des jolis magasins et — bref — de New-York !"

"Bien, j'irai te voir à l'ASTOR. C'est le seul hôtel chic dont l'entrée même donne sur le Times Square."

Il en coûte moins cher aujourd'hui pour être au vrai centre des choses.
Chambre avec bain $3 et plus.

The ASTOR
TIMES SQUARE — NEW YORK
FRED. A. MUSCHENHEIM

JOURNEE DE SIX HEURES

Ottawa, 8. — (P. C.) — Le Sénat a rejeté hier la résolution du sénateur Poirier, qui demandait l'adoption de la journée de six heures dans les industries qui pouvaient s'y adapter et un encouragement plus vif au mouvement du retour à la terre. Le sénateur Lacasse a particulièrement signalé que la journée de six heures ne résoudra pas la question du chômage. De son côté le sénateur Hughes a fait remarquer que la journée de six heures ne peut s'appliquer au travail agricole et que l'on ne résoudra rien en jetant plus de bras sur les exploitations. "Les fermiers, dit-il, ont peine à subsister même en travaillant au-delà de six heures par jour, et je ne vois pas quelle amélioration on apporterait en plaçant plus de bras sur les fermes."

Le sénateur Robertson s'est déclaré aussi contre la résolution, en ce qui regarde l'établissement de la journée de six heures.

LE DEFICIT FEDERAL

Ottawa, 9. — (P. C.) — Le discours du budget apportera, croit-on, une augmentation d'impôts, probablement dans l'impôt sur le revenu, pour compenser la diminution persistante des recettes et les dépenses nécessitées par les circonstances.

On s'attend à ce que le déficit du budget soit de $50,000,000 auxquels il faudra ajouter les $70,000,000 que le Canadien National jette sur les épaules du gouvernement. Pour faire face à ces obligations, le gouvernement devra probablement hausser les impôts, malgré les déclarations qui ont pu être faites. M. Bennett a remarqué dernièrement, en effet, que le Dominion approche du moment où les gens ne pourront plus payer de nouvelles taxes. On s'attend à ce que l'augmentation des recettes soit recherchée dans la hausse de l'impôt sur le revenu.

MAGASIN DE LA BASSE-VILLE

MEUBLES USAGES ET PRIS EN ECHANGE — A PRIX DE DEBARRAS

273 St-PAUL 273

ECHANTILLONS DE MANUFACTURES — A PRIX D'OCCASION

Pas De Commandes Par Téléphone ou Par Malle

Termes Faciles Sur Achats de $25 et Plus

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

Notre grande Vente se continue à notre Magasin de la Basse-Ville et le succès obtenu est des plus encourageants. Après avoir remplacé les différentes marchandises vendues nous vous offrons une liste de quelques belles valeurs maintenant en montre au Magasin de la Basse-Ville.
Ne manquez pas d'y faire une visite, même si vous vous y êtes déjà rendu ; tout a été changé et de nouvelles Aubaines ont remplacé celles qu'il y avait lors de votre passage. Nous n'énumérons ici que quelques exemples des attractions qu'on y rencontre, mais elles se comptent par centaines. Venez vous rendre compte par vous-même.

RADIOS -- Modèles à Batteries

PFANSTIEHL modèle à 5 lampes pour	$2.50
FREED-EISEMAN à 5 lampes pour	$2.50
DEFOREST cabinet avec 5 lampes	$8.50

RADIOS ELECTRIQUES

Démonstrateurs en bon état

FEDERAL avec 7 lampes. Seulement	$9.95
STEWART-WARNER, 8 lampes, H.-Parleur	$14.00
ROGERS avec 6 lampes pour	$17.00
RADIOLA, 7 lampes, H.-Parleur dynamique	$29.00
ERLA cabinet avec 6 lampes	$27.00
RADIOLA avec 11 lampes pour	$39.00
VICTOR combiné, avec 10 lampes	$49.00
RADIOLA combiné avec 5 lampes	$34.00

LAVEUSES ELECTRIQUES

Usagées ou Démonstrateurs

Cuve en métal, bargain à	$7.50
Bonne cuve en bois pour	$11.50
Cuve en cuivre pour seulement	$14.50
Cuve en bois. Une seule à	$16.50
Modèle avec cuve en cuivre	$19.00
Une **BLACKSTONE.** Bargain à	$26.00
Cuve en cuivre avec girateur	$37.00
Une **MAGIC** pour seulement	$42.50

MODELES FLAMBANT NEUFS

Cuve émaillée avec girateur	$46.00
Nouveau modèle, cuve émaillée	$49.50
Cuve émaillée, basse fermée	$53.00
VOSS émaillée pour seulement	$57.00

PHONOGRAPHES USAGES

Modèle de table. Seulement	$2.50
Modèle portatif **MELODY** pour	$4.95
Modèle cabinet. Seulement	$6.00

SPECIAL

Disques de phonographes pour	10c

SETS DE SALLE

Echantillons flambant neufs

8 meubles, régulier $62,00 pour	$38.75
8 meubles, fini noyer $80 pour	$58.50
9 meubles fini noyer $99 pour	$67.50

MODELES USAGES

7 meubles, fini chêne doré pour	$15.00
Set de salle,6 morceaux pour	$18.75
9 meubles fini chêne fumé pour	$29.75

MATELAS

25 MATELAS flambant neufs pour	$2.98

SOMMIERS

SOMMIERS à spirales neufs pour	$3.95

PHARMACIES

Régulier $4.75 pour seulement	$1.89

PANIERS A OUVRAGE

Régulier $5.50, fini bleu et or	$3.69

PANIERS A LINGE

Régulier $9.50, en fibre pour	$3.95

BUFFET DE SALLE

Régulier $31.00 — Fini chêne doré	$9.90

TABLE DE CHESTERFIELD

Régulier $8.50 pour seulement	$4.95

LAMPES DE TABLE

Régulier $6.00 pour seulement	$3.95

TRAINES SAUVAGES

Valeur de $1.35 — Longueur 3'	58c
Valeur de $2.65 — Longueur 5'	$1.69
Valeur de $2.95 — Longueur 6'	$1.85

MACHINES A COUDRE

Echantillons flambant neufs

Modèle électrique portatif de $75 pour	$39.00
Modèle électrique portatif de $55 pour	$32.50
NEW HOME électrique cabinet de $150 pour	$58.00
DAVIS à pédale convertible de $85 pour	$59.00
DAVIS électrique cabinet de $87.00 pour	$64.00
DAVIS électrique cabinet de $110 pour	$67.50

CHESTERFIELDS

Echantillons flambant neufs

3 meubles se vendant $65.00 seulement	$40.00
Autre modèle de $89.00 pour seulement	$57.00
Un modèle de $129.00 pour seulement	$79.00

QUELQUES CHESTERFIELDS USAGES

Un modèle recouvert en tapisserie pour	$9.00
Un autre modèle pour seulement	$12.75
Un autre modèle, bras sur ressorts pour	$19.75

BALAYEUSES ELECTRIQUES

Démonstrateurs et usagées

DOMINION	NORTON	MISS CANADA	HOOVER
$12.95	$15.75	$17.50	$18

Lot **D'ABAT-JOUR** pour lampes bridge 19c

SERVICES A DEJEUNER

Légèrement usagés

Quatre meubles pour seulement	$13.40
Modèle à 6 meubles, bargain à	$17.35
Autre modèle, 6 morceaux pour	$22.75
Un autre modèle, 6 morceaux pour	$24.75

ETAGERES DE SALON

Modèle en acajou avec miroir pour	$5.00
ETAGERE combinée avec vitrine pour	$9.00
Un autre modèle très propre pour	$4.90
ETAGERE combinée avec porte-musique	$8.75
ETAGEREavec porte-musique et miroir	$7.90
PORTE-MUSIQUE modèle cabinet pour	$3.90
Autre modèle de porte-musique pour	$2.75

ALUMINIUM SANS EAU

Aluminium très épais pour la cuisine. Très grande réduction.

BUREAUX DE CHAMBRE A COUCHER

Un modèle offert au bas prix de	$2.75
Un autre modèle pour seulement	$3.75
Plusieurs modèles au choix à	$6.75

CONFORTABLES

Echantillons flambant neufs

Valeur régulière de $3.50 pour	$1.89
Valeur régulière de $6.00 pour	$2.25
Valeur régulière de $7.00 pour	$3.59

BALANCOIRES EN TOILE POUR BEBE

Modèle en toile blanche pour	48c
Modèle avec dossier. Seulement	88c
Modèle avec tablette et dossier	98c
Ressort de sûreté pour balançoires	30c

SET DE BOUDOIR USAGE

3 meubles, style jacobin, fini noyer	$13.75

MATELAS MARSHALL NEUFS

SLEEP-MAKER : régulier $20.50 pour	$15.60
SPECIAL. Prix régulier $29.40 pour	$24.50

LIT EXTENSIBLE

Echantillon flambant neuf

Valeur de $11.25 pour seulement	$8.79

MIROIRS DE SALON

Echantillon flambant neuf

Modèles ovales d'une valeur de $10 pour	$3.59

SET DE DIVANETTE

Echantillons flambant neufs

Divanette, 2 fauteuils et matelas. Prix régulier $70 pour	$49.00

LITS EN FER

Modèles usagés. Tant qu'il y en aura	99c

POELES USAGES

POELE-TORTUE, dessus à 4 ronds	$5.75
POELE-TORTUE, réchaud tuilé miroir	$9.50
POELE électrique modèle cabinet	$12.75
POELE à bois et charbon, réservoir	$19.75
POELE combiné, bois, charbon, gaz	$39.00
POELE à gaz, 4 feux et fourneau	$2.50
POELE à gaz, modèle cabinet pour	$3.90
TORTUE de passage avec grilles	$5.00

POELES

Echantillons flambant neufs

LEGARE JUNIOR, dernier modèle pour bois et charbon avec tablette émaillée	$35.50
ESSEX—Poêle-fournaise, tout émaillé, fourneau, bois et charbon et réchaud	$47.25
POELE-FOURNAISE tout en fonte, réservoir, grand fourneau, foyer ovale pour bois et charbon, réchaud et miroir	$59.75
WINDSOR—Poêle-fournaise au fini émaillé vert et ivoire	$56.00
OKA—Tout émaillé, tout en fonte, feu à bois et charbon, réservoir	$71.50
FRONTENAC—Nouveau modèle tout émaillé fini spécial, bois et charbon, grand fourneau, réservoir, réchaud et miroir	$79.75

POELES A GAZ

Echantillons flambant neufs

MOFFAT, deux feux	$13.75
GURNEY trois feux avec tablette	$18.60
JEWELL quatre feux, tout émaillé vert et ivoire avec tablette	$38.75
MOFFAT cabinet tout émaillé, nouveau modèle	$61.00
MOFFAT buffet, dernier modèle, tout émaillé. Valeur $112.50	$81.00

DES CENTAINES ET DES CENTAINES D'AUTRES BARGAINS A PRIX AUSSI INTERESSANTS

LA CONFERENCE ECONOMIQUE UNIVERSELLE EN JUILLET PROCHAIN

On commence à Londres à préparer le travail de cette importante conférence — Plus de cinquante nations y seront représentées — Quelle sera l'attitude des grandes nations ?

Londres, 9. (Trad. de l'A. P.) — Des officiels de la S.D.N. sont déjà arrivés à Londres pour aviser, avec le gouvernement britannique, aux dispositions à prendre pour que la conférence économique universelle se réunisse dans la capitale anglaise au plus tôt. Tout semble indiquer que M. MacDonald présidera cette conférence, et qu'elle commencera en juillet prochain dans le vieux palais St-James, à moins qu'une manoeuvre de la dernière heure ne la fasse siéger à Washington.

La conférence économique universelle amènera à Londres les délégués de plus le 50 nations. Il appartiendra à M. MacDonald de mettre ceux-ci en face des réalités actuelles, classées par les experts dans les six catégories que voici :

1—Monnaie et crédit ; 2—prix; 3—circulation des capitaux ; 4—restrictions mises au trafic international ; 5—tarifs et traités de commerce ; 6—organisation de la production et du commerce.

On a là une kyrielle de problèmes fort complexes, depuis l'étalon d'or, la remonétisation de l'argent, etc., jusqu'à l'aide à donner aux cultivateurs dans le monde entier.

Pour l'Angleterre la convocation de cette conférence à Londres c'est la possibilité d'édifier une nouvelle armature economique mondiale sur la pierre angulaire de la conférence anglo-américaine des dettes qui a lieu le mois prochain. Les dettes de guerre ne sont pas la cause de tous les maux du monde mais, selon le point de vue anglais, leur solution satisfaisante est la clef qui permettra au genre humain de sortir de l'impasse actuelle. On attache donc la plus grande importance ici aux négociations qui se poursuivront à Washington en mars prochain.

L'Angleterre estime qu'elle se place au point de vue du monde entier dans la crise actuelle ; elle se range à l'opinion des experts suivant lesquels l'étalon d'or est l'unique système monétaire international pratique, mais elle ne reviendra au gold standard que lorsque la situation se sera rassérénée dans le monde.

La France et les Etats-Unis, de leur côté, presseront la Grande-Bretagne de revenir à l'étalon d'or, prônant la création d'un fonds pour la stabilisation de la monnaie et partant le mouvement des pays danubiens, tel qu'envisagé à la récente conférence de Stresa, Italie. Le chef du gouvernement français sera sûrement à la tête d'une importante délégation et prônera un programme de travaux publics en même temps qu'une réforme modérée des tarifs.

LE SOIN DES MALADES ET L'HOPITAL

Sir Andrew Macphail affirme que les hôpitaux doivent faire trève à leur curiosité-scientifique pour s'occuper davantage de leurs malades.

Montréal, 9.—(Trad. de la C. P.) — "Il faut aller au chevet des malades; c'est là seulement qu'on apprend à les soigner." Ces paroles de Thomas Sydenham, grand médecin anglais de la dernière partie du 17e siècle, ont été répétées devant le Collège des médecins américains par sir Andrew Macphail, professeur d'histoire de la médecine à l'université McGill, qui estime que les hôpitaux doivent faire trève à leur curiosité scientifique pour s'occuper davantage de leurs malades, sans quoi ils perdent leur raison d'être.

Au cours d'une longue conférence sir Andrew a fait remonter la médecine moderne à Sydenham et établit une comparaison entre la pratique au temps de ce dernier et la fièvre scientifique d'aujourd'hui, disant que par bonheur, on commence à revenir au chevet des malades, donc à voir la réalité au lieu de se contenter de photographies et d'instruments scientifiques.

"C'est qu'on entend de nouveau la voix de Sydenham", dit sir Andrew Macphail.

Quant à l'attitude de l'Allemagne, l'avènement au pouvoir d'Hitler làbas crée un nouveau facteur encore impossible à déterminer. D'après les Allemands tout ce qui touche à la finance et à l'économie devrait figurer à l'ordre du jour de la Conférence.

Bien qu'absent en personne, M. Mussolini n'en exprimera pas moins ses idées à la conférence par l'intermédiaire de la légation italienne. Le Duce réclame la création d'une Ligue économique des nations comme moyen de dénouer la crise actuelle et d'en prévenir une autre. La grosse question immédiate pour l'Italie, à la conférence l'été prochain, sera la stabilisation de la monnaie.

L'U.R.S.S., tout mortifiée qu'elle est de n'avoir pas été invitée aux travaux préparatoires de Genève, ne refusera probablement pas de venir à Londres, où sa présence est jugée indispensable. Ses délégués émettront sans doute de nouveau l'idée d'un pacte de non agression économique, comme celui qui fut proposé par Litvinoff à Genève il y a deux ans.

ILS SE REPOSENT

Loondres, 9. — (Trad. de la C. P.) — Gayford et Nicholetts se reposent aujourd'hui à Walfish Bay, Afrique-sud, des fatigues de leur randonnée de 57 heures et 28 minutes durant laquelle ils franchirent sans escale une distance de 5,340 milles, battant par 328 milles le record précédemment établi par les Américains Boardman et Polando entre New-York et Constantinople.

A peine la nouvelle de leur exploit était-elle arrivée hier que les as français Lucien Bossoutrot et Maurice Rossi annonçaient pour aujourd'hui leur départ en direction de l'Amérique du sud ou de Java, au sud-est de l'Asie, selon que le vent soufferait d'un côté ou de l'autre. L'ambition des deux Français est de franchir sans escale une distance encore plus grande que les Anglais.

DESACCORD ENTRE L'EST ET L'OUEST DU DOMINION

Ottawa, 9. (D.N.C.) — Le parlement a servi de scène à une polémique entre les fermiers de l'Est du Canada et ceux de l'Ouest, au cours de la séance d'hier, alors que le Dr F.-H. Pickel, député conservateur de Brome-Mississiquoi, présenta une résolution pour diviser en deux sections le comité d'agriculture de la Chambre des Communes. Il fournit comme motif de sa demande le fait que les députés des Prairies accaparent tout le temps du comité et discutent de blé exclusivement alors que ceux qui s'occupent de culture mixte doivent se contenter des restes.

Le débat n'a pas manqué d'une certaine âpreté parce que les représentants de l'Ouest aiment assez à se poser en experts sur les questions agricoles.

Dès qu'un député de l'Est ouvre la bouche au comité, aussitôt un progressiste se lève pour lui couper la parole et lui dire comment s'y prendre. "Or, dit M. Pickel, ces gens-là ne savent même pas comment traire une vache. Cet animal ne les intéresse guère, vu qu'ils cultivent le blé seulement et filent vers le sud pendant l'hiver."

Un autre confrère conservateur de M. Pickel, M. Tummon, de l'Ontario, a fait un relevé du nombre de séances consacrées depuis dix ans au blé exclusivement et il en a compté 85 n'en laissant que 71 pour étudier les problèmes qui intéressent l'Est. La division en deux sections du Comité sentants de l'Ouest de discuter leurs questions de blé à loisir tout en permettant aux autres sections du pays de s'occuper en paix de leurs affaires.

"Aucun gouvernement n'a accordé à l'agriculture l'attention qu'elle mérite, déclare M. Pickel, et l'administration actuelle ne s'est pas forcée plus que les autres".

Comme on le sait, le vétéran des luttes politiques qui a été élu dans les Cantons de l'Est en 1930, a été candidat pendant un demi-siècle pour les intérêts conservateurs avant de se faire élire. Il a reçu la plurarité des voix en 1930 sur la question du beurre. Il n'est évidemment pas enticé des efforts tentés par le gouvernement pour remplir ses promesses électorales. "Le Canada, dit-il, est le pays qui produit le meilleur fromage et le plus mauvais beurre. N'y aurait-il pas moyen pour le ministère de nommer un comité d'enquête pour s'enquérir des méthodes permettant d'améliorer la situation ?" Le fermier reçoit pour ses produits un prix ridicule et pourtant le consommateur est obligé de payer assez cher pour la marchandise. L'intermédiaire empoche les profits et le fermier demeure la victime du marché de dupes où il a toujours joué le rôle de dupe humble, bien qu'il remplisse un poste de vedette dans l'existence de la motion.

M. Paul-Arthur Séguin, député de l'Assomption - Montcalm, représente un district où la culture du tabac est de première importance en même temps que le lait et la crême. Il appuie la motion Pickel et voudrait plus d'attention de la part du comité pour les problèmes relatifs au tabac.

Cette attaque des députés de l'Est rencontra immédiatement l'opposition de l'Hon. M. Motherwell, ex-Ministre de l'agriculture, de M. John Vallance et du colonel Mullins, l'éleveur de bestiaux, et du Ministre actuel de l'agriculture, l'Hon. M. Weir. Tous ont signalé le danger qui existe à vouloir séparer l'Est de l'Ouest en créant au sein même du comité un obstacle au rapprochement des intérêts nationaux de la classe agricole. Les fermiers des Prairies ne sont pas aussi exclusivistes qu'ont le dit et rares sont ceux qui partent pour la Californie l'hiver. Mlle McPhail croit que si la voix de l'Est n'est pas écoutée plus attentivement au comité d'agriculture, c'est qu'il est trop généralement représenté par des professionnels.

L'opinion presque unanime de la députation de Québec et de l'Ontario est que si l'on fait exception pour le blé et le fromage, 97 pour cent de

(Suite à la page 19, 3e col.)

UNE GREVE DE SYMPATHIE EN GR.-BRETAGNE

Londres, 9.—(Trad. de l'A. P.)—La grève des chemins de fer en Irlande du nord commence à gagner la Grande Bretagne. C'est ainsi que les ouvriers des docks, à Stranraer, Ecosse, ont reçu l'ordre ne pas manutenter les marchandises et le courrier en provenance de l'Ulster. Cet ordre est venu du quartier général de Londres, et C.-T. Cramp, secrétaire de la National Union of Railwaymen, dit que d'autres ports pourront être affectés par un ordre pareil avant longtemps.

Sans doute les dockers de Stranraer n'ont pas reçu instructions de se mettre en grève, mais seulement de ne pas toucher aux marchandises provenant du port ulstérien de Larne. Cependant, s'ils suivent ces instructions, les voilà en conflit avec la London, Midland and Scottish Ty Co'y l'un des réseaux les plus considérables de Grande-Bretagne. Cette société assure les communications entre Larne et Stranraer (deux ports séparés par le chenal du nord ; c'est par là que le passage est le plus court entre les deux îles).

La question qui se pose à présent est celle de savoir dans quelle mesure les cheminots de la Compagnie vont donner leur appui aux ouvriers des docks. Ces cheminots font partie de la puissante union nationale (britannique) dont ceux de l'Irlande du nord sont membres.

Le roi patine

Sandringham, Angl., 9 (Trad. de l'A.P.) — Sa Majesté Georges V, bien qu'âgé de 68 ans, se livre encore au plaisir du patin, à la surprise de la plupart de ses sujets, qui ignoraient que le roi sût patiner. Il se livre à ce sport salutaire sur un lac de Sandringham, non loin du château qu'il habite cet hiver à cause de l'épidémie de grippe sévisait à Londres, La santé du roi est maintenant meilleure qu'elle ne l'a été depuis de sanlées.

Ensevelis

Fl:tcher, C.N., 9.—(P.A.) — Sept ouvriers qui travaillaient dans une carrière de pierre à chaux, près d'ici, ont été victimes d'un terrible accident, hier, lorsqu'une avalanche de terre et de roches s'est abattue sur eux et les a ensevelis sous une masse d'une dizaine de mille tonnes. On a commencé à creuser pour sauver les malheureux, mais on n'a pratiquement pas d'espoir de les retrouver vivants. Il faudra probablement plusieurs jours d'efforts pour les atteindre.

Studios fermés

Hollywood, Cal., 9. (P.A.)—Les studios Universal, que l'on dit être fort avancés dans leurs productions, fermeront leurs portes samedi prochain et resteront fermés pendant six semaines. Près de 400 personnes iront par là allonger la liste des sans-travail.

BERLIN AUGMENTE LES DROITS SUR LE BETAIL

Berlin, 9.—(Trad. de l'A.P.) — Alfred Hugenberg, ministre de l'économie nationale, a relevé hier les tarifs de façon à restreindre énormément, sinon à prohiber tout à fait, l'importation du bétail sur pied et des matières grasses. Le nouveau barème vaudra à partir du 15 février courant.

Il est en augmentation de 20 à 230 p.c. sur l'ancien et affecte particulièrement l'importation de l'Amérique du nord et du sud. Les produits affectés sont les suivants, les droits nouveaux et anciens, étant figurés en marks :

Bestiaux 50 contre 84.5; moutons 45 contre 22.5; cochons 50 contre 40; viande fraiche 100 contre 45; morceaux ordinaires 150 contre 60; morceaux de choix 280 contre 120; lard 50 contre 10.

Le gouvernement annonce, dans un communiqué, que le relèvement des droits est motivé par la chûte des prix du bétail en Allemagne, où ils ne sont plus qu'aux trois cinquièmes de ce qu'ils étaient avant la guerre.

UN SACRIFICE HUMAIN PERPETRE AU KENTUCKY

Inez, Kentucky, 9. (P.A.) — Huit personnes d'une famille de montagnards sont sous verrous aujourd'hui, implorant par des chants gutturaux et inhumains, leur délivrance. Sept sont accusés d'avoir pris part à l'assassinat d'une mère par son fils, mort réclamée par le sacrifice qu'ils désiraient accomplir.

La Sûreté a déclaré que les agents ont pénétré dans la demeure où se trouvaient réunis les accusés, au moment où ceux-ci se préparaient à placer sur l'autel le corps de Mrs Lucinda Mills, une vieille agee de 72 ans.

Sans respect pour les cérémonies religieuses, les agents ont arrêté les deux filles, les deux fils, un petit-fils, deux gendres et une bru de la morte.

Les prisonniers, incarcérés dans les cellules de Martin County, sont John Mills, 36 ans, Fred, 34 ans, fils de la victime ; Ballard, 25 ans, son petit-fils ; Blaine McGinnis et Tom Boyd, ses deux gendres ; Mrs Mollie McGinnis et Ora Mills, ses filles, et Mrs John-H. Mills, sa bru.

Tom Boyd est détenu comme témoin principal de l'affaire et les sept autres sont accusés d'assassinat.

L'enquête conduite sous la présidence du juge T.-J. Hardin a donné, comme verdict, que Mrs Mills a été tuée par son fils John et par d'autres personnes.

Interrogés à la prison, les huit prévenus ont déclaré qu'après des heures de prières, d'exclamations, de chants et de danse (tout cela constitue les rites de leur culte), ils ont reconnu que les volontés divines exigeaient que la vie d'une des personnes présentes soit offerte en sacrifice.

Le sort est tombé sur Mrs Mills, ont-ils dit, et John a saisi sa mère à la gorge, pendant que les autres assistaient à la scène.

Chute fatale

Détroit, 9.—(P.A.)—Trois employés de la Stinson Air Craft Corporation se sont tués hier après-midi, lorsque le gros avion dont ils faisaient l'essai s'est écrasé sur le sol d'une hauteur de 700 pieds environ. Ce sont : Qwen Pinaire, chef des pilotes essayeurs, Arthur Saxon, ingénieur-en-chef et Sam Benson, son assistant. Des employés de l'aéroport de Wayne County, où est survenu l'accident, ont déclaré qu'ils avaient vu l'appareil perdre son équilibre et que le pilote n'avait pu le redresser.

Blaine McGinnis a raconté qu'il a voulu s'opposer au sacrifice, mais qu'un sentiment intérieur l'en a dissuadé. Il a affirmé que sa belle-mère a été étranglée avec une chaine qu'on lui avait passée autour du cou et qu'elle devait être consumée pendant le sacrifice.

On devait élever une croix sur l'autel, a-t-il dit encore, et le corps de la victime, placé sur cette hauteur, devait être livré aux flammes. Les agents sont arrivés à temps pour interrompre les cérémonies à ce point. Des voisins avaient donné l'alarme.

Les habitants de l'endroit, passablement désert, ont avoué avoir souvent entendu des cris venant de la maison Mills. Le juge Hardin a déclaré d'autre part qu'il entendait beaucoup parler, depuis quelque temps, de cérémonies célébrées dans les montagnes des environs d'Inez, mais il n'avait aucune raison de croire que l'on irait jusqu'à faire des sacrifices humains. D'après la police, les membres de cette religion prétendent avoir le pouvoir de changer de l'eau en vin et des sarments de vigne en serpents.

M. ALCIDE SAVOIE A EU DE BELLES FUNERAILLES

Plus de deux mille personnes ont assisté aux obsèques du député provincial de Nicolet, décédé samedi à Sherbrooke — Les gouvernements fédéral et provincial représentés — S. E. Mgr Brunault, présent à l'église — M. l'abbé Léon Marcotte chante le service.

Trois-Rivières, 9. — (D.N.C.) — Plus de deux mille personnes ont assisté à Manseau, aux funérailles de M. J.-A. Savoie, représentant du comté de Nicolet à la législature provinciale, décédé samedi dernier à l'hôpital de Sherbrooke. Les gouvernements fédéral et provincial, les conseils municipaux du comté, une foule très nombreuse de parents et d'amis, tous les citoyens de Manseau et des paroisses des alentours assistaient aux funérailles. Malgré une tempête de neige assez forte, les routes conduisant à Manseau, étaient dans un état passable et les délégations de toutes les paroisses du comté ont pu se rendre.

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire par le curé de la paroisse, M. l'abbé Alcide Lemaire. Son Excellence Mgr J.-H.-S. Brunault, évêque de Nicolet, assistait au trône avec M. le chanoine Roch Joyal, curé de Pierreville et M. le chanoine Joseph Bourgeois, directeur et représentant du séminaire de Nicolet. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Léon Marcotte, professeur de sciences au séminaire de Sherbrooke, avec comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Georges-H. Laforest et Laurent Gaudet, du Séminaire de Nicolet. Les messes aux autels latéraux ont été chantées par le R. Père E. Crochetière, S.M.M. d'Ottawa et M. l'abbé Achille Prince, curé de Artic, R. I., Etats-Unis. On remarquait au choeur Mgr Dupuis, curé de Plessisville; MM. les abbés Martial Manseau, de Ste-Sophie de Lévrard; Charles Massé, de St-Sylvert; Laurent Bellecour de St-Raphael; Cyrille Morvan, de La Visitation; C.-E. Brassard, de Ste-Brigitte des Saults; R. Doucet, de St-Louis de Blandfort; Albert Chassé, de Lemieux; Léo Rousseau, de St-Wenceslas; Eugène Autote, du Précieux Sang; Elzéar Col, de Ste-Sophie; Bruno Poirier, de Drummundville; Thomas Richard, de Villeroy; G.-E. Laberge, de Nicolet; Camille Longval.

La chorale de Ste-Angèle de Laval, sous la direction de M. l'abbé Gaston Dubé, curé, interpréta une messe polyphonique avec Mlle Blondeau à l'orgue.

Les porteurs, tous pionners de la première heure à Manseau étaient : MM. Joseph Sylvestre, Dieudonné Fleury, Henri Cotnoir, Victor Trottier, Philippe Lemay et Albert Daigle; porteurs d'honneur l'honorable H. Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries dans le cabinet provincial, M. Lucien Dubois, représentant le comté de Nicolet à Ottawa, J.-A. Laferté de Montréal, Z. Beauchesne de Gentilly, H.-N. Biron, maire de Nicolet et Alex. Gaudet d'Aston. Les organisations paroissiales étaient représentées avec leurs bannières, Union St-Joseph du Canada, Artisans Canadien-Français, Union St-Joseph de Drummondville, et Ordre des Forestiers Catholiques. M. Télesphore Robert portait la croix en avant du défilé. Les placiers à l'église étaient MM. Omer Lecom-

(Suite à la page 19. 2e col.)

GRANDE VENTE ANNUELLE A UN SOU CHEZ POLLACK

Les Nouveautés du Printemps déjà reçues — Du Chic . . . et un choix considérable vous attendent à la grande Vente à UN SOU. Profitez-en durant les derniers jours de cette Vente mémorable.

Les Premiers CHAPEAUX de Printemps sont ici

Tout le chic parisien et aussi nouveaux que le printemps lui-même. Des pailles dans une belle variété, Milan, Celophane, etc. Reproduction authentique des plus nouvelles créations parisiennes. Petits chapeaux à bords baissés ou relevés, garnitures de rubans et de fleurs, en noir, brun, vert, rouge et bleu-marine. Grandes et petites entrées de tête. Prix de vente $2.95

Ajoutez UN SOU et Doublez la Valeur de votre Achat

Lingerie de Soie

PYJAMAS en Tricolette

Styles une et deux pièces, en tricolette de soie avec garnitures de dentelle ou combinaison de couleurs deux tons. Un beau choix de couleurs. Grandeurs assorties.

Prix de vente

$1.49

ou deux pour $1.50

en ajoutant UN SOU

Sacoches de qualité Pour dames

Un choix très varié de nouvelles sacoches en véritable maroquin, en veau, antilope suède, et autres cuirs fins. Formes enveloppe ou sac à main, avec bourse détachée, miroir et fermoir avec "zipper". Plusieurs avec ornements en métal. Couleurs : vin, brun, vert, marine, rouge, beige, tan et noir. Une seule de ces sacoches, déjà bon marché à $3.95. Prix de vente $3.95

Ajoutez UN SOU et Doublez la Valeur de votre Achat

Rez-de-Chaussée

LES PHARMACIES NYAL DE QUEBEC

dont les noms suivent, vendent toujours leurs articles de Pharmacie aux plus bas prix du marché. Du moment qu'il y a une baisse dans les prix, les Pharmacies Nyal de Québec sont les premières à donner le mouvement. Regardez bien les noms qui suivent, vous verrez qu'il y a une Pharmacie Nyal tout près de chez vous.

LISTE DES PHARMACIES "NYAL" DE QUEBEC

J.-A. Marquis Tél.: 4-3151 — 171 3ième Avenue, Limoilou

L. Perreault Tél.: 4-2252 — 325 1ère Avenue, Limoilou

J.-A. Gagnon Tél.: 9714 — 309 rue St-Joseph

J. Masson Tél.: 9920 — 808 rue St-Vallier

O. Couture Tél.: 4-4031 — 51 rue St-Joseph

W.-P. LaRoche Tél.: 2-5045 — 270 rue St-Jean

P.-H. Soucy Tél.: 6768 — 81 avenue Cartier

J.-R. Guay Tél.: 3-4867 — 200 avenue Maisonneuve

M. Boissinot Tél.: 6061 — 847 Chemin Ste-Foy

J.-H. Bissonnette Tél.: 5400 — 898 rue St-Vallier

O. Couture 29½ Chemin Ste-Foy Tél.: 7960

Les prix ci-dessous annoncés sont nos prix réguliers de tous les jours, et il en est de même pour les produits que nous n'avons pas annoncés. Notre service de messagers est des plus rapide, et pour vous en convaincre, téléphonez à une des Pharmacies Nyal la plus proche de chez vous.

Vous verrez que ça ne prendra pas 5 minutes pour avoir vos marchandises.

Tithines Gustin pour	.39	Pâte à barbe Colgate pour	.29	Iodalose Galbrun pour	1.39
Modess pour	.25	Pâte à barbe Williams pour	.29	Sedobrol Roche pour	1.25
Kotex pour	.25	Pâte à barbe Palmolive pour	.29	Waterbury Huile de Foie de Morue pour	.89
Nujol pour	.49 et .79	Pâte à dents Ipana pour	.39	Phospho Lecithin Wampole pour	1.00
Poudres Arex Comp. pour	.69	Pâte à dents Forhams	.29 et .39	Creo Terpine Wampole pour	1.25
Produits Cutex pour	.29	Pâte à dents Pepsodent pour	.39	Composé Végétale Lydia pour	1.10
Sels Eno pour	.49 et .79	Savon Cuticura pour	.21	Urasal pour	.79 et 1.59
Sal Hepatica	.29, .57 et 1.05	Savons Baby's Own pour	3 pr .25	Tab. Ironized Yeast pour	.89
Sels Jad pour	.59	Poudre Coty pour	.49	Emulsion Scott pour	.45 et .89
Sirop Fellows pour	1.09	Poudre Houbigant	.39 et .69	Pulmoserum Bailly pour	.89
Baume Bengué pour	.55	Lotions Pivert pour	.89	Agarol pour	.65 et 1.19
Boldine Houdé pour	.89	Eau de Floride Murray	.30 et .75	Calbisma pour	.69
Caféine Houdé. pour	.89	Crème Ponds pour	.33	Pil Globeol pour	.75
Kola Astier pour	.98	Orlex Compound pour	.49	Urodonald . pour	.85
Neurinase pour	.85	Poudre After Shave Palmolive, pour	.19	Huile de Foie de Morue Ayerst pour	.50, .89 et 1.19
Pastilles Valda pour	.30	Poudre Johnson Bébé	3 pr .59	Sal Epsturic	.35, .75 et 1.50
Sirop Famel pour	.89	Listerine pour	.23, .45 et .89	Montonique pour	1.00
Sirop Thiocol Roche pour	1.09	Baume Italien Campana pour	.29	Bronchiol pour	1.00
Sirop Goménol pour	1.05	Petrole Rogiers .. pour	.89	Irradol A Parke Davis pour	1.25
Somnifene Roche pour	1.25	Crème Orientale pour	.69	Tonikum Roche pour	1.25

POUR VOS PRESCRIPTIONS :

Confiez vos prescriptions à la Pharmacie Nyal tout près de chez vous. Dans chaque Pharmacie Nyal il y a un Pharmacien licencié en charge de la Pharmacie qui est tout qualifié pour remplir tel que le désire votre médecin, la prescription que vous lui confierez. Les Pharmacies Nyal sont toutes des Pharmacies de confiance, ne gardant que les produits de bonne réputation, et n'emploient pour leurs prescriptions que des drogues les plus pures. Jamais un substitut est employé pour quoi que ce soit.....

Acide Borique la livre	.19	Tab. Aspirin Bayer pour	.25 et .39	Abbeys Salt pour	.29, .45 et .79
Sel à Médecine la livre	.10	Aspirin Bayer 100 pour	.98	Bromo Seltzer pour	.25, .49 et .85
Graine de Lin la livre	.10	Tablettes Fruit-à-tives	.21 et .35	Horlick Malted Milk pour	.45 et .89
Graine de lin Française la livre	.25	Pilules Gin pour	.39	Lait Magnésie Philipps pour	.39
Huile de Paraffin la livre	.49	Pilules Femol pour	.79	Glyco Thymoline	.29, .55 et .98
Huile de Foie Morue pour	.25 et .39	Tab. Soda Mint la livre	.45	Castoria pour	.30 et .69
Glycerine la livre	.33	Tab. A B S C 100 pour	.15	Coton Absorbant la livre	.29 et .39
Acide à Vinaigre la livre	.39	Tab. Cascara 5 grs 100 pour	.19	Painkiller pour	.25 et .39
Seidlitz pour	.19	Tab. Rivals pour	.65	Liniment Sloan pour	.29 et .59
Miel Pure pour	.20 et .35	Tab. Acetyn pour	.25 et .35	Poudres Steedman pour	.25

Aux PHARMACIES NYAL de Québec, vous trouverez toujours un assortiment complet d'articles de toilette, des marques les plus connues telles que COTY, HOUBIGANT, YARDLEY, EVENING OF PARIS, RUTHLANE, AGNES SOREL, PIVERT, ETC., ETC. Vous trouverez aussi un assortiment toujours frais de CHOCOLATS NEILSON, MOIRS, ETC., à des prix très bas. Vous trouverez aussi aux PHARMACIES NYAL de Québec, un service courtois, rapide et vous aurez toujours satisfaction sur tous les achats que vous ferez, car le motto des Pharmacies Nyal est

QUALITE - SERVICE - SATISFACTION

Un danger deux fois plus grand le menace maintenant!

Les années de 1 à 6 sont les plus dangereuses et nécessitent une attention spéciale

ALORS que vous croyez que votre bébé a traversé sûrement l'époque de la première enfance, il entre dans une période *exceptionnellement dangereuse*. De 1 à 6 ans, les dangers qui menacent l'enfance sont deux fois plus grands que durant les années ultérieures. Les rapports officiels en font foi.

Protégez donc votre enfant sous tout rapport. Faites-lui prendre l'aliment spécial que les médecins recommandent depuis 36 ans — Cream of Wheat, la céréale qui fait engraisser selon la méthode de la *nature*.

De forme simple, entièrement exempt des parties grossières du blé, Cream of Wheat se digère très facilement. Il confère *rapidement* une abondance d'énergie, un point très important puisque la réserve d'énergie des enfants n'est que la moitié de celle des adultes.

Cream of Wheat est préparé avec le plus grand soin afin d'éliminer toute possibilité de *contamination* à laquelle sont sujettes les céréales qu'on vend à la pesée. Il est fait du meilleur blé canadien purifié et *stérilisé*. La céréale est triplement scellée dans un paquet résistant qui la conserve pure. Ces précautions sont d'une importance primordiale pour vous. Spécifiez donc *toujours* Cream of Wheat. Se vend exclusivement dans la boîte portant l'effigie du cuisinier nègre.

Une céréale peu coûteuse pour toute la famille; quarante bonnes portions à un peu plus d'un demi-cent chacune.

Ne se vend pas en sacs - - mais seulement dans cette boîte

FAIT AU CANADA DE BLE CANADIEN

Propos féminins

La correspondance

Le savoir-écrire est une partie importante du savoir-vivre à une époque où les relations et les amitiés jouent un rôle important dans la vie.

Il est bon de pouvoir, par des lettres judicieusement et aimablement rédigées donner une excellente opinion de l'éducation qu'on a reçue et des excellents principes et sentiments qui en sont les bénéfices.

Il n'est pas du tout indispensable d'afficher des prétentions épistolaires et d'orner de fleurs de rhétorique copiées au cours de lectures mal choisies un style dont la clarté et la correction doivent rester les efficaces ornements.

Il est indispensable de connaître l'orthographe, les indiscutables lois de la grammaire française et aussi d'employer une écriture lisible, qui se déchiffre sans peine et qui ne ressemble en rien à certaines calligraphies imitées du Moyen-Age qu'un élève diplômé de l'Ecole des chartes pourrait à peine déchiffrer.

Ecrire lisiblement est une des formes les plus précieuses de la politesse aussi doit-on veiller à ce que nos chers enfants, au moment où ils apprennent à écrire, forment bien les lettres, les disposent avec égalité et suivent les lignes tracées. Ne les laissez pas imiter l'hermétique ordonnance de M. le docteur, appelé pour soigner leur rougeole ou leur scarlatine. On se demande comment les erreurs des pharmaciens ne sont pas plus nombreuses et mortelles, à coup sûr, quand on examine ces rédactions salvatrices.

Une ponctuation correcte et suffisamment appuyée aide à la clarté d'une lettre. Apprenez à l'employer si vous l'avez oubliée. Toutes les grammaires donnent la cadence de ce complément de la connaissance de la langue française.

Rédigez avec un soin tout particulier, sur l'enveloppe, l'adresse du destinataire, erézevi le nom correctement précédé de Monsieur, Madame ou Mademoiselle.

La qualité sur une ligne, en dessous, s'ils en ont une. Par exemple: Monsieur Durand, et en-dessous : Juge de Paix, plus bas la ville et, pour finir, le département.

Affranchissez, et si la lettre contient plusieurs feuilles, assurez-vous qu'elle ne dépasse pas le poids permis. Il est du plus mauvais ton d'exposer le destinataire à payer une surtaxe. Pour le choix du papier, je conseille le blanc, à éviter surtout coloris et formats excentriques qui manquent totalement de discrétion et de distinction. On peut faire graver en tête du papier à lettres, des armoiries des initiales, son adresse. Les fantaisies, dessins devises sont plutôt démodés.

La carte correspondance ne s'emploie que pour les missives très intimes, hâtives. Elle est à peine admise de supérieure à inférieur et prend même dans ce cas un sens péjoratif dépourvu de tact, de bonté.

En haut de la lettre, avec l'adresse on inscrit la date.

Par exemple

Moulins, 12. avenue Théodore de Banville,
le 28 novembre 1932

Répéter l'adresse dans chaque lettre est une bonne précaution. Elle évite recherches et confusions à celui qui la reçoit.

On laisse un espace avant d'inscrire le "Cher Monsieur", le "Ma chère amie) et ensuite un nouvel espace avant le début de la lettre. Une marge est indispensable.

Laissez entre les lignes un intervalle raisonnable, des lignes trop serrées ou trop écartées sont également funestes à l'ordonnance élégante d'une lettre.

Il faut mettre un espace plus large entre la dernière ligne et la formule de politesse finale.

Ne surchargez jamais l'écriture de lignes en travers qui nuisent à la clarté de la lettre.

Signez très lisiblement, n'inventez pas des paraphes avec fioritures qui donnent une mauvaise opinion de votre caractère, même aux personnes qui n'a rien d'oiseux.

Au moment de répondre à une lettre, relisez-la attentivement. Il est utile de savoir à l'instant d'écrire ce qui vous a été dit.

Trop souvent, il arrive à certaines têtes de linottes de demander un renseignement déjà donné ou de poser une question au devant de laquelle le correspondant est allé.

Impolitesses maladroites qu'il faut absolument éviter.

Claude LEMAITRE.

QUOI DE NEUF ?

Rien ne plait plus à une femme qu'un élégant dessous pour ces robes. Voici deux combinaisons qui peuvent contenter les plus difficiles.

Un brouillard sur l'Atlantique a généralement trente milles de diamètre.

COMMANDES PAR TELEPHONE — LIVRAISON GRATUITE — SERVICE COURTOIS

PRODUITS "VICTORIA"

UNE MANIERE D'ECONOMISER...
est d'acheter là meilleure qualité aux Magasins "Victoria" où vous obtenez des prix aussi bas que partout ailleurs.

VENDREDI et SAMEDI

FEVES au LARD "Clark" Boite No 3 10c
GRUAU Rapide "Purity" avec cadeau 29c
RAISIN sans noyaux d'Australie 2 lbs. 25c

POIS Moyens Gros "Soleil" 2 boîtes .27
HARICOTS Moyens Soleil 2 boîtes .21
POIS Qualité régulière No 4 3 boîtes .27
MARMELADE aux Oranges Jarre 40 oz. .25
CORNED BEED "Libby" Boite No 1 2 boîtes .27
FARINE "Royal Household" Sac 7 lbs .20

GRUAU rapide "PURITY" grosse boite 17c
SOUPE aux POIS "CLARK" boite 33 oz. 10c
Fromage pasteurisé "Victoria" s'étend comme du beurre carton ½ lb 16c
CONFITURES au Fraises jarre 40 oz. 27c
LAIT condensé "Eagle" boite 19c
GELEE "Victoria" 4 pqts 25c

THE "Victoria" préféré pour sa saveur pqt ½ lb 25c
CACAO sac 1 lb. 2 pour 35c
SEL de table "Regal" boite 9c
POIVRE Blanc ou Noir "VICTORIA" boite 2 oz. 10c
FROMAGE "L.M.L." lb. 21c
CAFE "Cadet" meilleur parce que frais moulu lb. 29c

CES PRIX SONT POUR DU COMPTANT SEULEMENT

COOPERATION DE
NAZAIRE TURCOTTE & CIE, ENR.

Vous réussirez mieux si vous buvez du café *DATÉ*

La science tient le café pour un merveilleux stimulant. Boire du café rend l'esprit plus vif et active l'énergie musculaire. Mais il ne faut pas que ce soit du café *éventé*.

CE sont les personnes actives et à l'*esprit vif* qui boivent le plus de café. Elles en prennent des tasses et des tasses comme stimulant.

Pourtant, il en est beaucoup parmi nous qui craignent d'en boire plus qu'une tasse! Devons-nous nous priver de cet excellent breuvage?

Non, nous dit la science . . . *pas si le café est frais*. Si vous êtes un adulte normal, en santé, vous pouvez sans crainte boire jusqu'à 5 tasses de café *frais* par jour.

Mais évitez le café *éventé*, car il contient près d'une demi-tasse par livre d'une huile rance, qui nuit à la digestion, cause nervosité ou insomnie. C'est pour cela qu'a été institué le Café *Daté* Chase & Sanborn.

Il est présenté en boîtes d'une demi et d'une livre, avec la date de livraison à l'épicier clairement indiquée sur la boîte, laquelle ne peut être gardée en magasin plus de 10 jours.

Le Café *Daté* Chase & Sanborn est donc toujours frais et savoureux. Commandez-en dès aujourd'hui et buvez-en régulièrement . . . vous réussirez mieux dans tout ce que vous entreprendrez!

Torréfié et mis en boîtes en Canada.

QUOI DE NEUF ?

Les chandails aussi ont des encolures montantes et ont des modèles de tricot fantaisiste.

Le modèle du haut est de laine grise avec un collet et des manchettes ornés de point à l'aiguille. L'autre a un collet tortue de deux couleurs.

Pour terminer ces lignes de conseils généraux, que nous compléterons par la suite, un avis salutaire peu au fait des mystérieuses révélations.

L'encre noire, l'encre violette ou l'encre bleue sont les seules employée par les personnes de goût. De même les cires dorées, argentées, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel employées pour frapper le cachet extérieur d'une lettre indiquent la vulgarité. Rouge, ou noir quand on est en deuil sont les teintes courantes.

Le papier de deuil porte un entourage noir plus ou moins vaste réglé par le protocole habituel des deuils.

LE SIGNE CERTAIN
d'un bon hôtel
d'un bon magasin
d'un bon restaurant
et
d'une bonne table

UNE DES 57

Oui, le nom de "Heinz" sur une bouteille de Ketchup est une marque de qualité reconnue dans le monde entier. Qu'il s'agisse des mets les plus recherchés ou des "restes" les plus modestes, le Ketchup aux Tomates Heinz ajoute une saveur délicieuse que rien autre chose ne saurait assurer.

Il est fait de tomates mûries sur pied, cueillies, cuites et embouteillées le même jour. Aucun autre ketchup aux tomates ne ressemble exactement au Heinz. Achetez-en une bouteille — les prix sont réduits.

KETCHUP AUX TOMATES
HEINZ

FABRIQUE A LEAMINGTON, CANADA, DEPUIS PRES D'UN QUART DE SIECLE
K63F

Les 7 usages du Cacao FRY

- Cacao chaud pour boire
- Breuvage pour enfants
- Gâteaux et poudings
- Glaçage des gâteaux
- Fudge au chocolat
- Cacao glacé pour boire
- Sauce au chocolat

Elle en aime la saveur de chocolat

Observez-la quand elle déguste une tasse de Fry bien chaud. Voyez comme elle en aime la saveur délicieuse de chocolat. Faites-lui prendre l'habitude du Cacao Fry tous les jours, et vous verrez comme elle se portera à merveille. Ses riches propriétés nutritives développent une abondante énergie.

Les enfants réagissent promptement à l'influence saine et bienfaisante du délicieux Cacao Fry. Gardez-en toujours une boite à la maison.

Pour faire une tasse de cacao avec le Fry

Mélangez au goût une demi à une cuillerée à thé de Cacao Fry avec du sucre. Ajoutez trois cuillerées à thé de lait froid et délayez en une pâte claire. Versez dessus de l'eau bouillante ou de l'eau et du lait portés au point d'ébullition. Brassez vivement en versant.

Pour faire du "chocolat chaud" avec le Fry

Prenez une cuillerée à thé comble de Cacao Fry avec une égale quantité de sucre pour chaque tasse. Faites-en une pâte avec 3 cuillerées à thé de lait. Versez dessus du lait chaud en brassant tout le temps. Mettez le mélange ainsi obtenu dans une casserole et portez au point d'ébullition.

CACAO FRY

Autres produits FRY: Chocolat Premium Fry (non sucré) et Sirop de Chocolat Fry

Demandez le Livre de Recettes gratis à J. S. Fry & Sons (Canada) Limited, Montréal, P. Qué. 325F

Propos féminins

LE MARIAGE DE LA SOURCE

Par Pierre Alciette
à Francis Jammes

C'est une toute petite source. Elle coule, coule, si doucement... Son murmure fait moins de bruit qu'un enfant qui dort.

Au fond de ce frais vallon qui est comme un beau parc, où ne devraient habiter, semble-t-il, que des nymphes, elle est si bien tapie dans son repli de sol, sous les herbes, les fleurs et toutes sortes de capillaires, que vous pourriez passer par là durant des mois sans la découvrir. Un chardon géant, tout hérissé, semble monter la garde à côté d'elle. Humbles myosotis, boutons d'or, pâquerettes, lui font une petite cour d'honneur. Et d'épais, feuillages de chênes, de châtaigniers très vieux, l'enveloppent d'une ombre profonde.

Cette jolie source eut son aventure. Vous souriez? Pourquoi une source n'aurait-elle pas son aventure, son roman, tout comme une jeune fille? Mieux qu'une jeune fille, n'est-elle pas la grâce et la fraîcheur même?

Un jour, donc, un jour de printemps, il advint que ma source se sentit.... toute chose. Une étrange langueur l'avait saisie. Elle avait à peine le courage de vivre. Et sur son lit de sable fin, parfumé de l'odeur des bois d'alentour, elle s'étirait en gémissant: "Je m'ennuie.... ah! que je suis malheureuse!" Elle ne se plaignait pas bien fort, la source, mais les oiseaux ont l'oreille fine. Quelques-uns l'entendirent. Et pinsons, chardonnerets, merles, bouvreuils, de se concerter entre eux:

—Qu'a-t-elle donc, la source, à se lamenter? Serait-elle malade?

Un coucou railleur lança:

—Elle dit qu'elle s'ennuie. Quoi d'étonnant à cela? Elle est toujours seule. Je sais bien le remède qui la guérirait.

—Quel remède? Quel remède?

—C'est très simple: il faut la marier.

A cette idée, tous les oiseaux battirent des ailes et secouèrent leurs plumes en pépiant à qui mieux mieux. Le coucou avait raison. Et l'on se mit aussitôt en devoir de choisir un mari pour la jolie source. Que de palabres! Cela n'alla pas sans quelques batailles, où plus d'un laissa des plumes!

Ce fut le rossignol qui l'emporta: il était le seul digne, par la beauté de ses chants, de la conquérir. Oeil vif, bec fin, col dressé, le rossignol alla donc trouver celle qui se lamentait:

—Qu'as-tu, petite source ?

—Je ne sais pas.

—Tu ne sais pas ? Eh bien ! je vais te dire : Tu te languis d'amour. Moi, je t'aime depuis longtemps, mais je n'osais pas te l'avouer. Tu es si mystérieuse.... Ecoute, veux-tu de moi pour époux? Je te chanterai de jolis airs et plus jamais tu ne t'ennuieras.

La source hésita un instant, puis répondit :

—Gentil rossignol, je te remercie Tu chantes à ravir, c'est vrai, mai je n'ai que faire d'un musicien. Ma propre chanson me suffit. Et puis, tu est si petit, si petit.... Adieu, gentil rossignolet.

Le rossignol, vexé; s'en alla conter son échec aux autres oiseaux :

—Voyez-vous cette orgueilleuse ! Elle dédaigne mes chants et ne me trouve pas à sa taille....

Un corbeau qui passait par là se dit :

"Peut-être aurais-je plus de chance. Moi, au moins, je ne perds pas mon temps en inutile musique. Je suis grand, j'ai un bel habit noir...." Et aussitôt, se rengorgeant, "croa, croa", il alla offrir à la source son coeur de corbeau.

Elle l'accueillit fort mal et lui laissa à peine le temps de parler

—Mon pauvre corbeau, mon pauvre corbeau.....

Et elle secouait en riant sa robe miroitante où roulaient des perles de cristal.

—Comment as-tu pu croire que ?... Rien qu'à t'entendre, on a envie de prendre la fuite, et tu es si triste à voir ! Or, j'ai besoin de gaieté.

Le corbeau fit demi-tour. D'une voix qu'il essayait de rendre goguenarde, mais qui n'était que désagréable, il sema partout son dépit.

D'autres candidats, alors, ne tardèrent pas à affluer auprès de la jolie source. L'insuccès des uns n'est, bien souvent, qu'un stimulant pour les autres, et ce n'est pas tout de suite qu'à la conquête d'une belle difficile les candidats amoureux se découragent. Ce fut, je vous assure, un joli défilé. Les plus beaux messieurs de la gent emplumée, lustrée et caquetante des bois, vinrent faire leur cour à la source, En vain. La source faisait la coquette et le plus souvent se moquait d'eux. L'un était trop lourd, l'autre trop léger; l'un était trop gros et l'autre trop maigre; l'un avait le plumage trop sombre et l'autre trop clair; l'un était bavard et l'autre ne savait rien dire. Bref, elle les renvoya tous à leurs ébats, à leurs papotages, à leurs disputes.

Après les oiseaux, plus prompts parce qu'ils avaient des ailes, ce fut le tour des candidats à quatre pattes, dont beaucoup aussi, depuis fort longtemps, brûlaient d'amour pour la jolie source. Un écureuil à poil roux, portant fièrement sa queue en panache comme tout écureuil qui se respecte, fut sur le point de la séduire. Comme elle, il était fin et joli. Mais, à la réflexion, elle le jugea trop gourmand. Songer donc: il lui faisait sa cour en grignotant je ne sais quoi. Le malappris! Un renard malin lui succéda, qui mit à profit toutes ses vieilles ruses pour l'amadouer et lui plaire. Mais la source, méfiante, vit clair dans son jeu et elle l'envoya promener comme les autres.

Ensuite, ce furent les reptiles qui ont aussi leurs ruses et dont la souplesse proverbiale n'est pas sans quelque ressemblance avec celle de la source. Comme elle, ils se glissent sous les herbes et les feuilles mortes sans le moindre bruit. Mais ce n'est là qu'une ressemblance physique. Le cœur d'une source est d'autre qualité que le cœur d'un serpent, ne s'agit-il même que d'une couleuvre inoffensive. La source les méprisa.

Vint à passer, enfin, le Vent du Sud. Le Vent du Sud, en pays basque, est un seigneur d'importance, qui met souvent plus d'une cervelle à l'envers. Il effleura la jolie source d'une caresse. Elle fut si émue que les fleurettes penchées sur elle s'interrogèrent en dodelinant de la tête. Et le grand chardon, aussi, se courba avec inquiétude. Et les lourdes branches des châtaigniers et des chênes, à leur tour, s'agitèrent. Un grand murmure circula.

Et la source, entre deux soupirs: "Ah ! si celui - là voulait !"

L'entendit-il ? C'est probable. Car, bientôt, il s'approcha d'elle et se faisant câlin, câlin, comme il sait l'être, messire Vent du Sud l'enveloppa de douces paroles, si gentiment que la source s'abandonna :

—Oui, c'est toi que j'aime, lui dit-elle. Cher Vent du Sud, emporte-moi. Emporte-moi sur ton aile, à travers ce ciel d'azur, plus tendre quand tu passes au milieu de ces nuages blanes et dorés qui sont tes nuages à toi.....

Et le Vent du Sud l'emporta... Ah! le joli voyage qu'ils firent ensemble, dans le monde des nuages et des étoiles.

Mais le Vent du Sud est un sire frivole et léger. Et il a parfois très méchant caractère. C'est un grand séducteur qui trouve aisément de belles phrases pour séduire, puis se montre tout à coup bourru et violent. Le bonheur, avec lui, ne pouvait être un bonheur durable. Que d'autres sources, déjà, il avait séduites et puis délaissées !.... C'est pour cela, sans doute, qu'après son passage, le ciel répand tant de larmes.....

Ainsi fut-il de la jolie source. Son aventure me fut contée par ses dames d'honneur : fougères, myosotis et autres fleurettes qui l'entourent. Mais je n'ai pas su vous la dire comme elles.

Pierre Alciette.

Les églises de Suède possèdent un trésor artistique évalué à $27,000,000.

QUOI DE NEUF ?

Une blouse en satin vieil or avec des mauches bouffantes et une blouse de manches bouffantes ou une blouse de satin blanc dont l'épaule est retombante et dont le collet bavette est plissé sous le menton.

ESSAYEZ CECI

Champignons farcis au Blé d'Inde

Nettoyer de gros champignons; détacher les têtes entières, y ajouter du beurre et faire cuire à la vapeur. Faire chauffer dans du beurre, avec sel et poivre, une cuil. à soupe de blé d'Inde sucré AYLMER par champignon, et en farcir chaque tête. Servir immédiatement.

Réveillez l'Appétit d'Hiver avec du BLE D'INDE SUCRE "fraîchement enlevé de l'épi"

Le blé d'Inde sucré AYLMER atteint votre table alors qu'il possède toute la saveur sucrée, exquise, et la tendreté du blé d'Inde cueilli et servi **le même jour!** Les grains tendres et laiteux fondent dans la bouche . . . la **saveur naturelle** est irrésistible!

C'est la **fraîcheur** du blé d'Inde sucré AYLMER qui fait toute la différence au monde! Le blé d'Inde est cueilli au moment où les grains sont gros et juteux—et ils sont mis en conserve dès qu'ils sont cueillis, dans des boîtes hermétiquement scellées, dont l'intérieur est **émaillé** et qui en captent et conservent toute la saveur et la couleur naturelles.

Le blé d'Inde AYLMER est un produit du Québec. **Exigez-le** toujours de votre épicier.

Pour livre de Recettes gratuit, écrivez à Joan Abbott, Service Diététique,

CANADIAN CANNERS LIMITED
Hamilton Canada
3 Fabriques dans la Province de Québec

Autres variétés de Blé d'Inde AYLMER: Le "doré-Bantam"; et le "Grains Entiers"

151

Blé d'Inde Sucré AYLMER

NOS CONSEILS

Débouchage d'une clef. — Il arrive qu'au moment d'ouvrir la serrure d'une porte ou d'un meuble on rencontre une résistance qui vient des matières inpondérables accumulées dans la clef creuse ; pour enlever ces matières, il suffit d'y introduire une aiguille à tricoter rougie au feu.

Nettoyage des fourrures.—Fourrures claires.— Etendre à plat. Frottez avec de la craie ou de la magnésie et frottez à rebrousse-poil. Puis battez à la baguette pour enlever la craie. Redressez les poils à la brosse.

Fourrures foncées. — Etendez à plat. Frottez avec du son ou mieux avec de la sciure de bois de cèdre (vous en trouverez dans les fabrique de fourrures). Prenez la sciure par poignées et frottez vigoureusement. Battez ensuite la fourrure et secouez pour enlever toute trace de sciure.

La Cire Mercolisée donne à la peau la beauté naturelle

La Cire Mercolisée rajeunit et embellit n'importe quel teint. Elle absorbe en fines particules la couche extérieure d'épiderme. Même ces défectuosités rebelles comme les rousseurs, hâle et taches verdâtres disparaissent. La radieuse peau sous-jacente apparaît graduellement, claire, douce et d'apparence juvénile. La Cire Mercolisée fait ressortir votre beauté cachée. **Pour effacer les rides et autres signes de l'âge** faites usage d'une once de Saxolite Pulvérisée dissoute dans une demi-chopine d'hamamélyde. »Aux pharmacies et comptoirs d'articles de beauté.

Rivière-du-Loup

Notes sociales

L'hon. juge Pierre Bouffard, de Québec, préside la Cour Supériuere ici.

—M. Horace Cimon, avocat, est de retour de Montréal.

—M. Chs Lapointe et M. Gustave Roy, de St-Charles, ont passé la semaine dernière à la Rivière-du-Loup, en visite chez des parents et amis.

—M. et Mme Alfred Harris, de Québec, ont passé la semaine dernière en ville, où ils ont visité des amis.

—Mlle Bernadette et M. Laurent Plourde, de Montréal, ainsi que M. P.-H. Plourde, de Victoriaville, et M. Edmond Plourde, de Québec, étaient de passage chez leur père.

—Mlle May Dawson, de Montréal, était l'hôte de M. J.-A. Schmouth, à l'occasion du mariage de son cousin, M. Maurice Schmouth.

—MM. Roméo et Albert Viel, ont visité leurs parents.

—M. Aimé Bélanger, de St-Irénée, a passé quelques jours à la Rivière-du-Loup, l'invité de M. Adolphe Courcy.

—Mlles Eléonore Beaulieu et Lucienne Courcy, sont allées à St-Alexandre, chez M. J.-B. Bérubé et M. et Mme Jos. Lavoie.

—Mlle Emiliette Laforest, de Québec, a passé quelques jours en ville, chez M. Aimé Viel.

—MM. David et Wilfrid Chouinard, de Québec, ont passé quelques jours ici, chez des parents et amis.

—Mlle Rose Fraser a passé quelques jours à St-Arsène, l'invitée de M. et Mme Adhémar LeBel.

—M. Jos. Hudon, maire de St-Antonin, était en ville hier.

—M. Jos. D'Anjou, du lac St-Pacôme, était en ville hier, par affaires.

—M. et Mme François Dubé, de St-Pacôme, ont fait un court séjour ici, au début de la semaine.

—M. Ernest Bérubé, est parti pour retourner à Montréal, en compagnie de sa mère, après avoir passé quelques temps chez son père, M. Stanislas Bérubé.

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél. : 4-4841

St-Pierre de Montmagny

Euchre

Jeudi soir, le 9 février, à 8 heures, à la salle paroissiale de St-Pierre, aura lieu un euchre, sous la direction de M. l'abbé T. Bilodeau, curé de la paroisse. Il y aura aussi un folkloriste canadien qui donnera un répertoire de chansons canadiennes.

Plusieurs artistes de St-Pierre se feront aussi entendre dans des pièces de musique, et de chants. L'admission est de 25 centins. L'organisation se charge de voir à ce que la salle soit bien chauffée.

Nul doute qu'il y aura salle comble, jeudi soir, pour passer une agréable soirée tout en faisant la charité.

Longue-Pointe, Mingan

M. le docteur E. Binet, qui était dernièrement de passage ici pour M. M. Rail, après avoir fait une courte visite à la Riv. St-Jean, a repris sa course vers le Hâvre St-Pierre.

M. M. Rail est en bonne voie de guérison.

—M. et Mme Frank Viber étaient les hôtes de garde Y. Pelletier, au dispensaire de la Riv. St-Jean. Ils sont revenus enchantés de leur petit voyage.

—Mlle Annie Burgess, institutrice à la Riv. St-Jean est venue passer quelques jours de vacances, chez ses parents, M. et Mme Dancun Burgess.

—Mlle Alma Martin, institutrice de Mesieurs Malony à Mingan, était aussi de passage, chez M. Frank Vibert.

Cassez les RHUMES OPINIATRES comme suit

Au coucher, trempez-vous les pieds dans l'eau chaude additionnée d'une cuillerée à soupe de PAINKILLER Perry Davis.

Prenez aussi une cuillerée à thé de Painkiller dans de l'eau chaude ou du lait chaud sucrés.

Si vous vous sentez la gorge rude ou sensible, mettez 2 cuillerées à thé de Painkiller dans un verre d'eau chaude, trempez-y une bande de flanelle, tordez-la et roulez-la autour du cou, l'enveloppant d'une autre flanelle. Ce traitement soulage la gorge, calme la sensibilité et fait venir le sommeil.

PAINKILLER

en usage par tout l'univers depuis près de 100 ans

30c
35c
50c
75c

la bouteille

QUOI DE NEUF ?

Les nouveaux rouges pour les lèvres sont faits de deux teintes de sorte que la dame peut choisir celle qui convient mieux à sa toilette et à l'heure de la journée.

NE DETRUISEZ PAS

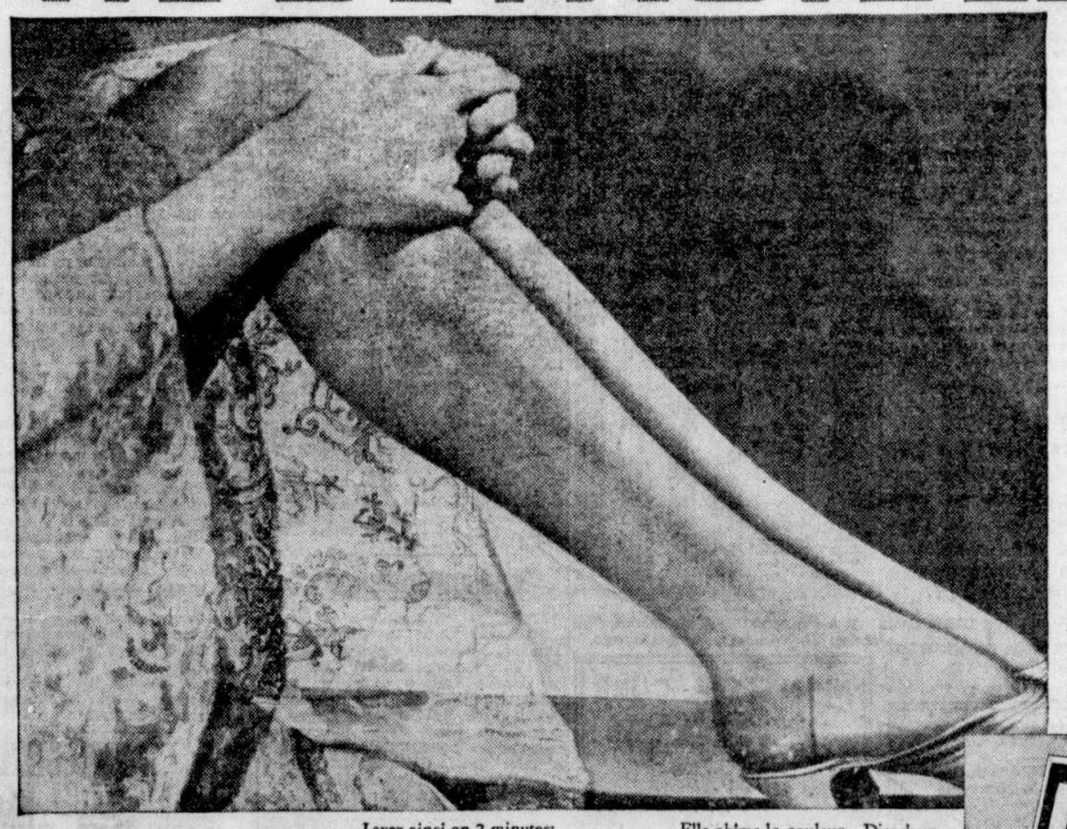

L'ELASTICITE qui fait durer les bas*

SAVEZ-VOUS ce qui cause ces échelles qui ruinent les bas?

Les bas neufs sont *élastiques*. Ils *obéissent* sous l'effort, s'étirent, puis reprennent leur forme originale. Cette précieuse élasticité détruite, les fils de soie, au lieu de s'étendre, *se rompent* dès qu'ils sont tendus. Alors les échelles commencent.

C'est pourquoi le Lux est fait spécialement pour *conserver* cette élasticité qui permet aux bas, même diaphanes, de DURER.

*La méthode Lux de faire durer les bas

Lavez ainsi en 2 minutes:

1. Une cuillerée à thé de Lux par paire. 2. Comprimez-les dans le doux savonnage de Lux; rincez bien.

Ne frottez pas avec un savon en pain. Cela détruit l'élasticité de la soie. Aucun frottage avec le Lux.

N'employez pas d'eau trop chaude. Elle abîme la couleur. Dissolvez le Lux dans l'eau chaude, mais laissez tiédir avant de laver.

Evitez les savons ordinaires, en pain, poudre ou flocons. Ils contiennent souvent des alcalis nuisibles qui affaiblissent les fils et changent les couleurs. Ce que l'eau n'abîme, le Lux n'abîmera.

LE LUX CONSERVE L'ELASTICITE DES BAS

Lever Brothers Limited
Fabricants de savon brevetés de leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse de Bessborough

LEGERS DECLINS PARMI LES MINES DEVANT LES PRISES DE PROFIT.---BONNE AVANCE A WALL STREET

LES ACTIONS ONT LEGEREMENT CEDE EN FIN DE SEANCE

Montréal, 9. (P. C.) — Fermeture. —Les actions ont légèrement fléchi vers la fin de la séance d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal et quelques-unes ont perdu entièrement le terrain gagné ce matin. Néanmoins, le total des gains a été de beaucoup supérieur à celui des pertes.

Nickel, dont 10,000 ou 15,000 parts ont changé de mains, a souffert des prises de profit et a perdu son gain de 3-8. Une tranche de 1,000 actions a changé de mains vers la fin à 9 7-8, prix de fermeture, qui représente une perte nette de 1-8.

C. P. R. a monté de 1 pour fermer à 13. Smelters était en mieux de 1 1-2 à 64 1-2 en fermeture et Brazilian accusait 1-8 de gain à 8 3-4.

Shawinigan a fermé sans changement à 11 1-2, Bell Telephone avec un gain de 2 à 90, B. C. Power "B" 7-8 plus cher à 4 et B. C. Power "A" 1-4 de point plus haut à 15 1-2. Montreal Power est demeuré stationnaire à 30.

Dom. Bridge a fini 1 1-4 plus cher à 15 1-2 et Royal Bank en mieux de 1 à 138 1-2. Des gains d'un demi point ont été comptés par Steel of Canada, Canadian Industrial Alcohol, McColl-Frontenac, Charles Gurd et Massey-Harris.

Hollinger a baissé de .10 à $7.75, Lake of the Woods de 1 à 34 et Can. Celanese, National Breweries, Canada Cement, Dom. Steel & Coal et Steel of Canada ont subi de légers reculs.

FERMETURE – MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

— LE 9 FEVRIER —

Valeur	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Bell Telephone	90	90½	90	90½
Brazilian Traction	8¾	8¾	8⅝	8¾
B. C. Power "A"	15½	15¾	15½	15½
B. C. Power "B"	4	4	4	4
Canada Cement	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
C. Steamship, priv.	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Canadian Car	3¼	3¼	3¼	3¼
Do priv.	11	11	11	11
Can. Ind. Alcohol	1¾	1¾	1½	1½
Do "B"	1½	1¼	1¼	1¼
Canadian Pacific	12½	13¼	12½	13¼
Cons. Smelting	65	65	63	63
Dom. Bridge	15	15½	15	15½
D. Steel & Coal "B"	.80	.80	.75	.75
Dom. Textile	47	47	47	47
Gurd & Co., Chas.	6½	6½	6½	6½
Hollinger	8.00	8.00	7.60	7.65
Inter. Nickel	10¼	10⅜	10	10
Lae of the Uoods	5	5	5	5
Massey-Harris	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
McColl-Frontenac	8	8	8	8
Montreal Power	30	30⅛	30	30
Mont. Tramways	95	95	95	95
Nat. Breweries	15⅝	15½	15⅝	15½
Ogilvie	105	105	105	105
Power Corp.	6½	6½	½	6½
Quebec Power	13	13	13	13
Shawinigan	11¾	12	11½	11½
Steel of Canada	15½	15½	15½	15½
Uin. Electric	3	3	3	3
Steel of Can. Priv.	25¾	25¾	25½	25¾
Min. Elect. Priv.	7	7	7	7
BANQUES				
Can. Nationale	129	129	129	129
Montreal	170	170	170	170
Nova Scotia	255	255	255	255
Royale	138½	138½	138	138½

LE GRAIN A SUIVI L'EXEMPLE DONNE PAR LES VALEURS

Winnipeg, 9. (P. C.) Fermeture. — Des ventes ici et là, qui ont semblé sur une hausse de 1-2c comptée ce être le résultat des prises de profit matin, ont amené une réaction de 1-2 à 3-8c par boisseau dans les prix du froment, ici, aujourd'hui. On a estimé que les exportations bâclées depuis hier soir avaient atteint 300,000 boisseaux.

Le blé sur mai a fermé à 47 1-2c ; juillet à 48 1-2c et octobre à 49 1-2c.

Chicago, 9. (P. A.) — Fermeture.— Malgré les rapports disant que deux nouvelles vagues de froid menaçaient les récoltes de blé d'hiver, les grains ont fléchi ici aujourd'hui, surtout vers la fin de la séance. Les prises de profit encaissées par ceux qui avaient récemment acheté du blé, ont amené des pertes atteignant 3-8c par boisseau, après que cette céréale eut atteint ses plus hauts niveaux depuis le 13 janvier.

Le blé a fermé à la baisse avec des pertes de 0 à 3-8c. Le maïs avait cédé de 1-8 à 3-8c ; l'avoine de 0 à 18c et les provisions de 0 à 15c en fermeture.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 9. (P. A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en frfancs) : encaisse-or, diminution 273,000,000; balances à vue à l'étranger, diminution 9,000,000; billets sous escompte au pays, diminution 580,-000,000; billets achetés à l'étranger, augmentation 1,000,000; avances, augmentation 87,000,000; circulation, augmentation 1,,428,000,000; comptes courants, diminution 2,073,000,000.

Taux de l'escompte : 2½ pour cent.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 9. (P. A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants 70,000; monnaies, augmentation 813,-000; autres valeurs, augmentation 138,000; dépôts du public, diminution 28,744,000; valeurs du gouvernement, augmentation 930,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 30.99% cette semaine au lieu de 30.86% la semaine passée.

Taux de l'escompte : 2 pour cent.

R.-G. Dun & Co. rapporte qu'au cours de la semaine qui a fini le 8 février les virements bancaires de toutes les principales villes des Etats-Unis ont été de $4,417,171,000, ce qui représente 2.6 p. c. de plus que pour la semaine correspondante de 1932.

Prêts aux courtiers

Washington, D. C., 9.—(Spécial au "Soleil")—Au cours de la semaine qui a fini mercredi, le 8 février, le total des prêts consentis aux courtiers par les Federal Reserve Banks

Le chiffre a été rendu public par les autorités de la Federal Reserve après la fermeture des Bour- ses aujourd''hui.

POTINS de la BOURSE

PRETS AUX COURTIERS

Les prêts sur valeurs en nantissement faits aux membres de la Bourse de Montréal accusaient une nouvelle diminution de $189,710 au 2 février, alors qu'ils formaient le total de $13,606,351. Au 5 janvier, ce total était de $13, 796,061. Le tableau suivant donne une idée de la marche constamment descendante suivie par le total des prêts aux courtiers depuis octobre 1931. Ces chiffres ne comprennent pas les prêts sur valeurs étrangères. Il s'agit seulement des prêts consentis aux membres de la Bourse de Montréal sur des valeurs canadiennes. Ces chiffres ne comprennent pas, non plus, les emprunts qui ont été contractés par les banquiers en obligations ou par les filiales des membres de la Bourse s'occupant exclusivement d'obligations.

Voici les chiffres :

— 1931 —	
Octobre 3	$54,991,145
— 1932 —	
Mars 4	25,573,685
Avril 7	22,758,561
Mai 5	18,922,577
Juin 2	15,139,386
Juillet 7	13,865,523
Août 4	13,020,454
Septembre 1	13,774,017
Octobre 6	14,115,852
Novembre 3	13,993,031
Décembre 1	13,817,709
— 1933 —	
Janvier 5	13,796,061
Février 2	13,606,351

LES VALEURS MINIERES

Commentant la façon dont se comportent les valeurs minières depuis quelque temps, un journaliste américain dit que les achats qui ont eu lieu dans ces valeurs ont été basés, en bien des cas, sur des motifs qui n'en étaient guère. L'or est supposé avoir un meilleur pourvoir d'achat en temps de dépression. Il arrive alors que des gens, qui n'osent ou ne peuvent accumuler ouvertement de l'or se protègent contre l'inflation toujours possible en achetant des actions de mines d'or. Il est fort probable que, dans le cas actuel, plusieurs actions aient été adroitement manipulées par des spéculateurs qui battent monnaie sur l'état psychologique des populations. Il y a aussi la question des frais d'extraction. En des temps comme nous traversons les salaires fléchissent et ceci abaisse le prix d'extraction. En outre, profitant de ce que l'or est à un prix élevé par rapport au reste, des compagnies s'empressent d'extraire leur meilleur minerai afin de réaliser plus de profit avec le même travail. En ce dernier cas, dès que les gisements moins riches seront entamés de nouveau, on pourra s'attendre de voir baisser rapidement les recettes des compagnies qui ont agi de la sorte.

SOUSCRIPTION RAPIDE

Un fait qui montre combien le public s'intéresse aux mines d'or par le temps qui court, c'est qu'hier, une émission de 100,000 actions de la Kenty Gold Mines a été souscrite en quelques heures à Toronto. La Kenty est une compagnie dont les travaux sont passablement avancés dans la région de Swayze, en Ontario. De fortes tranches ont été souscrites, dit-on, et, même après que les régistres eurent été fermés, les souscriptions arrivaient encore à flots pressés.

CAPITAUX FRANCAIS

Comme nous l'annoncions en première page de notre édition de cinq heures, hier soir, plusieurs capitalistes français viennent d'acheter 25 concessions minières (claims) qui appartenaient autrefois au Galatea Gold Mines Syndicate. Galatea possédait quelque chose comme 1,080 acres à environ 20 milles au sud de Noranda, à l'est de la mine Beattie, dont on parle beaucoup de ce temps-ci. En certaines sections bien minéralisées, on a trouvé des valeurs allant de $4.00 à $36.20 par tonne. Tous ceux qui s'occupent des mines du nord québécois ont manifesté beaucoup d'intérêt à cette nouvelle.

CONGE LUNDI

New-York, 9. (P. A.) — Les marchés financiers seront en congé ici lundi prochain à l'occasion de l'anniversaire de naissance d'Abraham Lincoln, ancien président des Etats-Unis. Les banques et les marchés divers seront également fermés.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

LE 9 FEVRIER	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	46½	47
Am. Gas & Elec.	27⅛	28
Am. Superpower	3¾	3⅞
Brazilian	7¼	7½
Cities Service	2⅝	2⅝
Cons. Gas of Balt	63	63
Elec. Bonds & Share	15⅞	16⅛
Ford of Can. "A"	6⅛	6½
Imperial Oil	7	7⅛
Int. Util "A"	5¾	7
Int. Util "B"	⅞	1
Memphis Gas	12⅞	12⅞
Niagara & Hudson	15½	17
S. O. of Indiana	20¼	20¾
St. Regis Paper	2⅝	2⅝
Stutz Motors	12	12⅝
United L. & P.	3½	3¾
Pittsburgh Brew. (Ord.)	5	6
Pittsburgh Brew. (Priv).	11½	14
Ind. Brew. (Ord)	2	2¼
Ind. Brew. (Priv)	OFD	13¼
Milréis	.0763	.0763

HAUSSE A N.-YORK SOUS LA CONDUITE DES FERROVIAIRES

New-York, 9.—(P. A.)—Fermeture.—Le marché mobilier a bougé vers la hausse aujourd'hui sous la conduite des ferroviaires. La plus forte partie de la hausse s'est produite au cours de la matinée, mais plusieurs titres ont pu garder des gains allant d'une fraction à plus de 2 points.

Parmi les actions qui ont fermé avec des améliorations de 1 à 2 points, il y avait New-York Central, American Telephone, Air Reduction, U. S. Smelting, Delaware & Hudson, Eastman Kodak, Consolidated Gas, Union Pacific et U. S. Steel ordinaire et privilégié. Coca-Cola a monté de 4 points.

General Motors, General Electric, DuPont, Case et Westinghouse ont compté des gains d'une fraction importante. Standard Oil of New-Jersey a fini avec une avance d'un point.

On estime que 1,100,000 actions ont changé de mains au cours de la séance.

Chez les banquiers, on s'est montré fortement intéressé au programme officiel de la conférence économique mondiale qui doit être convoquée à Londres d'ici quelques mois. Le rapport du comité préparatoire est en faveur d'un retour à l'étalon-or aussitôt que possible chez les pays importants qui l'ont abondonné et il recommande que les budgets soient balancés et qu'on évite d'avoir recours aux mesures d'inflation.

Les courtiers et les spéculateurs semblent encouragés par le raffermissement du marché qui s'est manifesté récemment. La déclaration de plusieurs dividendes réguliers cette semaine, ajoutée à un rapport sur les ventes de la General Motors pour le mois de janvier, ont également tendance à ranimer un peu le moral des gens de Wall Street.

FERMETURE – NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

Le 9 février	Ouv.	Max.	Min.	2.45
Adams Exp.	4½	4⅝	4½	4¾
Alleghany Crp.	1¼	1⅜	1¼	1⅜
Allied Chem.	83¼	85⅝	83¼	85
Allis Chamers	7¼	7¾	7¼	7¾
A.M. Byers	12½	13⅝	12½	13¾
Am. Can.	58½	59¾	58½	59
Am. Car & F.	7⅛	7⅞	7⅛	7¾
Am. & F. Pw.	6¾	7½	6¾	7½
Am. Loco	7½	7½	7½	7½
Am. Radiator	6½	6⅝	6¼	6¼
Am. Smelting	13¼	14	13¼	14
Am. T. & Tel.	102⅞	103⅞	102¾	102¾
Am. Tob. 'B'	56	57	56	56⅝
Am. Waterwrks.	15⅞	16	15⅞	16
Anaconda Cop.	7⅝	7¾	7⅝	7⅝
Atchison R'y	44⅝	46	44⅝	45½
Atl. Refining	15⅝	16¼	15⅝	15¾
Auburn Auto	43½	45	43½	43⅞
Baldwin Loco	5½	5¾	5½	5¾
Balt & Ohio	11½	12½	11½	12⅝
Bethlehem Steel	14⅝	15	14⅝	14¾
Borg Warner	8¼	8½	8¼	8½
Briggs Mfg	4	4⅛	4	4⅛
Brooklyn M. Tr	30	30¼	30	30¼
Canada Dry	8¾	9	8¾	9
Can Pacific	10⅝	11¼	10⅝	11¼
Case Threshing	44½	45½	43⅞	43⅞
Cerro de Pasco	8	8	7¾	7¾
Chesap & Ohio	29¾	30½	29⅝	29⅞
Chic Rock Is.	4½	5	4½	5
Chrysler	12⅞	13⅝	12⅞	13¼
Coca-Cola	80½	84½	80½	83½
Columbian Carb	32½	32⅞	32½	32½
Columbia Gas	15¼	15½	15¼	15⅜
Com. Solvents	10¾	11¼	10¾	11⅛
Comm. Power	2	2¼	2	2¼
Cons. Gas	52½	54½	52½	53¾
Cont. Can.	40⅞	41⅝	40¾	41
Corn Products	54½	55½	54½	55
Curtiss Wright	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Dupont de Nem	37⅞	38½	37⅞	38
Eastman Kodak	58½	59	58¼	58¾
Elec. Auto-Lite	17⅝	18⅛	17⅝	18¼
Elec. & & Light	5¾	6	5¾	6
Erié Railroad	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Freeport Texas	24¼	24⅞	24¼	24⅞
Gen. Electric	13⅞	14¼	13⅞	14¼
Gen. Motors	13¾	14⅛	13¾	14
Gillette Safety	16⅞	17⅛	16⅞	16⅞
Goodyear	12⅞	13½	12⅞	13
Houston Oil New	2¾	2¾	2¾	2¾
Houston Old	13½	13½	13½	13½
Hupp Motors	2¼	2⅜	2¼	2⅜
Int. Harvester	21¼	21¾	20⅝	20⅝
Int. Hydro	4⅝	4¾	4⅝	4¾
Int. Nickel	8⅝	8⅝	8⅝	8⅝
Int. Tel. & Tel.	6⅞	7¼	6⅞	7¼
Johns-Manville	19⅞	20⅞	19⅞	20½
Kennecott Cop.	9¼	9½	9¼	9½
Lœws Theatre	16	16¾	16	16½
Loose Wiles	24	24	24	24
Lorillard	12	12¼	12	12
Mack Trucks	15¾	15¾	15¾	15¾
Miss Kan & Tex	8	8¾	8	8½
Missouri Pacific	3	3⅛	3	3½
Montg Ward	13¼	13⅞	13¼	13½
Nash Motors	14⅜	14¾	13⅝	14¾
Nat. Biscuit	35⅞	36¾	35⅞	36½
Nat Cash Reg.	7½	7½	7½	7½
Nat Dairy Prod	14¼	14½	14	13⅝
Nat. Pow & L.	12½	12½	12⅛	12¼
New-Haven	16¼	17⅛	16¼	16¾
N.-Y. Central	20⅞	20⅞	20¼	20¼
North Am Co	25⅛	26	25½	25¾
Northern Pac.	16½	16¾	15¾	15¾
Noranda Mines	20½	20½	20½	20½
Pac Gas & El.	28¼	28⅞	28¼	28⅞
Packard Motor	2¼	2⅜	2¼	2⅜
Paramount	¾	⅞	¾	⅞
Penick & Ford	29	29½	29	29½
Pennsylvania Ry.	18¼	19¼	18¾	18¾
Philipps Pete	5⅝	5⅞	5⅝	5⅞
Pub. Serv.of N.J.	49	49½	49	49½
Pullman	22¼	22½	22¼	22½
Pure Oil	3¼	3¼	3¼	3¼
Radio Corp'n	4½	4¾	4½	4¾
Radio-Keith	1½	1½	1½	1½
Reading	29¾	31¼	29¾	31¼
Rem-Rand	3⅝	3¾	3⅝	3⅝
Reo Motor	2¼	2¾	2¼	2¼
St. L. & S. F.	1	1	1	1
Sears Roebuck	18⅝	18⅞	18⅝	18⅝
Simmons Bed	7⅛	7¾	7	7
South Pacific	18½	18⅞	18¼	18½
South Porto Ric	19	19¾	18¾	18⅞
Stand. Brands	15¼	15½	15½	15¼
Stan. Gas. & El.	11¼	11⅝	11¼	11½
Stand Oil N.-J.	25½	27	25½	26½
Stand. Oil N.Y.	6¾	7¼	6¾	7
Studebaker	3⅞	4	3⅞	3⅞
Stone & Webster	8½	8¾	8½	8¾
Tex Gulf Sulph.	24	24	23⅞	23⅞
Timken Ro. B.	15¾	16¼	15¾	16¼
Underwood Ell.	10⅞	11	10⅞	11
Union Carbide.	24⅞	25⅝	24⅞	24¾
Union Pacific	74¾	77¼	74¾	76½
United Aircraft	24⅝	25	24⅝	24⅝
United Corp.	8	8¼	8	8
U.S.O.I. Pipe	8	8¾	8	8¼
U.S. Ind. Alco.	19¾	19⅞	19¼	19¾
U. S. Rubber	4	4¼	4	4
U. S. Steel	27⅞	29¼	27⅞	28¾
Vanadium	12¾	12½	12¼	12¾
Warner Bros.	1¾	1¼	1¼	1¾
Western Union	24	24½	24	24
West. Elec.	27¾	28¾	27¾	28¾
Willys Overl	1⅜	1⅝	1⅜	1½
Woolworth	33	33⅝	33	33½
Woething. P.	12⅞	13	12¾	12¾
Yellow Truck	3¼	3¼	3½	3½

Ventes à 2.10 p.m., 910,000 parts.

Il a été vendu 2,827 automobiles au Salon de l'Automobile de Chicago.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 9 FEVRIER —

	Ouv.	Fer.
B. A. Oil	7¾	7¾
Beauharnois	.90	.80
Can. Malting		13⅝ off
Cosgrave		1½ off
Dist. Seagram	4¼	4½
Dominion Eng.		11 a.
Dominion Sotres		17 d.
Hiram-Walker	5½	5½
Home Oil		60 d.
Imperial Oil	8½	8¾
Imperial Tob.	8	8
Int. Petroleum	11⅞	12¼
Mitchell (Robert)	6	6
MINES :		
Big Missouri	19	.17
Hollinger	8.00	7.65
Mining Corp.	1.74	1.73
Moss Mines	.29	.29
Noranda	24.75	24.50
Sherritt Gordon	.48	.47
Siscoe	1.67	1.65
Teck Hughes	4.65	4.65
Ventures	1.22	1.19
Wright Hargreaves	4.75	4.75

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "Wall Street Mirror" dit : Le marché devrait continuer à remonter la pente aujourd'hui.

Il y a encore beaucoup de "shorts" qui prétendent que la liste n'a aucun support du côté de la hausse et que la reprise courante n'est rien d'autre qu'un mouvement technique qui ne devrait pas durer. Néanmoins, d'après ce qu'on entend dire dans les milieux sérieux, les "shorts" ne récolteront guère de profit parce que la liquidation des titres est à peu près aussi complète que possible. Des achats nombreux s'accomplissent en divers points de la liste : on ne cherche pas à faire monter ces titres, mais ceux qui achètent profitent de toutes les baisses temporaires.

En même temps que les prix du blé se montrent fermes, il est question que des dégâts considérables ont été causés à la récolte de blé d'hiver par le froid très prononcé qui prévaut dans le sud-ouest des Etats-Unis. En Argentine, on dit que la récolte du maïs a perdu 25 p. c. de son rendement possible par la sécheresse et les sauterelles.

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 Indus.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	49.9	28.9	83.6	52.5
Mardi	49.4	28.3	82.1	51.9
Sem. passée	50.3	28.8	84.7	53.0
Mois passé	54.3	28.6	94.6	57.4
1932	58.2	31.7	94.3	60.5
1930	181.7	140.3	233.1	183.9
1928	145.6	117.2	133.3	138.0
Max. 1933	55.2	30.0	95.3	58.3
Min. 1933	48.5	26.1	81.6	51.3
Max. 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3

Ventes totales hier: 723,716 actions.

Mouvements comparatifs:

	Merc.	Mardi
Nombre de gains	252	224
Nombre de reculs	121	163
Totres n'ayant pas bougé	135	120
Total des actions négociées	508	507

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats étrangers à New-York)

Le 8 février		Off.	Dem.
4,000	Argentine 6's 1961	45¼	46½
20,000	Australie 5's 1955	76	76⅝
12,000	Belgique 6½'s 1949	101½	102
15,000	Do. 6's 1955	97	97¼
	Bolivie 7's 1958	5	5¾
7,000	Bordeaux 6's 1934	104¼	104½
38,000	Brésil 6½'s 1957	23	24
27,000	Do. 7's 1952	20¾	20½
6,000	Buenos Aires 6's 1961	19¼	19⅞
1,000	Chili 6's 1961	8¼	8⅞
17,000	Colombie 6's 1961	34½	35
2,000	Cund'ca 6½'s 1959	13¾	14¼
22,000	Canada 5' 1952	97¼	97½
25,000	France 7½'s 1941	124¾	124⅝
22,000	Do. 7's 1949	121¼	121½
87,000	Allemagne 5½'s 1965	57½	58
	Haiti 6's 1952	71½	74
29,000	Italie 7's 1951	99½	99¾
16,000	Japon 6's	47¾	48
1,000	Lyon 6's 1934	104¼	104⅞
1,000	Marseille 6's 1934	104¼	105¼
2,000	Medellin 6½'s 1954	10	10½
27,000	Milan 6½'s 1952	88¾	89
	Parana 7's 1958	6	7¾
7,000	Pérou 6's 1960	5½	5¾
1,000	Pologne 6' 1940	57¾	59
7,000	Do. 7's 1947	56¼	56½
	Rio J. 6½'s 1959	9	10
8,000	Do. 6½'s 1953	9⅛	10
2,000	Rio G. do S. 6's 1969	12	12½
24,000	Rome 6½'s 1952	90¼	91½
4,000	San Paulo 7's 1940	57¾	57⅞
3,000	Serbie 7's 1962	19¾	19½
15,000	Soisson 6's 1936	107	107¼
123,000	Roy-Uni 5½'s 1937	105⅞	106¼

TRANSACTIONS D'HIER

Toronto, 9.—Prix de fermeture et total des transactions enregistrées hier dans chacune des actions négociées sur le Standard Stock & Mining Exchange:

100 Acme Oil, .09; 2,350 Ajax Oil, .68; 10,000 Alexandria, .03; 9,820 Amulet, .20; 5,000 Area, 0.2½;53,200 Arno, .03¾; 1,505 Ashley, 1.33; 60,700 Bagamac, 12½; 11,625 Barry-Hool, .18; 1,20 Base Metals, 1.00; 6,000 Buff. Can., .02¾; 10,600 Castle-Tre. 22.0 7,100 Chibougamau, .07½; 17,500 Clericy, .01¾; 4,500 Columaria, .09½; 2,250 Dome M. 17.40; 9,550 Falconbridge, 2.27; 1,000 Fed. Kirk. .02¼; 4,500 Goldale, .05¾; 500 Graham, .02¾; 3,055 Granada, 1.85; 2,000 Harker, .03; 3,605 Holinger, 7.90; 500 Homestead .14; 17,670 Howey, .87; 3,600 Kirk. Hud. .75; 6,250 Kirk. Lake .47½; 6,500 Kirk. Premier .02; 100 Lakeland .29; 1,702 Lake Shore 38.25; 108,200 Macassa .33; 4,200 Malartic .08; 40,000 Man. Basin .02; 1,875 McIntyre 26.20; 1,300 McKinley .50; 4,350 McWatters .69; 1,800 Min. Corp. 1.70; 10,200 Moff. Hall .02¾; 3,500 Moneta .05¼; 3,700 Moss Mines .29½; 3,500 Murphy .02; 1,600 McVittie .28; 8,000 Newbec .03¾; 800 Nipissing 1.80; 9,343 Noranda 24.50; 11,450 North Can. .50; 21,500 Old Colony .02¾; 1,000 Olga Oil .22; 600 Petrol Oil .17; 5,250 Pioneer Gold 5.25; 4,300 Premier .74; 100 Prospec. Air. .85; 9,997 San Antonio 1.07; 28,149 Sherritt .46; 8,710 Siscoe 1.70; 50,600 Stadacona .03¼; 9,800 Sud. Basin .77¼; 25,630 Sylvanite 1.09; 11,800 Tashota .02½; 8,315 T. Hughes 4.67; 500 Thoms Cad. .07; 1,500 Towagmac .15; 5,500 Unit. Kirk. .08; 5,000 Vacuum Gas.03 10,350 Vipond Cons. .39; 100 Waite Ack. M. .45; 12,395 Wright-Har. 4.75; 4,375 Wit. Cough. .46; Argent 25¾. Total des virements 1,419,000 actions.

HORS-LISTE

500 Assoc. Oil .06; 8,100 B. Missouri .18½; 100 B'wanna Eng. .60; 8,600 Cen. Man. .12; 1,060 Coast Copper 2.50; 300 Coniaurum .40; 25 Con. Smelt. 62.50; 8,637 Eldorado 1.55; 1,000 Goodfish .03¾; 100 Home Oil .32; 2,199 Hud. Bay 4.00; 14,256 Int. Nickel 10.10; 211,850 McLeod .07½; 600 Pend Oreille .60; 34,455 Ventures 1.21; 5,500 Vickers .18.

CURB

56,000 Algoma .04; 1,000 Algonquin .00¾ 35,500 Bobjo .15; 5,700 Brett. Tr. .22; 12,500 Brownlee .03½; 4,317 Can. Kirk. 10¾; 5,000 Cap Touyn .00⅞; 4,200 Cen. Pat. .26½; 500 Cobalt Con. .01½; 7,000 Dom. Expl. .05; 6,500 Gilbec .02; 4,000 Gold Hill .00½; 4,000 Hilltop .01; 4,000 Jack Man. .01¾; 1,000 Kirk. Town. .19; 4,500 Lake Maron .16; 3,500 Lebel .03¼; 3,000 Malobic .01½; 1,500 Night Hawk .05½; 1,500 Oil Select .03½; 2,500 Pawnee Kirk. .03; 30,000 Preston .02½; 1,500 Robb. Mont. .02¼; 2,000 So. Keora .06½; 3,000 Sud. Contact .01¾; 1,000 Sud. Mines .01¾.

RUMEUR DEMENTIE

Sudbury, Ont., 9. (P.C.)— M. Donald Macaskill, gérant général de l'International Nickel Company of Canada Ltd, a déclaré qu'il n'y avait rien de fondé dans la rumeur circulant en Bourse à l'effet que la compagnie avait reçu de grosses commandes pour du nickel destiné à faire des munitions de guerre. M. Macaskill a dit que Nickel n'avait pas reçu de telles commandes.

REUNION DU C. P. R.

Montréal, 9. (P.C.) — La réunion mensuelle des directeurs du C. P. R., qui, normalement, aurait dû avoir lieu le 13, a été remise au 20 février, a-t-on officiellement annoncé aujourd'hui. Aucune explication n'a été donnée. D'ordinaire, les directeurs prennent une décision au sujet des dividendes à ces réunions.

Les nouveaux modèles Ford seront présentés samedi le 11 février.

BAISSES LEGERES PRESQUE PARTOUT PARMI LES MINES

Toronto, 9. (P. C.) — Fermeture. — Les prises de profit ont ébranlé un peu les "métaux basiques" aujourd'hui, mais ce compartiment a réussi à se raffermir plus tard et la liste du Standard Stock & Mining Exchange a clôturé autour de ses niveaux de mercredi. Les aurifères ont perdu un peu de leur éclat et le volume des transactions a baissé légèrement. 1,023,000 parts ont changé de mains.

Nickel et les cuivres ont eu le beau jeu au début, mais les prises de profit ont fait descendre Nickel de .20 à $9.90 par la suite. Noranda a pu finir de quelques centins.

Les aurifères ont été tranquilles. Lake Shore est descendue de .75 à $37.50, Dome de .40 à $17, Teck de .05 à $4.65 et Hollinger de .20 à $7.70, tandis que McIntyre et Wright Hargreaves n'accusaient guère de changement en fermeture. Siscoe, Sylvanite, San Antonio, Kirkland Lake, Macassa, Howey et Granada ont fléchi de .01 à .05 chacune.

Des pertes légères ont également été subies par Central Patricia, Bobjo, Big Missouri et Barry Hollinger.

Le 9 fév.	Ouv.	Ferm.
Abana	.03 à	.04
Acme Oil	.08¾ à	.09
Aconda	.00½ à	.01
Ajax Oil	.69	.69
Algoma Finance	.03⅝B	.03⅞
Amulet	.20	.21
Arno	.03⅝ à	.03¾
Ashley	1.29	1.30
Bagamac Rouyn	.10½	.10½
B. A. Oil	7.75	7.75
Barry Holl (nouv)	.17	.17
Base Metals	1.00B	1.00
Big Missouri	.18B	.17½
Brownlee	.03⅝	.03¾
Brett Trethewey	.22	.22
Buffalo Canadian	.03¾	.03¾
Calmont Oil	.04 à	.04¼
Chemical Research	1.00s	1.00s
Chibougamau	.09½	.10
Coast Copper	3.00B	3.00 B
Cons. Smelters	65.00	63.00
Dalhousie Oil	.14 à	.18
Dome Mines	16.75	16.75
Dom. Explorers	.04⅞ à	.05
Eastcrest	.05 B	.05B
Eldorado	1.54	1.50
Falconbridge	2.35	2.20
Granada	1.81	1.78
Hollinger	7.80	7.65
Home Oil	.30	.30
Howey Gold	.87	.84½
Hudson Bay	4.15B	4.25
Imperial Oil	8.50	8.50
Int. Nickel	10.25	10.⅛
Int. Petroleum	11.⅝	12.00
Kirkland Lake	.47	.45
Kirkland Prem	.02½	.02⅛
Lake Shore	37.75	37.60
Macassa	.34	.31½
Malartic	.07½	.07½
Manitoba Basin	.02	.01⅞
McLeod River	.07¼	.07½
McIntyre	26.20	25.95
Mining Corp	1.74	1.74
Moffatt Hall	.02¾	.02¾
Moss	.28	.29½
Newbec	.04	.04
Nipissing	1.65	1.70
Noranda	24.60	24.40
Pend Oreille	.75	.73
Premier	.73	.73
Royalite	7.00s	7.00s
Sherritt Gordon	.48	.45
Siscoe	1.69	1.66
Stadacona	.04	.03⅞
Sudbury Basin	.80	.78
Sylvanite	1.08	1.05
Tashota	.02½	.02½
Teck Hughes	4.05	4.60
Towagmac	.15	.16
Treadwell Yukon	1.40	1.25
Ventures	1.21	1.18
Vipond	.40	.40
Wright Har.	4.75	4.75

BEAU RECORD DE GREAT WEST LIFE ASS. EN 1932

Winnipeg, 8 — Le quarantième rapport financier présenté par The Great-West Life Assurance Company montre que l'assurance-vie a traversé victorieusement les temps difficiles que nous connaissons maintenant. La compagnie gagné, durant l'année 1932, $2,795,269 de plus, que les montants requis pour les dividendes payés aux actionnaires et pour les profits aux assurés. Le compte de surplus et la réserve contingente accusent une augmentation substantielle tandis que les frais d'administration ont considérablement diminué. Le taux favorable de mortalité qui a toujours été l'une des caractéristiques de The Great-West Life s'est continué durant l'année sous revue.

Les disponibilités qui ont augmenté au total de $135,738,365 constituent un portefeuille bien équilibré de placements diversifiés comme suit :

Obligations et débentures 34.1 pour cent; emprunts hypothécaires et propriétés de villes 23.3 pour cent; emprunts sur police 22.7 pour cent: emprunts hypothécaires et propriétés de fermes 18.5 pour cent; actions ordinaires et privilégiées 0.4 pour cent; argent et divers 1-0 pour cent, ce qui fait un grand total de 100 pour cent.

Dans ses remarques aux actionnaires au sujet des placements de la compagnie, le président George-W. Allan a déclaré: "The Great-West Life a maintenu sa forte situation de liquidité et ses valeurs du gouvernement ont augmenté de façon substantielle en importance et par rapport aux autres actifs".

L'un des faits saillants du rapport du gérant général M. C.-C. Ferguson, a été la nouvelle de la décision d'augmenter les profits aux assurés. L'augmentation est générale mais elle s'applique particulièrement aux détenteurs des vieilles polices. M. Ferguson a rappelé l'augmentation considérable dans les paiements aux assurés et il a attiré l'attention sur le fait que depuis le mois d'avril 1932 il y a eu une diminution légère mais persistante dans les emprunts sur polices. La moitié des affaires en vigueur de The Great West Life se trouve dans l'est du Canada. Pour étendre davantage ses opérations la compagnie a ouvert de nouveaux bureaux dans l'Ontario et le Québec durant l'année écoulée.

M. A. Daoust est le gérant de The Great West Life Assurance Company à Québec.

NUL CHANGEMENT N'A EU LIEU HIER DANS LES VIVRES

Montréal, 9.—Il ne s'est produit aucun changement sur le marché local des produits de la ferme hier.

Le froid intense et la neige ont plusieurs parties du pays ont été affectés ont eu pour effet de rendre plus ferme le marché des œufs, mais les cours sont demeurés aux niveaux que mardi.

Voici quels ont été les arrivages enregistés: 70 boites de beurre; 18 boîtes de fromage et 816 caisses d'œufs.

IMPERIAL LIFE

M. G.-A. MORROW, président de l'Imperial Life Assurance Co., qui occupait le fauteuil présidentiel lors de l'assemblée annuelle de cette compagnie, tenue à Toronto, le 19 janvier.

UN TOURNANT DANS LES VIREMENTS BANCAIRES

Montréal, 9.—(P. C.)—Pour la première fois depuis la seconde semaine de décembre 1931, les virements bancaires du district de Montréal ont compté une amélioration substantielle sur la semaine correspondante de l'année précédente.

Pour la semaine courante, ces virements ont été de $81,770,548, comparativement à 74,124,001 pour la même période de 1932, ce qui représente un gain de $7,646,537.

Au cours de la semaine qui finit aujourd'hui, le total des virements bancaires a été de $3,533,983 à la Chambre des Compesations de la ville de Québec, comparativement à $3,144,380 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

C'est la première fois depuis audelà d'un an que les virements bancaires accusent une amélioration en notre ville.

LA LIVRE A $3.43

New-York, 9. (P.A.)—Après avoir cédé 1-4c ce matin sur le marché local des changes étrangers, le dollar canadien s'est stabilisé à 83 5-8c en fonds américains et il a fermé à ce niveau. La livre a monté de 3-8c pour se rendre à $3.43 dès le début et elle a fermé à ce niveau.

PAGE HERSEY TUBES

Welland, Ont., 8 — (P.C.)—Les directeurs de Page Hersey Tubes ont déclaré hier les dividendes ordinaire et privilégié de la compagnie qui sont payables le 1er avril. Le dividende ordinaire est de 75 cts et le dividende privilégié de $1.75. Les profits de la compagnie ont été de $481,852 durant l'année 1932. Après les taxes, la dépréciation et les dividendes privilégiés, la compagnie a gagné léquivalent de $1.95 par action ordinaire au lieu de $5.81 l'année précédente.

TWIN CITY

Toronto, 8.—(P. C.)— Les revenus bruts de Twin City Rapid Transit Company et de ses filiales ont été de $1,349,960 durant l'année 1932, comparativement à $1,637,195 durant l'année précédente, Le compte de profits et pertes est maintenant à $1,-873,890 au lieu de $1,871,140 en 1931. Le fonds de roulement est passé de $1,713,361 à $1,390,331.

WARNER BROTHERS

New-York, 8.—(P. C.)—Warner Brothers Pictures Inc., et ses filiales ont subi, durant la période de 13 semaines finissant le 26 novembre 1932, une perte nette de $1,746,761.95 sur les opérations après toutes les charges, y compris les intérêts, l'amortissement et la dépréciation. Durant la période correspondante de l'année précédente, la compagnie et ses filiales avaient subi une perte nette de $1,848,868.83 sur ses opérations.

Loretteville

(De notre correspondant)

Pour notre société nationale

Comme nous l'annoncions l'autre jour c'est en février qu'auront lieu dans les différentes parties de la paroisse, des euchres-bridges, soirées, au profit de notre société nationale. Le premier euchre aura lieu chez M. Joseph Gignac de la rue Pincourt. Un autre aura lieu chez M. Antonin Savard, de la rue de la Salle, M. Sylvio Beaulieu, du Moulin des Mères, en donnera un la semaine prochaine. Dans les rangs St-Jacques de l'Orme et de l'Ormière, on est à préparer ces soirées de cartes qui auront lieu prochainement. Au collège des Frères il y aura euc re-bridge vers la fin de février Comme on peut le constater les officiers de la société St-Jean-Baptiste qui avaient promis d'organiser ces soirées dans le but de procurer des revenus à leur société, ont tenu parole. Il s'agit maintenant d'aider à ces organisateurs à faire un succès avec ces soirées de cartes. L'admission sera peu élevée et il y aura de jolis cadeaux à gagner. Montrons nous patriotes en encourageant les officiers de la société nationale dans leurs différentes organisations et de la sorte, nous aiderons au maintien de nos œuvres paroissiales.

Statistiques

En 1932 il y a eu dans notre paroisse, 92 mariages, 52 sépultures dont 42 d'adultes et 10 d'enfants. La population catholique est de 3,727 et protestante 134. Il y a 674 familles catholiques et 30 non catholiques.

Le "Loretteville"

Au chalet du club de raquetteurs Loretteville, il y a eu ces jours derniers, soirées sous le patronage des deux anciens présidents MM. Louis Faucher et E.-Alex. Martel. Une cinquantaine de membres du club étaient présents et la soirée fut très intéressante, il y eut parties de cartes, chant et musique et un lunch fut servi. A la table d'honneur, on remarquait M. Edouard Durand, président du club, M. Wilfrid Savard, maire de St-Ambroise et président honoraire du club, le major Joseph Lavallée, maire de Loretteville, et directeur honoraire du club, M. Alfred-J. Blondeau, conseiller municipal et directeur honoraire, M. Maurice Hardy, directeur, honoraire, M. Gaud. Letellier, conseiller municipal, MM. Adélard Tremblay, Albert Rhéaume, Charles-Ernest Savard, Antonio Renaud, Paul Villeneuve, Maurice et Alexandre Boutet, Jos Verret, Geo. Gagné, Geo. Durand, Emile Asselin, Alphonse Barbeau, Paul Boucher, Maurice Boulé, P.-E. Boivin, Robert Durand, Eugène Drolet, Guy Dallaire, Ernest Falardeau, Roméo Falardeau, Joseph Faucher, E. Linteau, Barnabé Parent, Cy. Plamondon, Armand Rochette, Léopold Savard Ernest Savard, Oscar Savard, Omer Trudel, Jules Verret, Arthur Vézina, Charlie White, Irenée Verret, L.-P. Verret, et autres.

A l'occasion de cette soirée des anciens présidents, le club a reçu des organisateurs une magnifique photographie du capitaine L.-P.-O. Picard, le fondateur et le premier président du club.

Cette photographie occupera une place d'honneur au chalet du "Loretteville".

Obligations

Soeurs de Miséricorde

MONTREAL

5¼%

1ère hypthèque et de remboursement

Echéances: 1er juin 1949-1960
Titres: $100, $500 et $1,000

Obligations garanties par une première hypothèque sur la Maison-Mère à Cartierville, d'une valeur de $900,000, et par le crédit de toute la Communauté. La Maison-Mère dirige neuf maisons au Canada dont trois à Montréal, et cinq aux Etats-Unis.

PRIX: Pour rapporter 5.60 p. c.

Renseignements et prospectus sur demande

ERNEST SAVARD
LIMITÉE
BANQUIERS EN VALEURS

MONTREAL 276 RUE ST JACQUES — QUEBEC 71 RUE ST PIERRE

Grandes-Bergeronnes

Marguillier

M. Arsène Gagnon a été élu marguillier, en remplacement de M. Eug. Sirois, sortant de charge.

Statistiques

Il y a eu pendant l'année, 47 baptêmes, 7 sépultures, dont 7 grandes personnes et 6 mariages.

Elections

Les élections de la municipalité de la paroisse de Bergeronnes, qui se sont tenues lundi le 16 janvier, ont donné le résultat suivant : à la mairie, M. Alfred Larouche remporta la victoire sur ses adversaires avec une voix de majorité sur M. Lionel Savard et Léon Lessard. Voici le résultat :

M. Alfred Larouche	39 voix
M. Lionel Savard	38 "
M. Léon Lessard	30 "

L'élection des conseillers a donné le résultat suivant : au siège No 4, M. Alex. Lessard triompha de son adversaire, M. Albert Savard, avec une majorité de 18 voix.

Alex. Lessard	58 voix
Albert Savard	40 "
Majorité	18 "

Au siège No 5, M. Edmond Bouchard triompha de son adversaire, M. Roméo Desbiens, par une majorité de 16 voix.

M. Edmond Bouchard	58 voix
M. Roméo Desbiens	42 "
Majorité	16 "

Au siège No 6, M. Eug. Girard triompha de son adversaire, M. Emile Desbiens, par une légère majorité de 3 voix.

M. Eug. Girard	52 voix
M. Emile Desbins	49 "
Majorité	3 "

Nous souhaitons tout le succès possible au nouveau maire et aux nouveaux conseillers et espérons qu'ils sauront travailler ferme pour le bien de la paroisse.

Va-et-vient

M. Jos. Gauthier est parti le 7 pour un voyage à Ragueneau, Pointe-aux-Outardes, Bersimis, etc., accompagné de M. Théophile Tremblay, de Les Escoumains.

—MM. Jos.-Eug. Larouche, Raymond Lessard, Normand Lessard, Laurent Brisson, à Tadoussac le 14 et 15.

L'hon. Antonio Prince

(Suite)

de son ascendance, et de plus — ce qui agrémente les loisirs de la vie — il a de bien charmantes cousines.

Notre ami Asselin serait bien étonné si je lui disais qu'Antonio Prince ressemble beaucoup et de toutes façons au regretté Jules Fournier, dont il possède la plupart des dons et des talents. Avec un peu moins de verve jaillissante — démonstrative et dissertante — du moins la plume à la main, l'honorable Antonio Prince a autant de goût et plus d'humour et de saillies que n'en possédait Jules Fournier. C'est d'ailleurs un excellent orateur, chaleureux, très spirituel, aussi bilingue qu'on peut l'être. Au moment où le problème de l'éducation se discute à nouveau dans notre province, il est intéressant de citer le cas d'Antonio Prince pour faire connaitre comment nos jeunes compatriotes, quand ils sont bien doués, peuvent être formés ailleurs qu'ici. Antonio Prince n'a pas fait un cours d'études soi-disant classiques, mais il a étudié fort longtemps au High School (Ecole Publique) d'Edmonton, Alberta, et il a apassé deux années au collège de St-Marie de la Beauce, où il a puisé à quinze ou seize ans l'amour de la belle littérature française sans oublier les qualités de la belle et riche littérature anglaise. Ce qu'il ignore du grec et du latin, dans la vie pratique il le remplace avantageusement par sa connaissance approfondie de l'anglais et par d'excellentes notions, sommaires mais justes — et suffisantes — des langues étrangères modernes, comme l'allemand, qu'il connait un peu moins que l'anglais, sans doute. Prince est un studieux et un rapide assimilateur de toutes les connaissances. Et avec cela, de l'intelligence à vendre et beaucoup d'habileté.

Dans la politique américaine, il fera sa marque, et s'il veut revenir au pays, dans sa province natale de l'Alberta, il s'y fera certainement élire député, s'il le désire.

Cependant, marié à une Franco-Américaine qu'on dit fort jolie et cultivée, attaché aux plus chers intérêts des Franco-Américains avec lesquels il s'est identifié depuis le célèbre incident Hickey-Daignault, il est probable qu'Antonio Prince continuera aux Etats-Unis sa carrière de politicien courageux, instruit, cordial et avisé, et qu'à ce titre il fera honneur à son origine au delà de la frontière Quarante-Cinquième.

Auguste GALIBOIS

A VENDRE

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de **JOS. GALARNEAU**, 633 rue St-Vallier, Québec.

Cuir
Peaux vertes
Outillage
Ameublement
Safe
Machine à écrire
Camions
Automobile
Divers.

S'adresser sur les lieux de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures p.m.

Pour autres informations s'adresser à **LEON COTE** syndic du bureau **MORIN, BARRY, COTE & MARCEAU** 105, côte de la Montagne Québec

9-11-14-16-18-20fév.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de **Z. ROY et A. GRIGNON**, faisant affaires sous le nom de **"Canadian Photo Engravers Reg'd,** 560 St-Vallier, Québec.

Cédants autorisés

SOUMISSIONS

Suivant les instructions des Inspecteurs, des soumissions cachetées seront reçues par les syndics soussignés, d'ici à mardi le 14 février 1933 à 11 heures de l'avant-midi, pour l'achat en bloc ou en détail des item suivants de cet actif, savoir:

Item 1—Machinerie et outillage	$8,096.99
Item 2—Matériel et atelier des dessins	304.76
Item 3—Ameublement et fourniture de bureau	100.35
Item 4—Les droits pour bail, sur un local situé à 560 St-Vallier	1,070.00
	$9,572.10
Lien sur machinerie et outillage	5 460.41

Un chèque accepté représentant 10% du montant de la soumission, devra accompagner chaque soumission, lequel chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Les inspecteurs s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

L'inventaire pourra être vu en aucun temps, en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

L'atelier pourra être visité en aucun temps, en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de vente: **Argent comptant.**

L.-P. POMERLEAU & M. BASTIEN
Syndics autorisés

Bureaux:
Edif. Banque Canadienne Nationale
71, rue St-Pierre, tel.: 2-2148
Québec.

9-11fév.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de : **ERNEST DEVOST**, marchand, 39, de la Canardière Québec.

Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que : VENDREDI le 10 FEVRIER 1933 A 11 HEURES A.M. sera vendu à mon bureau, No 85, Rue St-Pierre, Edifice Canadian Pacific Express, Québec, Qué., l'actif en cette affaire comme suit :

Item "A".—Fonds de commerce consistant en: — Marchandises sèches, confection, chapeaux etc. $1,565.69

La vente de cet item se fera "en bloc" à tant dans la piastre.

L'inventaire est visitble à mon bureau, No. 85, Rue St-Pierre, Edifice Canadian Pacific Express, Québec, Can.

Le magasin sera ouvert JEUDI le 9 février 1933, pour inspection.

Conditions de paiement : **argent comptant.**

Daté à Québec le 3 févrir, 1933.

LUCIEN CHAREST,
Syndic autorisé

Bureaux : 85, Rue St-Pierre,
Edifice Canadian Pacific Express,
Québec, Can.

4-7-9 fév.

Ce que l'on sait du RHUME !

Qu'est-ce que le rhume et comment le soulager

La vérité concernant un sujet sur lequel on a répandu bien des erreurs.

BON AN, mal an, le rhume prélève un tribut onéreux de santé, de temps et d'argent. Cette année, ce tribut a été formidable. Le rhume a régné en maître et l'influenza est devenue épidémique.

La fréquence des rhumes a donné lieu à de nombreux et faux renseignements concernant ce mal. Il y a tant de "cures" maintenant pour le rhume qu'on se demande s'il en reste pour les autres maladies.

De tous côtés, de soi-disant experts enseignent comment traiter le rhume. Les uns préconisent les bains de pieds. Les autres conseillent de se vaporiser la tête ; d'autres encore de se laver la bouche et de se gargariser. On recommande aussi des frictions de la poitrine. Si bien qu'en écoutant ces experts, on aurait tout essayé.

La farce — ou plutôt la tragédie de tout cela, c'est que ces mesures sont pour la plupart aussi efficaces que de se raser les cheveux pour se débarrasser des pellicules. Ces palliatifs ne s'attaquent pas au siège du mal.

Infection interne qui peut se changer en grippe !

Il faut savoir ce qu'est le rhume. C'est une infection de l'organisme par un microbe filtrant, c'est-à-dire si petit qu'il passe à travers les filtres les plus fins. De là sa facilité de contagion. En d'autres termes, le rhume est une *infection interne* qui ouvre la porte à la grippe.

D'où il suit que le rhume exige un traitement interne. Les traitements externes n'agissent qu'extérieurement et, partant sont futiles.

Le rhume constitue un état morbide, défini. On ne le soulage que par un traitement qui lui est propre. Alors, comment veut-on qu'une préparation destinée à soulager une demi-douzaine d'autres maux, soit efficace contre le rhume ? Cependant des remèdes recommandés contre la névrite, le mal de dent, la mauvaise haleine, les pellicules, etc., durant sept mois de l'année, se transmuent soudainement en remèdes contre le rhume, quand vient l'hiver ! Le bon sens exige qu'on emploie *contre le rhume* un remède *prescrit pour le* rhume.

Rappelez-vous qu'il ne faut pas traiter un rhume à la légère, ni comme une affection sans conséquence. Soyez réfléchi dans le traitement d'un rhume, agissez avec bon sens.

Pour se débarrasser d'un rhume, il faut détruire les germes qui infectent l'organisme et le libérer des poisons qu'ils y ont accumulés.

Cela nécessite un remède dont les propriétés soient bien définies.

Ce remède, c'est le Bromo Quinine Laxatif de Grove, parce qu'il répond aux quatre choses nécessaires à la complète expulsion d'un rhume.

Premièrement, il agit sur l'intestin, qu'il dégage sans violence et complètement : premier pas vers la guérison du rhume.

Deuxièmement, il détruit les germes du rhume dans l'organisme et en chasse la fièvre.

Troisièmement, il soulage le mal de tête et les malaises causés par la grippe.

Quatrièmement, il tonifie tout l'organisme et le fortifie contre de nouvelles attaques.

Depuis plus de quarante ans, le Bromo Quinine Laxatif de Grove est excellemment, dans le monde entier, le comprimé employé contre le rhume et la grippe. Sa formule a suivi les progrès de la médecine moderne. Il est distinctement et expressément un remède contre le rhume. Votre médecin vous dira franchement qu'il ne saurait prescrire une meilleure préparation contre ce mal.

Le Bromo Quinine Laxatif de Grove ne renferme rien de nuisible et il est sans danger pour les jeunes comme pour les vieux. Il n'oblige pas à garder la maison.

Par mesure de prudence

Procurez-vous aujourd'hui, dans une pharmacie quelconque, un paquet de Bromo Quinine Laxatif de Grove, afin de l'avoir sous la main tout l'hiver. Au premier symptôme de rhume prenez-en deux comprimés. Ordinairement le rhume s'arrête là. Quand les rhumes sont fréquents, faites-vous une règle d'absorber un comprimé ou deux matin et soir. Cela contribuera beaucoup à vous protéger contre l'infection.

Le Bromo Quinine Laxatif de Grove existe maintenant en deux grandeurs — 30c et 50c. Le détaillant qui vous offre un substitut est plus intéressé à son profit qu'à votre bien-être. Exigez ce que vous demandez !

Les mines d'or

Halifax, 8. — Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a recours aux mines d'or de cette province pour remédier, dans la mesure du possible, au chômage en certains endroits. Trente-quatre hommes, anciens mineurs ou fils de mineurs, travaillent actuellement à rouvrir huit puits dans ce qui fut la propriété de la Waverley Mining Co'y.

Funérailles de Mme Ephrem Beaudoin

Un magnifique hommage d'estime a été rendu à Mme Ephrem Beaudoin (née Philomène Cantin), dont les obsèques ont eu lieu dans l'église St-Henri, vendredi, à 8 h. 30. La défunte était âgée de 88 ans. Un long cortège de parents et d'amis accompagnait la dépouille mortelle de la résidence mortuaire jusqu'à l'enceinte sacrée.

Mme Beaudoin laisse pour la pleurer outre son époux, un frère, M. Georges Cantin, de St-Jean-Chrysostome et onze enfants dont quatre garçons: Arthur, Joseph, Amédée et Eléodore; sept filles Mme Ferdinand Demers, née Marie; Mme Thomas Beaudoin, née Elmire; Mme Georges Lepage, née Rose-Anna; Mme Joseph Bussière, née Alphonsine; Mme Arthur Bégin, née Marie-Louise Mme Alphonse Talbot née Georgianna; Mme Joseph Blouin, née Ida.

M. l'abbé Alexandre Roy, curé, présida la levée du corps et célébra le messe de requiem.

Le cortège était sous la direction de M. Omer Couture. Portait la croix, M. Arthur Demers. La dépouille mortelle était portée par MM. Jos. Beaudoin, Jos. Bussière, Jos Talbot, Jos. Blouin, Ephrem Bussière, Pierre Bégin, tous petits-fils de la défunte. Venait ensuite la bannière du Tiers-Ordre portée par M. Louis Vaillancourt et Albert Lacasse; portaient les rubans, Mmes Gaudiose Bureau, Joseph Larose, Valère Dumont, Joseph Bégin. Mme Arthur Godbout accompagnait la croix.

La quête fut faite durant le service par MM. Herménégilde Talbot et Albert Beaudoin, petits-fils de la défunte.

Le deuil était conduit par M. Georges Cantin, de St-Jean-Chrysostome, MM. Arthur Jos. et Elénore Beaudoin, de St-Henri; Amédée Beausoin de Charny; Ferdinand Demers, de St-Louis-de-Pintendre; Thomas Beaudoin, Martinville; Geo. Lepage, M. et Mme Jos. Bussières de St-Henri; M. Arthur Bégin, St-Jean Chrysostome M. et Mme Ako. Talbot, St-Anseome; M. et Mme Jos. Blouin, de St-Henri.

Venaient ensuite les petits-fils de la défunte: MM. et Mmes Jos. Couture, Téles. Carrier, Art. Demers, de St-Lous-de-Pintendre; Ars. Morin, Lac Noir; Albert Beaudoin, St-Romuald; Her. Talbot, de St-Henri;; Del. Couture, de Québec; M. J.-B. Paradis, St-Etienè; M. et Mme Alph. Bussière, Paul et Georgianna Bussière, de St-Henri; M. Alp. Couture, de St-Louis-de-Pontendre; M. Alf. Cantin, de St-Jean-Chrysostome; Rose-Annette et Armandine Beaudoin, de St-Henri; M. Raoul et Marcel Beaudoin, de Charny; MM. Ephrem Bussière, de Québec; Mme Laval Paradis, de St-Etienne; MM. Albert, Antonio, Armand, Mlles Jeannette, Lunina, Léda Bussière, de St-Henri; Mme Philippe Hallé, de St-David; M.M Joseph, Arthur, Mlle Bernadette, Julienne, Rose-Anna et Pierre Bégin, de St-Jean-Chrysostome; M.. Jos. Talbot, St-Henri, Mlle Imelda et Ernest Talbot, de St-Henri; Mlle Imelda et Ernest Talbot, de St-Anselme; M. et Mme Am. Cantin, de St-Jean-Chrysostome; Philippe et Irène Beaudoin, de St-Henri; MM. et Mmes Wil. Morin, Jos. Lessard, Georges et Marie-Ange Blouin, de St-Henri; Ses arrières petits-fils: M. Armand et Mlle Irène Demers, de St-Louis-de-Pintendre; ses neveux et nièces: M. Louis Cantin, M. et Mme Zéphirin Drapeau, M. Jos. Laflamme, MM. et Mmes Adéiard Lachance, de St-Henri; Jos. Samson, de St-Charles; M. Philippe Cantin, Jos. Cantin, Mlle Marie Cantin, Mlle Léda Cantin, de St-Jean-Chrysostome; M. et Mme Emile Noreau, de St-David.

On remarquait parmi la nombreuse assistance: M. David Demers, maire; M. Edgar Allen, maire de St-Henri; M. Jean-Baptiste Cadrin, maire de St-Anselme; Dr J.-A. Paradis, de St-Henri; MM. et Mmes Pierre et Henri Larose, MM. Alb. et Alph. Cantin, Léonidas Bssière, M. et Mme Pierre Roberge, MM. Archille Drapeau, Cyrille Couture, Louis Couture, Gaudiose Buteau, M. et Mme Jos. Drouin, M. Lud. Drapeau, Tel. Lacasse, Goe. Lacasse, M. et Mme Pierre Lacasse MM. Alp. Guimette, Ad. Fortier, Jos. Larose, Lionel Bérubé, Art. Bussière; Didace Gosselin, Raoul Laflamme, M. et Mme Louis Vallières, Mlle Cécile Vallières, MM. Jos. Talbot, Jos. Roberge, M. et Mme Aimée Lemieux, MM. Jos. Morin, J.-B. Roy, Jos. Gosselin, Albert Dumont, Edmond Fortier, Philémon Bussières, Jos. Bussières, Geo. Couture, Gaud. Bolduc, Jos. Guay, Emile Laliberté, Willie Donns, Art. Godbout, Alp. Jolin, Jos. Dumont, Oram Bolduc, M. et Mme James Callen, MM. Ern. Tardif, Ph. Roy, Alphonse Pouliot, Jules Bussières; Charles Blanchette, Ph. Bussières, Ed. Tardif, Odilon Bussières, Albert Bussière, Rom. Ferland, Henri Turcotte, Jos. et Lévi Cantin, Jos. Mercier, Gée. Lacroix, Clo. Fontaine, Ans. Longchamps, Jos. Bégin, Alf. Lévesque, Ch. Lacroix, Art. Blais, Aph. Plante, Jos. Gosselin, Pho. Beaudoin, Alb. G. Guay, Géo. Demers, Jos. Beaudoin, Art. Dallaire, Y. Couture, P. Roberge, Ald. Nadeau, Phy. Grégoire, M et Mme Eus. Tardif, MM. Ch. Boivin, Ernest Roy et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes: M. et Mme Amédé Beaudoin, la famill Georges Couture, la famille Arthur Demers, MM. et Mmes Alp. Talbot, Onésime Beaudoin, Herménégilde Talbot, Delphis Couture, Mlle Rosa Talbot.

Bouquets spirituels: M. Arthur Beaudoin, la famille Georges Lepage, MM. et Mmes Emile Noreau, Louis Vallières, Eusèbe Tardif, Philippe Hallé, Arthur Bégin, Thomas Beaudoin, les élèves de la classe Modèle.

Sympathies. M. Oscar Talbot, MM. et Mmes Edmond Fortier, Ph. Bussières, Paul Beaudoin, Mlle Pauline Lacroix, MM. Jos.-Antonin Cantin, Henri Moreau, Maurice Pollack, Ltée, O. Ferland, teinturier, Qebec.

Elle laisse dans le monde 102 petits-enfants et 104 arrières-petits-enfants.

IN MEMORIAM

Elle n'est plus ici-bas celle qui faisait le charme et l'édification. Là-haut comme elle a dû être reçue à bras ouverts! son départ creuse au sein de sa famille un vide un abîme qu'aucune affection humaine ne saura plus combler. Elle était l'âme et la conseillère de tous ceux qui l'approchaient. Elle charmait par la vivacité et le piquant de sa parole, elle savait consoler par sa douceur et sa charité. Que de larmes versées! Son âme plane maintenant au-dessus de son foyer familial. Elle saura guider les siens et intercéder pour eux auprès du Tout-Puissant.

Funérailles de M. David Bélanger

Ste-Anne-de-la-Pocatière.—Les funérailles de M. David Bélanger, citoyen très en vue de notre localité et propriétaire de l'Hôtel Touriste, ont eu lieu dernièrement dans notre église paroissiale.

M. l'abbé Noel Pelletier, procureur et ancien directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sté-Anne reçut la dépouille mortelle et officia à la levée du corps.

Le divin sacrifice fut célébré par M. le curé A.-G. Guimont, assisté de M. l'abbé Chas. Frève, professeur au Collège de Ste-Anne et de M. le vicaire J. Bélanger comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé J.-O. Filion, procureur du Collège Ste-Anne et M. l'abbé J. Boulet célébrèrent leur messe aux autels latéraux.

A l'orgue s'étaient réunis nos meilleurs chantres de la chorale, sous l'habile direction du professeur C. Morneau, de Montmagny. Les soli furent exécutés par M. l'abbé Albert Bourque, professeur de chant au Collège de Ste-Anne et de M. l'abbé A. Boutet, également du même collège. M. le professeur L. de G. Fortin, de l'Ecole d'Agriculture touchait l'orgue.

On remarquait dans le chœur M. l'abbé Bois, M. Pelletier directeur et procureur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, M. l'abbé J. Pelletier, ancien curé de St-François de Montmagny, M. l'abbé J.-M. Paré, S. Rodrigue et autres professeurs du collège et de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.

La croix fut portée par M. Nap. Bernier, beau-frère du défunt et les porteurs furent tous ses neveux:MM. N. Bélanger, Nap. Bélanger, Nap. Ouellet, Jos. Dumont, Art. Pelletier, A. Sirois.

Le deuil était conduit par son gendre M. Jean-L. Roy, aviculteur à la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa et ses frères: Napoléon, Narcisse, Moïse; ses beaux-frères: A. Boucher, de St-Pacôme, N. Bélanger, Rivière-du-Loup.

En outre nous remarquions dans le cortège les personnes suivantes: Dr. Béland, Dr Pageau, J. Bouffard, de l'Imperial Oil Cie de Québec, R. Pelletier et Hector Girard, assistants régisseurs de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne, R. Proulx, E. Campagna, R. Scott, A. Lemay, J. Jalbert, Albert Sirois, L. de G. Fortin, G. Ethier, C. Perrault, B. Baribeau, professeurs à l'Ecole d'Agriculture et centaine d'autres personnes.

Offrandes de messes : C. Perreault, M. et Mme J.-H. Girard, C. Ethier, C. Rivard, M. Bélanger, C. Proulx, R. Proulx, E. Campagna, L. Michaud, Rév. R. Tardif, O.M.I., Rév. G.-E. Roy, O.P., de Prince-Albert, Sask., M. l'abbé C. Frève, J.-F. Dumais, Mlle E. Roy, M. et Mme J.-O. Roy, Hull; H. Roy, M. et Mme L.-G. Roy, Ottawa; M. et Mme E. Legendre, Ottawa; G. Hubert, Torrington, Conn., E. Hubert, Springfield, E. Hubert, L. Therrien, Northampton, Mass., Mme P. Roger, St-Pacôme, M. et Mme J.-E. Roy, Ottawa, Mlle B. Gagnon, Québec, M. et Mme F.-X. Lambert,

Bouquets spirituels et témoignages de sympathies : Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint, ministère de l'Agriculture d'Ottawa, les Fermes Expérimentales de Ste-Anne-de-la-Pocatière, la ferme Cap-Rouge et Lennoxville, Collège Ste-Anne, Ecole d'Agriculture, Ste-Anne, M. et Mme J.-A. Ste-Marie, Cercle des Fermiers, Couvent Ste-Anne, R. Pelletier, R. Caron, A. Sirois, B Baribeau, Dr. Pajeau, Dr. Béland, A. Lemay, Dr Labrecque, Dr MasKay, St-Roch, G. Power, M. et Mme Geo. Bouchard, M.P., A. Boucher, A.-N. Bélanger, Nap. Bélanger, A. Pelletier, A. Sirois, J. Dumont, P. Ouellet, René Ouellet, Montréal, R. Babineau, Montréal, A. Lavoie, N.P., Tourville, E. Lizotte, N.-A. Sirois, Montréal, P. Sirois, N.P., Jos. McCarthy, de Tourville, J.-F. Gagnon, Ste-Félicité, P. St-Hilaire, St-Pascal, N. Bélanger, H. Gourde, S. Hubert, G. Hubert, Springfield, Mass, J.-E. Faulkner, Ottawa, Mlle A. Thériault, Ottawa, E. Lizotte, L. Fréchette, Y. Fréchette, B. Mongrain, M. Michaud, J.-L. Fournier, D. Lizotte, Jos. Robertson, Ottawa, A. Dubé, St-Pacôme, A. Guimont, J.-B. St-Laurent, Ottawa, A. St-Pierre, Mme Esdras Gagnon, H. Deschênes, St-Jean-Port-Joli, E. Fraser, Montmagny, P.-E. Bernier, Dr. A. Dupré M. et Mme E. Ethier, Ottawa, etc., etc.

Souvent, elle a Désiré Mourir

La première Bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée merveilleusement

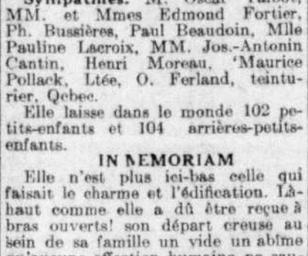

"Le retour de l'âge est mon ennui. J'étais si faible que je pouvais à peine marcher. J'avais une domestique pour faire mon ouvrage. Sans sommeil, la nuit, j'ai souvent désiré mourir. J'ai vu une réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et l'ai essayé. La première bouteille m'a soulagée. J'en suis à ma quatrième et mon énergie et mes forces augmentent constamment."

MME M. W. LOCKHART, R.R. # 1, Plaster Rock, Nouveau Brunswick

Chez les Ouvriers

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec, Inc.

DEMAIN : Union Nationale des ferblantiers couvreurs de Québec, Inc.

Au Secretariat

CE SOIR : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

DEMAIN : Le Cercle d'Etudes Jésus-Ouvrier.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité Internationale des briqueteurs maçons. Fraternité Internationale des opérateurs de grues et ingénieurs stationnaires, local 946. Fraternité des chaudronniers, local 601.

DEMAIN : Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 283.

Obsèques de M. Théophile Leclerc

Roberval, (D.N.C.)—Le 2 février, ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Roberval, les funérailles de sieur Théophile Leclerc, marchand de cette ville, époux de dame Florida Couture, décédé le 31 janvier, à l'Hôtel-Dieu St-Michel de cette ville à l'âge de 62 ans et 9 mois.

Ce fut une mort surprenante, car M. Leclerc, le 27 janvier vaquait à ses occupations habituelles, à son magasin, répondant à sa nombreuse clientèle, quand le mal le prit soudainement. Il fut foudroyé; il fut immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu de cette ville, où l'on dû pratiquer une opération chirurgicale, et malgré les meilleurs soins, il fut impossible de le rendre à la santé, et il expirait le 31 janvier au matin, entouré de tous les membres de sa famille, muni des sacrements de l'église, et c'est avec calme et résignation qu'il rendit son âme à Dieu.

Il laisse dans le deuil, outre sa femme, ses fils MM. Donat et Jules-H. Leclerc, propriétaires-éditeurs du journal "Le Colon", de Roberval, Roméo, de Trois-Rivières, Armand et Gérald Leclerc de Roberval, ses filles Mme Ths-J. Brassard, Mme Ths-Ls Bouchard, de Roberval, Mme Maurice Houde, d'Hébertville-Station, Mlles Valéda, Yvonne et Lucienne Leclerc de cette ville, ainsi que 34 petits enfants.

Il laisse aussi dans le deuil, son père M. Théophile Leclerc, sr, de cette ville, trois frères MM. Adélard Leclerc, de Roberval, Herménégilde Leclerc, de Kénogami et J.-Arthé Leclerc, de Thetford-Mines; six sœurs Mmes A.-G. Naud, de St-Joseph-d'Alma; J.-Albert Lebel, de Roberval, Lorenzo Couture, de Roberval, Jos. Thom. Girard, de Roberval, J.-A. Bergeron, de Charny, et Adhémar Gagné, de Normandin.

Feu M. Leclerc était avantageusement connu, non seulement à Roberval mais dans toute la région du Lac St-Jean, il avait été à l'emploi de la Cie Oyamel, pendant de nombreuses années, et depuis plusieurs années il était agent de l'union St-Joseph du Canada et des Prévoyants du Canada, en même temps qu'il était à la tête d'un commerce florissant dans la ville de Roberval.

Il a été pendant plusieurs années échevin de la ville de Roberval et lors de son décès il était membre de la Commission Scolaire de la ville de Roberval.

Il y avait une assistance des plus considérables à l'église Notre-Dame qui avait revêtu ses plus riches ornements de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-A. Bourgoing, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Carrier, professeur au collège de Lévis, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Ludger Bolduc et Ant. Larouche, comme diacre et sous-diacre.

Durant le service funèbre des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés J.-A. Bourgoing et Alphonse Tremblay.

Dans le chœur on remarquait MM. les abbés Ths-V. Marcoux, chapelain des Rvdes SS. Ursulines de Roberval, Thomas Tremblay, principal de l'Ecole Normale, les Rvds Frères Maristes et leurs élèves.

La messe des morts a été rendue par la chorale Notre-Dame, et l'orgue était touchée par Mme Achille Tremblay.

M. l'abbé Lionel Simard, vicaire à Notre-Dame, chanta "Les adieux de Schubert."

M. Geo.-P. Marcotte, maire de la ville de Roberval portait la croix, et MM. Tancrède Garant, Philéas Hamel, Exurie Tremblay et Adjutor Tremblay portaient la dépouille mortelle; MM. J.-E. Potvin, Chs Bouchard, Herm. Harvey et Chs-C. Fortin tenaient les coins du poêle.

MM. et Mmes A.-G. Naud, de St-Joseph-dAlma; Adhémar Gagné et Normandin ; Georges Couture, Edouard Bourassa, de Lévis; Roméo Leclerc, de Trois-Rivières; MM. L. Wellie Leclère, de St-Félicien; M. Emile Leclère, de Jonquière; M. Herm. Leclerc, de Jonquière ; M. Arthé Leclerc, de Thetford-Mines; MM. Paul-Emile et Léo. Leclerc, de Trois-Rivières; Mme Ths-Ls Coulombe et sa fille Lucienne de St-Jérôme, tous les autres membres de la famille déjà nommés assistaient aux funérailles du regretté défunt, ainsi que la plus grande partie de la population des paroisses Notre-Dame et St-Jean-de-Brébœuf.

A la famille Leclerc, nous offrons nos sincères sympathies.

"Pauvreté du teint"

Elle se croit malheureuse parce qu'il est venu la voir une fois—et n'est pas revenu. Or, **personne** n'admire un teint criblé de boutons, de macules. Le nombre augmente des femmes qui se rendent compte du fait que boutons et pustules sont souvent des signaux du danger de l'obstruction des intestins — des déchets empoisonnés ravageant l'organisme. Prenez NR (Remède de la Nature) pour éliminer complètement, parfaitement et promptement la matière toxique qui ruine la beauté. Excellent pour mal de tête, excès de bile, étourdissement. Essayez ce correctif inoffensif, fiable, entièrement végétal. Chez tous les pharmaciens — seulement 25 sous.

NR TO-NIGHT TOMORROW-ALRIGHT

NR CE SOIR, DEMAIN TRES BIEN

Funérailles de Mme Philippe Lavoie

Sayabec, (D.N.C.).—Le 2 février avaient lieu les funérailles de Mme Philippe Lavoie née Maria Beaulieu, décédée à l'âge de 43 ans.

Elle est morte presque subitement ce qui a surpris plusieurs personnes, surtout son cher époux qui était allé à l'ouvrage. Ses enfants lui apprirent que leur mère n'était pas encore levée. Il accourut vite à la chambre et trouva sa femme bien malade. Aussitôt il appela le médecin qui la condamna. Elle reçut l'extrême Onction sans en avoir connaissance, tout cela s'est passé dans l'espace d'environ deux heures.

Elle laisse pour la pleurer, son époux, 12 enfants dont le dernier n'a que 6 mois, quelques frères et sœurs.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

Le premier navire à vapeur qui traversa, l'océan prit exactement 26 jours.

Maigre ? Il y a un nouveau moyen facile pour engraisser

Ce nouveau tonique 2-dans-1 en a embelli des centaines. La plus riche levure de bière importée est concentrée 7 fois et combinée avec du fer

LES MEDECINS savent que les hommes et les femmes décharnés, anémiques, épuisés sont bien plus sujets aux nombreux malaises et maladies. Ils ont longtemps préconisé la bière pour faire prendre de la chair à ces personnes décharnées et nerveuses.

Puis on a découvert que la levure est extrêmement favorable à la santé. Et maintenant ce *nouveau* traitement contient de la *levure de bière* spécialement cultivée, importée, la plus riche levure que nous connaissions, qui par un nouveau procédé est concentrée 7 fois — *rendue 7 fois plus puissante*. Cette levure super-riche est ensuite *ferruginée* avec deux sortes spéciales de fer qui renforcit le sang, augmente l'énergie.

Avec cette nouvelle Ironized Yeast des centaines de personnes gagnent en quelques semaines des livres de chair solide qui les embellit. Sans compter les autres bienfaits. La peau s'éclaircit et prend une jolie douceur captivante. Constipation et indigestion disparaissent. Elles ont une vigueur et une vitalité nouvelles.

MISE EN GARDE

Méfiez-vous des contrefaçons

Il s'offre en vente des milliers de bouteilles d'Ironized Yeast *contrefaite*. Soyez sur vos gardes — ne courez pas de risques ! Refusez tout paquet qui n'est pas marqué "Ironized Yeast". N'avalez aucune tablette sans les lettres 'I' 'Y' étampées sur elle. (Le fer qu'il y a dans la *véritable* Ironized Yeast ne saurait décolorer les dents ni bouleverser l'estomac.)

Ce n'est qu'en prenant la *véritable* Ironized Yeast que vous pourrez obtenir les *résultats bienfaisants éprouvés* obtenus par un si grand nombre d'autres. Voyez avec quelle rapidité les vilains os se couvrent de chair, les poitrines plates s'arrondissent, le teint s'éclaircit, les maux d'estomac et d'intestins disparaissent, l'organisme reprend de la force.

Résultats garantis

Quelque maigre et décharné que vous soyez, cette nouvelle Ironized Yeast devrait vous reconstituer en quelques courtes semaines comme elle l'a fait pour foule d'autres. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats de la toute première bouteille, votre argent vous sera remboursé à l'instant.

Offre GRATUITE spéciale !

Pour que vous commenciez *immédiatement* à refaire votre santé, nous vous faisons l'offre suivante absolument GRATUITE : Achetez tout de suite une bouteille d'Ironized Yeast, détachez le sceau qu'il y a sur la boîte et adressez-le-nous par la poste avec une coupure de cette offre. Nous vous enverrons une intéressante brochurette nouvelle sur la santé "New Facts About Your Body" (Du Nouveau Concernant l'Organisme), par une autorité bien connue. Ne l'oubliez pas, les résultats sont garantis dès la toute première bouteille — si non *argent remboursé*. Chez tous les pharmaciens. Canadian Ironized Yeast Co. Ltd., Desk 203, Box 1323, Montreal, Quebec.

Gagne bonne chair

"J'étais faible, maigre, nerveuse, épuisée, mais Ironized Yeast a fait merveille. J'ai gagné bonne chair et suis très bien." *Mme Nora Logan, Maple-Creek, Sask.*

Energie nouvelle

"Avant de prendre Ironized Yeast j'étais nerveux, fatigué, décharné. Tout cela disparu, j'ai gagné de la bonne chair, me sens à merveille." *C. Burney, Winnipeg, Man.*

Plus de nervosité

"Avec Ironized Yeast je ne suis plus nerveuse, j'ai repris bon appétit et du poids." *Mme A. Beldom, Rodney, Ont.*

DEUXIEME PARTIE ENTRE CASTORS ET REDS CE SOIR A L'ARENA

CHEZ LES AMATEURS

A LAC-AU-SABLES

Dimanche le 1er, club du Lac-aux-Sables recevait le 1er club de St-Thècle, le Lac aux Sables remporta une victoire décisive par le score de six à trois.

A EDMUNDSTON, N.-B.

Edmundston, N.-B. — (D.N.C.B.) — En battant les joueurs de Grand Sault au pointage de 4 à 3, les locaux auront maintenant le droit de rencontrer les champions de la Côté Nord du N.-B., pour le championnat interscholastique de la Province. Le club d'Edmundston avait défait le Grand Sault au pointage de 2 à 1, au Grand Sault.

LE ST-MICHEL DE BELL.

St-Michel, 6. — La victoire du club local sur le National (Omer Bisson), de St-Sauveur de Québec, par le score de 7 à 2, porte à 9 le nombre des succès du St-Michel, à date. Ce dernier n'a subi qu'une défaite, il a fait partie nulle une fois.

Sans nous servir de "tomawak", nous avons scalpé les clubs suivants (nous ne disons pas les joueurs): le Voltigeur de Limoilou, le Notre-Dame, de la Basse-Ville, le National, le Sittonal, le St-Raphael, le Cap St-Ignace, le Berthier, qui er qui ne s'en portent pas plus mal.

ST-JOSEPH DE LA RIVE

Le "Beauséjour" a battu le "Laurentide" au score de 7 à 4.

M. Roméo Tremblay a arbitré la partie à la satisfaction de tous.

SOMMAIRE

Première période

Jos. Brassard 3.12
Gérard Desgagné 7.03
Gérard Desgagné 12.20
Gérard Desgagné 18.02
Punition: Aucune.

Deuxième période

Jos. Brassard 8.05
Jos. Brassard 8.02
Gérard Desgagnés 9.00
Jos. Brassard 17.04
Punition: Aucune.

Troisième période

Gérard Desgagné 7.09
Gérard Desgagné 16.00
Gérard Desgagne 19.07

A STE-ANNE

La première partie de la Ligue de Hockey de Ste-Anne-de-la-Pocatière, pour le trophée C.C.M., a eu lieu dimanche, entre les "Collégiens" et les "Villageois". Ce fut une défaite absolue pour les joueurs du Sainte-Anne avec un score de 3 à 0.

Alignement des clubs:

Collège:		Ste-Anne:
Nadeau	Buts	Dubé
Lamonde	Défenses	Desjardins
Rod. Côté	"	Sasseville
Dubé	Centres	Lacombe
Rob. Côté	Ailes	Bourgelas
L. Leclerc	"	Dumont
J.-M. Paradis	substituts	Germain
G. Lortie	"	Talbot
Jos. Aubut	"	Ancetil
	"	Laforest
	"	Pelletier

A CHICOUTIMI

Le "St-Jean" a remporté sa première victoire sur le "saguenay" après quatre rencontres consécutives, dimanche dernier, 5 février.

Voici l'alignement des deux clubs:

St-Jean:		Saguenay
Cha Boulianne	Buts	Aug. Tremblay
Roll. Lépine	Défenses	J. Lessard
Geo. Larouche	"	Jean Hudon
G.-H. Morissette	Ailes d.	R. Morissette
Cér. Côté	Ailes g.	Léop. Boivin
Henri Simard	Centres	G. Dufour
G.-H. Bouchard	Substituts	Ph. Boivin
	"	P.-E. Bolduc
	"	G.-H. Boivin
	"	J. Lévine
Gérard Savard	Gérants	Ph. Boivin

Résultats: St-Jean 4, Saguenay 3.

SOMMAIRE

Première période

St-Jean, G.-H. Morissette.

Deuxième période

St-Jean, Henri Simard.
Saguenay, G. Dufour (Léop. Boivin).
St-Jean, Henri Simard.
Saguenay, P.-E. Bolduc.

Troisième période

Saguenay, Léo. Boivin (P.-E. Bolduc).

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Campbellton, N.-B. — (D.N.C.) — Dans la première partie de détails pour le championnat juvénil de la côte nord du N.B. ici, hier soir, les Campbellton ont défait le club de Bathurst par le pointage de 3 à 2.

Suivent l'alignement et le résumé par période:

Bathurst		Campbellton
Degrace	Buts	Cummings
McLean	"	Young
Dubois	défense	Eagles
Riddle	"	
Burns	"	Audet
Mackay	centre	Parker
Branch	"	Woodworth
Gauche	aile gauche	Allen
Burbridge	"	Gagné
Mereareau	aile droite	Adams
	"	Cairns

Arbitre: M. Gordon Trites. Compteurs, MM. H.-O. Schryer, Bathurst; George Wilkins, Campbellton.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.

Punitions: Campbellton, Gagné, Gagné, Parker.

Deuxième période

1—Campbellton, Adams 8.30
2—Bathurst, Mereareau 19.30
Punitions: Bathurst, Dubois, Doucet. Campbellton, Eagles, Audet.

Troisième période

3—Campbellton, Adams (Parker) 12.00
4—Bathurst, Doucet 14.00
5—Campbellton, Young (Parker) 15.00
Punitions: Bathurst, Dubois, Campbellton, Audet, Adams.

Arrêts: Cummins 5-5-7—17. Degrace: 11-17-11—39.

LA COURSE EN SKI DU CLUB LAPOINTE

A l'heure actuelle, 33 skieurs ont donné leur entrée pour participer à la course en skis du Club Lapointe, laquelle aura lieu dimanche prochain. Les clubs de skis de la ville de Québec et des alentours ont concentré leurs efforts pour essayer d'enlever à Simard, du Quebec Ski Club, le fameux coureur, la course qu'il a gagnée l'an dernier.

Le Club Lapointe, qui n'anticipait pas un nombre d'entrées aussi considérable, a pris toutes ses précautions pour assurer à tous les coureurs une parfaite hospitalité sous tous les rapports. Tout est prêt pour le départ des coureurs pour se rendre au Lac St-Charles. A l'arrivée des compétiteurs, au Club Lapointe, tout le monde sera traité également qu'il soit le gagnant ou le perdant.

Il ne faut pas oublier, non plus, que tous ceux qui désireraient participer à cette course sont les bienvenus. La coupe offerte en vaut la peine.

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à samedi soir, le 11 février courant, soit au Club Lapointe, 4-3201 ou encore à M. Edouard Lapointe, le jour, Téléphone : 2-4945. La date définitive des inscriptions est fixée à 9 heures samedi soir.

Les coureurs sont priés de se rendre, samedi soir prochain, au Club Lapointe pour 9 heures, afin de se faire donner leur numéro, et de recevoir leurs dernières instructions.

L'enjeu de cette course, coupe qui a été donnée par Messieurs Hawey et Dion est encore en compétition, et tout le monde se demande si Simard pourra répéter son exploit de l'an dernier.

LE HOCKEY

Can.-Américaine:

Boston	0
Philadelphie	4

Exhibition:

Providence	4
De La Salle Sr	3

Bons Spoprts:

J. N. C.	1
Teinturerie	0
Hôtel de Vile	8
Ecole Technique	3

Quebec Power

Partie jouée le 8 février 1933 à la salle Frontenac.

Tramway:						
Hardy	85	77	105	105	106	478
Laplante	80	90	130	118	140	558
Levasseur	129	106	151	137	132	655
	294	273	386	360	378	1691
Old Timers:						
Pelletier	100	117	174	116	121	628
Reade	42	101	76	85	77	381
Letarte	105	141	124	153	142	665
	247	359	374	354	340	1671
Tramway gagne 4 parties.						
Traffic:						
G. Levasseur	175	131	150	94	129	679
Lapointe	78	102	104	94	103	481
Brissette	91	87	127	97	146	548
	344	320	381	285	378	1708
	344	320	381	285	378	1708
Hollerith:						
Roche	95	89	105	140	100	529
Robitaille	134	104	114	117	114	583
Towner	119	127	126	83	108	563
	348	320	345	340	322	1675
Time Keeping:						
Boucher	109	89	112	104	118	532
Dubé	108	123	110	100	117	558
Godbout	126	139	117	162	107	651
	343	351	339	366	342	1741
Railway:						
Boisvert	88	138	161	137	142	666
Glasson	88	124	99	99	126	531
Dussault	96	115	104	132	101	548
	272	377	359	368	369	1745

Railway gagne 3 parties.

Le cas de Chocolate

New-York — (P.A.) — Kid Chocolate reconnu ici comme champion poids plume aura la permission d'entrer aux Etats-Unis aussitôt qu'il aura rempli les formalités nécessaires, a-t-il été annoncé hier. Chocolate fut déporté de Key West par ce qu'il n'avait pas de permis pour entrer aux Etats-Unis, récemment.

A RIVIERE-DU-LOUP

Les amateurs de hockey en ont eu pour leur argent, dimanche, le 5 février dernier. Notre premier club local "Les Loups" recevaient la visite du fameux club "Edmundston".

A deux heures et 30, environ mille personnes attendaient avec anxiété l'ouverture des hostilités. Le toujours populaire maire de notre localité, M. C.-E. Dubé, mit la rondelle au jeu. La partie fut des plus animée et le score final fut de 4 à 3 en faveur des "Loups".

Voici l'alignement des équipes:

Les Loups:		Edmundston:
R. Nadeau	Buts	Dr F. Hébert
P.-E. Vézina	Défenses	C. Lebianc
O. Viel	"	D. Adams
L. Lemieux	Ailes	F. Fournier
A. Ouellet	"	Sn. Dickie
P. Deschamps	Centres	Em. Gagné
R. Roussel	Substituts	D. Fullerton
R. Castonguay	"	G. Langlais
Madden	"	F. McLaughlin
Chouinard	"	G. Fournier
C. Parrot	"	C. David
	"	Edg. Aubé

Arbitres: P. Bolduc et F. Bourgoin.

"ALL SRARS" VAINQUEURS 2 A 1

Dimanche soir le 5 février le club "Magasin de Fer Enr." se faisait battre par 2 à 1 par le "All Stars".

Voici l'alignement des clubs:

Mag. de Fer, Enr.:		All Stars:
G. Lapointe	Buts	Noel Sirois
C. Parrot	Défenses	E. Bouchard
E. Roussel	"	Ant. Ouellet
H.-P. St-Pierre	Ailes	P. Ouellet
R. Cooper	"	D. Michaud
C. Sirois	Centres	A. Williams
L. Plourde	Substituts	M. St-Pierre
L. Paquet	"	C. Côté
P.-E. Delisle	"	C. Pelletier
R. Grandmaison	"	P. Thériault
	"	R. Ouellet

Les Reds à Trois-Rivières

Trois-Rivières (P.C.) — Les Reds de Providence de la ligue Canado-Américaine ont remporté une victoire au score de 4 à 3 sur un all stars de Trois-Rivères renforci de Sylvio Mantha et de Johnny Gagnon, des Canadiens de la N.H.L. et de Jules Dubé et de Jack Toupin, des Castors, de la Canado-Américaine. Cette partie avait été organisée pour fins de charité. Voici l'alignement des clubs et le sommaire de la partie.

Providence		T.-Rivières
Byrne	Buts	Lucien Gagnon
Hinsperger	Défenses	Gariépy
McVicar	"	Mantha
Gaudreault	Centres	Bouchard
Rivers	Ailes	Bellefeuille
Mondou	"	John. Gagnon

Providence : subs : Murray, Connor, Trapp, McCully, Himes.

T.-Rivières : subs : Paulius, Dubé, Toupin, Hébert, Gauthier.

Arbitre : Walsh et Bechard.

1ère Période

1 — Providence, Murray 8:50
2 — T.-Rivières, Toupin (Gauthier) 10:05
3 — T.-Rivières, J. Gagnon (Bellefeuille, Bouchard) 19:15
Punition : Hinsperger

Seconde Période

4 — Providence, Connors (Murray Trapp) 1:15
5 — Providence, Murray, ... 13:55
6 — T.-Rivières, Toupin (Gariépy) 17:00

Troisième période

7 — Providence, Rivers (Hinsperger) 5:00
Punition : Himes.

On s'attend à une autre grande performance de la part des locaux pour la circonstance et on espère aussi un résultat favorable pour les porte-couleurs de Québec — Léo Murray, Bob Trapp et Gus Rivers de retour sur l'alignement du Providence — Aucun changement sur le club Québec dont le filet sera encore une fois sous la garde de Flat Walsh — Marcel Raymond jouera aussi pour les Reds.

LES POSITIONS DES CLUBS

Malgré la mauvaise fortune qui s'acharne aux Castors, les amateurs de Québec ne semblent pas près de se lasser de leur prodiguer l'encouragement généreux qu'ils leur ont accordé depuis le début de la saison et d'après les dernières nouvelles c'est une assistance de plusieurs milliers de personnes encore qui prendra place ce soir à l'aréna pour voir la seconde rencontre entre les Reds de Providence et les équipiers de MM. Jobin & Garneau. Les raisons de cet encouragement soutenu de la part des fans locaux il faut sans doute les chercher dans l'intérêt que les Québecois ont toujours porté à notre grand sport national et aussi dans le secret espoir de voir enfin les Castors se rallier pour reprendre en vitesse le terrain perdu. Est-ce que ce ralliement commencera ce soir ? se produira-t-il la semaine prochaine. Nul ne le sait encore mais on peut voir dans l'assistance en perspective pour ce soir un espoir marqué de voir les Castors prendre une belle revanche sur les Reds. Après la superbe performance du Québec qui eut l'avantage des hostilités du commencement à la fin, on a toutes les raisons de croire qu'ils seront capables d'afficher la même tenue ce soir et même de prévoir un résultat en leur faveur. Un meilleur travail sur les lancers, dans lesquels les locaux eurent un avantage considérable lors de la dernière joute, aurait eu des résultats merveilleux, et si, ce soir, on ne cherche pas tant à lancer sur le gardien de buts qu'à le déjouer pour placer le disque dans le filet, les Reds subiront un bel échec.

Notons quelques changements sur l'alignement du Providence pour cette partie. Aux dernières nouvelles, hier, on a annoncé que Gizzie Hart, ailier, et Alexandre, centre, partis pour le Canadien de la N.H.L. après la joute de ludi, resteront dans le circuit Calder et l'équipe du Rhode-Island se ressentira de leur absence. D'un autre côté, Leo Murray, centre, Bob Trapp, défense, et Gus Rivers qui furent mis à l'essai aussi sur l'équipe du circuit majeur, reviennent prendre le tricot du Providence et seront sur l'alignement contre les Castors ce soir.

Pour ce qui concerne le club Québec il n'y aura aucun changement et les lignes resteront formées telles qu'elles étaient lundi soir. Flat Walsh aura encore une fois la garde du filet des locaux et on attend toujours avec impatience, de sa part, une performance digne du poste de confiance qu'on lui a donné pour quelque temps afin de permettre à Emile Lamontagne de revenir bien reposé de son congé.

Comme d'habitude, la joute commencera à 8.30 heures. Voici quelles sont les positions des clubs à l'heure actuelle dans le circuit Canado-Américain.

	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	16	8	6	81	59	38
Providence	16	9	3	73	62	35
Boston	13	9	4	79	62	30
New-Haven	9	14	3	55	70	21
Québec	7	20	2	62	98	16

Une dépêche de la Presse Canadienne venue de Montréal annonce ce matin qu'à la suite d'une demande des Reds de Providence, qui se plaignaient que leur équipe était désorganisée par la maladie, les Canadiens de la N.H.L. ont retourné aux Reds Art Alexandre le brillant joueur de centre. Avec Alexandre on a aussi envoyé Paul-Marcel Raymond, la jeune étoile de vingt ans que le Canadien avait engagée au début de la saison, alors que Raymond quittait les rangs amateurs.

Dazzy Vance aux Cardinals

New-York. — (P. A.) — Les Dodgers de Brooklyn ont annoncé hier qu'ils avaient envoyé Dazzy Vance, leur fameux lanceur, et le infielder Gordon Slade aux St-Louis Cardinals pour le lanceur Owen Carroll et le infielder D'Arcy Jake Flowers. Cette nouvelle a causé une forte surprise dans le monde du baseball bien qu'on sut que Vance était sur le marché depuis quelque temps. En 1932 Vance est apparu dans 27 parties pour les Dodgers, en gagnant 12 et en perdant 11, mais il n'eut le crédit que de neuf parties complètes seulement.

Mme Lancaster est éliminée

Haverford, Penn. — (P. A.) — La seule représentante canadienne dans le tournoi féminin pour le championnat du Squash racquet des Etats-Unis a été éliminée hier en quart de finale, alors que Mme Herbert-D. Lancaster, de Québec, se fit battre par Anne Page, Merion, Penn, au score de 17-15, 15-13, 16-17, 15-4.

Un défi

Le soussigné lance un défi à tout venant de la côte de Beaupré, spécialement à MM. Odilon Breton, Adélard Picard et Ubald Laberge, pour une course de un à dix milles, avec enjeu de $25.00, le soussigné devant courir avec un cheval, et celui qui relèvera le défi avec un chien. Répondre d'ici 10 jours. Tél.: 4-5949 et 4-5476. Signé Lorenzo Doyon.

LA LUTTE

New-York — Jim McMillen, 220, Chicago, défait Fed Grubmeier, 202, Iowa, 35:49; Joe Savoldi, 202, Michigan, défait Lew Plumber, 206, Baltimore, 14:26.

Philadelphie, Pa. — Gus Sonneberg, 205, Boston, défait Stanley Pinto, 200, Nebraska, 37:22; Sammy Stein, 206, Newark, battu en tombant sous Fred Meyers, 204, Chicago ; Paul Boesch, New-York, 20 défait Bill Middlekauf, Floride, 230, 16:57; Charley Stack, 237, S ring Valley, N.-Y., gagne la décision sur St-Louis 30:00.

Le Zouave

Les sept coupes remportées du 12 milles international, couru à Montréal, à la grande convention annuelle des raqueteurs canadiens et américains sont exposées chez le bijoutier Jos. Paquet, coin St-Joseph et Grant. L'on y pourra admirer le beau résultat remporté par les Zouaves qui y ont tenu une place prépondérante.

Ce soir, à 8 h. 30, comité en vue de s'organiser définitivement pour le "5 milles" du club Frontenac et la coupe Allen Boswell et aussi afin de préparer un bon souper canadien.

Demain soir, sortie en raquettes avec dames. Départ de la salle à 8 h. 30. L'air est pur, la neige est belle et la gaieté est partout : profitons-en ! La fontaine est profonde mais gare aux surprises. . .

ROLAND

A Berthierville

Marathon

L'hôtel Regal, de St-Cuthbert, dont M. Anatole Mirault est le propriétaire, est à organiser un marathon qui aura lieu le 11 février après-midi. Le parcours est de 12 milles de Saint-Cuthbert à Berthier, aller et retour; 14 coureurs sont déjà inscrits.

Saint-Cuthbert, St-Barthélémi, St-Viateur, St-Edmond et St-Norbert et Berthier, sont représentés dans ce marathon.

Plusieurs candidates se disputent l'honneur d'être reine.

Les partisans des coureurs de St-Cuthbert et des paroisses environnantes attendent avec anxiété le jour du départ pour voir leur favori à l'oeuvre.

ECRASANTE DEFAITE POUR LES CUBS

Philadelphie. — (P.A.) — Les Arrows de Philadelphie ont déployé leur meilleur système offensif de la saison hier pour écraser les Boston Cubs au score de 6 à 1 dans une joute régulière de la ligue Canado-Américaine et augmenter leur marge en tête de la ligue du juge Dooley. Anderson, avec deux points et deux assists, et Boyd avec un point et un assist furent les vedettes des vainqueurs. Paul Runge eut une punition majeure dans la seconde période pour avoir commencé une bagarre. Boyd et deux joueurs du Boston, Weir et O'Neil furent aussi bannis, le quatuor servant ses punitions simultanément.

Boston	Position	Philadelphie
Jackson	Buts	Cude
Jerwa	Déf.	Nichols
Lane	Déf.	Peters
Cook	Centre	Phillips
Saunders	Aile	Conn
Klein	Aile	Hudson

Substituts Boston: Warshawski, Buckles, O'Neil, Davie, King, Weir, Benson.

Substituts Philadelphie: Desmarais, Anderson, Burke Boyd, Runge, McGoldrick.

Officiels: Shaver et Stevenson.

Première période

1—Philadelphie: Anderson (McGoldrick) 7.55
2—Philadelphie: Hudson, (Conn-Phillips) 12.08
Punitions: Cook, Weir, McGoldrick, Anderson, Peters.

Seconde période

3—Philadelphie: Runge (Anderson-Boyd) 3.01
4—Philadelphie: Anderson (Boyd) ... 13.41
Punitions: Weir, O'Neil, Runge, (majeure), Boyd, Peters, Nichols.

Troisième période

5—Philadelphie: Peters (Phillis) 5.43
6—Boston: Weir 14.04
7—Philadelphie: Boyd (Anderson-Runge 17.08
Punitions: Peters, Phillips.

Raquetteurs Frontenac

Le souper canadien du club aura lieu dimanche le 12 courant au Chalet du Parc Victoria, sous la présidence conjointe des deux plus vieux Directeurs, W. Clark et J. Towner, à 6 hres 30, p.m.

Tous les Membres ainsi que leurs charmantes compagnie, les représentants des Clubs du district sont cordialement invités.

Cet évènement annuel promet de surpasser tout succès obtenu à date.

CHEZ LES AMATEURS

AU PATRONAGE LAVAL

Ce soir aura lieu une intéressante [partie] de hockey. Les deux clubs aux prises ront un all stars du Patronage et un all stars (nommé all stars Poitras). La partie commencera à 8 h. 30. Le public admis à cette partie.

(Communiqué)

Nous recevons la fameuse équipe Poitras comme les autres années, la [partie] ne manquera pas d'être intéressante.

Voilà la liste des joueurs : Buts: R. chance; Défenses: A. Mathieu, A. M. M. Sylvain; Centre: L. Soulard. E. P. E. Blondeau; Substituts: R. Dostie, Dostie, L. Thivierge.

DEFI DE L'ETOILE

Le club Etoile, de St-François-d'A lance un défi à tout club allignant joueurs de 12 à 14 ans. S'adresser à [M.] terrain.

LE MAPLE LEAF

Ce soir le Maple Leaf ira rencontre Salaberry de Beauport sur leur terrain partie commencera à 8 heures.

BONAVENTURE GAGNE

Le club "Bonaventure" de Ch bourg-Ouest a défait le "Victoria" de retteville par un score de 3 à 1, sur terrain.

DEFI DU JEUNE TURGEON

Le jeune Turgeon lance un défi au nadien de St-Roch, pour jouer dimanche après-midi, à 1 h. 30 à la patinoire Boulevard Charest.

DEFI

Le club "St-Bonaventure" lance un [défi] au "St-Emile", "Dixie", "Champlain" le club "Reid" pour jouer sur leur rain. S'adresser à Raymond Drolet, Cô lesbourg-Ouest.

A CHATEAU-RICHER

La Salle Julien lance un défi au grain, de la Rivière-aux-Chiens, pour à Château-Richer un soir de la semaine prochaine, jeudi soir de préférence. Information : Hector Julien.

ST-TITE-DES-CAPS

Le club de St-Tite-des-Caps reçoit 29 janvier, le club "St-Fidèle" de la roisse St-Fidèle, lequel a été défait score de 9 à 1 pour St-Tite. Ce dernier profite de l'occasion pour lancer un au club "St-Joachim".

HOCKEY A VALLEE JCT

Dimanche prochain, le 12, le club Chevaliers de Colomb, de St-Georges, dra visite au club Q. C. R. de Vallée Jonction. La partie promet d'être des plus belles.

Elle commencera à 2 heures de l'après-midi. Donc en foule dimanche après-midi à Vallée Jct.

A CHARLESBOURG

Ce soir à 8 heures le Charlesbourg [reçoit]

(Suite à la page 15, 1ère col.)

LES VAINQUEURS BOSWELL

(Dans la ligue de Petites Quilles)
Rangée assise : de gauche à droite, Benoit Lapierre, Lucien Poliquin. — Debout : Lucien Bélanger, Harold McCord, Rodney Copeman.

FAITES-EN LA PREUVE

● Faites cette épreuve et économisez en vous rasant. Achetez un paquet de "LAMES BLEUES" et prouvez par votre propre expérience que pour le prix elles donnent une meilleure satisfaction que les autres lames que vous avez employées. Achetez un paquet de "LAMES BLEUES" ce-soir. Jouissez de plus de confort et d'une réelle économie.

Votre marchand vous offre maintenant le Rasoir De Luxe de Gillette de $5.00 pour $3.79.

LE MAL DE REINS
le faisait bien souffrir...

M. D. Aussant, dont le témoignage en faveur des Pilules MORO pour les Hommes, est publié ci-dessous, avait épuisé ses forces dans un dur labeur. Tout son organisme en était affecté, mais ce qui le faisait plus souffrir c'était des douleurs de reins. Pour se tonifier, il eut recours aux Pilules MORO, peu de temps après ses forces avaient augmenté, ses douleurs de reins et autres malaises avaient disparu.

Les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1570 rue S.-Denis, Montréal, constituent un traitement très efficace et **bon marché** dans les cas de :

Manque de force	Rhumatisme
Troubles d'estomac	Epuisement
Maux de reins	Malaises généraux

lorsque ces malaises ont pour cause l'affaiblissement de l'organisme en général. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

"Après avoir travaillé toute une journée, je rentrais chez moi harassé; les membres rompus de fatigue et avec des douleurs de reins. Il en était ainsi depuis quelque temps et le repos ne suffisait plus à me remettre pour ma besogne du lendemain. Les Pilules MORO m'ayant été recommandées, je les ai prises pendant quelque temps ; elles ont augmenté mes forces et m'ont donné plus de résistance. Sous leurs effets, ma digestion qui se ralentissait aussi s'est améliorée. Enfin, après un court traitement, je me trouvais réconforté, courageux, et sans maux de reins." M. D. Aussant, Sorel, P.Q.

Pilules MORO pour les Hommes

Le Succès de Notre Vente est Sans Précédent!

Les valeurs extraordinaires que nous avons données à nos clients sont tellement appréciées que nous avons vu augmenter la clientèle de 30%

Nous allons continuer de fabriquer des Habits et Pardessus avec des Tweeds supérieurs, afin de conserver cette bonne renommée.

Nous vous assurons, sans crainte d'être contredits que, valeur pour valeur, l'achat direct du Manufacturier est une grande économie !

VENDREDI ET SAMEDI

LOT No 1
350 COMPLETS
350 complets, couleurs les plus nouvelles. Régulier $18.50. Prix de vente **$9.95**

LOT No 2
225 PALETOTS
comprenant le drab castor et Alpine. Grandeurs et couleurs assorties. Régulier $22.50. Prix de vente **$12.95**

LOT No 3
250 COMPLETS
dans les teintes les plus recherchées. Grandeurs : 34 à 38. 2 pantalons. Régulier $22.50. Prix de vente. **$12.95**

LOT No 4
250 PALETOTS
"Camel Hair". Valeur de $18.50. Prix de vente **$9.95**

Venez voir nos NOUVEAUX TWEEDS du Printemps

Donnez vos Mesures Immédiatement pour Votre COMPLET ou PARDESSUS de Pâques

moyennant un petit acompte hebdomadaire, nous vous les livrerons en temps désiré.
Notre expert-tailleur ne connaît pas de mystère dans le taillage "sur mesures". Confiez-vous à lui pour votre COMPLET ou PALETOT de printemps. Il donnera à votre vêtement la forme et le style de distinction désirés. La quantité que nous sortons nous permet de vous faire faire de l'économie.

QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Vallier (Coin St-Anselme)

RAYMOND LEMIEUX Enr.
PAPIERS - SACS - FICELLES
11 rue Belleau, Québec Tél.: 4-0613

A l'A. S. des E. C.

L'Association Sportive des Employés Civils, Inc., a le plaisir d'annoncer à ses membres qu'une fanfare fera les frais de la musique sur la patinoire GRANDE ALLEE les lundis et vendredis.

Chez les amateurs

(Suite)

teur recevra sur son terrain le Café Pierrot (Hôtel-de-Ville de la Ligue des Bons Sports). Cette partie promet d'être très intéressante, car le Pierrot Café veut absolument venger la défaite que lui imposait le Charlesbourg au score de 2 à 1 le 27 janvier dernier.

Tous les amateurs de beau hockey devraient se faire un devoir d'assister à cette joute.

LE CHARLESBOURG DEFAIT LA LIVRAISON DE QUEBEC

Dimanche dernier dans une partie rapide et très contestée sur une glace parfaite, le "Charlesbourg Amateur" a défait "La Livraison de Québec" (J. N. C. de la ligue des Bons Sports) au score de 3 à 1.

P. Welman, Jean-Marie Bédard et Paul Renault scorèrent pour le Charlesbourg tandis que Hector Poitras scora l'unique point de son club.

La rondelle fut mise au jeu par M. Albert Bédard, employé civil.

LE A. GRENIER

L'épicerie A. Grenier a été rendre visite au club Carignan à l'Académie Commerciale dimanche le 5 et a fait partie nulle au score de 1 à 1 en 70 minutes de jeu. J.-R. Guimont scora sur une double passe de M. Boucher à L. Poulin pour l'épicerie Grenier et Fortin, scora pour le Carignan. L'épicerie Grenier lance un défi au Jésuite et au Collège de Charlesbourg pour jouer sur leur terrain.

DEFI DU LEPINE

Le club Epicerie Lépine lance un défi à tout amateur de la ville spécialement, aux clubs Stadacona, Québec-Ouest, Royal jr, Hethrington, Rex, R. Delisle St-François-Xavier, Jeune Soleil, Copain du Central, C. P. R. T. Castors, Létourneau. Voici l'alignement du Lépine: Buts, A. Tremblay, Déf. A. Têtu, P. Breton, A. Hébert. Ailes, J. Poulin, C. Robitaille. Centre, D. Reason. Ailes, G. Lépine, R. Boucher. Centre, J. Hébert. Rapporter par la voie du "Soleil" ou par tél.: 4-1642.

A THETFORD-MINES

Une assistance de 1,000 à 1,500 personnes est venue applaudir aux bons coups de nos jeunes joueurs locaux. Il fallu 80 minutes de jeu pour décider la supériorité entre les deux équipes et les Thetford Chappiees sont sortis victorieux au score de 5 à 4.

Cette partie est la première d'une série de 2 dans 3. La prochaine partie sera jouée sur la patinoire de la Philarmonique jeudi prochain.

LES HAS BEEN DEFAIT PAR BOSWELL

Hier soir à l'aréna devant une foule de quelqué cent personnes ces deux clubs se disputaient la victoire qui restait aux mains des Boswells par le score de 9 à 4. Ce fut une partie assez vite et très captivante par moment.

Les Has Been qui ont perdu seront en lice la semaine prochaine et désirent rencontrer le club Boswell à l'aréna pour un enjeu considérant que ces deux clubs auront absolument les mêmes joueurs en évidences.

Voici l'alignement:

Boswell Brewery		Has Been
R. Boucher	Buts	D. Egan
J. Labrie	Déf.	E. Lemieux
St-Pierre	Déf.	T. Dores
B. Lapierre	Ailes	H Ashcroft
L. Bélanger	Ailes	P. Carswell
R. Robitaille	Centre	L. Poliquin
P. Renaud	Subs.	T. Demers
R. Carswell		L. Lacroix
		A. Audy

Arbitre: M. A. Dufour. Chronométeur: O. Ezina. Gardien des punitions: M. F. Guay.

Le coeur est une lyre à sept cordes ; six pour la douleur et une seule pour la joie.

Le hockey à Grand'Mère

Grand'Mère triomphe du Trois-Rivières par 5 à 2

Malgré un froid sibérien plus de six cents amateurs du hockey de notre ville assistaient dimanche dernier à la joute entre le Grand'Mère et le Trois-Rivières ouée sur notre patinoire locale, et dont la victoire resta à notre équipe par le score final de 5 à 2.

Nous donnons ci-après le sommaire et l'alignement de cette rencontre:

Trois-Rivières		Grand'Mère
L. Gagnon	Buts	J.-P. Gagnon
C.-E. Duval	Défenses	P.-M. Lord
L. Boisvert		Dick Hayes
P. Goulet	Centre	Jules Morais
Montmarquette	Ailes droite	Léo St-Cyr
E. Lavoie	Aile gauche	Raym. Dallaire
M. Boulard	Substituts	Emile Paquin
L. Leblanc		Maurice Boisvert
		L.-G. Garceau
		Lucien Neault
		Em. Beauchesne
		P. Gagnon

Arbitres : Chs. Lacroix et Chs. Dudomaine.

Chronométreur : J.-P.-Emile Dessureault.

Pénitencier : Jos.-A. Matteau.

Juges des buts : Chs. Lavallée et D. Boisvert.

Première période

Grand'Mère—St-Cyr (Morais). 37 sec.
Trois-Rivière—Duval (Boisvert) 11 m.
Trois-Rivières—Goulet (Lavoie) 12.30m.

Deuxième période

Grand'Mère—Neault (Garceau) 6.45 m.
Grand'Mère—Hayes (Paquin-Gagnon) 12.45 m

Troisième période

Grand'Mère—St-Cyr 9.15 m.
Grand'Mère—Garceau 16.30 m

Pénalités : Neault, Duval et Goulet.

Le St-Georges prend sa revanche sur le Ste-Flore et gagne par le score de 1 à 0

Dans une première rencontre qui eut lieu récemment entre le St-Georges et le Ste-Flore pour un enjeu de $50.00 le Ste-Flore avait remporté les honneurs par le score final de 1 à 0 sur le St-Georges mais celui-ci gagna à son tour cette deuxième rencontre qui eut lieu récemment sur notre patinoire devant une grande foule de spectateurs. Les gens de St-Georges avaient essuyé un blanchissage à la première rencontre, ils devaient donc prendre leur revanche et firent subir un blanchissage avec le même score de 1 à 0 à l'équipe de Ste-Flore.

St-Georges		Ste-Flore
Beaupré	Buts	E. Landry
O. Turcotte	Défenses	A. Vincent
R. Bourque		W. Bronsard
H. Turcotte	Centre	G. Desbiens
V. Vuisson	Aile droite	P. Hagan
M. Sokolyk	Aile gauche	R. Vincent
R. Meagher	Substituts	F. Pellerin
O. Simon		Jos. Desaulniers
F. Buisson		A. Deschesnes
R. Parenteau		O. Desaulniers
R. Pronovost		R. Gélinas

Arbitres : Jos. Héroux et Russel Cooper. Chronométreur : A. Sokolyk.

Juges des buts : F. Paquin et L. Demontigny.

Première période

Pas de point.

Deuxième période

St-Georges—Sokolyk 19.13 m.

Troisième période

Pas de points.

Pénalités : Desbiens (3) Buisson (3) Bourque (2) Pellerin (2) Bronsard (2).

Le Collège bat le St-Georges par 3 à 1

Une belle partie de hockey eut lieu récemment sur la patinoire du collège entre les finissants de l'institution et le St-Georges. Nos jeunes étudiants eurent raison des visiteurs par un score final de 3 à 1.

Voici l'alignement et le sommaire de cette partie :

St-Georges		Collège du S. Coeur
P. Beaupré	Buts	T. Thivierge
C. Turcotte	défense	&. Maltais
P. Bourque		A. Lemay
A. Turcotte	centre	R. Desbiens
V. Buisson	aile droite	Cha. Vennes
R. Meagher	aile gauche	J.-P. Hallé
E. Pronovost	substituts	R. Lavallée
O. Simon		G. Roy
F. Buisson		N. Grenier

Deux équipes de jeunes amateurs les Champagnards et les Faucheurs de la mort font partie nulle de 3 à 3

Il n'y a pas que chez nos seniors que le hockey est en honneur, nos jeunes y mettent également de l'entrain et deux jeunes équipes les Champagnards et les Faucheurs de la mort se sont livrées une lutte "à mort" sur notre patinoire locale ces jours derniers. Cette rencontre des deux jeunes équipes nous a permis d'apprécier le beau travail de ces jeunes qui promettent et qui y mettant un véritable enthousiasme pour remporter les honneurs de la rencontre.

Nous donnons ci-après l'alignement et le sommaire de cette rencontre :

Champagnards		Faucheurs
A. Lemay	buts	A. Lavergne
W. Champagne	défense	A. Gagnon
G. Roy		A. Villeneuve
R. Grenier	centre	W. Lamy
M. Dorais	aile droite	F. Lafontaine
G. Beauchesne	aile gauche	V. Petreault
M. Ricard	substituts	Léo Camirand
F. Eugère		A. Millette
L.-C. Gignac		A. Corriveau
A. Gamache		R. Pellerin
A. Vennes		M. Campeau

Arbitres: Chs Lacroix et F. Boudreault. Chronométreur: Jos.-A. Matteau. Juges des buts: C. Lavallée et A. Morais.

Première période :
Champagnards, Dorais 14.00
Fauchers de la mort, Gagnon 16.20
Champagnards, Grenier 17.40

Deuxième période :
Faucheurs de la mort, Villemure 6.45

Troisième période :
Faucheurs de la mort, Lafontaine 8.00
Champagnars, Roy 10.00

Pénalités: Gignac, Ricard, Gagnon, Roy, Millette, Grenier et Lamy.

A La Durantaye

Baptême

Lundi le 6 février a été baptisée Marie-Anne-Laura-Lucienne, enfant de M. et Mme Alphonse Girard. Parrain, Télesphore Girard, marraine Laura Lacroix, oncle et tante de l'enfant. Porteuse madame Aimé Asselin.

Dans le deuil

Madame Léopold Martineau vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son vénérable père M. Pierre Latulippe.

Le défunt était âgé de 79 ans. Il était le frère de M. Cléophas Latulippe Le service de M. Latulippe a été chanté à St-Vallier, mercredi le 8 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

—M. J.-B. Boulanger d'ici, a eu la douleur de perdre son frère, M. Joseph Boulanger père de notre député, M. Oscar Boulanger, décédé à St-Charles le 7 février à l'âge de 73 ans 10 mois.

—M. Samuel Théberge, a également perdu son frère, M. Arsène Therberge, décédé à Berthier en bas, à l'âge de 54 ans, inhumé le premier février.

A toutes ces familles en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

—M. Alphonse Boulanger, secrétaire de la municipalité depuis 6 ans déjà a été réengagé en janvier dernier.

M. Boulanger a toujours rempli sa charge avec une grande habilité et une précision parfaite. Nous l'en félicitons.

Nos malades

—Madame Lauréat Pouliot est malade depuis trois mois, ce n'est que très lentement que madame Pouliot se rétablit.

—Mlle Ernestine Dorval, fille de M. et Mme Louis Dorval, en faisant une chute sur la glace s'est fracturé la clavicule.

—M. Albert Blais, fils de M. Louis Blais est malade depuis assez longtemps il est sous les soins de M. le Dr Nadeau de St-Charles depuis quelques jours.

—M. David Breton est bien malade, son cas s'aggrave de jour en jour.

Partie de cartes

Nous aurons le 20 février, lundi soir à 8 heures en notre salle publique, une belle partie de cartes au profit de notre église. Admission 25c.

Très jolis prix. Venez en foule le 20 février à 8 heures.

St-Hyacinthe

Elections

Les élections annuelles de la Société Philharmonique de notre ville viennent d'avoir lieu. Les résultats sont les suivants : président honoraire, M. J.-H.-E. Brodeur ; vice-présidents-honoraires, M. J.-C. Rouleau, M.-D. Ménard, hon. T.-D. Bouchard et M. Albert Morin ; président actif, M. Conrad Morin ; vice-président, M. Maudus Bienvenue ; secrétaire, M. Maxime David ; trésorier, M. J.-C. Raymond ; bibliothécaire, M. Arthur Frenière ; conseillers, MM. Arthur Trinque, Ludger Ledoux, Ludger St-Amant, Adrien Ringuet; vérificateurs, Albert Jodoin et J.-A. Blouin ; tambour-major, Amédée Lacroix. M. Jean Imbert est le directeur musical de la Société. Il avait été élu comme tel il y a quelque temps pour remplacer feu M. Léon Ringuet qui avait occupé cette charge pendant près de 54 ans.

Décès

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. François Allard survenu ici à l'âge de 79 ans. Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Rose-Anna Gariépy ; ses fils, Xavier, de St-Denis ; Willie et Romulus, de St-Hyacinthe ; ses filles, Mme Napoléon Allard, née Clérida ; Mme Vve Eugène Beauregard, née Laura ; Mme Alcide Théberge, née Noella, toutes trois de cette ville ; son frère, John Allard, de Springfield, Mass. ; sa soeur, Mme Wellia Allard; ses petits-enfants, Léopold, Noella, Roger, Georges, Rita, John et Thérèse Allard, J.-Baptiste et Marcel Allard, J.-Paul Allard, Rachel et Lucille Beauregard, Raymond et Marcel Théberge ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Jos. Gariépy, de Léominster, Mass. ; MM. Pierre et Paul Gariépy ; ses neveux et nièces, M. et Mme Wilfrid Gariépy, de St-Denis ; M. et Mme Euclide Gariépy, M. et Mme Alexandre Richer, de St-Thomas d'Aquin ; M. Ovide Gariépy, de Léominster, Mass. ; M. et Mme Laplume, de Leominster.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire, où la levée du corps fut faite par le R. P. N. Ferron, O. P., curé de la paroisse, qui chanta également le service funèbre. Il était assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Renaud et Brosseau. Les porteurs étaient MM. Omer Frégeau, Arthur Desautels, Jules Théberge, Joseph Beauchemin, Siméon Caouette et Oscar Brouillé. Conduisaient le deuil : MM. Xavier, Wellie et Romulus Allard, fils du défunt ; ses petits-fils, Léopold, Roger et Georges Allard, Jean-Paul Allard, Raymond et Marcel Théberge ; ses beaux-frères, MM. Pierre, Paul et Joseph Gariépy. Dans le cortège l'on remarquait aussi une foule considérable de parents et d'amis de la famille.

Feu Mme J. Beauregard

Mme Joseph Beauregard, de cette ville, est décédée ici à l'âge de 70 ans et 9 mois. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils Emile Beauregard, de St-Pie ; Joseph et Aurélien Beauregard, négociants en gros de cette ville ; ses deux frères, Edouard Bernier, de St-Hyacinthe ; Joseph Bernier, de Ste-Cécile de Milton ; une soeur, Mme Azana Turgeon, de Greenwich, Conn. ; ses belles-filles, Mmes Emile, Joseph et Aurélien Beauregard ; autres parents, M. et Mme Moïse Beauregard, M. et Mme Edmond Beaudoin, de St-Dominique; M. et Mme Dalvida Corneau.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église cathédrale au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Lanoue, vicaire, et le service fut chanté par le curé de cette paroisse, M. le chanoine Nap. Desmarais. Il était assisté de MM. les abbés Lanoue et Emilien Chagnon, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph Arpajou, Henri Brodeur, Alfred Brodeur, Albert Perrault, Arthur Ferron et Dalvida Corneau. Conduisaient le deuil, MM. Joseph Beauregard, époux de la défunte, et ses trois fils, Emile, Aurélien et Joseph.

La construction

Un total de 72 permis de construction, représentant une valeur de $97,247, ont été émis cette année par la cité de Saint-Hyacinthe, comparativement à 87, en 1931, représentant une valeur totale de $213,860.00. Comme on peut le voir par ces chiffres, la construction à Saint-Hyacinthe a enregistré une diminution considérable sur l'année précédente.

Le total des permis pour constructions nouvelles se chiffre à 23 et représente une valeur de $58,210.00 ; celui pour améliorations est de 49 et représente une somme totale de $39,037.00.

Unité sanitaire

Le Dr G. Choquette, directeur de l'Unité sanitaire des comtés de St-Hyacinthe et de Rouville, vient de terminer la compilation des statistiques démographiques dans chaque paroisse des comtés nommés plus haut pour le mois de décembre dernier. Ce rapport indique un total de 89 naissances, 15 mariages et 44 sépultures.

Pour les municipalités rurales du comté de St-Hyacinthe, l'on a enregistré 18 naissances, 3 mariages et 10 décès ; pour la ville de Saint-Hyacinthe seulement l'on compte 31 naissances, 8 mariages et 17 décès. Dans le comté de Rouville, il y a eu, au cours de décembre dernier, 40 naissances, 4 mariages et 17 décès.

Les chiffres de 1932 comparés avec ceux de l'année précédente pour le mois correspondant, accusent une augmentation de 8 pour les naissances ; une augmentation de 3 pour les mariages et une diminution de 1 pour les décès.

St-Romuald

Funérailles

Vendredi dernier ont eu lieu à l'église de Saint-Romuald les funérailles de M. Honoré Roberge époux de Dame Joséphine Couture décédé le 17 courant à l'Hôtel Dieu de Lévis, à l'âge de 60 ans. Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, ses filles: Mme Donat Clouston, Mlles Rita et Fernande, un fils, Hubert; deux soeurs : Mme Alyre Gingras et Mme Arthur St-Hilaire, ses beaux-frères, MM. Louis St-Hilaire, tailleur; Alyre Gingras, Arthur St-Hilaire, Lawrence McGuire, Ferdinand Couture, Odilon Couture.

Une nombreuse foule avait tenu à rendre par sa présence un témoignage public de sympathie à la famille éprouvée et de considération à l'égard de celui que l'on conduisait à sa dernière demeure. Chef de famille profondément chrétien, dévoué aux siens et toujours prêt à rendre service aux autres et à les aider, M. Roberge laisse le souvenir d'un homme de bien. La levée du corps fut faite par le neveu du défunt, M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Ste-Françoise de Lotbinière et le service chanté par par l'abbé Robert Gingras, professeur au Collège de Lévis, également neveu du défunt. Assistaient au choeur, M. le curé E.-A. Dupont, MM. les abbés Edouard Houde, Joseph Gingras et Charles Langelier. La dépouille mortelle était portée par ses neveux, MM. Napoléon St-Hilaire (pour la voix), Roméo Roberge, Alphonse St-Hilaire, Joseph St-Hilaire, Roland Gingras. La messe de requiem a été chantée durant le service par la chorale et plusieurs soli furent rendus par MM. J.-A. Levasseur, A.-E. Robitaille, Donat Nadeau. M. A.-O. Guay touchait l'orgue.

Dans le nombreux cortège on remarquait : Son fils, M. Hubert Roberge, son gendre M. Donat Clouston; ses beaux-frères, MM. Louis St-Hilaire, tailleur; Lawrence McGuire, Arthur St-Hilaire, Ferdinand Couture, Alyre Gingras, St-Nicolas, Odilon Couture; ses neveux, MM. Eus. Gingras, Albert Gingras, St-Nicolas; Roméo, Paul, Alfred, Alphonse Couture, Philippe Roberge, Marc, Louis-Philippe, Paul, Gérard, Maurice St-Hilaire, Charles Gingras, St-Nicolas; Ses cousins, MM. Charles St-Hilaire, Pantaléon Roberge, Arthur Roberge, Albert St-Hilaire, Roger, St-Hilaire, Alphonse Couture, MM. W.-J. Keily, Joseph St-Hilaire, entrepreneur, P.-X. Demers, Jos. Garant, Georges Trudel, Omer, Daigle, Edouard Labrie, Joseph Clouston, fils, Louis Demers, Elie Vermette, Adolphe Demers, Jules Hallé sr, François Demers, Georges Samson, Henri Robitaille, Jules Hallé jr, Emile Hallé, Jules, Octave Hallé, Maurice Samson, Paul Dubé, Francis Lefrançois, Roland Lambert, Armand Croteau, Georges Bitner, Roméo Lemieux, J.-T. Lemieux, Notaire, Ls-Ph. Gingras. Willie Roberge, Paul Morneau, F.-X. Labrie, Malcolm Slater, Arthur Joncas, Edmond Gingras, Joseph Lemelin, A.-E. Robitaille, Jean Clusiault, J.-M. Dumont, Richard Slater, C.-E. Bilodeau, Onésime Samson, Arthur Blais, Jos. Gaudreau, Jos. Côté, Henri Bégin, James Lee, J.-W. Roberge, Joseph Cantin, Odina Timmerman, Pierre Simoineau Jos. Généreux, Jos. Roberge, Gérard Roberge, Laurier Demers, Jules Laliberté, Thomas Robitaille, Honoré Lambert, Willie Cadoret, Jos. Vallières, J.-E. Couture, St-Jean-Chrysostôme, Arthur Lamontagne, Maurice Queen, Romuald Lefebvre, Arthur Levasseur, Welmer French, Marcel Demers, Eugène Hardy, Alfred Lefebvre, David Roberge sr, David Roberge, jr Conrad Lefebvre, Willie Esmond, Almanzor Demers, Alfred Roberge, Adolphe Lefrançois, Alfred Demers, Joseph Vallières, Wm. Queen, Donat Nadeau, Joseph Charest, Ernest Laverdière, Octave Bourget, Johny Bourget, Joseph Laverdière, Joseph Huot, Adolphe Huot, Georges Charest, Alfred Cadoret, Charles Demers, Jos. Gingras, Marcel Plante, Georges Bois, Arthur Blais, Alphonse Demers, New-Liverpool, Alfred Dubois, Honoré Hardy, Gérard Cadoret, Philéas Guay, Donat Simoneau, Antonio Demers Jean-Paul Lacroix, Sarto Lacroix, Joseph Dorval, Gérard Brousseau, William Bois, Eugène Gauvreau, Irénée Samson, Edouard Picard, Alfred, Dubé, Alfred Lefebvre, Donat Simoneau, Honoré Hardy, Argélas Roberge, Joseph Roy, Edouard Deschênes, James Pelletier, A. Leclerc Charles Gingras, Oscar Paquet, Valmore Tremblay, Wm Lee, Albert Sévigny, Léopold Duquet, Roland, Duquet, Georges Marcoux, R. Deblois, Damase Durodeau, Jos. Couturier, Israel Guay, Louis Morin, Zoel Hamel, Gaudiose Martineau, Marcel Lemay, Henri Carrier, Elzéar Carrier, Joseph Lambert, Arthur Jean Eugène Robitaille, Walter Belleau, Léopold Robitaille, Joseph Hardy, Otto French, Alphonse Girard, E. Couture, Omer Martel, Ludger Gosselin, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La messe Geo Marcoux avait la direction des funérailles. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial dans le lot de la famille.

Offrandes de messe : M. et Mme Louis St-Hilaire, tailleur, M. et Mme Louis-Joseph St-Hilaire, fils, M. et Mme Alphonse St-Hilaire, M. et Mme Arthur St-Hilaire, M. et Mme Omer Roberge, M. et Mme Alyre Gingras, M. Joseph Gingras, prêtre, Mme Joseph Roberge, Mlles Marguerite et Stella Roberge.

Affiliations : M. et Mme L.-P. Roberge, Mlle Marie-Jeanne Falardeau.

Bouquets Spirituels : Mlle Marie-Rose Gosselin, Yvette St-Hilaire, Louis-Joseph Couture, St-Jean-Chrysostôme, Louis Grenier.

Sympathies : Mme R. Ahearn, M. et Mme Fortunat Hamelin, Mlle Germaine Robitaille, M. et Mme Georges Marcoux, M. et Mme Adélard Rioux, Famille, M. Arthur Blais, M. Joseph Lamontagne, Charny, M. et Mme Onésime Samson, M. et Mme Henri Bégin, M. Armand Chamberland. A la famille si cruellement éprouvée "Le Soleil" présente ses plus vives condoléances. "Le Soleil" présente ses plus vives condoléances qui lui ont témoigné quelque marque de sympathie dans le deuil qui vient de l'éprouver.

Le turbot est un poisson des plus prolifiques. Ses oeufs varient entre 5 et 10 millions.

Le verre rouge accélère la végétation et le bleu la ralentit.

Voici qui vous apporte le moyen de FONCER *les* CHEVEUX GRIS

A plus de 3,000,000 de femmes, ce fameux Paquet d'Essai GRATIS a procuré le don des cheveux qui paraissent jeunes. A votre tour maintenant. Essayez-le sur une seule mèche coupée de vos cheveux. Avec ce liquide clair comme de l'eau, les striures grises disparaissent. La couleur revient: noir, brun, châtain, blond. Les cheveux restent souples et lustrés. Entièrement INOFFENSIF. Ayez-en une bouteille pleine grandeur à la pharmacie. Garantie de remboursement. Ou faites venir l'essai gratuit.

Adressez le Coupon Nous vous enverrons gratis le Paquet d'Essai complet. Essayez-le sur une petite mèche coupée de vos cheveux. Aucun risque. Suffit de jeter le coupon à la poste.

— MARY T. GOLDMAN —
9441 Goldman Bldg., St-Paul, Minn.

Nom .....
Rue .....
Ville ..... Prov.
Couleur de vos cheveux ?

LE PERE: *Ce vieux genou ne m'empêchera plus de dormir maintenant.*
LA MERE: *Je savais bien que le Sloan te soulagerait par ce temps humide.*

DOULEURS des jours humides

Ne laissez pas des articulations raides et douloureuses vous enlever votre sommeil par les temps humides. Appliquez du Sloan. Du sang nouveau se porte immédiatement à la partie malade et chasse la douleur. Vous jouissez d'une bonne nuit de sommeil. Procurez-vous en aujourd'hui un nouveau flacon chez votre pharmacien. 35¢ seulement.

SLOAN'S Liniment RÉCHAUFFE COMME DU SOLEIL

VOUS POUVEZ TOUJOURS VOUS FIER A UNE **Willard** *et* **voici une raison POUR QUOI!**

Des mains et des yeux experts vérifient votre batterie Willard 74 fois avant que vous puissiez l'avoir.

●

Toutes les batteries peuvent se ressembler sur la tablette d'un magasin. Mais c'est là que finit la similarité. La qualité *réelle* la capacité à vous donner des Démarrages Rapides et en Grande Quantité, la performance, la vie, l'efficacité. . . une valeur réelle de service et de satisfaction pour l'argent. . . *tout cela se trouve à l'intérieur de votre Willard . . . hors de la vue.*

Pour les matières premières c'est Willard qui a les spécifications les plus riches de l'industrie, Willard sachant qu'un pourcentage fractionnaire d'impuretés peut causer une défaillance soudaine, ou raccourcir la vie de la batterie.

Et avec toute cette minutie de fabrication, une qualité et une performance meilleures que jamais auparavant. . . les prix de la Willard *sont aujourd'hui plus bas qu'ils ne l'ont jamais été de toute son histoire.*

POUR DEPARTS RAPIDES EN GRAND NOMBRE

LES BATTERIES ACCUMULATRICES
Willard

WILLARD STORAGE BATTERY CO., OF CANADA, LTD., *Toronto*

FRUITS **DOMINION STORES** EPICERIES
LIMITÉE

"OÙ LA QUALITÉ COMPTE"

Valeurs Alimentaires de Cette Semaine

MOUTARDE préparée "Delite" POT DE 37 ONCES .. 15c
FEVES de Clark Boîte No 3 11c
CRISCO Boîte 1 livre 22c
SARDINES Millionnaires 2 boîtes 25c
SAUMON Rose Choix. Boîte haute 10c
ABRICOTS Evaporés. la livre 19c

BLE D'INDE Boîte No 2 — Qualité régulière--Prix Régulier 10c — **7c**

BLE D'INDE Boîte No 2 — Fantaisie "VELOURS DORE" Prix Régulier 12½c pour — **10c**

JUS de TOMATES "Ruban d'Argent"--Boîte No 2½ — **10c**

SARDINES Glacier. 2 boîtes 15c
DATTES Hallowi à la livre 3 livres 25c
JELL'O nouveau style 3 paquets 25c
MOUTARDE D.S.F. de Keen Bte 2 onc. 14c
CACAO Pur à la livre la livre 15c
AVOINE roulée à la livre 6 livres 25c

SAVON Palmolive le pain 5c — Prix rég. 3 POUR 25c

THE D. S. L. PAQUET ROUGE — Paquet ½ liv. 15c — Noir ou Vert

FROMAGE CHATEAU 2 BOITES ½ LIV. 25c

FLOCONS DE SAVON PRINCESS 2 PAQUETS 27c

HOMARD Moyenne boîte 19c
THON (Tuna Fish) Moyenne boîte 19c

Le breuvage nourrissant au chocolat et au malt. — GRATIS avec chaque boîte de TODDY — Image Casse-Tête de 75 Morceaux — Boîte ½ liv. 31c

SAVON de toilette LUX 3 pains 23c
CIRE à plancher "Perfection" BOITE 1 LIVRE 29c

Pain "TASTY" Pesant 16 onces 5c
Café RICHEMELLO Boîte 1 livre 43c
Pain AUX FRUITS "TASTY" le pain 10c
Gâteau 'Velours Doré' Pesant 5 liv. 49c

Valeurs Spéciales à nos Marchés des Viandes

BOEUF DE L'OUEST de Première Qualité
Rôti Porterhouse liv. 25c
Rôti bas de cou liv. 8c
Rôti Côtelette La livre 17c
Rôti sans Os la liv. 11c
Saumon choix 2 liv. 27c

VEAU DE CHOIX engraissé au lait
Devants de veau la liv. 9c
Longes de veau liv. 17c
Gigot DE VEAU la livre 19c
Veau sans Os la liv. 14c
Doré pris l'hiver 2liv. 27c

Longes de Porc bien parées la livre 9½c

UN PRODUIT DE L'EMPIRE **LAPINS** d'Australie LA COUPLE 65c

JAMBON Fumé dans la fesse WILSIL ou marque Feuille d'Erable La liv. 14c

FRUITS--LEGUMES

ORANGES Sunkist la doz. 21c
POMMES McIntosh la doz. 25c
CITRONS Juteux de Messine la doz. 21c
Pamplemousses de Floride Numéro 80 2 pr 17c
EPINARDS Frais 2 livs. 27c
Echalottes 2 paquets 15c
Choux-Fleurs la pièce 25c
TOMATES fraîches et mûres 2 liv. 25c
LAITUE "ICEBERG" La pomme 9c
CELERI de Californie Le pied 20c
PATATES N.-B. No 1 10 livres 13c

TOUS LES JOURS IL SE LOUE DES LOGEMENTS AU MOYEN D'UNE PETITE ANNONCE DANS LE "SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél.	6068
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél.	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0240
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél.	4-0383
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél.	4-4559
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél.	8862
CLOUTIER MLLE R.-A. 1131 rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS GOTE, (ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.	2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. Public Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél.	4-6431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 9, 40 Côte de la Montagne. Tél.	2-4110
Succursale No 10, 93 rue St-Paul. Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul.	2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport.	4-5033
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Téléphone	4-0473
DUBE P.-EDL., 152, St-Jean. Tél.	2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC P.-X.-LEON, 114, 14ième rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave, Québec-Ouest. Tél.	2-4790a11
FRANCOEUR, L.-A., Pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél.	5-0033
GAUVIN Mme W., 1351B rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél.	3-0768
357 rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, Ave Royale Beauport.	
GIROUX ADELARD, 91 6e Rue.	4-4451
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél.	4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél.	4-0303
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-0021
LEVESQUE J.-A., 146 1-2 3ème rue Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 129. Tél.	112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 23 Côte du Palais. Tél.	3-4870
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél.	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald.	159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue.	4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél.	3-2083
SOUCY PAUL-B., pharmacien, 81 Ave Cartier (coin St-Cyrille). Tél.	6763
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.	7131

AGENTS

AGENTS DE PORTRAITS, écrivez pour catalogue et les prix. Vous pouvez gagner un bon salaire. United Art. Toronto, 2. 27déc-48fs-1b

AGENTS demandés pour vendre dans familles, spécialité de remèdes des plus pratiques et des plus connus. Profit 100%. Capital de $5.00 requis pour 1er achat assorti. S'adresser téléphone: 2-7351, de 9 hrs a.m., à 5 hrs p.m. 7-9-11-14-16-18f-1r

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS. A vendre serins Roller de choix, excellents chanteurs Aussi de belles femelles de reproduction. 25, rue des Bernières, Stadacona. 9fév-4fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLEMENT VIEW. Appartements 2-3-4-6-7 chambres, chauffés, meublés, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain, service du concierge, possession immédiate et 1er mai. S'adresser 55-57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 26jan-26fs-5r

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, appt. Colinette, 8 Collins, tél.: 2-1308. 21jan-26fs-5b

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service de concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 28jan-26fs-5r

APPARTEMENTS MEUBLES, 1 et 2 pièces, chambre de bain et cuisinette, eau chaude à l'année. S'adresser aux appts Princess, 196, rue St-Jean, tél.: 6494. 9fév-6fs-5r

574½, ST-JEAN. Logement ou bureau, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, chauffés eau chaude. Conviendrait aussi avantageusement pour bureau de professionnel ou d'affaires. S'adresser M. Robitaille, 574, St-Jean, tél.: 5311. -5f

2 APPARTEMENTS à louer, chauffés, meublés ou non, pouvant servir pour bureau de professionnels, entrée privée. S'adresser Jos Gagnon, 381, St-Jean, tél.: 2-1414, 2-2919. 9fév-4fs-5b

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés, Possession immédiate, Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 6987 Ritz, 4-0131. Très modernes à partir de $20.00. S'adresser au concierge. 2fév-26fs-5f

APPARTEMENT A LOUER 5 pièces, 173, Grande-Allée, tél.: 3-1031. 4fév-6fs-5b

5, RUE STE-FAMILLE, appartement meublé, moderne, ensoleillé, 2 grandes pièces, salle de bain, finie tuile, cuisinette, possession immédiate. S'adresser Paul Bardou, tél.: 2-5915. 7fév-6fs-5b

APPARTEMENTS "NORO", à louer, suites de 4 chambres, fini moderne, meublé, chauffé, au centre des affaires. No 8, rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 7fév-6fs-5r

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez-le 16, rue Laval. 7fév-6fs-5r

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobiles ou autres garanties remboursable mensuellement. Chaque transaction devra être endossée par une personne responsable. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd, 147, Côte de la Montagne, Québec. 13jan-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926 sonnez 2. 16jan-26fs-7r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boissean Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 25ja-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés.: 2-2459. 26jan-26fs-7f

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville par montants de $500, $1,000, $2,500.00, $5,000.00, $10,000.00, à $15,000.00. S'adresser à Grenier & Fortier, notaires, No 47, rue Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, Québec, tél.: 9479. 27-29-31déc, 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23fév. -7f

Crédit Anglo-Français Ltée

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425. 2-4-6-8-9-11-13-15-16-18-20-22-23-25-27fév. 1mars-7r

The Royal Trust Company

NOUS SOLLICITONS des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et faux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 2-7-9-14-16-21-23-28fév. -7r

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter $3,700 sur 1ère hypothèque. S'adresser 172, 4e avenue, Limoilou. 7fév-3fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE—Typewriter, machines à coudre $5. Tables, violon, robes de toilette, trousseau de baptême, laveuse "Easy". Achetons à domicile. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 8fév-4fs-9b

PIANO COTTAGE àvendre, en très bon ordre. Aussi glacière électrique, marque "Frigidaire", 4" cube, n'ayant servi qu'un mois, à vendre à sacrifice. S'adresser tél.: 3-1569. 8fév-6fs-9f

MACHINES A COUDRE à vendre, Hemstitch, tailleur, de famille et cordonnier. Laveuse électrique, fournaise. Machine à couvrir les boutons. W. Bessette, 803, St-Vallier, tél.: 3-0011. 7-9-10-11fév-9f

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-8503, matelas, set chambres, gramophone, commodes, bureaux, tables, toilette, balayeuse électrique, moulin Singer, poêles-fournaise, capots d'hiver, outils menuisiers. Allons à domicile. 9-11fév-9r

A VENDRE.—Piano, table-guéridon, ameublement salle à manger, carpettes différentes grandeurs, lits complets, matelas Ostermoor, couvertures et literie, pupitres, mobilier Chesterfield, bottines et patins, etc., etc. La vente se continuera jusqu'à ce que tout soit vendu. S'adresser 183, avenue des Erables. 7fév-3fs-9b

COUTELLERIE en argent, encyclopédie Nelson, filière en bois de rose, set salle, sofa-lit, moulin à coudre, typewriter, wagonnet à thé, habits messieurs, divanettes, robes, etc. Mme O. Denis, 156, d'Abraham, téléphone: 2-3225. 9-11fév-9r

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET 1927, en parfait ordre de marche, 5 pneus neufs, à vendre, $55.00. Appelez 4-4527. 7fév-4fs-11f

FORD TUDOR V8, milage 3,000 milles, à l'état d'un char neuf, véritable bargain. A. Marmette, tél.: 4-2870. 8fév-6fs-11b

AUTOMOBILES DEMANDES

FORD DEMANDE

IMMEDIATEMENT. Modèle 1930-31. Devra être une occasion. Coupé ou coach. Ecrire le millage et le prix comptant à casier No 207, le "Soleil". 2fév-12fs-12r

BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE A LOUER, 147, Ste-Hélène, près rue Dorchester, très éclairée, d'un étage, grandeur intérieur 18½ x 45 pieds, convenable pour mécanicien, imprimerie ou relieure, etc. S'adresser 476, St-Vallier, tél.: 8520. 4fév-6fs-15b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX, dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, téls.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3fév-6fs-14r

197, ST-JEAN, coin St-Eustache, 8 pièces, chauffé, pouvant constituer beau bureau pour médecin, dentiste, etc., ou atelier de couture ou autre. Location centrale, prix raisonnable, tél.: 4-2961 pour renseignements. 8fév-2fs-17b

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 8fév-3fs-14r

POSTE DE DENTISTE

A LOUER, situé dans St-Frs-d'Assise, avec logement de 6 chambres, plus bain, système de chauffage. Occupé depuis 6 ans par Dr Beaumont. S'adresser 270, 1ère avenue, tél.: 4-3327. 7fév-6fs-14f

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE A LOUER dans famille sans enfants avec usage du bain et téléphone, pour monsieur, pension si désirée. S'adresser 19, rue Scott, tél.: 3-2289. 6fév-6fs-23b

JOLIE CHAMBRE simple, sur la rue, usage bain, téléphone, salon, $2.50, peut faire légère cuisine. Pension si désirée, $6.00 par semaine, 69½, St-Olivier, tél.: 2-5518. 8fév-2fs-23b

CHAMBRES A LOUER

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept-j.n.o.-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

A LOUER, chambre et boudoir ou séparément, eau chaude et froide. S'adresser 40, rue Desjardins, en face du Palais de Justice. 4fév-6fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, avec eau courante, aussi petite chambre, clientèle choisie, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 4fév-6fs-24r

47, DES REMPARTS, belle chambre à louer au mois, à la semaine ou à la journée, usage bain et téléphone, eau courante chaude et froide, gaz, confort du chez-soi. S'adresser sur les lieux. 4fév-6fs-24b

UNE JOLIE CHAMBRE boudoir confortablement meublée, accommodations modernes, ainsi qu'une autre grande chambre bien meublée en avant, bain et téléphone sur même plancher, conviendrait pour personnes distinguées et honnêtes. Aussi une chambre simple ensoleillée, vrais confort du chez soi. Prix $3.00 à $4.00 par semaine. Tél.: 3-2604. S'adresser à 149½, St-Cyrille. j.n.o.-24b

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambres avec pension depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension, $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 6fév-26fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, remise à neuf, chambre bain et téléphone. S'adresser à 59, St-Dominique, coin boulevard des Fossés. 6fév-6fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE double, châssis sur la rue, très propres usage du téléphone. S'adresser 99, du Pont. 8fév-6fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, sur 1er plancher, eau courante, chaude et froide, dans chambre, chauffée, eau chaude, grande garde-robes, fenêtre sur rue, usage téléphone et bain, située 82, Bougainville, tél.: 3-0422. 6fév-6fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, eau chaude, avec grande garde-robes et armoire. Porte privée seule. S'adresser 32, Montcalm, tél.: 3-1317. 8fév-6fs-24f

CHAMBRES A LOUER

FLAT et CHAMBRE à louer, meublés ou non, avec gaz, usage du bain et téléphone. S'adresser à 6, St-Stanislas, tél.: 2-7934. 7fév-2fs-24b

CHAMBRES simple et double, améliorations modernes, possession immédiate, près parlement, prix modéré. S'adresser 112, Grande-Allée. 7fév-6fs-24r

FLAT de 3 chambres, meublé, comprenant chambre, cuisine et boudoir. Aussi chambres avec cuisine. S'adresser 7, Hamel. 7fév-4fs-24r

BELLE CHAMBRE à louer, eau chaude à l'année, aussi téléphone sur même plancher. S'adresser à 6, rue du Fort, Mme Yvonne Jullien, tél.: 2-3266. 8fév-6fs-24b

469a, RUE ST-JEAN. Belle grande chambre double, bien éclairée, chauffée, à proximité chambre de bain et téléphone. Meublée ou non. S'adresser P. Goulet, appt 6, tél.: 3-1142. 8fév-6fs-24b

RUE ST-CYRILLE, 2 belles chambres, quartier Belvédère, près avenue des Erables, pension excellente, usage bain, téléphone, prix raisonnable. Possession immédiate. Appeler 9104, dès aujourd'hui. 8fév-2fs-24r

GRANDE et PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir. Aussi autres petites chambres pouvant être louées comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée, 10, Haldimand, tél.: 2-2666. 8fév-6fs-24r

UNE GRANDE CHAMBRE à louer avec gaz, garde-robe, système de chauffage. Usage du bain, téléphone. Libre dans le moment. S'adresser 671, St-Vallier. 3-4-7-9fév.-24f

2, AVENUE CARTIER, chambre meublée, matelas de plumes, châssis sur l'avenue, galerie, garde-robes, chauffée, eau chaude, usage du gaz, électricité, bain, téléphone. Conviendrait pour couple. 7-9fév-24b

A LOUER dans excellente famille belle chambre à coucher donnant sur la rue avec tout confort du chez-soi. Aussi suite de 2 chambres avec eau courante chaude et froide, convenable pour petit ménage. Téléphoner 7253, 145, St-Cyrille. 7-9-11fév-24b

GRANDE CHAMBRE à louer, garde-robes, gaz, chauffée, eau chaude, usage bain, téléphone. S'adresser 16, Latourelle, Mme J.-A. Roy, tél.: 3-0824. 24r

40½, COUILLARD, près rue St-Jean, belle grande chambre, 1er étage, genre boudoir, installation du gaz, eau et téléphone, près de la chambre. Conviendrait pour 2 ou 3 personnes. Autre plus petite à $2.50. -24r

FLAT et CHAMBRE à louer meublés ou non avec gaz usage du bain et téléphone. S'adresser à 6, St-Stanislas, tél.: 2-7934. 9fév-2fs-24r

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 8fév-26fs-27f

BOIS, CHARBON

COKE LA POCHE, 25c. Charbon de bois, 25c la poche: Stove, Chestnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 4fév-26fs-30f

A BAS PRIX.—O. Bussières, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c la poche, 5 poches pour $1.00; Bois franc, $2.50 le voyage; Grosse croûte érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75: Erable 2, 2½ et 3 pieds. Charbon de toutes sortes. 14jan-26fs-30f

CHARBON D.B., première qualité, stove et Chesnut, 75 cents la poche, Coke bien sassé, 25 cents. Aussi Buck Wheat No 1, 55 cents la poche, Charbon de bois franc, 25 cents la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 19jan-26fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 23jan-26fs-30f

ERABLE, MERISIER, 2½, scié, fendu, $6.50; Croûtes merisier, 4 pieds, scié en 12 pouces, $9.25, le voyage $2.50; Epinette, 2½, scié, fendu, $4.25 la corde, Bois franc, 15 à 18 pouces pour $3.50 la corde; Slabs bouleau, scié en 12 pouces; $8.25 le voyage, $2.30; 5 poches pour $1.00. Spécial: bois mêlés, $3.00 la corde de 15 pouces. Charbon bois franc, 25 cents la poche. Aussi charbon. Tél.: 3-4967, 144, avenue Renaud. 27jan-26fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 3fév-26fs-30f

CHARBON STOVE et Egg, 1ère qualité $13.40; Coke, 4 sacs pour $1.00; Stove, 75c du cent livre. Pour votre prochaine commande, téléphoner à Connell Anthracite Mining Company, Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 7fév-26fs-30f

AVIS.—Chauffage sec. Croûtes merisier, 4 pieds, sciées, fendues, $4.75; ½ corde, $2.70 voyage. Délignures, $2.30; Epinette, $1.90. Téléphone: 9829. Ed. Ruel Ltée, Côte Bell, Québec. 7fév-15fs-30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco 25 cents la grosse poche. Coke à la tonne, $9.50. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 8fév-2fs-30f

BOIS de chauffage, scié, fendu, merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou, Charbon dur: Stove, Egg, Chesnut, à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28mars. -30f

COMMERCE A VENDRE

MAISON de CHAMBRES pension à louer près de l'hôtel St-Roch; ameublement en parfait ordre à vendre, comptant, 24 appartements, clientèle établie. S'adresser 94, de la Couronne, Québec. 21jan-32fs-31b

EPICERIE A VENDRE avec licence, grosse clientèle. Conditions faciles; aussi étal de boucher ou restaurant bien situé. Notaire Samson, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 4fév-6fs-31r

COTTAGES A LOUER

COTTAGE A LOUER, 10 avenue du couvent, ville de Beauport, 8 chambres, véranda, fournaise, eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207, avenue Royale, tél.: 2-6552. 4fév-6fs-33b

COTTAGES A VENDRE

JOLI COTTAGE à vendre ou à louer, 170, coin boulevard langelier et du Roi, 8 chambres, chambre de bain, fournaise eau chaude, un garage. S'adresser 7, blvd Charest, édifice Commercial, salle 20, 2e étage, tous les jours à mon bureau, de 3 à 5 h. 30; résidence, 6, Pont-Gravé, tél.: 4-2878, M. J.-H. Chouinard. 6-8-10-11fév.-33f

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec, Clément & Clément Enr., 104, Côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 24jan-26fs-36b

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérard Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 28jan-26fs-36r

GRANDE ECURIE à louer, soit pour commerce de chevaux ou pour laitier, pourrait se convertir aussi comme garage ou atelier de plomberie. S'adresser Edouard Dion, 145, Ste-Thérèse. 2fév-6fs-36f

ECURIE ou ENTREPOT, rue d'Aiguillon, dans la cour de 31, d'Aiguillon, place pour 2 voitures, endroit central pour tout magasin de la rue St-Jean, tél.: 4-2961 pour renseignements. 2fév-4fs-36b

ECURIE ou ENTREPOT, rue d'Aiguillon, dans la cour de 31, d'Aiguillon, place pour 2 voitures, endroit central pour tout magasin de la rue St-Jean, tél.: 4-2961 pour renseignements. 8fév-2fs-36b

HANGAR ou REMISE entre 28 et 34, d'Aiguillon, pouvant servir d'entrepôt ou garage pour plusieurs voitures, aussi garage à une place, tél.: 4-2961 pour renseignements. 8f-2fs-36b

DIVERS A VENDRE

SHOW-CASE A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 17jan-26fs-37f

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 4fév-26fs-37r

A VENDRE, 2 douzaines de baguettes de pool, six beaux lustres de magasin, cash register enregistrant jusqu'à $9.99. Le tout très bon marché. S'adresser Denis Gagné, 131, 5e rue, tél.: 4-0531. 6fév-4fs-37b

A VENDRE ou à échanger pour propriété, ameublement de salon de barbier, complet de 4 chaises et salle de billards de 7 tables. S'adresser J.-A. Lambert, 4-0341 ou 4-4716. 8fév-6fs-37t

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-37b

MATERNITE PRIVEE licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Placons bébés. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau de poste, St-Roch. 31jan-26fs-38r

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Placons bébés. Pour informations, écrire boite postale 792, bureau poste, Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 30jan-26fs-38f

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 7fév-26fs-38f

ELEVES DEMANDES

COURS COMPLET de sténographie, $5.00, méthode rapide par professeur d'expérience, français, anglais, clavigraphie, correspondance, etc. Strictement privé si désiré, succès assuré. S'adresser 494, St-Jean, tél.: 3-2951. 13jan-26fs-39f

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique, Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 18jan-26fs-39r

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai-j.n.o.-39b

Emplois demandés, hommes

VOULEZ-VOUS GAGNER $75.00. Conditions, me faire trouver position d'opérateur dans pouvoir électrique, sous-station, garde-moteur, apprenti dans atelier électrique. Ecrire casier 134, le "Soleil". 25jan-12fs-40b

VOUS TROUVEREZ un bon homme pour vos travaux de menuiserie, aussi peinturage, tapissage à un prix très modéré. Léo Proteau, 159, 4e rue, tél.: 4-1909. 30jan-6fs-40b

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

Achats Ventes Echanges

Vous pouvez faire d'importantes transactions par le seul intermédiaire d'une petite annonce publiée dans le "SOLEIL". Que ce soit pour l'achat, la vente ou l'échange d'une propriété, voyez ou utilisez le vrai comptoir des occasions dans ces pages.

Emplois demandés, femmes

POUR CONFECTION et réparation de tous genres en lingerie pour dames et enfants, à des prix très raisonnables, entière satisfaction. Adressez-vous à 40½, rue Crémazie. Téléphone 8806. 11jan-26 41r

GARDE-MALADE, 11 ans d'expérience, avec bonnes références, libre actuellement. S'adresser à Mme J.-R. Côté, tél.: 6941 ou 4-0464. 6fév-3fs-41b

SI UN COUPLE sans enfant désire une bonne cuisinière, une dame veuve, 50 ans, fiable acceptera la modique somme de $4.00 par mois, désire un bon chez-soi. Téléphone: 2-8075. -41b

BONNE SERVANTE générale demande position, préfère coucher chez elle. Ecrire casier postal 372, bureau principal, Québec. 9fév-2fs-41b

FILLES DEMANDEES

GARDES-MALADES, aides, hommes, femmes. Bonnes positions à obtenir dans hôpitaux, institutions, en demande partout. Ecrire Scharf Bureau, 145-257, West 45th, New-York. -48b

FOURRURES

8 MANTEAUX SEAL, faits sur récent modèle 1933, à sacrifice, à prix ridicule de $39.00 à $79.00. Réparation et transformation à prix réduit pour l'hiver. S'adresser H. Dion, 102, Franklin, tél.: 9702. 26jan-26fs-49f

GARAGES A LOUER

BEAU GARAGE, grandeur 22 x 65, pieds, système de chauffage, brique solide, bien éclairé, entrée facile. S'adresser 46, rue Richardson, tél.: 3-2409. 4fév-4fs-50b

GARAGE, 33, d'AIGUILLON, poste central pour garage, chauffage à l'eau chaude, toilette, eau courante, plancher béton, tél.: 4-2961 pour renseignements. 8fév-2fs-50b

GARÇONS DEMANDES

MESSAGER DEMANDE d'environ 16 ans, avec bicyclette. S'adresser 430, rue St-Jean. -53b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 26jan-26fs-54f

20 VENDEURS demandés pour vente spéciale dans les empoules électriques. Base de commission. Sadresser Chambre 610, édifice Québec Power, de 4 à 5 heures seulement. 8fév-5fs-54b

NOUS AVONS BESOIN de 5 bons vendeurs avec chance d'avancement, ex-agents d'assurance préférés. Adressez-vous à chambre 402, 105, côte de la Montagne, entre 9 h. 30 et midi. 3fév-6fs-54b

VENDEURS DEMANDES

NOUS AVONS BESOIN immédiatement de deux bons vendeurs qui se qualifieront avec chance d'avancement de devenir gérants de districts. Expérience et références exigées. S'adresser au gérant, L.-C. Roy, chambre 306, le "Soleil". 8fév-3fs-54b

HOMMES DEMANDES immédiatement de 22 à 25 ans, pour remplir une place vacante, bonne apparence et références exigées, expérience pas nécessaire. S'adresser chambre 307, édifice le "Soleil". 9fév-6fs-54b

HOMMES DEMANDES

BELLE OCCASION d'acquérir de l'expérience dans la vente. Nous avons des ouvertures pour quelques jeunes gens inexpérimentés, possibilités de gagner $15.00 par semaine et plus. S'adresser entre 9 et 10 heures a.m., chez J.-P. Bédard & Co., Reg'd. 72, St-Joseph, tel.: 4-4251. 9fév-2fs-54b

HOMMES, garçons. Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 30jan-26fs-54f

HOTELS A VENDRE

HOTEL A VENDRE, à Château-d'Eau 14 chambres, un magasin, 4 garages, écurie et petite maison, tout pour $2,000.00, à conditions. Notaire Samson, 6, Côte d'Abraham, tél.: 5169. 7fév-6fs--57r

INFORMATIONS

AVIS.—Je ne serai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse Louisiana Bard, sans un avis écrit de ma main. J.-H. Carrier, 91, Lallemand, Québec. 7fév-2fs.

LOGEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE

265a RUE FRASER, près Bougainville. Logement à louer, 5 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé eau chaude à l'année. Avenue Parent, 52, logement 5 chambres, planchers en bois dur. S'adresser A. Ratté, tél.: 3-0745, 446, St-Cyrille. 16jan-26fs-61b

435, ST-CYRILLE, plain-pied chauffé, 8 grandes pièces plus chambre bain, clair de fout, coin avenue Brown. S'adresser 431, St-Cyrille, tél.: 7581. 14jan-26fs-61b

AVENUE MARGUERITE BOURGEOIS. Logements, 6 chambres, plus chambre de bain en tuile. Chauffée, clair de neige. Situé avenue Marguerite Bourgeois, coin St-Cyrille, No 274. S'adresser Arthur Gendron, 19, rue Prévost, tél.: 3-1223. 13jan-26fs-61f

160½, CREMAZIE. Logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, construction neuve, possession 1er mai. S'adresser Rosaire Droiet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 26jan-26f-61f

116, DES FRANCISCAINS, Plain-pied, 8 chambres, propre, chambre bain, bien ensoleillé, chauffé, galerie, cave, hangar. S'adresser 122, 124, des Franciscains, tél.: 5004. 13jan-26fs-61b

RUE ST-CYRILLE, près avenue Holland, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés et non chauffés. Aussi cottage 45, avenue Plermel, 8 chambres avec chambre bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser téls: 8716, le soir, 8038 ou 6954. 31jan-26fs-61r

MAGNIFIQUES LOGEMENTS 3-4-5 chambres plus chambre bain, près église St-Jean-Baptiste, planchers bois dur, bay-window, galerie, dépense, hangar même plancher. Une eau chaude, cour ciment, garage si désiré, 232, Richelieu. 5jan-26fs-61f

13, DOLBEAU. Logement 7 pièces plus chambre bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1290. 4fév-4fs-61r

HAUTE-VILLE

DES FRANCISCAINS—Logements chauffés, 6 grandes chambres plus bain. 1er, 2e et 3e étage, aussi autres logements 4 chambres plus bain, rue St-Jean 629, 7 grandes chambres plus bain, tous avec planchers bois dur et en parfait ordre. J.-A. Lesage, 80 Chemin Ste-Foye, tél.: 3-4475. 11ja-26fs-61f

QUARTIER BELVEDERE, 125, avenue Park, 28-34-38, avenue Murray; 33-53-55, avenue Lévis. S'adresser tél.: 3-2522, 3-4126, 3-4394 ou à 125, avenue Park. 26jan-26fs-61b

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. Roy Inc., 176, St-Jean 11jan-26fs-61r

72, MANRESE, logement chauffé, 7 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année. Aussi garage. S'adresser P.-H. Vincent, 371, St-Jean, tél.: 3-1354 ou 2-1351. 6fév-6fs-61r

119, LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, chauffé; 2½, Deligny, 4 chambres, chambre bain; 239, Latourelle, 8 chambres, chambre bain, passage. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 1er fév-26fs-61f

114, FRASER, près avenue des Erables, logement à louer, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, foyer, cave. S'adresser 110, rue Fraser, tél.: 5053. 4fév-6fs-61f

A LOUER, 69, Claire-Fontaine, un plain-pied de 8 chambres, chambre bain, chauffage eau chaude et toutes améliorations modernes. S'adresser 378, du Roi, tél.: 3-0951. 3fév-6fs-61b

MAISON A LOUER, 170, rue Aberdeen, 9 chambres et chambre de bain, prix raisonnable. Nous la décorerons complètement. Téléphone 4-3374, Black & Fils, décorateurs. 4fév-6fs-61r

RUE LATOURELLE. Deux logements à louer. Un de 7 chambres avec bain, cave et grenier. Et un de 3 chambres avec cave. S'adresser à Maurice Paradis, 122, Latourelle, tél.: 3-4960. 27jan-26fs-61b

RUE ARTILLERIE, plain-pieds, 4 chambres et chambre de bain. Aussi trois chambres et chambre de bain, joliment meublées ou sans meubles, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Aussi garages avec lumière électrique et eau. S'adresser 59, Artillerie, téléphone: 2-1969. 4fév-6fs-61b

85 93, CLAIRE-FONTAINE, 72, St-Amable. Beaux logements 8-9 pièces, système chauffage eau chaude, à louer. S'adresser 79, Claire-Fontaine, tél.: 3-2270. 9fév-3fs-61b

PLAIN-PIEDS situés face bureau de poste, Haute-Ville, 4 pièces et bain, chacun chauffés eau chaude à l'année, conviendraient pour trois personnes. S'adresser 41b, d'Auteuil, tél.: 2-2828. 7fév-3fs-61b

STE-MARIE-RICHELIEU. Logements à louer, 3 à 7 chambres, chauffés ou non, améliorations modernes, prix modérés. S'adresser 138, Richelieu. 2fév-12fs-61r

71-73, ABERDEEN, 6 pièces chacun et chambre bain chauffée, eau chaude à l'année. S'adresser M. Alphonse Vézina, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 4fév-6fs-61b

PARTIE CENTRALE, logement chauffé, possession immédiate, 6 chambres plus chambre bain fini en tuile, bain carré avec douche, fini à neuf. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, le soir 2-6589. 4fev.-6fs-61

ST-CYRILLE, Nos 448, 454, 458, 462, quatre plein-pieds, 2e et 3e étages, de 7 et 9 pièces plus chambre de bain. Fini moderne. Clair de neige, vidanges. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 - 8167. 16jan-26fs-61f

HAUTE-VILLE

LOGEMENT DE CINQ appartements, situé à 267 Avenue des Oblats. S'adresser à 114 Demeulles, téléphone: 3-2084. 61b

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 13, 17, 36, 41, 55, logements de 5 chambres, plus chambre de bain, chauffés eau chaude, très modernes, garage. S'adresser Emile Frenette, No 53, avenue Brown, tél.: 6933, 3-4840 - 7949. 30jan-26fs-61f

417, ST-CYRILLE. Beau plain-pied moderne, 2e étage, 7 chambres plus chambre bain et dépense froide, chauffage automatique, eau chaude à l'année, 2 privés, 2 galeries, cour, garage si désiré. Vacant. S'adresser au premier étage, tél.: 6003. 3fév-6fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces plus chambre bain, planchers bois dur, toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, téls.: 2-6403 - 4-2557. 3fév-6fs-61r

OXYMEL

DEMANDEZ à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus" vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes, bronchites, etc. Vous pouvez en donner aux tout jeunes bébés. En vente partout, 35c et 50c la bouteille. 8sept-j.n.o.-61b

BOULEVARD CREMAZIE. A louer, 2 plains-pieds, 5 chambres plus chambre de bain. Planchers bois dur, système de chauffage. S'adresser à 41, Crémazie, tél.: 3-2303 4-7-9-11fév.-61f

11, ARTILLERIE, logement 4 chambres, plus chambre bain, chauffés, eau chaude à l'année, planchers durs, améliorations modernes. S'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 2-4-7-9-11-14f-61r

PLUSIEURS LOGEMENTS chauffés et d'autres non chauffés, ainsi que garage chauffé à louer. S'adresser à P. Paradis, 236, rue d'Aiguillon, tél.: 6667-6668. 26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21fé-61f

206, RUE FRASER, 8 chambres, 509, St-Cyrille, 8 chambres coin St-Cyrille et Moncton: 10 chambres, garage chauffé. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 3fév-26fs-61f

AVENUE MANRESE. A louer, dans les appartements "Yvette", au No 67, un logement de cinq pièces, le No 2, premier étage, avec installation moderne de luxe, chauffé, frigidaire, dépense, cave, hangar, garage, concierge. A deux pas du tramway, de l'église et du terrain de jeu des Jésuites. Prix avec garage, $53.00, sans garage, $50.00. On peut visiter de 2 à 5 p.m. Pour autres infromations, téléphoner à G.-E. Marquis, 2-8101 (local 359) dans le jour; ou à 8710, le soir. 7fév-6fs-61b

2¼, 2½, rue LATOURELLE, 5 petites chambres plus bain, chauffées, tél.: 9016. S'adresser sur les lieux pour visiter. Le soir, tél.: 2-6544. 8fév-6fs-61r

ST-DOMINIQUE.—Logement 4 chambres, chauffé, plus bain, moderne, planche à repasser, pharmacie dans les murs, garage, partie cave, galerie. Gérard Nadeau, 105½, avenue Bourlamaque, Québec, téléphone: 6501. 8fév-26fs-61b

LOGEMENTS chauffés, 6 chambres, avenue Bourlamaque, 8 chambres, avenue de Salaberry. S'adresser à 34, de Salaberry, tél.: 3-4188. 8-11fév-61f

36, DES FRANCISCAINS, 6 chambres plus bain, fini moderne, système de chauffage, $33.00. S'adresser tél.: 2-8460, 3-4316. 8fév-6fs-61r

AVENUE LAURIER, appartement chauffé, 5 chambres, plus chambre bain, fini moderne, eau chaude à l'année, garage. S'adresser tél.: 2-8460, 3-4316, 8fév-6fs-61r

116, MARQUETTE, 5 chambres plus bain, planchers durs, fini moderne, chauffé, $38 par mois. S'adresser par tél.: 2-8460 ou 3-4316. 8fév-6fs-61

543, ST-CYRILLE. Logement à louer, 7 chambres, chauffé. S'adresser Eug. Nadeau, 26, Ave. Cartier, 7291. 8fév-26fs-61f

54½, JEANNE-D'ARC, logement chauffé, 6 chambres plus chambre bain, très bien éclairé, belle vue. S'adresser 54, Jeanne-d'Arc, tél.: 7334. 8fév-26fs-61b

276, ST-CYRILLE. Logement à louer, 10, chambres, plus chambre de bain, chauffé, situé à 276, rue St-Cyrille. S'adresser 274, rue St-Cyrille, tél.: 5668. 2fév-26fs-61f

GRANDE ALLEE. Logement 1er plancher, chauffé, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, frigidaire, garage si désiré. S'adresser à 275, Grande-Allée, tél.: 4-1410. 2fév-6fs-61f

116, MARQUETTE, 5 chambres plus bain, planchers durs, fini moderne, chauffé, $38 par mois. S'adresser par tél.: 2-8460 ou 3-4316. 1er fév-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER chauffés et non chauffés, $14.00 à $25.00, de 3 à 6 chambres, situés Faubourg St-Jean. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 6fév-6fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (premier étage), de neuf chambres, plus chambre de bain, de toilette, chauffé eau chaude à l'année. Aussi deux garages chauffés. à louer. S'adresser tél.: 3-4050. 9-11-14-16-18-21fév. p61f

GRANDE ALLEE. Logement 1er plancher, chauffé, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, frigidaire, garage si désiré. S'adresser à 275, Grande-Allée, tél.: 4-1410. 9-11fév-61f

2 LOGEMENTS neufs à louer, 5-6 chambres plus chambre bain, dépense froide, chauffé ou non. Plancher bois dur. S'adresser F. Rochette, 233a, Richelieu, tél.: 7537. 9-11-14-16-18-21fév-61f

30, ST-MICHEL, 2e étage, plain-pied, 6 grandes chambres, plus chambre bain, passage, chauffé eau chaude, clair de neige, près du parlement. Tél.: 2-6696. 9fév-4fs-61b

RUE ST-JEAN, plain-pied, chauffé, 7 chambres plus chambre bain, planchers durs, clair de neige et vidanges. Visible de 10 hrs a.m., à 4 p.m. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean, téléphone: 2-1040. 9fév-3fs-61r

747, ST-VALLIER, 2e et 3e étage, 4 et 5 chambres, propres, chauds, ensoleillé place centrale, hangar, cour, garage si désiré. S'adresser 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 9-11fév-61f

PARTIE CENTRALE. Logements chauffés, planchers bois dr 5-6 chambres plus chambres bain en tuile, bains carrés avec douches modernes. S'adresser 24 du Palais tél.: 2-2153 le soir 2-6589. 9fév-6fs-61r

RUE FRASER et Ave. de SALABERRY. Plusieurs bons logements de six et huit chambres plus chambre de bain, bien ensoleillés, chauffés, planchers en bois dur garage si désiré, à des prix très raisonnables. S'adresser à 62½, avenue De Salaberry, téls: 3-4642 ou au No 2-2708. 9fév-6fs-61r

RUE D'AIGUILLON, très beau logement, situé No 72, 8 chambres plus chambre bain, non chauffé, très propre, planchers bois dur, hangar et cave, $35.00, tél.: 3-2943 ou 2-4421. 6fév-4fs-61b

D'AIGUILLON, 147½, beau logement de 7 pièces, plus chambre de bain, chauffage à l'eau chaude. Téléphoner 4-2961, pour renseignements. 6fév-4fs-61b

46, LACHEVROTIERE, magnifique plain-pied, situé au centre de la Haute-ville, près du parlement et Grande-Allée, confort moderne, très bien chauffé, bien ensoleillé, balcon. S'adresser tél.: 2-1789. 6fév-6fs-61b

MAGNIFIQUES LOGEMENTS 3-4 chambres plus chambre bain, près église St-Jean-Baptiste, planchers bois dur, bay-window, galerie, dépense, hangar même plancher. Tank eau chaude, cour ciment, garage si désiré, 232, Richelieu. Tél.: 3-4508. 7fév-26fs-61f

26, LAVAL, près des Remparts. Logements neufs, 4 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé, eau chaude. Peut être occupé immédiatement. S'adresser Antonio Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 7fév-6fs-61f

17-21, AVENUE LEVIS, près monument des Braves, logements 6-7 chambres plus chambre bain en tuile, moderne, avec garage. Louera meilleur marché pour celui qui chauffera la fournaise. S'adresser Antonio Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 7fév-6fs-61f

3,4,5,6,7 PIECES, chauffés, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208m, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Téls: 2-1475; le soir, 3-4498. 7fév-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER, 3 à 8 chambres, chauffé ou non. 252, 254, 258, St-Cyrille; 2, 2½, 6, 29, Bourlamaque; 192, 212, 214, 216, Crémazie; 108, Artillerie; 17, 19, Lachevrotière; 100, St-Benoit. Aussi sous-sol. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676. 6fév-26fs-61f

RUE LOCKWELL. Logement de sept grandes pièces, système de chauffage et améliorations modernes. S'adresser à 113, rue Lockwell. 1er fév-6fs-61b

LOGEMENTS à louer, de 4 et 3 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice, S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 9fév-6fs-61f

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars, à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange, Reg'd, 65, 1ère avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 17-20-22-24-27-29-31déc. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14fév. C.D.-F

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G., bureau et résidence, 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 9fév-26fs-C.D.-f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 18jan-26fs-C.D.r

ELECTRICITE

ELECTRICITE, réparation et refilage de moteurs de tous genres. Aussi réparations d'appareils électriques. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. Thomassin, 41, Laviguéur, tél.: 3-1525. 17jan-26fs-C.Df

HEMSTITCH

Mme G.-E. FORTIER désire faire part à sa nombreuse clientèle qu'elle sera désormais elle-même au service de ses clients et du public en général. Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie. 225, Ste-Marguerite, tél.: 5288. 8-11fév-C.D.-r

HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr., 265, Avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedomètre. A prix modérés. j.n.o. C.D.n

MATELAS

REPARATIONS MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparation de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 10-12-14-17-19-21-24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9mar. C.D.-f

MATELAS FRONTENAC ENR.—Réparations de matelas de plumes stérilisées, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement. S'adresser 43½, St-Ignace, téléphone 5347. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30mars -1-4avril. CDf

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PHOTOGRAPHES

ENVOYEZ-NOUS votre meilleur négatif et un dollar et nous vous ferons un agrandissement De Luxe, coloré à la main. W.-B. Edwards, photographe. 225, rue St-Jean, Québec. 20jan-26fs.

PRESSAGE-NETTOYAGE

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 26jan-26fs-C.Df

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-2022. 18jan-26fs-C.D.-r

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 7fév-26fs-C.D.f

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531 26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21fév.C.D.r

REPARATIONS DE MEUBLES

LA MEILLEURE maison à Québec, dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur 168, Dorchester, maison établie depuis audelà de 29 ans, tél.: 3-0733 31jan. 2-4-7-9-11fév.C.D.

SALONS DE COIFFURE

PERMANENT SHELTON.—Mlle Fortier, coiffeuse, 354 du Roi, tél.: 3-2694, annonce permanent croquignole, sur machine perfectionnée $1.50. A l'huile $2, garantie pour 6 mois. Aussi ondulation à l'eau, papier, shampos, kamol. On teint aussi les cheveux. Satisfaction garantie. C.D.x

SPECIAL: $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents, avec shampoo, Salon Paulette, tél.: 4-2754, No 764, rue St-Vallier. 19jan-26fs-C.D.f

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, 41 rue St-Martial, St-François d'Assise, tél.: 4-4339, au prix de 25c.

PERMANENT, $1.50, garanti pour 6 mois. Spécial à l'occasion de l'ouverture des nouveaux salons de Mlle Charrier, experte en permanent, 10 années d'expérience, autrefois de l'édifice Bédard. Maintenant situés à 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 13jan-26fs-C.D.f

Mlle M. PARADIS, 105, Dorchester, annonce à sa clientèle qu'elle donnera à l'avenir des permanents à $1.50 pour un temps limité. Aussi tout genre de coiffure, 2 coiffeuses à votre disposition. Téléphoner à 3-2903. 13jan-26fs-C.D.f

$1.00, ONDULATION PERMANENTE. Ond. Komol, 35c; Shampoo et ond. à l'eau, 50c; Marcel, 25c; aux papiers, 75c; toutes autres coiffures à prix réduit. Mme Blanche, 268, du Roi, tél.: 4-0334. 17jan-26fs-C.D.f

LA CANADIENNE. Nous continuerons nos permanents à $1.50. Nous donnerons pendant février un spécial à $5.00 garanti qui vous donnera droit à 4 shampoo et 4 ondulations à l'eau. Jos. Asselin, 311½, St-Joseph, tél.: 3-3396. 27jan-26fs-C.D.f

SPECIAL—Pour $1.00. Le choix des trois item suivants: Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo massage. Permanent $1.50 à $7.00. Cours de coiffure rapide à bas prix, chez Simonne, 341, St-Joseph, tél.: 8895. 28jan-26fs-C.D.f

LE SALON LAPOINTE, 376, St-Jean.—Ondulation permanente, $1.50; Marcel, 35 cents Traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manicure. Spécialité: coupe de cheveux, dames et enfants, etc. Téléphonez 2-7842. 1er fév-20fs-CD.-r

SALON ALMA.—Permanents, $1.50 en montant méthodes les plus nouvelles qui durent plus que six mois sur machines perfectionnées. Tous genre de coiffures et teinture des cheveux et aussi cours de coiffure, les plus bas prix de la ville, 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 4fév-26fs-C.D.r

MELLE LUCIENNE ROBITAILLE ANCIENNEMENT au Salon Lemay, rue St-Anselme, annonce à sa nombreuse clientèle qu'elle a ouvert un salon de coiffure chez M. Ph. Lachance, barbier, 659, St-Vallier. Pour vos appointements, téléphoner 4-0486. Comme par le passé vous serez satisfait. 25jan-26fs-C.D.r

ONDULATION PERMANENTE $1.50; Marcel 35c; Komol, ondulation à l'eau, au papier, traitement du cuir chevelu, etc. Salon Juliette, Mme A. Turgeon, 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23fév.C.Dr

SALON GLORY incomparable permanent garanti pour six mois, $1.50; à l'huile $2.50 à $4.00. Aussi cours de coiffeuse rapide à de très bas prix, conditions avantageuses. Appointement, tél.: 6323, Mme Adélard Robitaille, 701, rue St-Vallier. 9fév-26fs-C.D.-b

SERVICE DE RADIO

RADIO SERVICE ASSOCIATION, 74 St-Joseph, tél.: 7436. Pour une piastre par année vous devenez membre et vous avez droit à toute inspection ou travail sur votre radio, sans payer davantage. Téléphonez pour renseignements. 13jan-26fs-C.D.l

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 23jan-26fs-C.D.

VOTRE RADIO remis à neuf par un expert. Ouvrage garanti. Visite d'inspection et vérification des lampes gratis. Service rapide. Bas prix. Roger Morin, 210, Fraser, tél.: 5625 24jan-26fs-C.D.f

REPARATIONS DE RADIOS par un expert diplômé, lampes testées gratuitement à domicile, posons antennes, service jour et soir, travail garanti par maison connue, St-Cyr & Frère, 70, rue St-Joseph, (édifice St-Cyr), tél.: 4-3015. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 1m-C.D.r

TAXIDERMISTES

FAITES EMPAILLER votre gibier et poisson par un taxidermiste diplômé. Prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti donner satisfaction. L. Thibaudeau, empailleur, 104, des Fossés, tél.: 3-0806. 28-31jan-2-4-7-9-11-14-16-18-21-23fév-cdr

Les PETITES ANNONCES CLASSIFIEES abondent en occasions.

HAUTE-VILLE

SUPERBE GRAND LOGEMENT chauffé, 78, Chemin Ste-Foy, neuf chambres plus deux chambres de bain. Cinq grandes chambres à coucher, service d'eau chaude à l'année dans chacune d'elles. Grand vivoir, salon, salle à dîner, immense cuisine avec dépense et frigidaire. Pour informations s'adresser à J.-A. Lesage, 80, Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 4fév-6fs-61f

A LOUER, 6, Artillerie, 2e étage, chauffé, 5 chambres et chambre bain. S'adresser 271, rue Fraser, tél.: 3-1930. 4fév-3fs-61b

RUE ST-GABRIEL, No 23½, 2e étage. Logement de 6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser au No 23, rue St-Gabriel, tél.: 2-1938. j.n.o.-61b

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eau chaude, planchers bois dur et réparés à neuf. S'adresser M. A. Blanchet, 12, Christie, tél.: 2-4383. 24jan-26fs-61r

39,41,45, JEANNE-D'ARC, 5 et 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser Honoré Houde, 349, St-Jean, tél.: jour, 2-3681; soir, 2-5873. 7fév-4fs-61r

197, ST-JEAN, près St-Eustache, beau logement, 8 pièces plus salle de bain, chauffé, beau poste central pour chambres à louer ou pour combine atelier couture ou autre avec résidence. Références exigées, tél.: 4-2961, pour renseignements. 8fév-2fs-61b

RUE RICHELIEU, Côte d'Abraham, J'ai 4 beaux logements modernes, 5-6 chambres, chauffés eau chaude, très propres, à louer pour petite famille à bonnes conditions. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4925. 8-11fév-61r

173½, ST-GERMAIN, 5 chambres, $18.00 rue du Roi, 114, 4 chambres, $15.00. S'adresser tél.: 3-2204. 6-7-9-11fév. -61b

BASSE-VILLE

2 LOGEMENTS à louer, un de $25.00 par mois pour $15.00 avec eau chaude et l'autre avec chambre de bain, possession immédiate. S'adresser à 105, St-Paul. -61b

SAINT-ROCH

LOGEMENT A LOUER, 4 chambres, possession immédiate, $10.00 par mois. S'adresser 259, Prince-Edouard. 7fév-3fs-61b

TRES BEAU LOGEMENT, 11 chambres avec chambre bain, meilleur centre de St-Roch. Retirant sous location de $50.00 par mois. Garage si désiré. Aussi salon de coiffure avec restaurant, bonne clientèle. Ecrire Casier 210, le "Soleil". 24-26-28-31jan 2-4-6-9fév-61b

315½, ST-JOSEPH. Beau plain-pied à louer, de 7 chambres plus chambre de bain chauffé, améliorations modernes. S'adresser J. Guillemette, 315, St-Joseph, tél.: 8221. 9fév-3fs 61f

BEAU LOGEMENT, 5 chambres, très propres, 73, Notre-Dame-des-Anges, plus chambre bain, cour, cave. S'adresser J.-A. St-Cyr, chez Myrand & Pouliot, ou tél.: 8694. 9fév-4fs-61b

SAINT-SAUVEUR

180-182, AVENUE DES OBLATS: 209 St-Luc. Logement de 7 appartements et deux magasins à louer. S'adresser à Emile Beaulieu, 172, St-Luc. 9fév-7fs-61b

SAINT-SAUVEUR

A LOUER, pour mai, plusieurs logements de 4-5-6-7-8 chambres, à louer à bon marché. S'adresser à P. Garneau, 182, Incarnation, tél.: 3-4377. 6fév-12fs-61b

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson; 252 et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, téls.: 2-6403 - le soir, 4-2557. 3fév-6fs-61r

2 LOGEMENTS, 4 chambres, 146, St-Léon; 148, St-Léon, 2e étage, possession immédiate et mai; 1 9, St-Léon, 1er étage, 4 chambres; 157, 8e avenue, 2 logements, 5 chambres et bain, un premier et le troisième, possession immédiate et mai; 115, St-Mathias, (bas), 5 chambres et bain. U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 3-3451, de 10 à 12 a.m., 2 h. 30 à 5 et 7 h. 30 à 9 p.m., ou notaire Delâge, 54, du Pont, tél.: 4-1941. 4fév-26fs-61f

LOGEMENT NEUF, très éclairé, six chambres plus chambre de bain. Premier plancher, grande cour. S'adresser sur les lieux à 1257, rue St-Vallier, tél.: 6293. 7oct-j.n.o.-61b

No 19 BLVD LANGELIER, logement de 5 chambres à louer. S'adresser L. Côté, 53 Grant. 3fév-6fs-61r

STE-THERESE, 2 beaux logements 5-6 chambres, toutes améliorations modernes et un garage; 215-221 Ste-Thérèse. S'adresser J.-E. Bélanger, St-Louis-de-Corville, tél.: 4-5230. 7fév-26fs-61b

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642a, rue St-Vallier. Aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, téls: 2-6403; le soir, 4-2557. 3fév-6fs-61r

3 LOGEMENTS NEUFS, modernes, 3 pièces, situés à St-Sauveur, place centrale, pouvant accommoder 3 ou 4 adultes, planchers durs, chambres bain, etc. S'adresser Dr A. Leclerc, 788, St-Vallier, tél.: 9910. 11jan-26fs-61r

STE-THERESE. Trois beaux logements, 5 à 6 chambres avec toutes améliorations modernes et un garage, 215-217-221, Ste-Thérèse. S'adresser J. Bélanger, St-Louis-de-Courville, tél.: 2-2288 s. 2. 5jan-26f-61b

RUE ST-VALLIER, No 805, logement, 12 chambres, avec chambre de bain, 15 17, Belleau, logement 3-6 chambres. S'adresser 42, côte Ste-Geneviève, tél.: 2-7593 ou 15, Belleau. 4fév 2fs 61r

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2075. 4fév-26fs-61f

BEAU GRAND LOGEMENT de 7 chambres, plus chambre bain. Aussi basement de 5 appartements et chambre bain, bon marché pour locataire sérieux. S'adresser Edouard Dion, 145, Ste-Thérèse. 2fév-6fs-61f

A LOUER. Poste de commerce, près église St-Malo, coin Lafayette et St-Bernard. Aussi beau logement 6-4-3 chambres à prix réduit. S'adresser C. Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 6fév-26fs-61f

ST-VALLIER, 2 logements, 315, 10 pièces avec bain; 317, 6 pièces, entre rue du Pont et Laliberté. S'adresser 65, des Franciscains, tél.: 7585 11jan-26fs-61b

LOGEMENT 6 CHAMBRES. A louer, un beau logement de 6 chambres, munis du gaz et de l'électricité pour le 1er mai. S'adresser à 801, Morin. j.n.o.-61b

IMMEUBLES

H.-P. CIMON

CHOIX TRES INTERESSANT de maisons, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses. Spécialité: Maisons payables comme loyer. Edifice "Cimon", 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 3fév-6fs-100r

ST-GEORGES MORENCY

IMMEUBLES ET ASSURANCES
235, rue St-Joseph, tél.: 8311, rés. 5680
CHOIX EXCEPTIONNEL de propriétés à vendre. Maisons seules ou de plusieurs logements en ville ou alentours, commerces, terres très avantageuses. Maisons à échanger pour terres. Aussi terres à échanger pour maisons. Venez nous consulter.
CHANCE EXTRAORDINAIRE Limoilou(coin rues) épicerie avec logement et deux autres logements. Conditions faciles
CHANCE EXTRAORDINAIRE, Belvédère. Trois logements 9-6-6 chambres, $6,800, comptant $800. Terrain clair.
OCCASION rue de la Canardière. Magasin et trois logements. 4fév-6fs-100f

W.-F.-V. ATKINSON Gérant

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC, 21, Ste-Angèle, membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards. Renseignements sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. Bureau, tél.: 2-6605; résidence, 2-6239. 6fév-26fs-100r

De La Bruère Fortier Notaire

OCCASION D'ACHETER en bas de l'évaluation municipale. Propriétés rapportant de très bons revenus. $500.00 à $2,000.00 comptant. Avenue Bougainville, St-Cyrille, quartier Limoilou, etc. S'adresser 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479, le soir, 202, des Erables, tél.: 3-2580. 28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-mars. 1avril-100f

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 3-5980. Rés.: 4-2381
GIFFARD. ROUTE NATIONALE. — Maison 8 appartements, terrain 50 x 100, avec solarium.
GIFFARD.—Maison deux logements, 4 chambres, terrain 75 x 62.
RUE STE-MARGUERITE—Maison 5 logements, remis à neuf, $1,000.00 comptant, balance $40.00 par mois, sans intérêt.
AUSSI ASSORTIMENT de maisons, terres et terrains à vendre ou à échanger. 14jan-26fs-100f

C.-E. MIGNER

POUR ACHAT, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358 ou 4-5668 (vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale). 9fév-6fs-100f

P.-F. LALIBERTE

27, JEANNE D'ARC, TEL: 8281
Logement 5-8 appartements maison 3 logements système chauffage, dans Belvédère $9,000.00. Terrain idéal pour station gazoline à vendre ou à échanger. MAISONS, TERRAIN dans toutes les parties de la ville. 14jan-26fs-100f

D. LALIBERTE

451, 3e avenue, tél.: 9784.
441, 451, 3e AVENUE, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bains.
LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne et aussi maison neuve à vendre. 14jan-26fs-100f

ROSAIRE DROLET

MAISON A VENDRE ou échanger, 28, Montcalm, manufacture 4000 pieds plancher, machineries incluses. Autres revenus, $324.00.
ETAL DE BOUCHER, clientèle établie, Pont Gravé et Lamontagne, St-François-d'Assise.
166, CREMAZIE, poste de commerce établi depuis 4 ans. Revenus $600.00.
162, CREMAZIE, épicerie licenciée plus logis 5 pièces et chambre de bain. Revenu annuel, $1,680.00.
LORETTEVILLE, près église, 3 magasins plus 2 logis huit pièces, garage, terrain 77 x 80 pieds, coin rue pouvant servir de garage et station gazoline pour grosse compagnie, terrain total 130 x 77 pieds.
TERRAIN pour fin des plus commerciales, Bourlamaque et St-Laurent, situé voisin la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.
RUE CANDIAC, terrain situé entre M. Brindamour, boucher et M. Adélard Sylvin, épicier.
RUE LAMONTAGNE, St-François-d'Assise.
EPARGNEZ DU TEMPS et de l'argent, en consultant le propriétaire directement, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 8fév-26fs-100f

LOGEMENT A LOUER

513, COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain; 220, du Roi, 4 appartements, dans la cour. Machine à additionner Burroughs, à vendre. Alex. Blondeau, 385, de la Reine, tél.: 7060. 19jan-26fs-100f

SAINT-SAUVEUR

ARAGO—2 logements 3-4 chambres, maison neuve, grande cuisine, S'adresser 446 Arago, tél.: 3-2758. 26jan-26fs-61f

559, 561, ST-VALLIER, Jacques-Cartier, 2 logements de 4-6 chambres avec garage, réparés à neuf. S'adresser à J.-A. Pouliot, N.P., 26, des Oblats, tél.: 3-0375. 28-31jan. 2-4-7-9fév. -61f

876, ST-VALLIER. Logement de 8 appartements, plus chambre de bain. En face du marché St-Pierre. Aussi 2 logements de 5 appartements. 71, St-Germain, S'adresser 874, St-Vallier, tél.: 4-0479. 28jan. 1-4-8-11-15fév. -61f

290, NAPOLEON, 119, Bégnard, 2 logements de 4-5 chambres avec garage, réparés à neuf. S'adresser J.-A. Pouliot, N.P., 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 28-31jan. 2-4-7-9fév. -61f

LIMOILOU

A LOUER—Logement de cinq grandes pièces, plus chambre de bain. Conditions avantageuses. S'adresser à 3 rue d'Assises. 61b

LOGEMENT A LOUER, Logement de 6 chambres et chambre de bain, gaz, etc., situé au No 67, de la Canardière, tél.: 4-1384. 8fév-6fs-61b

ST-FRANCOIS-D'ASSISES. Logements chauffés et non chauffés, 5 et 6 chambres, très modernes, clair de neige, les uns près hôpital St-François-d'Assise, les autres près de l'église St-Malo, prix réduits. S'adresser Omer Turgeon, 23, rue Montmagny, tél.: 6302. 17jan-26fs-61f

ST-PASCAL-BAYLON, près de l'église, du couvent, du tramway, logement à louer, 6 grandes pièces, chambre de bain. Très moderne, $25.00 par mois. S'adresser à Mme J.-B. Lapointe, 589, Canardière, tél.: 4-4182. 3-4-7-9-11-14fév. -61f

MAGNIFIQUE LOGEMENT, deuxième étage, moderne, chaud, 5 pièces et chambre bain. S'adresser 57, 12e rue. 28-31jan-2-4-7-9fév. -61f

1ère AVENUE, 2 logements à louer, un 8 chambres plus chambre bain, l'autre, 4 chambres plus chambre bain. S'adresser 164, 1ère avenue, tél.: 4-3497. 2-4-7-9-11-14fév. -61b

156, 3e AVENUE. Logement, 6 grandes pièces plus chambre de bain, partie chauffée, eau chaude, très confortable. Le plus bel endroit de Limoilou. S'adresser 154, 3e avenue, tél.: 4-1020. 7-9-11fév-61f

10e RUE, No 205, maison seule, logement chauffé, 6 chambres, plus chambre bain, dépense. S'adresser à H. Lapierre, 205, 10e rue, tél.: 4-3257. 7-9-11-14-16-18fév. -61f

BEAU CHOIX de logements dans maisons neuves, 4-5-6-7 appartements, situés dans St-Frs-d'Assise ou St-Esprit. S'adresser à 82, 2e avenue, tél.: 4-2887. 7fév-26fs-61r

No 9, 8e RUE, 6 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, garage, près église et des chars. S'adresser 318½, 1ère avenue, tél.: 4-0617. 8-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4mars-61f

116, 118, MAUFILS, St-Pascal-Baylon, près l'église, du couvent et des chars, 5 et 6 chambres plus chambres bain, fini moderne, tél.: 9016. Pour informations, soir, 2-6544. S'adresser à Lavoie & Jobin Enr., 147, St-Joseph. 8fév-6fs-61r

ST-FIDELE, près église, logement 5 chambres plus chambre bain, fournaise à air chaud. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 8-9-11fév-61f

RUE VITRE. Beaux logements, très bien finis, jolie localité, angle rues Vitré et St-Eugène. Cinq pièces, $23.00 et six pièces, $25.00, chambre de bain en plus. S'adresser 312, rue St-Joseph, tél.: 7171. 12jan-26fs-61f

LIMOILOU PETIT logement chauffé à louer $15.00 par mois, ainsi que appartement meublé à louer. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 4fév-3fs-61f

32-36-38, 4e AVENUE, Limoilou, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390, Québec. 4fév-4fs-61r

130½, 3e RUE, Limoilou. Logement 5 chambres, prix raisonnable. S'adresser à 14, rue Ste-Famille, tél.: 2-4844. 9fév-6fs-61r

LIMOILOU, LOGEMENTS: 5e rue et 4e avenue, magnifiques logements modernes, confortables, chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4e avenue, Limoilou. 9fév-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER, situés sur 6e rue, près 3e avenue, 5 chambres, plus chambre bain, non chauffés. S'adresser tél.: 2-6186. 2fév-26fs-61b

LIMOILOU, LOGEMENTS MODERNES construction nouvelle, chauffés, 6 chambres chacun, plus chambre de bain, dépense froide avec ou sans garage. S'adresser 156, 4e avenue, tél.: 4-1989. j.n.o.

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. Prix de $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 2fév-26fs-61f

ST-FRS-D'ASSISE, 34, avenue Hamilton, logement de 5 pièces, plus chambre de bain, plancher bois dur, eau chaude; dépense froide, Bien éclairée, très propre. Une minute des chars. S'adresser 34, Avenue Hamilton, tél.: 4-3289. 2fév-6fs-61f

LIMOILOU, Logements modernes, chauffés, 6 chambres plus chambre bain, avec ou sans garage chauffé, situés 166, 168, 172 la Canardière. Aussi plusieurs autres logements non chauffés, situés dans Limoilou. S'adresser J.-M. Dessureault, 170, la Canardière, tél.: bureau: 4-4601; rés.: 4-3082 13jan-26fs-61b

LOGEMENTS NEUFS, MODERNES.—ST-ESPRIT, 1ère avenue, 107, un logement, six chambres, non chauffé. S'adresser Roy & Frère, 106, 1ère avenue, tél.: 4-1820. 11jan-26fs-61g

13e RUE, Beau logement, 7 pièces plus chambre bain, gaz, tank à eau chaude, dépense froide, bien éclairé et très chaud, avec garage, prix modéré. S'adresser 131, 13e rue, tél.: 4-3787. 6fév-6fs-61b

Pour un placement sûr et intéressant, consultez nos colonnes IMMEUBLES.

LIMOILOU

BEAU LOGEMENT à louer, 3e rue, Limoilou, entre la 6e et 7e avenue., 1er et 2e plancher, 6 pièces et passage, chambre de bain, eau chaude, voûte, belle cave, grande cour seule, galerie vitrée en arrière et galerie devant, prix modérés, tél.:4-2192. 7fév-18fs-61b

QUARTIERS DIVERS

64-68-72, FRASER, 7 chambres, chauffé, 233, 235, 237, coin 11e rue et Canardière, S'adresser Antonio Trudel, 70, Fraser, tél.: 3-0194. 21jan-26fs-61f

LOGEMENTS
3, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 18 chambres avec 2 chambres de bain.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
56½, STE-JULIE, logement de 9 chambres avec chambre de bain.
23-25 DU PONT, 3 logements de 5 chambres situés au 1er et 2e étages.
29, DU PONT, logement de 6 chambres situé au 1er plancher.
140, LALIBERTE, logement de 4 chambres.
142, LALIBERTE, logement de 6 chambres au 2e étage.
33, DU PONT, logement de 3 chambres au 1er plancher.
35, DU PONT, logement de 7 chambres situés au 2e et 3e étages.
141, DE LA REINE, logement de 7 chambres avec chambre de bain.
102-102½, 3e RUE, Limoilou, logements de 5 chambres avec chambres de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52½, AVENUE DE LA RONDE, St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres avec chambres de bain.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres au 1er étage.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres avec 2 chambres de bain.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres avec 3 chambres de bain.
42-44 GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
192, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 2e étage.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
96-94 LAFAYETTE, 2 logements de 5 chambres.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres avec 2 chambres de bain.
6, DE BREBOEUF, 10 chambres avec bains.
137-139-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffés.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
POUR PLUS DE DETAILS, s'adresser à la Royal Trust Co., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 8fév-6fs-61r

DANS LA BANLIEUE

A LOUER, à Giffard, avenue du Monument, beau logement, 8 chambres y compris chambre bain, plancher en bois dur, fini moderne, garage si désiré. S'adresser à A. Moisan, Monument, tél.: 4-5418. 4fév-26fs-61b

LEVIS.—A louer logement chauffé, plain-pied, 7 chambres, chambre de bain, avec cave et garage. S'adresser à 18, rue Wolfe, Bienville, Lévis, tél.: 152m. 7fév-5fs-61b

CHAMBRES A LOUER avec pension, prix modéré. S'adresser 62, Ste-Ursule, près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 9fév-6fs-23b
BEAUPORT, logement à louer situé à 71, avenue du Moulin, améliorations modernes, possession immédiate. S'adresser à Edmond Langevin, sacristain, Beauport. 9fév-4fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

POUR MAI, logement moderne demandé, 5 chambres, plus bain, plein-pied, un bas près des chars, planchers bois dur, préférence centre ville. S'adresser tél.: 4-4379. 7fév-3fs-62b

JACQUES-CARTIER ou ST-ROCH. On demande logement de 4 grands appartements ou 5 appartements (2e étage) de préférence, dans Jacques-Cartier ou St-Roch, bien éclairé avec cour si possible. Je payerai jusqu'à $20.00 par mois. Position à l'année pour garantir les paiements. Famille de 3 enfants. Ecrire ou s'adresser Maurice Poitras, 199, Notre-Dame-des-Anges, Québec. 8fév-4fs-62b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN et logements à louer. Magasin occupé comme épicerie depuis 20 ans, 188, Crémazie, coin Bourlamaque. Logements 8 à 8 pièces, chauffé ou non. S'adresser Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676. 19jan-26fs-64f

MAGASIN A LOUER avec ameublement occupé comme épicerie depuis 20 ans, No 188, Crémazie, coin Bourlamaque, 3 grandes vitrines, planchers bois dur 25 x 60, et cave, système de chauffage. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676. 6fév-26fs-64f

TRES BEAU MAGASIN chauffé, pouvant servir comme bureau, plain-pied, situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 3fév-6fs-64r

MAGASIN, BUREAUX.—Partie de magasin, bureaux, cave à louer, situés 106, St-Jean. S'adresser Jos. Robitaille, 106, St-Jean, tél.: 2-7684 ou 108, Richelieu, tél.: 2-3288. 2fév-6fs-64r

BEAU MAGASIN, 368, rue St-Jean, possession immédiate. Prix modéré. Succession C.-J. Lockwell, tels: 2-3535 ou 3-4998. 7fév-6fs-64r

POSTE DE COMMERCE pour studio, bureau, salle d'échantillons, salon coiffure ou autres, grandeur 30 x 18. Plus 2 pièces supplémentaires, planchers durs, chauffé, très éclairé. S'adresser 24, du Palais, tél. 2-2153, le soir, 2-6589. 7fév-6fs-64r

A LOUER. Excellent poste de commerce avec logement et grand garage, convenant pour magasin, boucher, épicier, etc., coins 3e avenue et 3e rue, No 100, 3e avenue, Limoilou, Québec. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd, 147, côte de la Montagne, Québec, Qué. Tels: 2-6488, 2-6489. 3fév-6fs-64b

RUE ST-JEAN, 3 magasins chauffés, excellents postes d'affaires, coin St-Jean et St-Stanislas. Aussi 2 logements. Bonnes occasions. Informations, s'adresser téléphone 2-1428 ou 17, St-Stanislas. 9fév-4fs-64b

MAGASINS A LOUER

108 DU PONT. Magasin à louer. Aussi bureaux et salles d'échantillons. Magnifique magasin et bon poste à louer 108 du Pont voisin de Max. Hudon Enr. quincailliers. Aussi bureaux et salles d'échantillons situés à l'étage supérieur. S'adresser 106 rue du Pont. 7fév-5fs-64r

MAGASIN A LOUER ou à vendre, comptoir, lunch et tabaconiste, tout meublé, rien à acheter, possession immédiate ou 1er mai, au centre des affaires, 29¼, de la Couronne, pour location, R. Darveau, 100, St-Pierre. 8fév-3fs-64b

RUE ST-JEAN NOS 49-109

MAGASINS occupés par Picard Fur et J.-A. McClure. Aussi bureau et logements. S'adresser E.-J. Dynes, 47, rue St-Jean. 9fév-3fs-64r

MAISONS A LOUER

A LOUER, 12, rue Laporte, maison autrefois occupée par l'honorable J.-H. Kelly, faisant face au jardin du gouverneur, près de la Terrasse, contenant 4 chambres à coucher, 2 chambres bain avec plus 2 chambres de servantes avec bain, grande salle à manger, salon, vivoir, etc., 2 foyers en parfaite condition. S'adresser 67, d'Auteuil, tél.: 2-4366 ou 2-2649. 16jan-26fs-67b

MAISON A LOUER, avec garage, 8 chambres, chambre bain, située rue Ploermel, vis-à-vis Spencer Wood, améliorations modernes. S'adresser tél.: 8716, soir, 8038 ou 6954. 1er fév-12fs-67r

MAISON SEULE, 8 chambres, bien ensoleillée, grand parterre, près de l'église et des tramways. Pour informations, téléphoner 7764. 3fév-4fs-67b

MAISON A LOUER à Loretteville, rue Pincourt, grand terrain, jardin, poulailler. S'adresser à Emile Renaud, 118, rue Dalhousie, Québec, tél.: 2-2252. 6fév-3fs-67b

MAISON A LOUER. Maison brique, No 21, avenue Maguire, Bergerville. Sept chambres plus chambre de bain. Chauffage eau chaude, garage. Cette maison toute remise à neuf peinturée et vernie. Chars électriques à la porte. S'adresser sur les lieux ou au No 29, avenue Maguire. 6fév-12fs-67b

MAISON SEULE à louer à 8, rue Bégin, Bienville, 8 appartements, fournaise à eau chaude, grand terrain, hangar. S'adresser 16 rue Bégin, Bienville, comté Lévis, téléphone: 558J. 6fév-5fs-67b

A LOUER. A Sillery, située en face de l'église, une maison en brique blanche contenant 9 pièces, grande cave, fournaise, etc., $30.00 par mois. S'adresser à J.-P. Garneau, 47, rue Buade, Québec. A vendre. Une lanterne magique valant $200.00 pour $100.00, même adresse. 6fév-6fs-67b

MAISON A LOUER, angle avenue Conway et chemin de la Canardière, maison détachée, 10 (dix) pièces, jardin, tennis et garage. Prix $45.00 par mois. S'adresser à Edmund Conway, 1, avenue Conway, téléphone: 4-2351. 8fév-6fs-67f

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, De Meules 26jan-j.n.o.-68b

A VENDRE ou à LOUER à termes et conditions faciles, la maison 45, d'Auteuil contenant douze chambres (dont trois chambres de bain). Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à 65, d'Auteuil. 27jan-9fs-68b

A VENDRE ou A LOUER à termes et conditions faciles, la maison 45, d'Auteuil, contenant douze chambres (dont trois chambres de bain). Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à 65, d'Auteuil. 6fév-6fs-68b

MAISON A VENDRE, Loretteville, 5 revenus, grand terrain, garage, échangeable pour une terre aux approches de la ville. Pour quelques jours seulement. S'adresser 194, des Erables, tél.: 3-4217. 7fév-26fs-68f

MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON A VENDRE ou à louer, 15 minutes Québec, 8 chambres, chambre bain, plancher bois dur, grenier, cave, garage, jeu de tennis, grand jardin, fruitier. S'adresser W. Desrosiers, entre Station Clermont et Everell, Beauport, tél.: 4-5259. 9fév-3fs-70b

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter des cartes de Turret, ou McDonald, 15c la série complète ou 25c le cent, mêlées. S'adresser 196, d'Argenson, coin St-Ambroise. 8fév-2fs-73b

PENSIONS POUR BEBES

VOUS TROUVEREZ une pension licenciée pour bébé en vous adressant par téléphone à 2-1966. 24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23mars-74af

OBJETS PERDUS

CHAPELET monté en or, dans portefeuille noir, perdu mardi midi, du chemin Gomin jusqu'à l'arrêt du tramway Marguerite Bourgeois. Remettre Mlle P. Thomassin, chemin Gomin, tél.: 5747. 8fév-2fs-75b

PORTE-MONNAIE — Petit porte-monnaie (dépliant) en cuir marbré, contenant probablement un billet de $10.00 et autre billet et petite monnaie, avec carte d'identification au nom d'Anita Côté. A partir de 32 rue Ste-Anne, dans un taxi, aller jusqu'à la traverse de Lévis (baggage room C.N.R.), sur le bateau et gare de Lévis, jeudi le ... entre 4 et 5 heures. Prière de remettre au bureau du "Soleil", à R. d'Anjou. Récompense promise. -75b

PIANOS A VENDRE

PIANO ordinaire en très bon ordre, marque McWilliam, à vendre bon marché, pour cause de déménagement. S'adresser 129, Richelieu. 9fév-3fs-80r

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser à 17, avenue Jacques-Cartier, St-Frs-d'Assise. 9fév-4fs-91b

ON DEMANDE une servante. S'adresser E. de Salaberry. Références exigées. 9fév-6fs-91b

NON CLASSIFIEES

9, 9e RUE, 6 chambres plus bain; avenue Lamontagne, 6 chambres plus bain; 272, rue du Roi, 4 et 6 chambres; 25, rue Aberdeen, 9 chambres, restauré à neuf; 24, St-Simon, 4 chambres, $15.00; 209, Ste-Marguerite, 3 et 4 chambres; 114, rue Bayard, 3 chambres. S'adresser Alf. Marois, Ltée, 229, rue St-Joseph, chambre 403, tels: 5980, 3-1634, 4-4088 et 4-2381. 12jan-26fs-4f

VOIES URINAIRES, syphilis contractée ou de naissance, varices (traitement intraveineux). Cœur et poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec. 7fév-26fs-4r

ON DEMANDE une servante pour petite famille sans enfant. Inutile de se présenter sans références. S'adresser à 457, St-Jean. 8fév-3fs-4b

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou, à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 21-24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16fév. -4r

OVIDE MARCEAU

FOURRURES manufacturées par des experts et surtout coupe garantie. Spécialité manteaux en kolinsky, vison japonais, poney russe, caracul, mouton de Perse, chat sauvage, seal Hudson, rat musqué. 839, St-Vallier. 11-12-14-17-19-21-24-26-28-31 jan 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9mars-4f

AVIS.—Fumeur de bon tabac en feuille, spécial, vendu au magasin Metropolitain rue St-Joseph, à bon marché. 8 fév-2fs.

FOIN. Je suis acheteur pour 10,000 bottes de foin. Donnez votre prix immédiatement à Arthur Tardif, commerçant d'animaux, 1216, rue St-Vallier, Québec, tél.: 7605. 9fév-6fs-4f

MARCHANDS, particuliers, nous nous occupons de négocier des prêts et des règlements de toutes difficultés financières. Adressez-vous 267, rue St-Paul, chambre 310. -7b

AGENTS DEMANDES pour vendre notre tabac en feuilles à $10.00 le cent livres. Paquet échantillon, 10 livres avec pipe, vraie bruyère gratis, envoyé n'importe où sur réception $1.25. G. Dubois, 18, Henderson, Ottawa. 9fév-4fs-1b

COMPTABILITE. Excellent comptable, hautes références, disposant quelques jours et soirées, prendrait comptabilité ou vérification de comptes. H.-A. Bédard, 105, rue Dolbeau, tél.: 3-2125. 9fév-3fs-40b

LOGEMENT A LOUER, maison neuve, 6 chambres et chambre de bain, planchers bois dur, dépense froide, fini moderne, prix modérés. S'adresser à 163, 2e avenue, tél.: 4-1270. 9fév-6fs-61b

NON CLASSIFIEES

CHAMBRE et PENSION pour demoiselle dans famille privée, bain et téléphone, bon chez-soi, prix modérés. S'adresser à 239, rue Ste-Hélène, entre Caron et St-Anselme, tél.: 3-3692. 9fév-3fs-23b

BUREAUX
— A —
LOUER
— dans —
L'EDIFICE
Quebec Power
Coin St-Joseph & De La Couronne

Obsèques de M. F.-X. St-Hilaire

Rivière-du-Loup — (D.N.C.) — Lundi, le 30 janvier dernier, à 7 h. 30 a.m., dans l'église de St-Frs-Xavier de la Rivière-du-Loup, ont eu lieu les funérailles de sieur François-Xavier St-Hilaire, décédé à l'âge de 83 ans et un mois.

M. St-Hilaire était très estimé de toute la population, il résidait à la Rivière-du-Loup, depuis quelque 55 ans et y avait toujours exercé la profession d'orfèvre.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Dame Elise Paré, et trois filles adoptives : Mme Vve Edouard Côté (Mary Paré), de Québec; Mme P. Meunier (Eva Lucas), de Montréal; et Mme Chs-Eug. LeBrun (Thérèse Meunier), de Rivière-du-Loup; un frère, M. Alphonse St-St-Hilaire, de Québec; et trois soeurs: Mme Vve Jos. Maranda, Mme J. Langlois et Mlle Mathilda St-Hilaire, de Québec, et plusieurs neveux et nièces.

La levée du corps fut faite par le vicaire M. J.-B. Bélanger; Le service fut chanté par M. le curé J.-T. Thibodeau.

Porteurs d'honneur : MM. E.-A. Doucet, A.-E. Thivierge, Amable Thériault et F. Haince.

Porteurs du corps: MM. Alf. Beaulieu, Onil Beaulieu, Jos. Michaud et Jos.-Her. Caron.

Le deuil était conduit par son frère M. Alph. St-Hilaire, et son gendre, M. Chs-Eugène LeBrun.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait : MM. Eug. Michaud, Jos. Albert, Jér. Levesque, Aug. Pouliot; Jos. Dechênes, Jos. Guy, Ben. Michaud, Ovide Gagnon, Alph. Rhéaume, J.-A. Pelletier, Jos. Gendron, Jos. Rhéaume, Elzéar Lavoie, Ir. Gendron, Frs. Beaulieu, Jos.-L. Drolet, Désiré Levesque, Johnn Carrier, Ernest Charest, Aimé Dionne, A. Plante, Emile Ouellet G.-A. Allard, Roger Ouellet, J.-Ls Hébert, Jos. Lapointe, Abert Guérette, H. Rhéaume, Jos. Collin, H. Hébert, Alf. Lapointe, David Michaud, Johnny Dionne, Jos. Gagnon, E. Damours, Jos. LeBrun, J.-C. Martineau, H. Emond, C.-E. Lavoie, Jos Emond, Alf. Lauzer et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

L'orgue et la chorale étaient sous la direction de M. Chs-Aug. Albert, organiste et professeur.

Après le service, le corps fut transporté à la gare, mis à bord de l'express maritime, à destination de Lévis, pour être ensuite inhumé au cimetière St-Charles, à Québec.

Les membres de la famille voudront bien agréer les vives condoléances du "Soleil".

Les funérailles étaient sous la direction de M. Hector Boucher.

Obsèques de Mme E. Morin

Lyster, (D.N.C.)—Nous avons le regret d'annoncer la disparition soudaine d'une citoyenne bien connue, en la personne de Mme Edmond Morin, née Antoinette Côté, décédée le 31 janvier et inhumée le 2 février à l'église de Sainte-Anastasie.

La défunte était âgée de 31 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux M. Edmond Morin, cinq enfants, dont quatre filles: Mlles Berthe-Jeanne, Rita, Cécile, un fils Rosaire, son père et sa mère M. et Mme Pierre Côté, deux sœurs, Mmes Cléophas Côté (Rosée) de Beauharnois et Mme Ernest Housé (Maria) ses beaux-parents M. et Mme Omer Morin, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Achille Lehoux, et Mme Octave Poitras, de Dosquet, M. et Mme Joseph Croteau, de St-Anne de Beaupré, M. et Mme William Bergeron, de Ste-Julie, M. Ernest Houde, M. Cléophas Côté, M. et Mme Nazaire Morin, de Thetford, M. et Mme Omer Morin, de Ste-Anastasie, oncles et tantes, M. et Mme Georges Talbot, M. et Mme Rolland Aubin, et un grand nombre d'autres parents.

Le cortège funèbre était sous la direction de M. T. Landry, entrepreneur.

On remarquait dans l'assistance, outre les parents plus haut mentionnés, M. Lucien Aubin, Mlles Antoinette Duchesneau, Jeannette Aubin, Dr H. Raymond, MM. et Mmes J. Bédard, Octave Bernard, Alf. Guay, J. Martineau, Jean Beaulieu, Franck Bisson, Marcel Guay, A. Laflamme, Albert Roy, O. Fortin, Louis Simoneau, Edouard Delisle, J. Fendney, Adj. Renaud, Jean Boissonneault, Jos. Gobeil, Jos. Renaud, A. Rondeau, Art. Rousseau, G. Thibodeau, E. Carrier, J. Lehoux, M. et Mme Jos. Fradette, d'Inverness, M. P. Thibodeau, D. Fradette, C. Goulet, A. Nantel, P. Côté, J. Guérin, P. Dion, Albert Landry, Jos. Perron, M. Beaupré, J. Vézina, A. Bergeron, Mlles A. Fortin, Marguerite Poulin, C. Gobeil, Cécile Bisson, O. Carrier, E. Bisson, MM. et Mmes Zéphirin Boilard, J. Lessard, Louis Bilodeau, Jos. Laflamme, Omer Plante, Désiré Martineau, Mlle G. Ouellet, M Lauréat Labrecque, Inst. et les élèves de l'Ecole modèle St-Louis de Gonzague, les Religieuses du Bon-Pasteur et les élèves du Couvent. Aussi nombres d'autres dont les noms nous échappent.

Portait la croix, M. Israel Lambert: autres porteurs: MM. Ernest Fillion, Delphis Beaupré, Alfred Laflamme et A. Demers.

Une messe de requiem et des chants funéraires choisis furent exécutés par la chorale de Saint-Anastasie.

Un grand nombre de messes, de bouquets spirituels, et autres sympathies furent adressés à la famille en deuil.

Nous réitérons nos sincères condoléances aux parents de la défunte.

Funérailles de M. Olivier Normandin

Grand'Mère, (D.N.C.).—Nous avons le regret d'apprendre la mort récente d'un pionnier de Grand'Mère en la personne de M. Olivier Normandin, décédé à l'âge de 67 ans et 5 mois après quelques semaines de maladie. Le défunt habitait Grand'Mère depuis au-delà de 40 ans et était très bien connu et estimé de ses concitoyens. Les funérailles des plus imposantes eurent lieu en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger.

En outre de son épouse, née Marie Marchand, le défunt laisse pour le pleurer, ses fils: MM. Lucien et Joseph Normandin de Grand'Mère; Médéric et Victorin Normandin, de Waterbury, Conn.; ses filles: Mmes Philippe Deshaies (Juliette), du Cap-de-la-Madeleine et Joseph Lavoie (Eva), de Grand'Mère; Mlles Alice, Jeannette et Germaine Normandin, de Grand'Mère ainsi qu'une sœur, Mme Cléophas Villemure, de Hussard, Alberta.

Le défunt fut porté par MM. Alfred Goyette, Ernest Normandin, Flavien Jacques, Isidore Pâquin, Arcade Normandin et Arsène Ricard.

Le service fut chanté par M. l'abbé Horm. Deschesnes, curé de St-Jean-Baptiste et la levée du corps fut faite par M. l'abbé Biron, curé de St-Georges de Champlain.

La chorale de St-Jean-Baptiste sous la direction de M. Wilbrod Dorais exécuta avec maitrise la messe des morts harmonisée de l'abbé Panneton. Mme Alphonse Matteau touchait l'orgue. A la chorale nous remarquions MM. Wilbrod Dorais Jean Petit, Léo Dugal, Antonio Gosselin, Jean Hamel, Victor Petit, Alexandre Dorais, Atrhur Gagnon, Jacques Lafontaine, Robert Dorais, Isaïe Jauron, Philippe Caron, Napoléon Côté, Willie St-Arneault.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: M. et Mme Alfred Goyette, de St-Georges de Champlain; M. Arthur Normandin, de Grand'Mère; M. et Mme Joseph Meunier, Grand'Mère; M. Victor Tétreault, M. Paul-Emile Normandin, MM. Maurice, Jean-Louis et André Normandin, Gérard Deshaies, Mlles Marie-Jeanne, Rose-Alma, et Yvonne Lavoie, MM. Antonio Lavoie, Patrick et Victor Lavoie, Mlles Gisèle et Thérèse Lavoie, M. Israel Tétreault, de Grand'Mère; Mlles Alida et Régina Goyette, de St-Georges de Champlain; les membres de la famille du défunt, MM. Jos. Gélinas et Wilbrod Pelletin, MM. et Mmes Guillaume Darchen, Isidore Pâquin, Joseph Pâquin, Mme Sinai Normandin, MM. et Mmes Donat Villemure, Sévère Gélinas, Joseph Tremblay, Nazaire Ricard, Mlle Georgette Pelletin, M. Adem. Lavergne, Mme veuve Thomas Lavergne, Mlles Laurette et Bertha Lavergne, MM. et Mmes Caméric Melancon, Sévère Villemure, M. Sévérin Désaulniers, M. et Mme Adélard Gagnon, M. et Mme Léonce Gagnon, M. et Mme Arsène Ricard, M. et Mme Isaïe Villemure, M. Alfred Marchand, M. et Mme Edmond Laforme, M. et Mme Napoléon Lemay, MM. Joseph et Urgèle Villemure, M. Roméo Villemure, Mme Ephrem Villemure, Mlle C. Villemure, M. et Mme Emile Villemure, M. Arby Lemay, M. et Mme Gédéon Blais, Mme Vve Jos. Laurence, M. et Mme Eugène Pellerin, M. et Mme Cléophas Cloutier, M. et Mme Hormisdas Boisvert, M. et Mme Fortunat Leclerc, M. et Mme Ovila Bourassa, M. et Mme Alfred Pratte, M. Léo Pratte, M. et Mme Edmond Rivard, Mme Philorum Falardeau, M. et Mme Alfred Lavergne, Mlle Cécile Jacques, Mlle Alice Jacques, Mlle Olive Lavergne, M. et Mme Arsène Berthiaume, M. et Mme J.-W. Dorais, M. et Mme Joseph Neault, M. et Mme Ovila Ricard, M. Robert Dorais, M. Alex. Dorais, Mlle Yvette Dorais, Mlle Jeanne Gagnon, M. et Mme Charles Gagnon, M. Léo Gagnon, M. et Mme Sévère Lesieur, M. et Mme Thomas Lesieur, M. et Mme Evariste Ricard, M. et Mme Pierre Mailloux, M. Uldoric Mailloux, Mlle Rose-Anna Gignac, M. et Mme Victor Bourassa, M. et Mme Willie Goyette, M. et Mme Xavier Loranger, Mmes Emile Boisvert, Albert Houle, Edmond Houle, MM. et Mmes Ernest Normandin, Philippe Houle, Arthur Houde, Arsène Boisvert, Edouard Boisvert, M. Lucien Boisvert, M. et Mme Cérisse Laquerre, Mlle Yvonne Villemure, M. et Mme E. Normandin, M. Henri Paquin, M. et Mme Albert Lacoursière, M. et Mme Joseph Meunier, M. Henri Lacoursière, M. Joseph Lacoursière, Mlle Simonne Houle, MM. Danias Lavergne, Léon Boulard, Mlle Simonne Lavergne, Mlle Dolorès Boulard, Mlle Annette Pellerin, M. et Mme Alfred Berthiaume, M. Elie Villemure, M. et Mme Sévère Villemure, M. Jérôme Gélinas, Mlle Laurette Gélinas, M. et Mme Philias Huard, M. et Mme Alphonse Huard, M. et Mme Zéphyr Bordeleau, M. et Mme Raoul Lord, M. Georges Boisvert, M. Lionel Boisvert, M. Aimé Boisvert, M. Alfred Champagne, M. Hormisdas Boisvert, M. Xavier St-Arneault, M. Louis Lafontaine, M. S. Adams, M. Victor Tétreault, Mlle Germaine Tétreault, Mlle Elsie Tétreault, Mlles Yvonne et Régina Goyette, Alida Goyette, M. I. Tétreault, M. Joseph Matteau, M. Gonzague Lavergne, M. Léo Jacques, MM. Arthur et Eugène Jacques, Alphonse et Albert Houle, M. et Mme Edouard Denoncourt, M. et Mme Henri Houle, M. et Mme Isaïe Jauron, Mlles Liliane Dorais, Lucille Dorais, Marie-Ange Sawyer, Alix Garneau, Blanche Massicotte, Rosa Massicotte, Florence Deshaies, Marie-Anna Desrosiers, M. et Mme Hormisdas Leclerc, M. Hormisdas Dupont, Mme Vve Xavier Dupont, M. et Mme Moïse Dupont, M. Albert Lemay, M. Louis-Geo. Gignac, les officiers et membres de la Ligue du Sacré-Cœur, MM. Adem Garceau, Philias Lafrenière, Arsène Boisvert, Philippe Ayotte, Joseph Ayotte, Louis Trépanier, Ovila Gingras, Philippe Matteau, Henri Gélinas, Ferd. R. Lamarche, Jos. Plante, F.-X. St-Arneault, Jos. Gagnon, etc., etc.

Parmi les témoignages de sympathies, offrandes de messes, etc., reçues par la famille nous remarquons : M. et Mme Willie Goyette, les familles Léonce Gagnon, Thos. Lavergne, Victor Tétreault, les Dames Tertiaires, les employés de la Grand'Mère Shoe Co. et de la Empire Shirt Co., MM. et Mmes Alfred Goyette, Wilbrod Garceau, Mlle Lucienne Adams, familles Flavien Jacques, Arthur Ringuette, Arthur Normandin, Oscar Bourque, Wilson Ayotte, Jos. Pepin, Ovila Gingras, Horm. Sawyer, Arthur Branchaud, Mlle Germaine Adams, etc., etc.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

St-Hyacinthe

Statistiques

Le rapport de l'année 1932 concernant les statistiques démographiques pour chacune des paroisses des comtés de St-Hyacinthe et Rouville vient d'être rendu public par le Dr G. Choquette, directeur-médical de l'Unité Sanitaire. Au cours de l'année dernière il y a eu, dans ces deux comtés, un total de 951 naissances, 189 mariages et 572 décès. Ces chiffres comparés avec ceux de l'année précédente, en 1931, accusent une diminution de 63 pour les naissances et une diminution de 9 pour les mariages. Pour les décès, la diminution importante de 34 est enregistrée cette année.

En 1931 les statistiques démographiques totales pour ces deux comtés étaient comme suit : 1014 naissances; 198 mariages et 606 décès.

Pour les municipalités rurales du comté de St-Hyacinthe, les chiffres sont les suivants pour cette année : 244 naissances, 40 mariages et 125 décès. Dans les paroisses de la ville de St-Hyacinthe seulement l'on a enregistré 366 naissances, 85 mariages et 263 décès. Pour le comté de Rouville l'on a enregistré, en 1932, 341 naissances, 64 mariages et 189 décès.

Voici le détail pour chacune des paroisses :

Comté de St -Hyacinthe— St-Barnabé, 17 naissances, 1 mariage et 13 décès ; St-Bernard, 10 naissances, 1 mariage et 3 décès ; St-Charles, 15 naissances, 2 mariages, 19 décès ; St-Damase, 44 naissances, 7 mariages, 19 décès ; St-Denis, 44 naissances, 6 mariages, 16 décès ; St-Jude, 39 naissances, 5 mariages, 16 décès ; LaPrésentation, 27 naissances, 7 mariages, 19 décès ; Ste-Madeleine, 27 naissances, 10 mariages, 14 décès ; St-Thomas d'Aquin, 21 naissances, 1 mariage, 15 décès ; Cathédrale, 128 naissances, 46 mariages, 120 décès ; Notre-Dame du Rosaire, 120 naissances, 19 mariages, 60 décès ; Christ- Roi, 90 naissances, 18 mariages, 57 décès ; St-Joseph d'Yamaska, 26 naissances, 2 mariages, 10 décès ; Soeurs de la Présentation de Marie, 13 décès ; Anglican Church, 1 naissance, 1 décès ; St-John United Church, 1 naissance, 2 décès.

Comté de Rouville : Ste-Angèle de Monnoir, 16 naissances, 5 mariages, 6 décès ; St-Césaire, 56 naissances, 8 mariages, 29 décès ; St-Hilaire 47 naissances, 9 mariages, 17 décès ; St-Jean-Baptiste, 28 naissances, 3 mariages, 13 décès ; L'Ange-Gardien, 37 naissances, 6 mariages, 14 décès ; Marieville, 61 naissances, 17 mariages, 51 décès ; St-Mathias, 8 naissances, 3 mariages, 5 décès ; St-Michel de Rougemont, 22 naissances, 2 mariages, 14 décès ; St-Paul d'Abbotsford, 40 naissances, 4 mariages, 21 décès ; Notre-Dame du Bon-Secours, 21 naissances, 4 mariages, 6 décès ; St-Thomas Anglican Church, 1 naissance, 2 décès; St-Paul Anglican Church, 1 naissance, 2 décès ; Baptist Church, 3 naissances, 2 mariages, 4 décès ; Abbots-

Merveille du Radio !
Elimine les inconvénients des éclairs et les antennes extérieures. Réduit la statique et l'interférence. Améliore la syntonisation. Recommandée pour tous radios électriques. S'installe instantanément, sans outils. Instructions avec l'envoi. On accepte l'argent Canadien. PRIX : 55c franco. Mandat d'argent à
EMILE BOULAY,
4247 rue Pine, Providence, R.O.

ÉCOUTEZ
La Belle "Dow"
CKAC
Lundi, mercredi, vendredi — 7.30 — 8 p.m.
Mardi, jeudi, samedi — 7.45 — 8 p.m.

Bridge-Contrat chez les Voyageurs de Commerce

Les voyageurs de commerce de cette ville, membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, auront l'avantage de se familiariser avec le Bridge Contrat. En effet, les directeurs de leur Cercle viennent de s'entendre avec le professeur Jos. Lavergne pour une série de 8 conférences avec projections lumineuses.

La première de ces conférences aura lieu aux quartiers du Cercle, 384 rue St-Jean, vendredi le 10 du courant à 8 h 30.

Nul doute que les voyageurs, membres de cette importante association ne manqueront pas de prendre avantage de ces cours mis gratuitement à leur disposition.

Funérailles de M. Adélard Bédard

Lundi matin à 9 hrs en l'église de St-Malo, ont eu lieu les funérailles de M. Adélard Bédard, époux de Dame feu Mathilda Tanguay, décédé le 3 février 1932, à l'âge de 59 ans et 2 mois.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 1036 rue St-Vallier, à 8 h. 45 au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

Conduisait le deuil, son fils, Dr O. Bédard; ses frères: MM. Wilfrid et Adjutor Bédard, d'Ottawa; ses beaux-frères: MM. Victor Bédard, Jos. Tanguay, André Drolet; ses neveux: MM. Josaphat, Jean-Baptiste, Marcel, Dominique Bédard, Evariste, Gérard, Magella, Frédéric ; ses cousins : MM. Hector Gosselin, Delphis Bedard, Arthur Jobin, Lucien Jobin, Paul-Eugène Jobin, Jos. Fortier, Albert Marcoux, Arthur Marcoux, Ludger Leblond, Ferdinand Vermette, Calixte Vermette, Jos. Lamarche, Eugène Bédard, Lucien Bédard, Léo Bédard, Oscar Marcoux, Henri Marcoux, Philippe Marcoux, Marcel Marcoux, Maurice Marcoux, Gérard Marcoux, René Marcoux, Rolland Marcoux, Philias Turgeon, Emile Bédard, Joseph Bédard, Antoine Fortier, Aldéric Latulippe, Adrien Bédard, Ulric Bédard, Octave Bédard, Charles Gauvin, Dominique Gacvin, Albert Bouchard, Edgar Hamel, Ernest Hamel, Jean Paradis, Victor Huot, Eugène Drolet, Joseph Drolet, J.-Chs Vézina.

On remarquait aussi Jos. Boutet, échevin, Dr Eug. Allard, Dr W. Brunet, Dr Roméo Gagnon, représentant des Chevaliers Colomb, Cour Laval, Dr Louis Grégoire, Dr A. Giguère, Dr M. Giroux, Dr Nadeau, L. Lavoie, N.P., H. Bédard, E.E.M., J.-P. Galipault, avocat, Jos. Bédard, A. Faucher, J. Thomassin, E. Martel, A. Martel, R. Montminy, Art. Dubuc, L.-P. Turgeon, A. Bouffard, P. Garneau, O. Lirette, A. Auclair, J. Doré, N. Laperrière, Emile Ruel, A. Ouellet, Ed. Rhéaume, E. Drolet, Jos. Auclair, E. Huard, G. Huard, A. Bertrand, Jos. Fortin, F. Deslauriers, M. Lessard, M. Gobeil, N. Rood, J. Belleau, I. Martel, F. St-Laurent, A. Boulanger, R. Boulanger, A. Roussel, A. Sanfaçon, Ant. Drolet, L. Lavoie, sr, J. Gagné, J.-O. Fortin, P. Mallard, A. Jobin, L. Giguère, Alp. Fournel, Albert Fournier, P. Piton, E. Savard, J. Savard, L. Gilbert, J. Bédard, A. Chevrette, T. Picard, O. Lachance, A. Brun, D. Lajeunesse, F.-X. Lachance, J.-E. Mercier, A Chamberland, L. Proulx, F. Boulanger, L. Martel, J. Royer, P-Bégin, P. Piton, jr, J.-O. Nadeau, J. Chouinard, U. Gelly, L. Lelièvre, G. Garneau, E. Chamberland, Ant. Drolet, J. Breton, A. Jobin, J. Fiset, E. Binet, Omer Barrette, N. Bilodeau, A. Coulombe, E. Plamondon, Raoul Leclerc, J.-M. Leclerc, L. Côté, E. Desrosiers, Jos. Fontaine A. Pichette, F. Drolet, L. Mallard, W. Bélanger, Jos. Blais, L. Lemay, J. Cloutier, J. Podesto, R. Gosselin, P. Picard, Ad. Boulianne, O. Marois, J. Bouffard, A. Coulombe et une foule d'autres.

A l'église la levée du corps a été faite par M. l'abbé Chabot et le service a été chanté par M. l'abbé Alf. Legendre, curé de St-Laurent, assisté de M. l'abbé J. Dubé, comme diacre et de M. l'abbé Ls Chabot, comme sous-diacre. Des messes basses ont été dites aux autels latéraux par M. l'abbé O. Rhéaume et M. l'abbé B. Godbout.

Au sanctuaire assistaient au service, MM. les abbés G. Wagner, d St-Georges; Bergeron, E. Dussault, P. Jobidon, G. Gervais, A. Falardeau, C.-H. Légaré.

Durant le service la chorale a chanté la messe de Requiem en grégorien et plusieurs solos ont été exécutés. M. Tel. Verret, jr, touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles, les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé Boilard et M. Jos. Fortin a chanté : "Mon Dieu, c'est vers toi" et M. S. Marceau a aussi chanté "Nous passons". M. Gérard Dion accompagnait à l'orgue.

La maison Sylvio Marceau avait été chargée des funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

Eastman Kodak a déclaré son dividende régulier de $1.50 par action privilégiée et de 75 cts par action ordinaire.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.35 p.m., Donald Novis, ténor; 6.45 p.m., chœur symphonique russe (aussi à WMAQ); 7.30 p.m., les régimentalistes; chœur masculin (aussi à WGY, WTAM, KYW, etc.); 8.00 p.m., Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees; 9.00 p.m., Show Boat: ténor, chanteuse, de "blues", soprano, comédiens et orchestre de Don Voorhee (aussi à WGY, WTAM, WMAQ; 10.00 p.m., "Baron Munchausen" (Jack Pearl, comédien) et orchestre (aussi à WGY, WTAM, WLW; 11.00 p.m., Frances Langford, contralto (au réseau); De 11.10 à 1.00 a.m., musique de danse au réseau WEAF (Bestor, Denny, Kirbery (chant) Calloway et "Hollywood dans l'air".

WJZ, New-York, 395—760 k
6.15 p.m., orchestre de Russ Columbo (aussi à WBAL, WLW, WBZ, KDKA, WMAQ); 6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles (aussi à WLW, WBAL, WBZ, WJR, KDKA et CKGW; 7.00 p.m., Amos 'n' Andy, au réseau; 7.30 p. m., Louise Bernhardt, contralto, Carolina Clement, pianiste et l'orchestre de concert de Cesare Sodero (aussi à KDKA et autres); 10.00 p.m., Wilfred Glenn, basse (aussi à WMAQ, WBAL, WBZ, WJR, WHSM, KDKA; 10.30 p.m., Ilomay Bailey, soprano et orchestre (aussi à WBAL, WHAM et KDKA); 11.15 p.m., orchestre de concert de la NBC (aussi WBZ, WBAL, WHAM, WJR, CKGW, CFCF. De 12.00 à 1.00 a.m., danse (Sam Robbins et Vincent Lopez.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., dernières nouvelles par Kaltenborn (aussi à WBBM, CKOK, WTAR, CFRB, etc.);6.20 p.m., JHarold Stern et son orchestre de l'hôtel St-Moritz aussi WCAO, WGR, WHAS, CKOK, etc.); Vaughn de Leath, avec l'orchestre de Fred Berren, (aussi à WGR, CFRB etc); 8.15 p.m., Whispering Jack Smith et autres, (aussi à WGR, WGN, WHAS, WCAU, etc.); 8.30 p.m., La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee, (aussi à WGR, WGN, WHK, HWS, WCAU, etc.); 9.00 p.m., Ruth Etting avec orchestre (aussi à WCAO, WGN, WHAS, WCAU, WPG, WTAR, etc.; 9.15 p.m., les frères Mills, (aussi à WCAO, WTAR, etc.); 10.00 p.m., "The Red Mill" de Victor Herbert, (aussi à WCAO, WCAU, WTAR, etc.; 10.30 p.m., les sœurs Boswell, (aussi à WADC, WBBM, WHAS, WAQM, WPG, WCCO, WTAR, CFRB, etc.); 10.45 p.m., Morton Downey (aussi à WADC, WCAU, CFRB, etc.); 11.00 p.m., Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia. De 12.00 à 2.00 a.m., musique de danse (Duchin, Belasco, Roseland et Haymes).

WBZ, Springfield, 330—990 k.
9.30 p.m., orchestre de concert dirigé par Pistorio.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
10.45 p.m., Henry Gruhler, pianiste.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
11.00 p.m., programme par des artistes attachés au poste WLW; 1.00 a.m., musique classique.

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert, du Waldorf-Astoria; 6.45 p.m., musique hawaïenne; 7.00 p.m., Donald Novis, ténor; 8.00 p.m., concert de Cities Service: Jessica Drogonette, soprano et les Cavaliers; duo de piano et orchestre de Rosario Bourdon; 9.30 p.m., Leo Reisman et son orchestre; 10.00 p.m., Al Jolson; 10.45 p.m., Lanny Ross, ténor. De 11.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chant. (Weeks, Nelson Kirbery, Hôtel Carter).

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.15 p.m., Del Lampe et son orchestre; 6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m., Amos 'n' Andy"; 7.15 p.m., Hilda Burke, soprano, avec orchestre; 8.00 p.m., ensemble vocal et instrumental dirigé par Spitalny; 10.00 p.m., Alice Joy, contralto et orchestre; 10.30 p.m., orchestre de concert avec soprano et ténor; 11.15 p.m., Alleen Stanley soprano; 11.30 p.m., récital d'orgue par Lew White, avec le trio; Romantique. 12.00 a.m., Cab Calloway 12.30 a.m., danse, par Joe Furst.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., Vaughn de Leath, soprano et orchestre; 6.20 p.m., George Hall et son orchestre avec soprano et le quatuor Travelers; 8.15 p.m., Singin' Sam; 9.00 p.m., orchestre et chant; 9.15 p.m., Mary Eastman, soprano, avec quatuor masculin et orchestre symphonique; 9.30 p.m., John McCormack, ténor avec l'orchestre de Shilkret; 10.00 p.m., revue Columbia, 10.30 p.m., le Chanteur de la Rue (Arthur Tracey); 10.45 p.m., Fray et Braggiotti en duo de piano; 11.00 p.m., Nino Martini, ténor avec l'orchestre symphonique Columbia. De 11.30 à 2.00 a.m., danse.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.00 p.m., récital d'orgue par Jean Wiener; 8.35 p.m., concert de studio; 10.30 p.m., le Chanteur de la Rue (Arthur Tracey); 10.45 p.m., Fray et Braggiotti, duo de piano; 11.15 p.m., Nino Martini et l'orchestre symphonique Columbia.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
8.00 p.m., fanfare; 9.30 p.m., les Argentiniens; 11.00 p.m., trio et piano; 11.15 p.m collège de Musique; 1.00 a.m., musique classique.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
7.15 p.m., fanfare hollandaise.

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Musique.
7.00 p.m.—Mon Bébé.
7.15 p.m.—Cours de diction par le professeur Joseph Dumais, directeur du Conservatoire de Québec.
9.00 p.m.—La Chorale du Conservatoire de Québec.
9.30 p.m.—4ème épisode de "La Femme X"

VENDREDI

12.00 p.m.—Variétés musicales.
12.30 p.m.—Mon Bébé.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—L'Epicerie du Coin.
6.30 p.m.—Musique en soupant.
7.00 p.m.—Mon Bébé.
7.30 p.m.—Programme spécial de l'Epicier du Coin.

Diction

Cours de phonétique et de diction du professeur Joseph Dumais. Dixième et dernière leçon. L'articulation. Le grasseyement parisien et celui de Québec. Récapitulation de nos principaux défauts de prononciation. Suffit-il de parler distinctement pour avoir une bonne diction.

Audition de pièces inédites ou peu connues.

Comme autrefois .... DuMay d'Amour
Bachelière-ès-cuisine .... DuMay d'Amour
D'qui qui quien? (Comptoir aux Coupons .... DuMay d'Amour
Rêve ambitieux de Joséphat Lasouris (Comptoir aux Coupons) .... DuMay d'Amour
Poor Batiss Canuck .... DuMay d'Amour

Ce cours commencera à 7 heures 15 au lieu de 7 heures 30.

CKAC

JEUDI, 9 FEVRIER

9.30 a.m.—Chanson française.
10.00 a.m.—Bonjour Madame.
10.30 a.m.—Ouverture de la bourse.
10.45 a.m.—Mélodies.
11.00 p.m.—Poëmes symphoniques.
11.30 a.m.—Causerie.
11.45 a.m.—Extraits d'opéra.
Midi—Le quatuor Métropolitain.
12.30 p.m.—Cotes de bourse.
12.45 p.m.—Causerie agricole.
1.00 p.m.—Orchestre de concert.
1.30 p.m.—Programme musical.
2.00 p.m.—Chansons.
2.15 p.m.—"Avez-vous lu ?".
4.30 p.m.—Cotes de bourse.
4.45 p.m.—Musique enregistrée.
5.00 p.m.—Large et ses Canadiens.
5.30 p.m.—Solos de piano.
5.45 p.m.—Montréal en parade.
6.00 p.m.—Nouvelles, bourse, etc.
6.05 p.m.—"Je sais tout".
6.15 p.m.—Orchestre.
6.30 p.m.—Musique.
6.45 p.m.—Corp. des électriciens.
7.00 p.m.—Programme musical.
7.15 p.m.—Cours de vulgarisation.
7.30 p.m.—Concert.
7.45 p.m.—La belle Dow.
8.00 p.m.—Emission musicale.
8.30 p.m.—Large et ses Canadiens.
8.45 p.m.—Chant.
9.00 p.m.—Emission musicale.
9.15 p.m.—Trio Leduc et soprano.
9.45 p.m.—Concert.
10.00 p.m.—Orchestre de danse.
10.30 p.m.—Orchestre de danse.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles, hockey.

VENDREDI, 10 FEVRIER

9.15 a.m.—Chanson française.
9.30 a.m.—Concours.
9.45 a.m.—Chanson française.
10.00 a.m.—Montréal en parade.
10.15 a.m.—Musique militaire.
10.30 a.m.—Température. Bourse.
10.45 a.m.—Conseil d'hygiène Canadien.
11.00 a.m.—Poëmes symphoniques.
11.30 a.m.—Causerie.
11.45 a.m.—Théâtre.
12.00 (midi)—Pianiste et soprano.
12.30 p.m.—Cours de bourse.
12.45 p.m.—Causerie.
1.00 p.m.—Concert.
1.30 p.m.—Récital d'orgue.
4.30 p.m.—Cours de la bourse.
4.45 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Large et ses Canadiens.
5.30 p.m.—"Chantecler".
5.45 p.m.—Montréal en parade.
6.00 p.m.—Mélodies.
6.15 p.m.—Emission musicale.
6.30 p.m.—Programme musical.
6.45 p.m.—Courrier de Madeleine.
7.00 p.m.—Programme musical.
7.15 p.m.—Musique de danse.
7.30 p.m.—Concert.
7.45 p.m.—La belle Dow.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—Symphonie.
10.00 p.m.—Orchestre de danse.
10.30 p.m.—Les gradués du McGill.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Nouvelles du Nord.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

L'Heure Provinciale

VENDREDI, 10 FEVRIER 1933, DE 8 A 9 P.M., A CKAC.

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit; Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Récital par Anna Malenfant, mezzo-contralto et Germaine Malépart, pianiste.

8.00—Causerie: "Obligations réciproques des patrons et des employés".
M. Valmore Gratton, licencié en sciences commerciales.

8.15—Concert:
1. Piano:
Romance en fa dièze .... Schumann
Germaine Malépart.
2. Chant:
(a) Air de "Bajazet" .... Haendel
(b) Nuit d'étoiles .... Widor
Anna Malenfant.
3. Piano:
(a) Nocturne .... Chopin
(b) Etude .... Chopin
Germaine Malépart.
Intermède: Conte canadien La Fréchette
4. Chant:
(a) Histoire de tous temps .... Haydn
(b) Si tu m'aimes .... Pergolèse
Anna Malenfant.
5. Piano:
(a) Prélude .... Debussy
(b) Séguedille .... Albéniz
Germaine Malépart.

CHRC

(Québec 456.1 mètres—645 kilocycles)

JEUDI

5.00 p.m.—Kruschen Salts.
5.15 p.m.—L'heure du Thé.
5.30 p.m.—Folklore de Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Roger et Gallet.
7.15 p.m.—Programme.
7.30 p.m.—Le Chroniqueur du Chien d'Or.
7.45 p.m.—L'Association des Laitiers de Québec.
8.00 p.m.—Programme varié.
8.30 p.m.—Musique instrumentale et vocale.
9.00 p.m.—Irradiation de la partie de hockey entre Québec et Providence, directement de l'Aréna, présentation des cigarettes Buckingham.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria
11.00 p.m.—Récital d'orgue de Marcel Chouinard.
11.30 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence).

VENDREDI

9.00 a.m.—Programme.
9.15 a.m.—Orchestre.
9.30 a.m.—Chansonnettes françaises.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Poëmes symphoniques.
11.30 a.m.—Musique variée.
12.00 p.m.—La Laiterie Brookside.
12.30 p.m.—Les Magasins Guy.
1.30 p.m.—Les demandes Spéciales.
2.00 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence)
5.00 p.m.—Programme Vapex.
5.30 p.m.—Kruschen Salts.
5.45 p.m.—Programme Painkiller.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Vichy-Suprême Purgative.
7.15 p.m.—Le composé Arex.
7.30 p.m.—Au chalet du Pont de Québec.
7.45 p.m.—Le baryton Inconnu, avec orchestre, présentation de la Slater Shoe Co.
8.15 p.m.—Musique variée.
8.30 p.m.—Musique instrumentale et vocale.
9.00 p.m.—Musique militaire.
9.45 p.m.—Orchestre de danse.
10.00 p.m.—Musique de danse.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Le reporter Roxy.
11.15 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence).

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

Euchre-bridge

Le 13 février, à la Salle de la Providence de St-Malo, il y aura un euchre-bridge, au profit de la Goutte de Lait, organisé par la présidente Mme Adolphe Quiraud, 108 rue Ste-Thérèse, ainsi que Mme Desharnais, 165 rue Bagot.

Les cartes seront en vente aux endroits ci-haut mentionnés ainsi qu'à la porte de la salle.

Tout le monde devrait se faire un devoir d'encourager cette œuvre.

Grand euchre

d'ustensile de granit, organisé par les Zouaves de Limoilou, Inc. Sous le distingué patronage du Révérend Père Maurice, O.M.C., curé, lundi le 13 février 1933 à la Salle Paroissiale de Limoilou à 8 h 30 p.m.

100 magnifiques prix. Un prix d'assistance.

Club de Bridge de Québec

RESULTAT DU TOURNOI DE BRIDGE-REPLIQUE TERMINE LE 1er février.

60 Mains ont été jouées en quatre rencontres avec le résultat suivant :

Section A. Premiers, Nord-Sud : MM. L.-O. Pagé et A. Auger.

Est-Ouest : MM. A.-B. Normandin et E. Lavigne.

Section B. Nord-Sud : MM. L. Blais et L. Cloutier.

Est-Ouest : Mme R. Rainville et Mlle A. Guay.

Chaque vainqueur a reçu une jolie coupe qui rappellera ses succès. Nos félicitations.

Les étudiants de Montréal ont remporté la victoire . . . .

(Suite)

justice.

M. Léo Lafrance fut le dernier orateur, et peut-être celui dont le discours était le plus solide, le plus rigoureusement logique. L'une après l'autre il rappela les fautes de nos gouvernants au cours des trente dernières années et il leur opposa les bienfaits d'une politique avant tout nationale comme celle mise en oeuvres aux Etats-Unis. Il rappela notre participation coûteuse à la guerre des Boers alors que nous n'avions aucun intérêt supérieur à défendre et que l'impérialisme jingo seul nous jeta dans la mêlée. Il insista sur l'illogisme qui, à son avis, détermina nos hommes d'état canadiens à adopter le principe d'une marine de guerre canadienne dont nous payions tous les frais, que nous devions entretenir de nos deniers en temps de paix et qui devenait britannique en temps de guerre.

Il vanta au contraire la politique nationale qui avait fait des Etats-Unis l'une des puissances les plus grandes du monde, cette politique qui posait les américains comme les arbitres des différends internationaux.

Somme toute, la décision des juges qui décernait la victoire aux représentants de Laval refléta, croyons nous, le sentiment de l'assistance toute entière c'est que la diction, le débit et le geste des étudiants de Québec furent supérieurs à ceux de leurs concurrents qui présentèrent cependant des travaux plus fouillés et mieux étayés sur de solides raisonnements.

C'est l'honorable M. Taschereau qui fut appelé à rendre le verdict des juges. Il le fit avec cet esprit qui lui est coutumier.

"Lorsqu'il y a une besogne difficile à accomplir, dit-il, on me la confie. Qu'importe, j'y suis habitué. Notre travail ce soir, nous les membres du jury est très difficile. Tous vous avez entendu nos quatre jeunes amis et constaté comme moi que leurs travaux étaient excellents.

Mais il faut cependant que nous proclamions un vainqueur.

Je vous dirai tout d'abord que nous sommes unanimes. Cependant, même lorsque la Cour d'appel est unanime, il ne s'en suit pas nécessairement qu'elle ait raison. Tout de même, nous nous sommes entendus pour attribuer la victoire à Québec.

Son Excellence Mgr L'Archevêque a bien voulu décerner un trophée aux vainqueurs; me permettra-t-on d'offrir une récompense non pas aux vaincus, il n'y a pas de vaincus, mais à ceux qui obtiennent le second prix. Je suis fier comme vous devez l'être tous de nos quatre jeunes orateurs, aussi bien de ceux de la Province d'Ontario que de ceux de chez nous, et je leur souhaite le plus grand succès dans leur carrière qui assurément sera brillante."

La courte allocution du premier ministre fut vivement applaudie et il est certain que ces applaudissements s'adressaient autant à ceux qui avaient obtenu . . . le second prix qu'à leurs confrères de Laval plus heureux. La soirée prit fin sur l'audition de l'hymne national joué par l'orchestre du Séminaire sous la direction de M. l'abbé O. Desrochers.

LA TOUX, LA NUIT

Quelle expérience désagréable que de ne pouvoir dormir—d'avoir la gorge irritée par la toux—de passer des heures et des heures à tousser presque sans interruption!

A moins que vous ne mettiez fin à cette toux déprimante et ne parveniez à trouver le repos dont vous avez grand besoin, vous vous exposez aux dangers d'une maladie grave, avec perte de temps inévitable.

Pour éviter pareille alternative, gardez toujours à la maison une bouteille de Pertussin, le remède efficace par excellence pour enrayer la toux. Il calme l'irritation de la gorge, dégage le flegme et en favorise l'expectoration.

Contrairement à nombre d'autres mixtures contre la toux, qui suppriment les quintes par l'intermédiaire de drogues, Pertussin est absolument sûr et dépourvu d'ingrédients nuisibles.

Depuis plus de 20 ans, tous les médecins prescrivent Pertussin pour tous les genres de toux.

Pertussin est en vente dans toutes les pharmacies. Ecrivez à Pertussin Ltd. pour obtenir gratis une bouteille d'essai: 254, avenue Atlantique, Montréal.

9e FOIRE DU HAVRE

QUINZAINE DE PAQUES
15-30 AVRIL

Le succès de la 9e Foire du Havre est, dès maintenant, assuré, grâce aux nombreux Stands retenus par les Producteurs, Importateurs et Exportateurs.

Cette manifestation aura lieu pendant la prochaine quinzaine de Pâques, du 15 au 30 avril.

Au coeur de la Cité, près la nouvelle Gare Monumentale, au point terminus des moyens de transports Ferroviaires, Electriques et Automobiles, sur l'ancien territoire de la Petite Vitesse, un immense Hall en ciment armé abritera les échantillons variés de matières premières en provenance des cinq parties du Monde, et de produits manufacturés dus à une science industrielle sans cesse en progrès.

La Section Coloniale, à laquelle participeront l'Agence Générale des Colonies, les Agences Economiques des Gouvernements de l'Afrique Equatoriale Française, de l'Indo-Chine et de Madagascar, et l'Institut Colonial du Havre, permettra aux visiteurs de se documenter de façon précise sur la variété et la qualité des produits du sol, du sous-sol, de l'industrie et de la mer des vastes domaines français répartis sur le Globe.

Dans cette manifestation, qui a pour siège Le Havre, très justement dénommé "Porte de l'Occident", l'exposition simultanée des marchandises étrangères proposées à la consommation mondiale et des articles français destinés à l'exportation donnera des indications précises pour l'essor des relations commerciales entre les Nations.

Toutes les adhésions et demandes de renseignements doivent être adressées à Monsieur le Secrétaire Général de la Foire du Havre, Le Havre (Seine-Infre).

St-Camille

La fête de Noel

La fête de Neël fut belle et solennelle dans notre paroisse. Le temple était décoré de ses plus belles parures et un joli programme de chant fut très bien rendu par la chorale de St-Camille.

Messe de minuit

A l'entrée :"Minuit,chrétiens", par M. Wilfrid Morin ; "Gloire au Seigneur de l'Univers", "Puer Natus", par M. Omer Huot; à l'Elévation, Adeste Fideles", par M. Wilfrid Morin.

Messe de l'Aurore

"Les Anges dans nos campagnes"; "Dans le silence de la nuit", par les Enfants de Marie ; "Bergers, Bergers", par Mlles M.-Berthe Audet, Agnès Morin, Irène Morin et Gabrielle Vermette; "Ça Bergers", "Suspendant leur sainte harmonie", "Nouvelle Agréable", par le choeur des enfants ; "Notre Divin Maître", par M. Wilbrod Laflamme.

A la sortie : "Dans cette Etable", par M. Adrien Audet.

La messe fut chantée à deux voix par le choeur des hommes et des enfants sous la direction de M. Wilfrid Morin. accompagnement de violon par M. Julien Bégin. Organiste, Mlle Irène Morin, aidée de Mlle Marie-Ange Beaumont.

Messe du Jour

"Adeste Fideles", à l'Offertoire, par M. Wilfrid Nadeau et quelques soli par le choeur des enfants.

Marguillier

M. Joseph Bélanger, maire de cette paroisse a été élu marguillier en remplacement de M. Charles Bégin, sortant de charge. Nos félicitations.

Statistiques

Il y a eu durant l'année 1932 : 71 baptêmes, 4 mariages et 25 décès dont 9 adultes et 16 enfants.

Notes sociales

M. l'abbé Lévesque, vicaire, de Ste-Justine, est venu prêter son, concours à M. le curé à l'occasion de la fête de Noël.

—M. le Dr L.-Ph. Guillemette a été visiter ses parents à St-Jean Chrysostôme.

—M. et Mme Dr Frs Labrecque de Ste-Anne-de-la-Pocatière, étaient en promenade ici ces jours derniers.

—Mme Dr J.-H. Toussaint, de Ste-Hénédine, en visite chez sa soeur, Mme Dr L.-Ph. Guillemette, dernièrement.

—Mlle Béatrice Grégoire, inst., de Beauceville, a passé les vacances chez sa soeur Mme Léonce Doyon.

—M. Wilfrid Morin, E.E.M., a aussi passé les vacances dans sa famille.

—M. Grégoire Doyon, du Collège de Lévis, chez ses parents, pour les vacances.

—Mlle Justine Tanguay, est revenue d'une promenade à St-Joseph de Beauce et à Ste-Justine.

—M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, au fédéral, était chez M. le notaire Bolduc, dimanche dernier.

—M. Aimé Lapointe, de passage à Québec.

—Mlle Germaine Bolduc, M. Arthur Bolduc, en visite chez leurs parents, M. et Mme N. Bolduc, pour le temps des Fêtes.

—Mlle Rose-Annette Morin, est allée passer quelque temps chez sa soeur Mme H. Talbot, de Charny.

Etaient en promenade dimanche chez M. Joseph Bégin, M. Adélard Brochu, M. et Mme Achille Brochu, M. et Mme Jos. Verreault, M. et Mme Alfred Brochu, et M. Léo Brochu.

—M. et Mme Jules Rhéaume, sont allés à St-Anselme pour assister aux funérailles de Mme Rhéaume, mère de M. Jules Rhéaume, qui ont eu lieu le 10 janvier dernier.

—Mlle Julienne Couture, inst. à St-Just., dans sa famille pour les vacances.

—Mlle Germaine Mercier, de St-Magloire, passe quelques jours chez son oncle, M. Charles Bégin.

St-Irénée

Statistiques

Il y eut, en l'année 1932, en cette paroisse, 33 baptêmes, 9 mariages et 15 sépultures. Il y a 212 non-communiants, 190 petits communiants, 622 grands communiants. La population est de 1024 âmes.

Naissances

Marie-Thérèse-Armance, née le 4 et baptisée le 5 janvier, enfant de M. et Mme Thomas Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Agile Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

—Jos.-Jacques-Paul-Etienne, né le 5 et baptisé le 6 janvier, enfant de M. et Mme Pantaléon Bouchard. Parrain et marraine, M. Paul Bouchard et Georgette Bouchard, oncle et soeur de l'enfant.

—Marie-Lucienne-Micheline, née le 6 et baptisée le 7 janvier, enfant de M. et Mme Thomas Gauthier. Parrain et marraine, M. Henri Gauthier et Mlle Julia Gauthier, oncle et cousine de l'enfant.

Mariages

Lundi, le 9 janvier, a été béni en cette église le mariage de M. Réginald Gauthier, fils de M. Edmond Gauthier (Mairon) avec Mlle Jeannine Gauthier, fille de M. et Mme Thaddée Gauthier (Phoc.). Les nouveaux époux étaient accompagnés de leur père respectif.

—Le 16 janvier, M. le curé bénissait aussi le mariage de Mlle Thérèse Thibault, fille de Mme Vve Harmel Thibault, avec M. Eudore Boutet, fils de M. et Mme Ludger Boutet, de St-Vallier. Les mariés firent leur entrée à l'église, accompagnés de MM. Arthur Deschêne, de la Pointe-au-Pic et Jos.-Nap. Bouchard, de cette paroisse, qui leurs servaient de pères.

Après la cérémonie du mariage, les mariés et les convives de la noce se firent un plaisir d'accepter l'invitation de M. et Mme Jos.-Nap. Bouchard, et ensuite il y eut réception chez les parents de la mariée.

Souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Le 4 janvier est décédée Mme R. Gauthier, épouse de M. Alfred Bouchard, à l'âge de 86 ans et 1 mois, munie des derniers sacrements de l'église catholique. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 7 janvier à 9 hrs, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Ont signé le régistre, MM. Pitre Gauthier, Alfred Tremblay, Ludger Duchêne, Jos. Bouchard et Méridé Bouchard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Notes sociales

M. Elie Lavoie, de St-Urbain, était chez M. Timothé Tremblay, dernièrement.

—M. et Mme Hector Gravel, de St-Hilarion et leur neveu, M. Wilfrid Gravel, de St-Urbain, étaient en visite au presbytère récemment.

—M. Horace Duchêne et son fils Adélard, sont actuellement en promenade à Arvida chez sa fille Mme Riverin.

—M. et Mme Charles Tremblay, passent quelque temps à La Malbaie, chez leur fils M. Wilfrid Tremblay.

—Mme Georges Bouchard, est montée à Québec, dernièrement.

LES VIANDES FROIDES EN TRANCHES

acquièrent une nouvelle et piquante saveur quand vous y ajoutez un soupçon de Lea & Perrins — cette bonne vieille sauce qui aiguise l'appétit et facilite la digestion.

SAUCE
LEA & PERRINS

Funérailles de Mme B. Thibault

A St-Grégoire de Montmorency, le 25 janvier ont eu lieu les imposantes funérailles de madame Bertha Thibault, épouse bien-aimée de M. Raoul Giroux, décédée le 22 courant. L'Eglise pour la circonstance était décorée de ses plus riches tentures de deuil. La levée du corps a été faite par le Rév. Monsieur Adrien Lanouette, vicaire, et le service funèbre aété chanté par le Rév. Monsieur Lorenzo Lamontagne, vicaire de la paroisse, les Rév. MM. A. Lanouette, vicaire et M. G. Gervais du séminaire de Québec, assistaient comme diacre et sous-diacre. La croix et les porteurs étaient M. Emile Côté, M. Napoléon Côté, M. Gérard Côté, M. Elphège Thibault, M. Georges-Charles Mathieu.

Le deuil était conduit par son époux M. Raoul Giroux, son beau-père M. Georges Corbin, M. Philias Giroux, ses frères, MM. Wilfrid, Rolland Thibault, ses beaux-frères M. Joseph, Lyster Corbin, M. Eoméo, Salomon, Charles, Paul-Emile Giroux, M. Emilien Cloutier, ses oncles M. Georges Chalifour, M. Joseph Giroux, M. Delphis Caron, M. Adélard Laroche, M. Elphège Thibault, M. Joseph Côté, Emile, Napoléon, Gérard Côté, M. Antonio Fiset, M. Joseph Boutet, M. Georges Mathieu, M. Adélard Lachance, ses cousins M. Paul Boutet, M. Georges Paré, M. Antonio Fiset, fils, M. Robert Boutet, MM Paul, Gérard, Rolland, Robert, René, Marc-Edouard, Paul Côté, Roger, Roméo Thibault, Jos Bernier, M. Henri Mathieu, M. Noel-Henri Giroux, M. Charles, René, Maurice, Robert, Jacques Gosselin M. Jos-Louis Côté. On remarquait dans la foule M. Jean Mathieu, M. P.-N. Mathieu, M. Jules Plante, M. Omer Côté, M. René Larrivée, M. Charles Malo, M. B. Lefebvre, M. Art. Tremblay, M. Xavier Tremblay, M. R. Lefebvre M. Ludger Lebrun, M. Napoléon Albert, M. O. Rouleau, M. Armand Fortin, M. O. Côté, M. J. Boulé, M. D. Côté, M. J.-B. Malette, M. J.-A. Lebel, M. Jos. Boily, fils, M. A. Boily, M. A. Bouchard, M. A. Paré, M. Wilfrid Pelletier, M. G. Paré, M. D. Lachance, M. L. Gingras, M. E. Albert, M. Charles Lafrance, M. H. Boucher, M. R. Deblois, M. B. Mercier, M. Emile Morel, M. J. Gaudreault, M. A. Tremblay, M. L. Tremblay, M. N. Gendron, M. G. Vachon, M. E. Germain, M. Jos. Lessard, M. P. Lessard, M. C. Villeneuve, M. O. Côté, M. J.-Bédard, M. Henri St-Pierre, M. R. Bergeron, M. L. Giroux, M. H. Rousseau, M. Léo Lavoie, M. J. Archibalt, M. E. Potvin, M. U. Vachon, M. G. Sirois, M. O. Mercier, M. E. Dubé, M. E. Caron, M. A.-Allard, M. E. Simard, M. T. Houde, M. E. Drolet, M. A. Boily, M. E. Richard, M. O. Leclerc, M. E. Simard, M. W. Grenier, M. C. Gingras, M. P. Leclerc, M. Arthur Girard, M. N. Girard, M. E. Vézina, M. F. Gauthier, M. H. Vermette, M. H. Marquis, M. W. Hervey, M. A. Bouchard, M. Dr Henri Talbot, M. Raoul Hardy, M. A. Gendron, M. A. Boudreau, M. E. Giroux, M. O. Simard, M. E. Simard, M. S. Simard, M. W. Boily, M. Jos. Jean, M. Jos. Côté, M. E. Parent, M. E. Dufour, M. P. Lachance, M. L. Côté, M. N. Mercier, M. A. Savard, M. C. Gingras, M. E. Richard, M. E. Bouchard, M. A. Leclerc, M. P. Touchette, M. J.-B. Bonsaint, M. H. Rousseau, M. Robert Watson, M. P. Deroy, M. L. Lefebvre, M. A. Jean, M. E. Doucet, M. Raoul Bélanger, M. Lucien Tanguay, M. Henri Leclerc, M. Wilfrid Giroux, M. Georges Bergeron, M. Emmanuel Lachance, M. Placide Latour, M. Lucien Boutet, M. Lucien Mercier, M. Emmanuel Potvin, M. Ludger Gingras, M. Gaudios Bouchard, M. François Gauthier, M. Paul-Emile Giroux, M. Charles-Auguste Giroux, M. Paul Giroux, M. Henri Martin, M. Eugène Tremblay, M. Paul Latour, M. Gérard Giroux, M. Arthur Dufour, M. Léopold Soucy, M. Léopold McKinley, M. Alex. Defoy, M. Pierre Lessard, M. Rosario Boucher, M. Napoléon Lessard, M. Ph. Plante, M. Ernest Simard, M. René Mercier, M. P. Lachance, M. Nerée Tremblay, M. P.-Emile Desjardins, M. Napoléon Mercier, M. Heuri Brousseau, M. J.-B. Ouellet, M. Léopold Leclerc, M. Jos. Boulé, M. Lorenzo Boucher, M. Léo Lavoie, M. Albert Archibald, M. Lorenzo Bouchard, M. Joseph Mercier, M. Appolinaire Barrette, M. Roméo Rousseau, M. Idela Plante, M. Joseph Dufour, M. Raymond Giroux, M. Frank Archibalt et une foule d'autres dont les noms nous échappent. On remarquait dans le choeur le Rév. Arthur Côté.

Le chant a été rendu par la chorale de St-Grégoire sous l'habile direction de M. l'abbé Albert Roy, professeur au Séminaire de Québec. M. Marius Cayouette, organiste de la paroisse touchait l'orgue. Les funérailles étaient sous la direction de M. F.-X. Bouchard, de St-Grégoire de Montmorency.

Grand'messes: M. Phillas Giroux.

Messes privilégiées: M. Gérard Côte, M. Napoléon Gendron, M. Jos Boutet, M.M. Roméo Giroux, Alfred Bourbeau, J.-L. Taschereau, Antonio Fiset, MM. et Mme Napoléon Côté, la famille de M. Georges Mathieu, MM. Omer Mercier, J.-L. Thibault, P.-N. Mathieu, M. et Mme Alexandre Mathieu.

Sympathies: MM. Napoléon Mercier Zéphilin Faucher, Mlle Marie-Ange Gosselin, Mme Bernier, M. Jos. Tremblay, la famille Ulric Gagné, M. Emiril Albert, M. Henri Marti, Mlles Blanche et Juliette Vézina, MM. Georges Chalifour, Blaise Taschereau, Jos Laroche, Albini Tremblay, Edouard Laforest, fils, M. et Mme Charles Lafrance, M. Henri Leclerc, M. et Mme Jos Bernier, la famille A. Giroux, M. Edouard Laforest, père, M. et Mme Ovila Bisier, M. et Mme Charles Dufour, M. et Mme Oscar Côté, M. et Mme Rosade Côté, M. Arthur Girard, M. et Mme Quiriault, MM. Alfred Caron, Hilaire Tremblay, Mlle Cécilia Desjardins, M. et Mme Alphonse Lachance, M. Emile Thibault, la famille Georges Paré, M. Jos. Mercier, MM. Adélard Lachance, Elphège Thibault, Ludovic Pelletier, Mlle Elly Côté, Mlle Rose Levesque, MM. Antonio Dufour, Patrick Lafrance, René Larrivée, Alexandre Thibault, Mlle Mariette Côté, M. Lorenzo Bouchard, M. et Mme Léopold Garneau, Mme P.-Emile Parent, M. C.-N. Dorion, la famille Georges Sirois, la famille Laurent Giroux, Mlle Hélène Boivin, Mlle Adrienne Hébert, M. Art. Dionne, Mlle Maria Rivard, M. Marianna Dufour, Mlle Marianne Mathieu, M. Maurice Pollack Ltée, Mlle Marianne Gauthier, Mlle Germaine Gagnon, Mlle Marie-Claire Tremblay, M. Arthur Bouchard, Mlle Marianna Plante, Mlle Jeanne-d'Arc Boily, Mlle Lucienne Vincent, Mlle Irène Laforest, Mlle Adélina Gauthier, M. Edmond Giroux, Mlle Georgette Savard, Mlle Jeannette Mathieu, Mme Léo Gariépy, M. Bernier Québec; Mlle Marie-Rose Leclerc, Mlle Gilberte Rivard, Mlle Marie-Rose Drolet, M. Philias Godin, M. Rosaire Rousseau, Mme Emile Plante, Mlle Laura Côté, M. Georges Archibald, Mlle Lauretta Lavoie, Mlle Pauline Giroux, Mlle Yolande Villeneuve, M. Paul Leclerc, M. Albert Leclerc, M. Alfred Leclerc, M. Anthyme Boily, M. Jos. Caissey, M. Roméo Deblois, M. Gérard Gagnon, Mme Alexandre Quiriault, Mlle Marie-Blanche Vézina, Mlle Thérèse Boily, Mlle Emilienne Plante, Mme Paul Leclerc, M. Paul Leclerc, fils, Mlle Aline Lemieux, Mlle Robert Boily, Mlle Noella Dionne, Mlle Cécile Desjardins, les Religieuses de St-Joseph, Québec.

Tributs floraux: M. Charles-Auguste Malo.

La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies soit par grand'messes, messes privilégiées, sympathies, bouquets spirituels ou tributs floraux.

Cabano

Statistiques

Au cours de l'année 1932, nous avons eu 4 mariages, 18 décès, d'adultes, 13 d'enfants; 81 baptêmes

En visite

Mme Ulysse Tremblay, de Québec, autrefois, propriétaire de l'hôtel de la Chesnay, à Cabano, est en visite chez son frère, M. Benjamin Savard.

Funérailles de Mme Joseph Bernier

St-Lambert (D.N.C.) — Lundi, le 20 janvier, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Bernier (née Seraphine Bernier), décédée à l'âge de 78 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé C.-A. Labrecque, curé de la paroisse. La quête fut faite par Mme Pierre Breton et Mme Israël Bernard portait la bannière de St-François d'Assise de la fraternité du Tiers-Ordre dont la défunte faisait partie. MM. Louis Morin sr, et Joseph Laflamme, Les glands de la bannière, Mmes Léon Buteau, Joseph Fontaine, Théophile Lemieux et Alexis Parent.

Portait la croix : M. Jean Lemieux. Le cercueil : MM. Edouard Genest, Auguste Bourget, Onésiphore Gagnon et Joseph Fontaine. Les rubans : Mmes Louis Morin sr, Jean Lemieux, Hyppolite Roy et Joseph Carrier.

Conduisaient le deuil : M. Joseph Bernier, son époux; M. et Mme Théodore Bernier, M. Damase Bernier, de St-Romuald, M. Ephrem Bernier, de Ste-Anne de Beaupré, Mme Polycarpe Bernier, de Berlin, N. H., M. et Mme Elzéar Guay, de St-Bernard, M. Georges Dumont, de Québec; ses beaux- frères et belles-soeurs, M. et Mme Alfred Fortier, M. et Mme Théophile Morin, M. et Mme Joseph Dumont, M. et Mme Léopold Morin, M. et Mme Alexis Lemieux, de St-Lambert, M. et Mme Achille Fortier, de St-Nicolas, M. et Mme Jean Lemieux, M. et Mme Gédéon Gagnon, M. Philippe Guay, Mlle Elisabeth Guay, de St-Bernard; MM. Elzéar Guay Zénon Guay, Mme Alidor Morin, de Limoilou; M. et Mme Georges Bernier, de Ste-Anne de Beaupré, Arthur Bernier, de St-Romuald, Joseph et Adjutor Guay, de St-Isidore, M. et Mme Napoléon Dupont, M. Wilfrid Guay, Joseph Morin, Lorenzo Carrier, Mlles M.-Blanche, Germaine et Simone Carrier, Mlles Armandine et Lucienne Morin, Mlle Simonne Dumont, Mlle Hélène Dupont, de St-Lambert; Mlle Florienne Fortier, de St-Nicolas.

M. Hippolite Roy,, M. et Mme Joseph Béland, M. et Mme Napoléon Roy, de St-Lambert; M. Théophile Bernier, Isidore Blais, M. et Mme Napoléon Maranda, de St-Isidore, M. Pierre Duquet, de St-Romuald et beaucoup d'autres dont nous ne pouvons fournir les noms.

Pendant le service le chant a été rendu par la chorale de la paroisse. Solo, "Ouvrez vos portes célestes", par M. Dama Breton, "O Méritum"; "Miseremini mei", par J. Caron. Duo, "Ego Sum", par MM. J.-E. Carrier et Philippe Roy.

La défunte était la soeur de Mme Louis Duclos, de Montréal, et de Sr Ste Olive de Srs de la Charité et belle-soeur de Mme Vve Antoine Fortier, de St-Nicolas; M. et Mme Théodore Bernier, de St-Romuald; M. et Mme Ephrem Bernier, de Ste-Anne de Beaupré; M. et Mme Polycarpe Bernier, de Berlin, N. H., M. et Mme Pierre Bernier, de Nashua, N. H., Mme Théophile Bernier, de Hartford, Conn., M. Damase Bernier, de St-Romuald. Elle était aussi la tante de Sr St-Ephrem et Sr Marie Séraphie, des Srs Missionnaires d'Afrique, et aussi du Rév. Frère Ernest, des Frères du Sacré-Coeur.

La famille en deuil remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont contribuée des marques de sympathies.

Feu M. Nazaire Bouffard

Gould.—(D. N. C.)—Dernièrement eurent lieu les imposantes funérailles de Monsieur Nazaire Bouffard décédé à l'âge de 68 ans et 7 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse (Célanire Doyon) et deux fils Adélard et Aimé Bouffard, 2 filles Mme Joseph Turcotte (Aurélia) et Mme Joseph Barton (Delvina) ainsi que trente-cinq petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Robidas, curé de Weedon, Le service fut chanté par M. l'abbé Léon Ledoux, assisté de MM. les abbés Pierre Labrèque diacre et Arthur Robidas, sous-diacre.

Les porteurs étaient les fils du défunt, MM. Adélard et Aimé Bouffard, son gendre M. Joseph Turcotte, ses neveux : MM. Damase Bouffard, Odilon Bouffard et Jos. Bouffard.

Le deuil était conduit par son frère M. Louis Moïse Bouffard, sa belle-fille Mme Adélard Bouffard et Mme Aimé Bouffard, ses petits enfants M. et Mme Achille Blais, La Patrie; M. Alcide Bouffard, Mlle Juliette Bouffard, M. Hercule Bouffard, Raoul Bouffard, Mlle Marguerite Bouffard, Mlle Marie-Paule Bouffard, Mlle Jeanne d'Arc Bouffard, MM. Gaudias Tremblay, G. Barton, ses neveux et nièces MM. et Mmes Hector Brunelle, M. Alfred Isabelle,, MM. et Mmes Joseph Giguère, Vve Léger Giguère,Mlle Maria Brunelle et E. Bouffard, Josaphat Rousseau, Albert Rousseau, Mlle Juliette Rousseau, Mlle Estelle Rousseau, Gérard Rousseau, Joseph Rousseau, Mlle Lucienne Rousseau, Louis Rousseau, Joseph Bourque, Wellie Willard, Mme Vve Arthur Brunette, Mathias Caron, Léo Caron, Mme Archelas Vallières, M. A. Vallières, Mlle Alma Labrecque, M. et Mme Aurélien Harpin, M. et Mme Jos. Harpin, Vénérand Pelchat, Onésime Pelchat, M. et Mme Treffé Blais, M. Gédéon Lapointe, Alcide Lapointe, Mlles Emilienne Lapointe, Aurore Lapointe, M. et Mme Alyre Blais, M. et Mme Honoré Loubier, Aimé Blais, Alice Blais, Alfred Loubier, Philippe Loubier, Henri Louis Bureau, R. Vachon, Désiré Bégin, Roméo Bégin, Philippe Loubier, Aurèle Pelchat, Honorius Bégin, Arthur Blais, Elzéar Lapointe, Wellie Fontaine, Rolland Lapointe, Adjutor Lacroix, Aimé Bureau, René Bureau, Ansolon Champagne, Henri Champagne, Mlles Anna et Blanche Champagne, Oscar Blais, Oscar Després, Roger Lapointe, Lucien Lapointe, Ulric Breton, Romain Rancourt, Laurent Evoy, Fernand Evoy, Joseph Blais, Ernest Blais, S. Bussières, Elzéar Beaudoin, Armand Beaudoin, Mme Vve Jos. Gaulin, Cyrille Gaulin, Adjutor Gaulin, Aimé Gaulin, Gérard Gaulin, Lucien Gaulin, Ovila Vachon, Mlle Germaine Vachon, H. McDonald, Georges McDonald, W. McRitchie, M. et Mme A.-D. Smith D.-I. McDonald, M. MacKay, A. Gillis, John-J. MacKay, Mary MacKay, Mme S.-A. Adde Leslis MacKay,Mme K. Pépin, B. MacKay, William MacKay, Fraser McIver, William MacRitchie, D. Marrisson, M. et Mme Dean Mac Iver, Malcolm, Mac Iver, R.-L. MacIver, Albert MacLean, Gordon MacLean, John MacIver, John-J. MacIver, M. et Mme Robert MacLeod, M. et Mme Georges McAskill, W.-M. Duffy, M. A. L., Arthur MacAnlay Angus MacLeod, K.-N. MacIver, Murdo Matheson, Murray Martin, Malcolm Martin, M. A. MacLeod Leslie MacLeod.

Bouquets spirituels

La famille J. Laplante, Mlle Alma Labrecque, Mme Archelas Vallières et autres.

Sirop de Pin de Norvège

du Dr Wood

Rhume de poitrine Toux sèche, déchirante

Mme Frank-R. Logan, ave. Queen, London, Ont. écrit:—"Tous les hivers j'ai la malchance d'attraper un gros rhume. Je l'ai d'abord au cerveau, puis il descend et se loge dans la poitrine.

J'ai toujours une toux sèche, déchirante dont je ne puis me soulager tant que je ne sors pas du cabinet aux remèdes ma bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood".

Prix 35 sous la bouteille; grand format de famille, 65 sous; chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

St-François de Sales

Mariage

Le 4 janvier a été béni le mariage de Mlle Eva Girard avec M. Armand Bilodeau. M. Joseph Girard accompagnait sa fille et M. Wilfrid Bilodeau servait de témoin à son fils.

Notes sociales

—M. et Mme Cyrille Boivin, leur fils Gérard, sont de retour d'une promenade à La Tuque chez M. Vilmont Fradette.

—Mme Aimé Boivin et son fils Claude sont allés en promenade à Québec.

—Mlles Gertrude Verreault, Yvette Boivin, Lucienne Brassard sont de retour d'une promenade à Bagotville.

—Mlles Elisabeth Soucy, Anita McNicoll, Alice Gagné, institutrices sont de retour à leur classe après avoir passé le temps des fêtes dans leur famille.

—M. et Mme Pierre Boivin sont de retour d'une promenade à Chambord.

—M. et Mme Edmond Thibeault sont de retour de Roberval.

—M. et Mme Joseph Joncas, de Kiskissink, sont venus passer le temps des fêtes chez leurs parents.

—Mlle Yvette Lavoie, de Kiskissink, était en promenade ici ces jours derniers.

—M. Raymond Bouchard est de retour d'une promenade à La Tuque.

—M. Paul-Yvon Bouchard est de retour d'une promenade à Kiskissink.

—Mlles Lydia, Mariette et Gilberte Bernard, de Jonquière, étaient en promenade chez leurs parents M. et Mme Léo Bernard ces jours derniers.

—Mme Joseph Martel et son fils Evans sont allés en promenade à Montréal.

—Mlle Desneiges Thibeault, de Jonquière, est venue en promenade chez ses parents.

—M. et Mme Jos. Cantin, de Québec, étaient ici ces jours derniers.

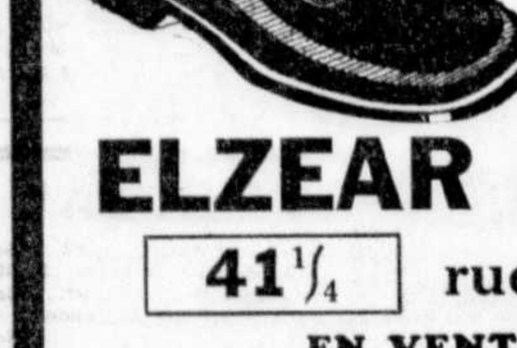
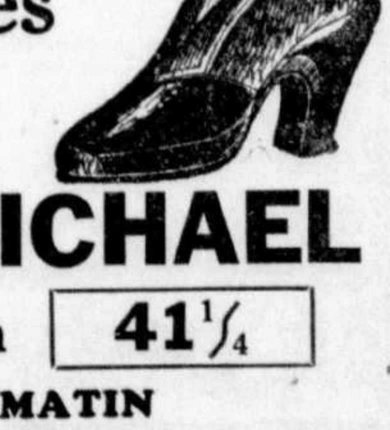

SOLDE de lignes

Chez

ELZEAR CARMICHAEL

41¼ rue St-Joseph 41¼

EN VENTE VENDREDI MATIN

1 LOT DE PARDESSUS en Jersey, brun et noir, 2 boutons pressions, grandeurs ass., pour dames, régulier $2.95	.99
150 PAIRES DE PARDESSUS en Jersey de laine noir, avec fourrure, talon haut et cubain, grandeur 2 1-2 à 7, pour dames, régulier $3.95. Spécial	2.29
1 LOT DE SOULIERS noirs, bruns talon haut, cubain, bas, différents modèles, pour dames. Job	.99
300 PAIRS DE SOULIERS de soirée, en kid et en patente, talon haut et cubain, modèles de tout genre, pour dames. Spécial	1.49
250 PAIRES DE CLAQUES noires, talon cubain, pour dames. Job	.39
1 LOT DE SOULIERS en cuir verni, 11 à 2, pour fillettes. Spécial	.89
TRES BEAU LOT DE SOULIERS lacés et avec strappes, en veau et en patente, grandeur 8, 9 10 10 1-2., valeur régulière $1.35, pour cette vente	79
100 PAIRES DE SOULIERS en veau noir, fini Goodyear, grandeurs 6 à 10, pour hommes. Spécial	1.49
BALANCE DE SOULIERS et bottines, noir, toutes les grandeurs pour hommes, valeur jusqu'à $4.00, pour cette vente	1.79
1 LOT DE SOULIERS et bottines noir, pour garçon, grandeur de 1 à 5 1-2, régulier $2.49. Spécial	1.49
1 LOT DE SOULIERS pour enfants. Job	.39
1 LOT DE CLAQUES en gomme, hausse en cuir, 12 pouces, valeur de $4.95, pour cette vente	2.99
15 doz. BAS DE TRAVAIL pour hommes. Spécial	.19
75 doz. MITAINES de travail pour hommes. Spécial	.15

Liste des

EPICIERS-UNIS

Il y a des Epiciers-Unis dans tous les quartiers de la ville. Habituez-vous à faire vos achats chez l'un des nôtres, il y va de votre intérêt.

Tous les marchands mentionnés ici, dont le nom est suivi d'un "L" sont des Epiciers-Licenciés où vous pourrez vous approvisionner de

Bière et Porter

Saint-Sauveur et Saint-Malo

J.-ART. BEDARD, "L" 728 St-Vallier. TEL. : 3-0651
R.-L. BELLEAU, "L" Bagot et Mazenod. TEL. : 8760
DAMASE BLAIS, "L" 174 Ste-Thérèse. TEL. : 4-0249
RENE BRETON, "L" 91, St-Sauveur. TEL. : 7734
O. FERLAND, 155 St-Sauveur. TEL.: 8204
J.-B. LAPOINTE, "L" 57 St-Ambroise. TEL. : 9717
H. LACHANCE, "L" 1017 St-Vallier. TEL.: 3-1428
J.-E. POITRAS, "L" 83 Dollard. TEL. : 4-0457
J.-A. TALBOT, 123 Carillon. TEL.: 8663
J.-F. RATTE, "L" 1170 St-Vallier. TEL. : 4-0527
GASTON BOIVIN, "L" 23 Victoria. TEL. : 4-1100
A. PICHETTE, "L" 322 Arago. TEL. : 4-0342
J.-E. PICHETTE, "L" 142 Bayard. TEL. : 8478

Saint-Roch

L.-A. BELLEAU, "L" 45 Laliberté. TEL. : 3-3975
J.-LS FERLAND, "L" 62 Arago. TEL. : 3-3650
GEORGES LAMONTAGNE, 163 du Pont. TEL. : 2-9588
N. RHEAUME, 65 du Roi. TEL. : 4-0056
ALMANZOR THIVIERGE "L" 124 Dorchester. TEL. : 3-0023

Basse-ville et Palais

J.-R. GARNEAU, "L" 35 Sous-le-Fort. TEL. : 2-2276

Limoilou

L'ECONOME ENRG, "L" 126 3e avenue. TEL. : 4-4691
EVARISTE BEDARD, "L" 132, 5e rue. TEL. : 4-1881
LOUIS LEPINE, "L" 82 de la Canardière. TEL. : 4-1624
ALBERT POITRAS, "L" 131 de la Canardière. TEL. : 4-0198
EPICERIE FRONTENAC 116, 1ère Avenue. TEL. : 4-0460
J.-ART. PLANTE, "L" 475, 3e avenue. TEL. : 4-0106
A.-W. PAKENHAM, "L" 357, 3e avenue. TEL. : 4-1631
EPICERIE BEGIN, "L" 195, 2e avenue. TEL. : 4-0014

Haute-ville (nord de la rue St-Jean)

ARTH. FALARDEAU, "L" 139 Richelieu. TEL. : 2-7943
Z. GINGRAS, "L" 326 St-Olivier. TEL. : 4-0539
P. MAROIS, "L" 512 St-Jean. TEL. : 6154—6155
L.-P. THIBODEAU, "L" 2, Latourelle. TEL. : 2-0354
GEORGES PARADIS, 63 St-Olivier. TEL. : 2-8210

St-Sacrement

LUCIEN COTE, "L" 920 chemin Ste-Foy. TEL. : 2-8053

Haute-ville (sud de la rue St-Jean)

Z. RIVARD, "L" 31 Bourlamaque. TEL. : 8830
FRANCOIS DELISLE, "L" 60 rue Scott. TEL. : 3-2332
EMILE GARNEAU, "L" 2 rue St-Patrice. TEL.: 2-8025

Charlesbourg

ROSAIRE BEDARD Charlesbourg. TEL. : 4-0769

Lévis

EUG. DION, 7 St-Louis. TEL. : 306

Stadacona

EPICERIE AU COMPTANT, 61 Papineau. TEL. : 4-0066

EPICIERS UNIS UNITED GROCERS

SPECIAUX AU COMPTANT POUR LES 10 et 11 FEVRIER

SUCRE granulé 10 lbs	.43
CORNSTARCH St-Lawrence Paquet 1 lb	.10
SAVON P. G. NAPHTA 3 morceaux pr	.10
LESSIVE Gillett (Au comptoir) 2 pour	.25
CUBES OXO (Thé de boeuf concentré pour enrichir vos soupes) BOITE 10 CUBES	.24
SAVON Baby's Own 3 morceaux pr	.25
SARDINES Jutland 2 boîtes pr.	.13
GRUAU OGILVIE Porcelaine La bte	.27
Marinades Red Star Bocal 37 ozs	.23
Nouilles aux Oeufs Catelli Fines ou larges 3 pr	.25
BISCUITS Weston ass. pq. 1 liv. Spéc	.23
Tablettes PYROL (Guérit la grippe)	.22
SAUMON ROSE 'Clover Leaf' Boîte 1 livre	.12
FROMAGE "UNIS" LA LIVRE	.25
FROMAGE Lucerne Paquet ½ lb.	.16
BALAIS 5 cordes manche marbré	.27
Vadrouilles à plancher No 3	.21
SAINDOUX PUR Paquet 1 livre	.10
Shredded Wheat le paq.	.11
BABO "Nettoie l'émail" La boîte	.13
FARINE Purity la farine parfaite Sacs 7 lbs	.21
CREAM OF WHEAT PAQUET 14 onces	.13
FIG & BRAN (Céréale laxative de bon goût)	.22

MARCHE DES VIANDES

DAMASE BLAIS, 174, Sainte-Trérèse Tél. : 3-2535.
L'ECONOME ENRG., 126, 3ième Avenue Tél. : 4-4691.
J.-B. LAPOINTE, 66, Saint-Ambroise Tél. : 3-2247.
ROSAIRE BEDARD, Charlesbourg Tél. : 4-0769.
EUG. DION, 7, St-Louis, Lévis Tél. : 306.

Lard frais, épaule	.08
Lard frais, fesse complète	.10
Boeuf à soupe	.5 à .08
Boeuf, haut de côte	.10
Steak de boeuf, ronde	.14
Veau dans l'épaule	.12
Tête de lard, la liv.	.04

NAISSANCES

BOILY—M. et Mme Wilffrid Boily, garage, (née Hélène Tanguay), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 7 et baptisée le 8 février, sous les prénoms de Marie-Lucienne-Estelle.
Parrain, M. Lucien Tanguay, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Jeanne Boily, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Crépeault, tante de l'enfant. -b

TRUDEAU—M. Amédé Trudeau et Mme Trudeau, née Marie-Ange Leveillé, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 4 février et baptisé le 5 février, sous les prénoms de Joseph-Paul-Robert.
Parrain, M. Nap. Leveillé, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Albertine Thibault. Porteuse, Mme Eddy Blouin, tante de l'enfant. -b

DECES

CHABLES—A Notre-Dame de Grâces, le 8 février, à l'âge de 86 ans, est décédé Jean-Baptiste Chables, époux de feu dame Desneiges Kirouack.
Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire chez son neveu, Achille Carreau, No 63 rue Franklin, à 8 heures et 1-4, pour l'église de Notre-Dame de Grâces. La dépouille mortelle sera inhumée à St-Jean Port Joli. 8fév-2fs-b

LETOURNEAU — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 8 février 1933, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Cordélia Bilodeau, épouse de M. Abraham Létourneau.
Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son beau-frère, M. Adj. Labonté, No 59 rue des Bernières, à 7 heures 45, pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 9fév-2fs-b

LIPPE—A St-Malo, le 8 février 1933, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Ernest Lippé, époux de dame Alice Gaboury.
Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 199 rue Napoléon, à 7 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 8fév-2fs-b

PARADIS—A St-François d'Assise, le 7 février 1933, à l'âge de 65 ans, est décédé Sieur Eugène Paradis, époux de Dame Célina Cormier.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son gendre, M. Maurice Julien, No 32 avenue Lamontagne, à 7 heures et 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles. -b

PLEYER—A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 février 1933, à l'âge de 40 ans, est décédée Mlle Eva Pleyer.
Les funérailles auront lieu à St-Evariste, le 10 courant, à 9 heures. 8fév-2fs-b

VALLEE—Au Monastère des Ursulines, le 8 février 1933, est décédée, à l'âge de 55 ans la Révérende Mère St-François de Paule, née Henriette Vallée.
Les funérailles auront lieu en la chapelle des Ursulines, samedi matin à 7 heures. 9fév-2fs-b

VERMETTE—A Québec, le 7 février 1933, est décédé Sieur Johnny Vermette, époux de Dame Almanda St-Cyr.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures et demie.
Départ de la maison mortuaire, 46 Ste-Claire, à 9 heures, pour l'église St-Roch et de là au cimetière Saint-Charles. 8fév-2fs-b

GRAND'MESSES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

RIVERIN—Le 13 février, une grand'messe sera chantée à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, pour le repos de l'âme de Dame Marie-A.-Emilie Forgues, épouse de M. C.-S. Riverin. 9fév-2fs-b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

RIVERIN—Le service anniversaire de Dame Marie-A.-Emilie Forgues, épouse de M. C.-S. Riverin, sera chanté en l'église St-Roch, lundi le 13 février, à 8 heures. 8fé-2fs

REMERCIEMENTS

GRANDS REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue. Mme W. D. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour position obtenue avec promesse de publier. Madame R. C., Québec.

REMERCIEMENTS—M. Charles Samson remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Samson, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

Navire poursuivi

Batavia, Java, 8—(P.A.)—L'armée, la marine et l'aviation tenteront aujourd'hui de capturer le croiseur hollandais "De Zeven Provincien", toujours entre les mains de son équipage mutiné, dans l'océan Indien.

Le concours de l'aviation dans la chasse au croiseur aidera, espère-t-on, dans la capture du croiseur vu qu'il ne possède aucun canon anti-avion. Le ministre de la défense a donné instruction de s'emparer de l'équipage mutiné coûte que coûte. Le croiseur était dans les parages de l'Ile de Siberut, environ 1,000 milles au nord-ouest de Sourabaya, lorsqu'on en a eu des nouvelles la dernière fois.

LES NOTAIRES

Trois-Rivières, 8. (P. C.)— Le notaire Victor Abran, président de la Chambre des Notaires du Canada, a été réélu président de la Chambre des Notaires pour le district de Trois-Rivières.

M. J.-E. Ladouceur, de Shawinigan-Falls, a été élu vice-président, et M. J.-E. Guillet, de Trois-Rivières, secrétaire-trésorier, MM. J.-A. Ferron, de Louiseville, et J.-C. Marchand, de Batiscan, ont été élus conseillers.

UN AERODROME

Brême, Allemagne, 8. — Le Steamer "Vestfalen", qu'on a reconstruit pour en faire un aérodrome flottant au milieu de l'Atlantique-sud, a quitté Brême, hier matin, pour son premier voyage d'essai dans la mer du Nord.

BIBLIOGRAPHIE

BOUBOULE EN ITALIE.—Roman, par T. TRILBY.

Ce n'est pas sans une joie singulière que l'immense public de Trilby prendra connaissance des nouvelles aventures de son héroïne Bouboule. Après **Bouboule ou une cure à Vichy**, et **Bouboule, dame de la IIIe république, BOUBOULE EN ITALIE** vient nous apporter la marque d'un talent toujours plus nerveux, toujours plus neuf, et qui croit sans cesse en attrait et en profondeur.

M. Daniel de Sérigny n'est plus ministre: le cabinet est tombé. Eloigné momentanément de la politique, le voici qui part pour l'Italie avec sa femme Bouboule, ses filles Denise et Claire et leur amie Ginette, —avec Jacques aussi,— qui est presque leur enfant adoptif. Or, Jacques est très épris de Denise, laquelle ne se remet pas sans peine d'un violent amour qu'elle a eu pour un diplomate allemand. Quel autre amour lui donnera la paix ? Celui de Jacques? Ou celui du grand Consolateur? Lutte pathétique dont Trilby nous rend toutes les péripéties avec son habituelle maîtrise.

Ce drame, tour à tour ironique et tendre, qui se déroule dans les décors enchanteurs de l'Italie moderne et de la Rome antique, va connaître, à n'en pas douter, un magnifique succès. Et nul roman plus que **Bouboule en Italie** (Flammarion, éditeur, 1 volume, 12 francs) ne mérite effectivement d'être lu et relu dans la famille française.

M. Alcide Savoie a eu de belles funérailles

(Suite)

te, Philippe Gervais, Hector Fleur, Adélard Jacques et Elie Bédard. La collecte a été faite par MM. V. Lavoie, Arthur Bernier et Emile Bernier.

M. Savoie laisse dans le deuil son épouse née Georgette Roy, ses fils MM. Jules, Maurice, Jean-Marie, François, Alfred, ses filles Mlles Thérèse et Blandine, ses frères MM. Oliva, régistrateur à Inverness et Arthur de Montréal, M. Jean Savoie représentait ce dernier, les enfants de Mme Savoie l'honorable Antonio Prince de Woonsocket, trésorier d'état du Rhodes Island, Mme Dr Richard Gaudet de Sherbrooke, née Blanche et Mlle Aline Prince, ses beaux-frères Dr J.-B. Prince de Montréal, M. l'abbé Achille Prince de Woonsocket R.-I., ses petits enfants Hélène Savoie, de Québec, Jeannine de Plessisville, Jean de Plessisville, Bertrand Savoie de Manseau, une nièce Mlle Andrée Savoie d'Inverness, ses belles filles Mme Jules Savoie (Année Tohotte) Mme Jean Savoie (Jeanne Sylvestre) Mme Maurice Savoie (Louise Grenier et Mme Alfred Savoie (Simone Soucy), une belle sœur Mme Oliva Savoie (Jeanne Huard)

Ses cousins MM. Narcisse Savoie, secrétaire du département de l'agriculture de Québec, Siméon Savoie de Plessisville, G. Huard, E.E.M., Alphonse Beaudette de Deschaillons, Odilon Beaudette, Oliva Dugré de Pointe du Lac, Dr R. Dugré des Trois-Rivières, A. et Jules Montour des Trois-Rivières, Edmond Julien des Trois-Rivières, Les RR. SS. Grises de Nicolet , Julien et Monique, M. Provencher de Ste-Monique, Antonio Pinard, Iréné Milot de Ste-Monique, Conrad Dugré des Trois-Rivières, Henri Beauchemin de Ste-Monique, Mme Alphonse Thérien de Ste-Hyacinthe, Frank Dearden de Windsor Mills, Albert Duplessis de Montréal, Charles Delagrave, N.P. de Québec, Patrick Kelly, et J.-N. Laliberté de Plessisville, Daniel Cormier des Trois-Rivières, Denis Vigneau de Plessisville, Pierre Cormier, Alfred et Ben Richard, J.-P. Bourque de Plessisville, Ernest Bertrand, C.R. substitut du procureur général de Montréal, J.-O. Crochetière,, Lucille, Estelle, Françoise, Murielle, Madeleine, MM. Charles et Laurent Crochetière, de Manseau, Mlle Rita Cormier, des Trois-Rivières, Léo Blais, E.E.M. Sherbrooke, le R. Père Crochetière S.M.M. d'Ottawa.

Le défilé se composait en outre de ces parents de l'honorable L. Lapierre, ministre sans-portefeuille de Québec, M. F.-X. Lemieux, sous-ministre des terres et forêts, le Dr J.-A. Bergeron, M.P.P. Matane, M. W.-P. Grant, représentant Champlain à Québec, J.-A. Foran de Plessisville, M. Paul Gouin de Montréal, avocat, Raoul Dumaine, W. Lafrance, B. Olivier, E. Lamothe, W.-A. Murray représentant du C.N.R., de Drummundville, A. Bernier, E. Beaulac, G. Curry du C.N.R. et W.-J. Atkinson, L. Poisson, J.-E. Pellerin, W. Charest, J.-A. Lefebvre, J.-N. Turcotte, I. Milot, Emile Massé, D. Mailhot, A. Desjarlais, I.-E. - Albert Morrissette, I.-E. Gérard Laferté de Drummondville, Arthur Bernier, maire du village de Manseau, Emile Charland, maire de la paroisse, Maurice Savoie, Omer Lecomte, Calixte Gosselin, Emile Bergeron, Onésime Jutras et Napoléon Kirouac conseillers du village ; Jim Desrosiers, Emile Neault, Ernest Audette, Lucien Matelle, Georges Ouellette et Bruno Dionne conseillers de la paroisse, le Dr J.-M. Malchelosse président de la commission scolaire, Ernest , Emile Charland et Georges Ouellette, commissaires.

MM. J.-F. Paré, N. P., Ludger Lecomte, Ovide Nobert, Jean-Baptiste Dubois, Frank Goulet, Romulus Bélair, Henri Pérusse, Albéric Beaulieu Eug. Vachon, Nazaire Soucy, Arthur Hotte, Calixte Gosselin, Eusèbe Barbeau, Ernest Morrissette, Joseph Monfette, W. Bouchard, Télesphore Raymond, Henri Raymond, Dollard Bergeron, Gatien Trempe, Elisé Beaulac, Antonio Paillé, Oliva Pinard, Eddy Pinard, Wellie St-Yves, Albert Morrissette, Néré Labrecque, Edmond Beauchesne, Nap. Gagnon, E.-M. Daigle, Odilon Cajolet, Jos. Landry, Gatien Sylvestre, Georges Sylvestre, Cléophas Morin, Henri Vallé, Pierre Leblanc, Nap. Bergeron.

Une délégation du Club Laurier des Trois-Rivières MM. P. Bigué, C.R., président, Alphonse Dugré vice-président, Arthur Spénard, Alb. Blanchette, Alphonse Demers, Emile Vallières, J.-B. Richer, Alb. . Poulin, Z. Lambert, ingénieur de la ville, Ernest Lecomte, V. Durand, D. Durant, A. Rousseau, Dr. J.-H. Vigneau, C.-E. Vigneau, N. P., E. Martin, Oliva Dugré, Léo Martin.

Bécancour MM. Louis Massé, Jos. Blondin, Paul Leblanc, Dr O. Roy, E. Dumont, L. Dumont, R. Blondin, A Lalzie, R. Blondin, St-Pierre-les-Becquets; Edmond Trottier, maire, A. Brisson, O. Leblanc, O. Gervais, A. Beauchesne, A. Pépin, Ste-Françoise, Jos. Brisson, A. Théroux, H. Brisson, Ste-Sophie-de-Lévrard; A. Demers, E. Roux, P. Lebeuf, A. Paris, H. Gagnon, N. Beaudette, A. Paris, A. Roux, J. Drouin, G. Roux, St-Léonard; J.-H. Hébart et Aquila Hébert, St-Wenceslas, A. Simard et E. Houde, Ste-Philomène; Jos. Trempe et A. Daigle, Aston; J.-M. Doucet et Alex. Gaudet, Lemieux Albert et Roland Laieness, E. Cantin, maire, J.-M. Barabé, J. Capistan, J. Fleury, St-Sylvert; W. Dubois, L. Ricard, A. Mairand, maire, St-Samuel; Jos. Hébert, Georges et Auguste Boisclair, Ste-Eulalie; Eloi Lupien et A. Gaudet maire, Ste-Marie; J. Poisson maire, Euclide Poisson et W. Charette, Victoriaville; D. Champagne, P.-H. Plourde, J.-E. Bergeron, A. Rheault, Henri et Victor Rheault, Précieux Sang; Luc Bergeron et sa famille Ste-Angèle-de-Laval ; F. Camirand, E. Levasseur, R. Painchaud, E. Levasseur, H. Bourgeois, C. Deshaies, U. Levasseur, Gentilly ; J.-I. Baribeau, J. Poliquin, A. Beauchesne, H. Dubord et C. Morasse, Ste-Perpérue; Hermann Lambert maire, Ste-Monique, Omer Girard maire, St-Léonard; J.-A. Foucauld, J.-A. Roy N. P., D. Bourgeois, G. Leblanc, D. Hébert, A. Lamothe, J. Desrochers, W. Héroux, St-Grégoire; S. Hélie maire du village, E. Beaulac maire de la paroisse, M. Béliveau, H. Beaulac, C. Bellemare, J.-L.-A. Courcy, L. Poirier-L. Béliveau, E. Mercier, B. Richard,-H. Garon, Nicolet ; MM. W. Trudel maire de St-Jean-Baptiste, N. Rous'seau, Dr J. Lahaye, J.-H. Verville, B. Therrien, M. Pellerin, Joyal agronome, R. Manseau, H. Grenier, avocat. MM. C. Levasseur, J.-H. Camirand, N. Provencher, H. Allard, H. Brunelle.

Je crois encore les citations chose utile, chose ingénieuse, chose excellente lorsqu'on n'en abuse pas, et qu'on les fait à propos.—Fournier.

Désaccord entre l'Est et l'Ouest du Dominion

(Suite)

la production agricole est consommé au Canada. Toutes les suggestions de créer des comptoirs fédéraux ou impériaux d'achat, "Empire or Federal Marketing Board" sont inutiles pour l'Est.

La fin de la séance est survenue à six heures avant qu'une décision ait été adoptée et alors que M. Georges Bouchard, député libéral de Kamouraska, prenait la parole.

— o —

Le Très Hon. R.-B. Bennett prend du mieux parait-il, et on le reverrait en chambre au cours de la journée.

— o —

Une rumeur récente voudrait que le gouvernement qui a huit vacances à remplir au sénat en donne une à un journalisme actif en choisissant comme membre de la chambre haute, M. Thomas Blacklock, membre de la Tribune des journalistes parlementaires. M. Blacklock est attaché depuis de nombreuses années à plusieurs feuilles conservatrices, dont la dernière a été le Mail and Empire, de Toronto. L'hon. G.-P. Graham est un journaliste mais quand il a été nommé c'était comme ancien Ministre.

La nomination de M. Milton-N. Campbell, de Mackenzie, comme membre de la commission consultatrice du tarif, continue de faire couler des flots d'encre surtout chez les amis du gouvernement dont le député progressiste a toujous été un irréductible adversaire. On dit que ce choix n'a d'autre motif que la crainte politique du Premier Ministre de la revanche terrible que les Prairies préparent contre la faillite du gouvernement à remplir ses promesses électorales.

La fin d'un important et long procès

(Suite)

Louis St-Laurent C.R., de notre cité.

EN COUR D'APPEL

La Cour d'Appel entendit hier, la cause de la Banque Provinciale du Canada contre dame Alphonsine Poulin.

Dame Poulin, bénéficiaire d'une police d'assurance, de mille dollars prise par son époux, W.-B. Thivierge, transporta cette police à la banque susnommée, à cause de dettes qu'avait envers cette banque son mari. Par la suite, la banque demanda et obtint à son bénéfice, avec l'assentiment de M. Thivierge et de sa femme, la valeur de rachat de cette police. Un peu plus tard, Dame Poulin poursuivit la Banque Provinciale du Canada pour faire annuler un tel transport de police. La Cour Supérieure rejeta cette action, comme prématurée, mais condamna la banque à payer les frais. C'est pour ne pas payer de tels frais que la banque s'est adressée à la Cour d'Appel.

Le point légal qui se soulève, en ce litige, est assez intéressant. La banque prétend que, si une femme n'a pas le droit de se porter garante pour une dette de son mari, elle a le droit de payer cette dette. Elle déclare donc que Dame Poulin, en consentant un tel transport de police, a légalement payé la dette de son mari. Quant à Dame Poulin, elle soutient que le fait pour elle de signer le chèque concerné, en cette cause, notait que la formalité d'un transport de police qu'elle n'avait pas le droit de consentir.

La cause a été prise en délibéré.

La Cour d'Appel s'ajournera probablement, demain soir, et il lui reste encore à entendre notamment l'appel de Jos Lukawieski, un Polonais d'Abitibi, relativement à la sentence de mort prononcée contre ce dernier.

EN COUR SUPERIEURE

Devant l'honorable juge Aimé Marchand, de la Cour Supérieure, fut plaidée, hier, la cause de l'Industrial Acceptance Corporation contre M. J.-Adjutor Duchaine. La compagnie demanderesse réclame de M. Duchaine personnellement six cents dollars, solde d'une créance, de $2,500 qui était le montant originaire d'un prêt consenti par l'Industrial Acceptance à la compagnie Duchaine & Fugère Motor Ca. qui est maintenant en faillite.

M. Duchaine plaide que toutes les dettes constituées par le montant de $2,500 ont été payées à l'Industrial Acceptance et il ajoute que, la faillite de Duchaine & Fugère Motor. Car n'étant pas encore réglée, une telle poursuite est prématurée.

Une assemblée

Campbellton, N.-B. (D.N.C.)— L'assemblée annuelle du Board of Trade a eu lieu ici et un grand nombre de personnes assistaient à cette réunion qui fut suivie par un smoker et un lunch.

M. J.-A. Gorvette présidait cette assemblée et les officiers suivants furent élus pour l'année courante: Président, Monsieur A.-P.-Noel McLaughlin; Vice-président, Monsieur F.-E. Shephard; Secrétaire-trésorier, M. S.-P. MacKenzie.

M. le président lut son rapport pour l'année et passa en revue les différentes questions étudiées et poussées de l'avant par le Board of Trade, entre autres celle du pont Interprovincial entre Campbellton et Cross Point, P. Q., le service de Scott entre Campbellton et St-Alexis, P. Q., etc. Dans son rapport financier, M. le secrétaire-trésorier, M. McLaughlin, dit que malgré la dépression universelle, tous les membres avaient payé leur du et la somme de $68 était encore en banque malgré les dépenses assez élevées que l'on avait dû faire pendant l'année.

Le clou de la soirée fut une conférence par Monsieur le Magistrat de Police A.-A. Andrew, qui avait pris pour sujet de son entretien. "Les Droits des Provinces Maritimes". Il passa en revue les différents griefs des provinces de l'Est du Canada, les taux de fret élevés, la question du blé que l'on transportait aux ports des Etats-Unis au lieu de Saint-Jean et Halifax. Il donna des statistiques pour appuyer ses arguments et termina en disant qu'il serait beaucoup mieux pour les trois provinces maritimes d'avoir un seul gouvernement.

M. J.-E. Gibault, surintendant de la division de Campbellton, du C. N. R. fut aussi entendu, d'abord au piano, et ensuite dans les quelques paroles qu'il voulut bien consentir à adresser aux auditeurs.

Plusieurs autres membres et invités dirent quelques mots et MM. Griffith et Clyde Lapraik accompagnés au piano par M. F.-J. Cuthbertson, chantèrent plusieurs chansons. Monsieur Frank Champoux chanta "Alouette" et les assistants répondirent en chœur. Les cigares et cigarettes furent ensuite passés et tous firent honneur au magnifique goûter qui avait été préparé.

Gardes Fédérées

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada, par l'intermédiaire de son bureau de direction, vient de prendre plusieurs décisions importantes lors de sa première assemblée ordinaire en 1933.

Il a été proposé par le major hon. Lionel Leblanc, chef publiciste, F. C. G. I. C., secondé par le major J.-E. Bolduc, porte-drapeau, F. C. G. I. C. et approuvé à l'unanimité, moins une voix, ce qui suit: "La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada proteste d'avance de toutes ses forces contre tout amendement quelconque à notre loi provinciale du cinéma, qui aurait pour but de permettre la fréquentation des cinémas publics aux jeunes gens de moins de 16 ans.

"La Fédération, par contre, encouragerait volontiers une organisation, sous le contrôle du Conseil de l'Instruction publique, de cinéma instructif, inculquant des notions d'hygiène, de sciences naturelles, d'histoire, de géographie, d'art, de littérature, de tout ce qui est beau et noble, soit d'ordre religieux soit d'ordre profane; elle verrait avec plaisir l'utilisation du cinéma pour la "refrancisation" de notre province.

"Que copie de l'ordre du jour ci-dessus soit transmise à l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, et aux journaux."

A cette même assemblée, sur la proposition du major hon.Lionel Leblanc, il fut décidé à l'unanimité que la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes appuie "Le Manifeste de la Jeune Génération" pour la défense du français, et que le Secrétaire Général soit autorisé à écrire en ce sens aux Organisateurs de l'Assemblée du Gésu. Les Gardes Fédérées sont par le fait même invitées immédiatement à écrire à M. Gilbert Manseau, 1207, rue St-Hubert, Montréal, afin de se procurer des listes où les membres honoraires et actifs se feront un devoir strict d'inscrire leur noms. Ces listes seront ensuite retournées le plus tôt possible à M. Manseau et les Gardes Fédérées feront rapport au major Georges Boulanger secrétaire général, F. C. G.I.C.

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada a décidé de se former un Comité Sportif permanent et elle a chargé le secrétaire général, major Georges Boulanger, de voir à la formation de ce comité qui tiendra sa première assemblée dimanche prochain à l'Hôtel St-Roch de Québec.

Comme il arrive que même par la voix des journaux le public se plaint de certains abus, la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada a chargé son officier de liaison lt-col. Emile Caron, de voir à l'élaboration d'un projet de loi provinciale qui aurait pour effet de protéger le public et les Gardes sérieuses et vraiment paroissiales contre d'autres organisations similaires qui sont plutôt des clubs et qui souvent trompent le public en se réclamant d'une société dont elles ne font pas partie.

Les Gardes Fédérées apprendront avec regret que l'adjudant général lt-col. J.-A. Parent, est gravement malade, et les membres sont invités à penser à lui dans leurs prières.

A l'occasion du décès de Mme Hector Charland, le président de la F. C. G. I. C., col. Télesphore Martin, secondé à l'unanimité, a proposé des sympathies au lt-col. Hector Charland, officier régistraire de la F. C. G.I.C. et président de la Garde d'Honneur Laval de Québec. L'assemblée s'ajourne en signe de deuil. (Communiqué).

L'Union St-Joseph à St-Roch

Les membres de l'Union St-Joseph à St-Roch, sont priés d'assister à la réunion annuelle, qui aura lieu vendredi, le 10 courant, dans ses salles, 144 Notre-Dame des Anges, à 8 hrs p.m.

A cette assemblée l'on procèdera à l'élection des officiers pour le terme 1933, et, d'intéressants rapports seront soumis à l'approbation des membres.

Le Secrétaire.

Les Eboulements

Mariages

Le 7 janvier, M. Gérard Simard conduisait à l'Autel, Mlle Yvonne Tremblay, M. Jos. Simard servait de témoin à son fils et M. Jos. Tremblay à sa fille.

—Le 9 M. Adjutor Audet, de St. Irénée, à Mlle Rosa Tremblay, des Eboulements, Témoins, MM. Georges Audet et Elzéar Tremblay.

—Le 9, M. Adrien Tremblay, fils de M. Charles Tremblay, à Mlle Rose-Alba Girard, fille de M. Jos. Girard. Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Décès

Le 11 janvier ont eu lieu les funéraillles de M. Isaie Audet, époux de Dame Joséphine Tremblay, décédé le 9 à l'âge avancée de 88 ans. Nos sympathies à la famille.

Naissances

Le 6 janvier, Marie-Françoise-Emilienne, enfant de Joseph Tremblay, et de Evangéline Claveau. Parrain et Marraine, M. René Tremblay, de Montréal, et Mlle Cécile Duchesne.

—Le 11 , Joseph-Georges-Albert, fils de Ludger Gagnon et Antonia Gauthier. Parrain et marraine, M. Albert Gagnon et Mlle Marie-Jeanne Gagnon.

Va-et-vient

M. Damasse Girard et ses soeurs, Mlles Germaine et Yvonne, de Montréal, ont passé quelques jours chez leur père, M. Joseph Girard à l'occasion du Jour de l'An.

—Mme Vve Pierre Tremblay est ses trois fils Eugène, Joseph et Paul, de St-Irénée étaient aux Eboulements le 3 janvvier.

—Mlle Gratia Tremblay de Québec est venue passer le temps des fêtes chez son père, M. Joseph Tremblay.

—M. et Mme David Forgues et leurs enfants ainsi que M. et Mme Bergeron, de Montréal, ont passé le temps des fêtes chez leur père M. Arthur Tremblay.

—M. Joseph Potvin, de Baie St-Paul était de passage aux Eboulements le 8 janvier.

—M. Jules Tremblay, de St-Grégoire, de Montmagny, a passé une quinzaine de jours aux Eboulements au commencement de janvier.

—M. et Mme Wilfrid Thibault passent quelques semaines à Ste-Thècle et à Montréal.

—Mme Dr C. Paul Bouchard a passé quelques jours à La Malbaie chez ses parents M. et Mme Philippe Warren.

Nouveau Marguillers

M. Elzéar Audet a été élu Marguiller en ramplacement de M. Elzéar Tremblay sortant de charge Nos félicitations.

Feu N. Poulin

Beauceville. — (D.N.C.) — Jeudi matin, le 26 janvier, à dix heures, dans l'église de St-Alfred de Beauce, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Napoléon Poulin, époux de feu dame Georgiana Grondin.

M. Poulin est décédé lundi soir, le 23 janvier, à l'âge de 60 ans et 9 mois, des suites d'un accident survenu à sa demeure, lundi matin.

Il laisse pour pleurer sa perte, trois garçons et cinq filles: dont M. Ernest Poulin, de Waterville, Maine, Roméo et Joseph, de St-Alfred; ses filles: Mme Roméo Fecteau (née Aurore), de St-Alfred; Léda , de l'Hospice de Lévis; Alice, Régina, Cécile, de St-Alfred.

Le service fut chanté et la levée du corps fut faite par M. l'abbé St-Jean Duval, vicaire à Notre-Dame de Jacques-Cartier et neveu du défunt.

A l'orgue, on remarquait : MM. Odilon Fecteau, Marcellin Poulin, de Beauceville, Gérard Bolduc, de Beauceville; Georges Rancourt, Alfred Fecteau, Napoléon Mathieu, de St-Ephrem.

Dans le choeur on remarquait : M. le curé Eusèbe Labbé, M. l'abbé Poirier, vicaire à Beauceville; MM. Joseph Denis et Lucien Quirion, ecclésiastiques.

Le corbillard était conduit par M. Alphonse Poulin, neveu du défunt. Portait la croix, M. Ephrem Poulin, de St-Benoît-Labre, neveu du défunt. Les porteurs étaient : MM. Josaphat et Hormidas Grondin, de St-Marin; Honorius Grondin, de St-Georges et Louisda Grondin, de Beauceville, tous beaux-frères du défunt.

Le deuil était conduit par ses garçons: MM. Ernest Poulin, de Waterville, Maine; Roméo et Joseph Poulin, de St-Alfred; son gendre, M. Honoré Fecteau, MM. et Mmes Josaphat Bernard, de St-Côme; Wilfrid Duval, de Beauceville; Gédéon Roy, Nap. Mathieu, de St-Ephrem.

Une foule nombreuse de citoyens de St-François et des paroisses étrangères assistaient aux funérailles. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie et elle prie notre journal de bien vouloir remercier toutes les personnes qui l'ont soutenue de leur sympathie dans cette épreuve.

Anse-à-Gilles, L'Islet

Réception

Dimanche le 15 courant M. et Mme Frs-Xavier Labbé offrirent un banquet à M. et Mme Albert Labbé à l'occasion du retour de leur voyage de noces à Montréal. Etaient à la table d'honneur, M. et Mme Albert Labbé M. et Mme F.-Xavier Labbé, M. Jos Labbé, Cap-St-Ignace; M. et Mme Thomas Labbé, M. et Mme Jos Poitras, M. et Mme Ls Giasson, Mme Paul-E. Caron, Cap St-Ignace; Mlle Vitaline Labbé, de Montmagny; Laura Poitras, Cap St-Ignace; Luc Labbé, Mlle Hélène Labbé, M. Maxime St-Pierre, St-Jean-Port-Joli; Mlle Ludivine Poitras, M. Ls Michaud, M. et Mme Jos. Journault, Mme Maxime St-Pierre, M. et Mme Donat Fournier, St-Aubert. Aux autres tables on remarquait M. et Mme Frs Fournier, M. et Mme Luc Thibault, M. et Mme Honoré Thibault, Mlle Jeannette Labbé, M. W. Bernier, Mlle Cécile Labbé, M. Martin Gauthier, Mlle Marguerite Labbé, M. Roland Labbé, Mlles Yvette et Adrienne Journault, Etaient invités à la soirée, Mlles Berthe et Jeanne Fournier, Fernande Journault, et Emilienne Journault, Cécile, Pauline et Claire Giasson, Georgette et Simone Fraser, Lucienne Giasson, Lucienne et Germaine Coulombe, MM. Georges Fournier, Emile Journault, Antoine Giasson, Rodolphe Fraser, Zéphirin Cloutier, M. Jos-Emile Blanchet, Armand Lorenzo et Rosaire Giasson, Lorenzo Coulombe, A. Fortin, Mlles Yvette Thibault, Rita Fournier, MM. Alphonse Thibault, Jean-Paul Fournier, neveux et nièces du marié, Qu'ils acceptent nos meilleurs vœux de bonheur.

Les mariés ont reçu de nombreux riches cadeaux. A leur passage à Québec, M. et Mme Albert Labbé rendirent visite à M. et Mme J.-C. Fortin, M. et Mme T. Condon, Mlle Rose-Belle Dion et de Loretteville, M. et Mme Frs St-Pierre.

—Mme Donat Fournier, et ses 2 enfants de St-Aubert, passent une quinzaine chez son père, M. Frs-X. Labbé.

—M. l'abbé Florido Gagné, du Séminaire de Québec, était en visite chez sa mère, Mme Daniel Gagné, à l'occasion du jour de l'An. Comme par le passe les gens de Belles Amours, ont pu assister à la Ste Messe trois jours consécutifs. Nos sincères remerciements à M. l'abbé Florido Gagné.

—Mlle Madeleine Gauthier, et M. Jos Michaud, de Québec, ont passé leur congé des fêtes chez leur oncle M. Jos Labbé.

—M. l'abbé T. Gagné était l'invité de M. et Mme Frs Fournier, le 2 janvier.

—Etaient en visite chez Mme D. Labbé, M. l'abbé F. Gagné, M. Alexandre Kirouac, de Grafton, Dajota, MM. Jules et Jos Kirouac, de Montmagny, M. Philéas Kirouac, de St-Cyrille; Mlle Vitaline Labbé, de Montmagny; Mlle Cécile et Marie-Paule Journault, de Ste-Anne-de-Beaupré, étaient dans leur famille zux fêtes.

—Mlle Adrienne Kirouac, de Québec, Mlle Candide Kirouac, M. Ernest Richard, de St-Cyrille, étaient en visite chez Mme Désiré Labbé, dernièrement.

—MM. Louis et Jos Michaud, ont été rendre visite à leur oncle M. Wilfrid Fortin, Cap St-Ignace.

—M. Jos Gallichand, de Québec, était l'invité de son beau-frère et de sa sœur M. et Mme T. Théberge, Ils ont rendu visite à Mme D. Labbé et M. et Mme Frs Labbé.

Patinoire

Les jeunes gens du village ont fait une jolie patinoire en face de la résidence de M. Daniel Giasson, ils pratiquent le gouret.

Bon succès

Sincères félicitations à M. Jos-G. Lamarre, réélu maire pour un 5eme terme.

—M. Henri Giasson est allé suivre les cours d'agriculture à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

—M. Alexandre Fraser, étudiant à St-Victor-de Tring, Beauce, était en visite chez son père M. Napoléon Fraser et autres amis au jour de l'An.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître. **"POESIES NOUVELLES"** par Robert CHOQUETTE.

M. Choquette vient de publier sous ce titre, aux **Editions Albert Lévesque**, le recueil de poésies qui, en septembre dernier, remportait les honneurs du Prix David.

Outre le poème **Metropolitan Museum** déjà publié en tirage limité de grand luxe et pour lequel la critique n'a eu que des éloges, le recueil renferme de nombreux poèmes inédits d'une facture tout aussi forte et d'une aussi riche inspiration. M. Choquette a le don d'exprimer, dans un style sobre et juste, ses sentiments sur la nature et l'amour, et l'on sent circuler dans tous ses poèmes cette chaleureuse force de conviction qui appelle la sympathie. Il est d'ailleurs inutile d'insister sur le talent poétique de M. Choquette, car les radiophiles ont eu maintes fois l'occasion de l'entendre et de juger par eux-mêmes de la valeur de ses poèmes, d'un goût classique et d'une grande pureté de sentiment. Citons toutefois **Au Cercle de la Lampe, Joie, En marge de Durer, Wagner, Locomotive,** qui prouvent que ce jeune poète mérite plus qu'une admiration passive et que ses poèmes sont une des plus belles expressions de la beauté.

L'ouvrage, présenté avec un goût impeccable par les **Editions Albert Lévesque,** est en vente au prix de $1.00 l'unité chez l'éditeur et dans toutes les librairies assorties.

"UN COIN DES CANTONS DE L'EST" par Joseph-Charles SAINT-AMANT.

M. Saint-Amant vient de publier sous ce titre une deuxième édition corrigée et considérablement augmentée de son ouvrage "L'Avenir et ses environs", publié en 1898 et épuisé depuis plusieurs années.

C'est un fort volume de 535 pages, bourré de faits et de renseignements précieux, non seulement pour nos compatriotes originaires des Cantons de l'Est, mais pour tous ceux qu'intéresse la naissance et le développement d'une des plus riches régions de la province. "J'ai essayé, dit l'auteur dans sa préface, de faire connaître ce coin de terre, cette **Province des Township du Sud**, témoin du dévouement des premiers missionnaires et conquise ou, pour mieux dire, ravie par une race à ses dominateurs. Cette lutte pacifique dans son héroïsme a montré avec une force toute palpitante d'évidence que si la race française n'a pas toujours réussi à garder ses colonies, elle a formé d'admirables colons."

L'ouvrage est divisé en trois grandes parties: Origines et développements; Luttes et conquêtes: Drummondville et ses environs. Les notes et chapitres consacrés au développement de la région depuis les trente-cinq dernières années, sont peut-être les plus intéressantes pour les lecteurs d'aujourd'hui, puisqu'ils nous font assister à l'éveil de la ville de Drummondville à l'industrie.

Cet ouvrage, dont la distribution a été confiée aux Editions Albert Lévesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, a été édité par "La Parole Ltée", à Drummondville. Il contient de nombreuses photos et vignettes en hors-texte et, pour en rendre la diffusion plus facile, l'auteur et l'éditeur ont fixé le prix de vente à $1.00 l'unité, malgré les frais sans doute élevés de la fabrication.

Funérailles de M. Elzéar Drolet

(Suite)

P. Poulin, M. Poulin, C. Martel, A. Drolet, W. Dufresne, J.-M. Leblanc, J. iVzien, E. Boivin, du "Soleil" L. Rancourt, E. St-Michel, J. Drouin, E. Clavet, M. Marchand, J. Vézina, J.-G. Beaupré, Lévis; A. Giguère, R. Brousseau, L. Gauvin, R. Gauvin, Omer Allaire, R. Pichette, G. Breton, A. Roberge, E. Lessard; L. Vallée, C.-E. Dumas, L. Chrétien, L. Poitras et une foule d'autres. A l'église la levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé Duval. Durant le service les chantres ont chanté la messe de Requiem en grégogrien.

A la chappelle du cimetière St-Charles les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé Boilard et M. Jos. Boutet a chanté "Adieu parents et amis". M. Hector Gosselin a aussi chanté "Quand vous contemplerai-je". M. Gérard Dion touchait l'orgue. La maison Sylvio Marceau avait été chargée des funérailles. "Le Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

La baie de Manille a 770 milles carrés et 120 milles de circonférence et elle est l'une des plus belles baies du monde.

Organisez votre résistance contre les

RHUMES

en chassant l'ACIDE hors de votre organisme

Aux dires des récentes opinions scientifiques, votre organisme est ordinairement surchargé d'acide lorsque vous êtes saisi par un rhume.

Le SEL d'ABBEY vous aide à combattre le rhume avec succès en éliminant cet acide. Les rhumes ne débutent pas toujours de la même manière, mais si vous sentez du frisson, si vous éternuez ou vous mouchez fréquemment le nez, que ce soit pour vous un avertissement et prenez deux cuillerées à thé d'ABBEY dans la moitié d'un verre d'eau. Continuez avec une cuillerée à thé toutes les deux ou trois heures jusqu'à ce que le soulagement se fasse sentir.

Mais n'attendez pas que le rhume vous prenne. Entretenez votre santé — votre régularité en prenant un délicieux verre pétillant d'ABBEY tous les matins avant déjeuner. Procurez-vous-en une bouteille dès aujourd'hui chez votre pharmacien.

ABBEY'S EFFERVESCENT SALT

PATATES? PATATES! la poche	.79
Nettoyeur Big 5, 6 btes pour	.25
Tire Candiac, 3 lbs pour	.25
Nettoyeur à main, 4 btes pour	.25
Blé-d'Inde épis, la boîte	.15
1 bte homard frais 1-2 lb	.20
2 btes beurre érable 14 oz	.25
3 btes allumettes	.23
1 lb peppermint	.15
10 barres savons imp	.37
5 lbs fèves blanches	.17
1 sac Fleur Royal, 7 lbs	.18
1 chop. lait frais	.04
1 jarre confiture prunes 40 oz	.29
10 lbs Patates	.15
Oeufs frais premiers la doz	.23
Oeufs frais extra la doz	.27
Poisson frais et salé de toutes sortes.	

Département de la VIANDE	
Poulets frais tués, lb .14, .15,	.18
Lard frais complet la lb	.6¼
Lard quartier devant	.07
Lard quartier derrière	.09
Têtes et pattes de lard la lb	.03
Foie de lard frais, 3 lbs	.25
Steak de ronde, 2 lbs	.25
Agneau quartier devant	.08
Agneau quartier derrière	.11
20 lbs Boeuf pour	1.00
BOIS de Chauffage Tél.: 4-2310	
1-2 corde Erable et Merisier 2 pieds	3.25
1-2 corde Erable et Merisier 2 pieds	4.25
1 voyage de bois franc mêlé	3.00
1 voyage de delignures de bouleau	2.25
3 poches charbons coke	1.00
Charbons Stove la poche	.85

L'ECONOME ENR.
126, 3e Avenue, Limoilou - Tél.: 4-4691-4-4692
Livraison dans toutes les parties de la ville

EPICERIE MARTEL Enr.
Coin du Pont et Blvd des Fossés
TELEPHONE: 4-2481

OEUFS frais seconds en cartons de 1 doz.	.20
SEL REGAL 3 btes pour	.25
FROMAGE KRAFT et VELVEETA la Bte de ½ lb.	.15
TIRE CANDIAC au sirop 3 lbs pour	.25
BISCUITS WHITE LILY 2 lbs pour	.25
CAFE daté de CHASE & SANBORN, la bte	.47
POMMES McINTOSH la doz	.25
CITRONS MESSINE la doz	.20
SAVON DU PAYS 10 barres pour	.25
POIS et BLE D'INDE LION 3 btes pour	.25
PATATES Nouveau-Brunswick, Grade No 1	.84

- SPECIAL -

20 lbs de boeuf avec 2 lbs de saucisse, pour	1.00
4 lbs de Steak haché	0.25
Bacon tranché	0.15
Poules et Poulets 0.08 à	0.15
Lard, épaule ou socque	0.08
Lard haché, .10c, 3 lbs pour	0.25
Steak de ronde	0.12
Jambon picnic	0.09
Jambon Cottage	0.1?
Lard, devant complet	0.07
Saucisson, 2 lbs pour	0.15
Ronde boeuf complète	0.08
Saucisse, 4 lbs pour	0.25
Patates blanches, la poche	0.75
Eau de Javelle "Presto" bout.	0.05
Charbon de bois, le sac	0.05

J.-EMILE BEDARD
BOUCHER
12 rue BAGOT Tél.: 4-0319

E. Normand
EPICIER-LICENCIE
(Gros et Détail)
351, rue St-Joseph
Tél.: 8188

Grande Réduction

Patates de Québec	.79
Patates Canada A N.-B.	.83
3 btes allumettes	.23
Sucre, sac de coton	4.35
Graisse pure, 20 lbs	1.90
Graisse pure, pain 1 lb	.10
4 savons Palmolive	.25
Gruau Robin Hood	.19
3 lbs Savon haché	.25
3 doz œufs frais premiers	.60
Beurre de ferme, lb	.20
Beurre de Beurrerie, lb	.21
10 lbs Riz glacé avec cadeau	.49
1 lb poivre blanc avec cadeau	.49
2 dozs Oranges Sunkist	.35
Buerre Pistache, jarre 2 lbs	.35
Beurre Erable, jarre 1½ lb	.15
Fleur Royal, toile	1.50
Fleur Fives Roses	2.29
Balais 5 cordes	.24
Cafe Maxwell	.45
3 soupes légumes de Heinz	.23
10 lbs fleur Royal avec cadeau	.25
2 btes Poires, pour	.25
2 lbs Tire Verdonnet	.23
Salade Boston, 3 pour	.25
2 lbs Dattes sans noyeux	.25

EPICERIE ERNEST LAPOINTE
100, rue de la Couronne
Téléphones 6108 - 6109
VENDREDI - SAMEDI - LUNDI
AU COMPTANT

SUCRE granulé 10 livres	45c
FARINE Purity sac 7 livres	20c
PAPIER toilette 8 rouleaux	25c
BLE D'INDE blanc première qualité 3 canistres	25c
COCOA pur 2 livres	25c
SAVON toilette à base de citron rien de meilleur pour la peau, le morceau	5c
BISCUITS sodas frais de Christie boîte de deux livres Spécial à	27c
SAVON Imperial 10 barres	36c
TIRE marabount essences assorties, la livre	20c
TIRE à la mélasse Candiac 3 livres pour	25c
BEURRE Château et Laval la livre	24c
BEURRE de laiterie la livre	20c
CORN STARCH Benson le paquet	11c

OEUFS FRAIS EXTRAS, doz. 23c
— DE LA SEMAINE — POUR BOIRE —
DINDES DE CHOIX, la livre 20c
POULET, 5 livres et plus, la livre 22c
CRETONS FRANCAIS, le moule 1 liv. 15c
— TOUT COMME CEUX PREPARES A LA MAISON
JAMBON FESSE, la livre 11½c
— COMPLET OU MOITIE — 5 LIVRES ET PLUS

142 Rue Richardson, Tél. : 8196
475 Rue St-Jean, Tél. : 4-1455
131 Ave Taschereau, Tél. : 8519

W·E·BEGIN

Dépt. des Viandes

15 lbs Bon Boeuf pour	$1.00
Comprenant une tranche de steak et un rôti de veau.	
Boeuf de l'Ouest haut de côte, rôti ou steak la lb	8c
Lard frais, épaule, sock ou côte	8c
Rôti veau roulé et désossé la livre	12c
SPECIAL - SPECIAL 1 doz oeufs frais premiers 1 lbs bacon tranché Le tout pour	33c
Lard salé préparé au sucre la livre	10c
Poules et poulets 4 à 5 lbs	15c
Poulets de choix 6 à 8 lbs	20c
Lièvres préparés la couple	25c

SPECIAL

Oeufs frais premiers 3 doz.	65c
Sucre granulé, cent lbs	$4.39
Sucre granulé 10 lbs pour	35c
Avec 1 lb thé noir ou Japon à	38c
Pois avec cadeau 10 lbs	49c
Fèves blanches avec cadeau 10 livres pour	39c
Fèves rouges 4 lbs pour	19c
Blé d'inde 2 btes pour	15c
Bluets 3 btes pour	25c
Gelée McLarens ass paq	5c
Bon beurre table lb	20c
Café pur Spécial 2 lbs pour	45c
Homard 1ère qualité 1-2 s	19c
Haddock frais lb	5c
Morue salée lb	5c
Anguille salée lb	8c
Pommes grand panier	$1.50
Pommes au quart	$3.99
Lait évaporé la bte	9c
SPECIAL Biscuits ass. bte 8 à 10 lbs. Spécial, la bte à.	50c
Patates blanches le sac	79c

ARTHUR THIVIERGE
ETAL de VIANDE — 91 De Mazenod Tél.: 3-4542
EPICIER — 368 St-Joseph - 8194-8195
Succursale : 28 rue Hermine - Tél.: 3-0842

AUTOMOBILISTES DE SHERBROOKE

Deux citoyens de Sherbrooke, MM. Eugène Roy et Augustin Carbonneau, nous ont rendu visite aux bureaux du "Soleil" à leur arrivée d'un voyage en automobile "Pontiac 28", de Sherbrooke à Québec, au début de la semaine. Ils ont quitté Sherbrooke dimanche matin à 11 heures, pour arriver dans notre ville le même jour, à 6 heures de l'après-midi. Les voyageurs, qui n'ont arrêté qu'une seule fois, pour le lunch, ont dit que la route était "comme en été" jusqu'à St-Agapit ; de ce dernier endroit à Québec, il y a un peu plus de neige mais la route est très belle.
(Cliché du "Soleil")

ENERGIQUE REPONSE DES HON. TASCHEREAU ET PERRAULT

(Suite de la page 5)

Company" est une compagnie québecoise.

De même le même article dit que l'un des directeurs de la "Kennedy Construction Company", M. St-George Harvey vient d'Arthabaska. On voit là le venin. On veut montrer l'intérêt que je pourrais avoir dans ce contrat en désirant protéger un citoyen de la ville que j'habite.

M. St-George Harvey est un excellent Irlandais, né en Irlande et qui demeure à Montréal depuis qu'il est au Canada. Voilà une preuve de la façon dont on respecte la vérité en certains milieux.

LES SOUMISSIONS

"Le 6 juillet, des soumissions furent demandées pour la partie de Bresseau et du chemin de Lapinière au pont de Longueuil. Les avis furent publiés dans les mêmes journaux. Les soumissions suivantes furent reçues, le 23 juillet 1929, pour la section de Brosseau : "Robertson et Janin", $307,600.22 ; "Kennedy Construction Co.," $338,803.81. Le contrat fut accordé au plus bas soumissionnaire au prix de $309,422.12, après révision des chiffres. Pour la section du chemin de Lapinière au pont, le département reçut les six soumissions qui suivent : "Société Générale des Ponts et Chaussées", $720,865.30 ; "Laganière, Houde & Cie", $728,249.86 ; "Robertson et Janin", $737,506.08" ; "St-George Cartage and Construction Co.," $751,310.08 ; "H. Marchessault et Fils", $761,160.14 ; "Kennedy Construction Co.," $1,191,415.60. Pour la première section, la "Société des Ponts et Chaussées" avait demandé pour les terrassements $1 par verge cube tandis que la "Kennedy Construction Company" avait obtenu le contrat à un prix de 53 cents la verge cube. La "Kennedy Construction" avait fait examiner les lieux et avait fait un prix pour lequel elle savait pouvoir exécuter les travaux. Pour la deuxième section, la "Section Générale des Ponts et Chaussées" faisait une soumission de 54 cents par verge cube.

"Je dois déclarer bien franchement à la Chambre que j'ai accepté la plus basse soumission et accordé le contrat à la "Société des Ponts et Chaussées", parce qu'elle était la plus basse soumissionnaire, mais cela contrairement à l'avis de l'ingénieur-en-chef du département. J'avais foi dans le temps aux plus bas soumissionnaires. J'ai perdu cette confiance depuis et j'aurai l'occasion d'en reparler.

"Les travaux devaient commencer immédiatement, une clause du contrat exigeant que les terrassements fussent terminés avant le 30 novembre 1929. La soumission de la "Société des Ponts et Chaussées" avait été accordée le 26 juillet 1929 mais à la fin d'août, aucun travail n'ayant été commencé, le département télégraphia au président de la Société, M Necker, pour lui demander des explications.

A la fin de septembre, cette Société n'avait que pour $25,000 de travaux de faits. Nous lui avions demandé de signer un contrat mais le contrat était resté à Montréal sans signature. Je recevais tous les jours des plaintes du fait que les entrepreneurs n'exécutaient pas leurs travaux. Le 2 octobre, je me rendis sur les lieux et je constatai que la Société n'avait encore commencé aucun travail de terrassement. Le 3 octobre, j'écrivis à la Société et on me répondit de ne pas avoir peur car les terrassements seraient terminés à temps. J'ajoute que cette Société avait 222,700 verges cubes de terrassement à faire avec des matériaux empruntés. Finalement, à la fin d'octobre, n'ayant pas reçu le contrat, je télégraphiai au président de me retourner son contrat et de suspendre les travaux. M. Necker (le président) vint me rencontrer à Québec le 7 novembre et après bien des discussions, il me pria de le relever de ses obligations, jugeant qu'il ne pouvait continuer l'exécution de son contrat. Je me rendis compte en effet qu'il ne le pouvait pas. Là où il pensait pouvoir se procurer les 22,700 verges cubes de terre d'emprunt, il n'y avait que du roc solide. Il avait acheté une machine qu'il disait avoir payé $50,000 pour enlever la terre et faire un remblai. Lors du procès qui se déroula devant l'hon. Juge Gibsone, entre M. Necker et le département, il fut prouvé par les courtiers en douanes et les pièces produites que cette machine ne valait que $16,000. De plus, cette machine ne pouvait servir à rien vu qu'il n'y avait que du roc.

GAIN DE CAUSE A LA VOIRIE

"A la fin du procès dont j'ai parlé, l'hon. Juge Gibsone, dans son jugement qui donne gain de cause au département de la Voirie, déclare que la preuve établit qu'il en aurait coûté à la "Société des Ponts et Chaussées" non pas 54 cents par verge cube mais $1.50 ou $2, et qu'il aurait fallu, pour permettre à la Société d'exécuter son contrat, augmenter sa soumission de $375,000, ce qui aurait porté le coût des travaux à $1,100,000.

"M. Necker a abandonné son contrat avec la condition que le département paierait la valeur des travaux exécutés et des matériaux rendus sur les lieux, et que nous prendrions la machinerie utilisable. Non seulement la Société en question était dans l'impossibilité d'exécuter son contrat, non seulement devait - elle subir une perte de quelques centaines de mille dollars, mais elle n'avait pas un sou pour financer un contrat de $720,000. Pour pouvoir commencer une partie de ses travaux en octobre 1929, la Société a demandé au département de payer son ciment et de retenir la somme sur ses estimés. Elle nous a même demandé de payer pour le transport de son ciment. Voici une compagnie qui soumissionnait pour des travaux de $720,000 et qui était incapable de payer le transport de ses matériaux. Je n'ai donc pas été étonné du tout quand M. Necker a demandé d'abandonner son contrat. J'étais convaincu alors qu'il ne pouvait l'exécuter et que l'ingénieur-en-chef du département avait eu raison. Plus tard, la Société a fait faillite et son président a poussé les liquidateurs à prendre une action contre le département au montant de $450,000 pour prétendue rupture de contrat. La cause est venue devant la Cour Supérieure et a été entendue par l'hon. juge Gibsone, qui a rendu jugement après quatre ou cinq semaines d'enquête. Toute cette affaire a été alors exposée en blanc et en noir devant l'hon. Juge qui a donné gain de cause au gouvernement."

M. Duplessis. — "La cause est en appel ?"

L'hon. M. Perrault. — "Oui, mais je n'ai aucun doute que le résultat sera le même. Les trois hebdomadaires disent que le département a accordé son contrat le 7 décembre sans soumission pour remplacer celui que M. Necker avait abandonné. Je m'adresse à tous les membres intelligents de cette Chambre. La "Kennedy Construction Co." avait obtenu le contrat pour la première partie et, au mois de novembre, date à laquelle les terrassements devaient être terminés, les conditions de son contrat étaient remplies. Il est juste de dire que "Robertson et Janin" avaient obtenu le contrat mais l'avaient passé en sous-contrat à la "Kennedy Construction Co." Nous nous trouvions avec des travaux faits par la Société pour un montant de $69,736.14.

Des travaux de ciment étaient faits qui demandaient à être protégés. Il fallait procéder et j'ai fait, il me semble, ce qui devait être fait. J'ai pensé que l'entrepreneur qui était sur les lieux avec son outillage et son personnel était tout désigné pour obtenir le contrat, afin de procéder aux travaux. J'ai demandé à la Kennedy Construction Co., si elle pouvait se charger des travaux commencés par la "Société Générale des Ponts et Chaussées". J'ai fait à la compagnie Kennedy l'offre de lui accorder le contrat aux plus bas prix unitaires de la Société ou aux siens quand ils étaient inférieurs aux autres. La compagnie Kennedy a accepté cette proposition pour tout le contrat, excepté cette partie concernant les 222,700 verges de terrassement, pour lequel la Société avait un prix de 54 cents, prix que l'hon. Juge Gibsone avait fixé à un minimum de $2 par verge cube.

"L'ingénieur-en-chef du département (M. Fraser), vu ces conditions, suggéra de remplacer les terrassements de terre par des viaducs en béton. La "Kennedy Construction Co." consentit à faire ces viaducs au prix de $312,000. M. Fraser accepta ce prix-là. Je consultai à ce sujet les ingénieurs Montserrat et Pratley, qui avaient été chargés de surveiller les travaux de béton de ces contrats. Ces derniers déclarèrent que s'ils avaient eu à faire ces travaux eux-mêmes, ils auraient fixé un prix plus élevé. Il n'y avait donc pas d'autre à faire pour le département que d'accepter ce montant.

"Le 13 décembre, le département signa un contrat avec la "Kennedy Construction Co., au montant de $723,818.93. En ajoutant la valeur des travaux faits par la Société au montant de $69,736.14 cela fait un total de $793,549.07. Dans ce contrat, nous avons remplacé le béton de ciment par du béton bitumeux, car il y avait danger à mettre du ciment sur des terrassements non suffisamment tassés, conséquence de l'abandon du contrat par la "Société des Ponts et Chaussées."

"Le projet comportait une emprise de 150 pieds, une plate-forme de 70 pieds et deux voies à sens unique de 20 pieds de largeur avec un espace libre de 10 pieds au centre pour le tramway de la cité de Montréal, qui devait passer sur le pont.

Au cours de 1930, le département ayant été informé que le tramway ne passerait pas sur le pont de Longueuil, nous avons convenu de faire une seule voie de 30 pieds de largeur. Le département décida aussi à ce moment de revenir aux revêtements en béton avec armature d'acier et en augmentant les fondations. Il fut nécessaire de faire un nouveau contrat au montant de $889,234.39. Les trois hebdomadaires en question nous disent qu'à la veille des élections nous avons donné à la "Kennedy Construction Co" un contrat de $889,234. Mais ce contrat n'était que la suite de celui que nous avions signé en décembre 1929, qui était aux trois-quarts exécuté.

"On nous dit que les travaux ont coûté $1,019,000. Il y a eu en outre quelques travaux imprévus sur ce contrat au montant de $11,000, ce qui porte le contrat de Kennedy à $900,000 en chiffres ronds et non un million. Il faut toujours ajouter à ce montant des travaux les $69,000 payés à la Société".

M. Duplessis.—"Vous n'avez pas fait une offre de $130,000 à la Société?"

L'hon. M. Perrault.—"Oui, avant le procès, j'ai demandé l'opinion de nos ingénieurs qui ont évalué la réclamation de la Société à $102,000. J'ai ensuite fait faire une expertise par M. François-Charles Laberge, membre de la Commission des Services Publics, qui, dans le but évident d'amener la Société à un arrangement, a accordé $130,000. Le département a alors déclaré qu'il était prêt à payer cette somme de $130,000 et cette dernière somme a toujours été à la disposition de la Société. Dans son jugement, l'hon. juge Gibsone reconnait que la somme due est de $102,000 mais que le département avait offert $130,000, pour s'en tenir à son engagement de se soumettre à l'arbitrage de M. Laberge.

"Le département a payé à la "Kennedy Construction" $242,000 de plus que le montant du contrat de la Société et c'est sur cela que les journaux hebdomadaires basent leur prétention d'un vol de $300,000.

Cette différence s'explique par ce qu'il a fallu payer pour les viaducs en béton, qui ont coûté $310,000 alors que les terrassements que devait exécuter la Société auraient coûté, d'après sa soumission, $120,253, ce qui faisait une augmentation de $190,000. La différence s'explique aussi par le fait que nous avons augmenté les fondations en gravier de 6 pouces à 12 pouces d'épaisseur, ce qui a causé une augmentation de $48,481.60. De plus, il y a les travaux d'accotement en terre, remplacés par des accotement en gravier de 10 pieds de largeur, augmentation de $11,033.77. La différence s'explique encore par l'augmentation du coût du béton auquel il a fallu ajouter une armature d'acier, augmentation de $40,585.23.

"On nous dit que nous n'avons eu à faire qu'une route de 30 pieds au lieu de deux routes de 30 pieds. Mais cette diminution de largeur n'a été faite que sur une partie de la route et la diminution ne représente qu'une somme de $35,360.

"Si l'on additionne tous ces montants, on arrive à la différence que j'ai mentionnée, soit $242,00. Le boulevard a coûté une somme de $2,154,435.57".

M. H. Béique (Chambly). — "Si je suis bien informé, ce sont les ponts qui ont coûté le plus cher?"

L'hon. M. Perrault. — "Oui, les ponts ont coûté $1,100,000".

M. Duplessis. — "Est-ce que le montant total comprend les expropriations?"

L'hon. M. Perrault. — "Oui, les expropriations ont coûté $136,548".

Le général Smart. — "Quelle est la longueur de cette route?"

L'hon. M. Perrault. — "9.31 milles. Si l'on tient compte que c'est un des plus importants boulevards du pays, où 300,000 machines américaines ont passé l'été dernier, qu'il y a près d'un mille de traverses au-dessus des passages à niveau, que ces traverses ont 60 pieds de passage libre, on admettra que le coût n'en est pas excessif. On ne peut comparer ce boulevard avec les routes ordinaires. Je prétends qu'il était nécessaire de faire ces travaux pour relier la rive sud du St-Laurent à Montréal par le pont de Longueuil.

Ce boulevard est un orgueil pour la cité de Montréal et pour la province. Il n'y a rien de mieux au pays et même dans l'Etat de New-York. La route dessert toute la partie du sud de la métropole du Canada et une population d'environ 1,500,000. Il nous reste à exécuter dans ce réseau de routes la partie de Chambly.

M. H. Béique. — "L'hon. ministre sait le nombre d'accidents qui sont enregistrés sur cette route".

L'hon. M. Perrault. — "Oui, et dès que les finances de la province le permettront nous élargirons ce chemin qui est trop étroit. Il me reste à répondre à un dernier point. On nous dit que si le gouvernement n'a pas payé certains comptes cette année, c'est à cause de ce boulevard. Or, la plupart des gros montants versés pour cette entreprise l'ont été en 1930, 1931 et 1932. Le coût du boulevard n'a nullement nui au paiement des comptes aux colons et à l'Assistance Publique en 1932. Je remercie la Chambre de l'attention qu'elle m'a accordée. J'ai cru qu'il était de mon devoir de donner ces explications et de démontrer que le département de la Voirie n'a aucun entrepreneur à protéger, n'a protégé aucun entrepreneur, que nous avons construit un chemin important de la meilleure manière possible et avec toutes les précautions nécessaires. Nous avions sur les lieux des ingénieurs qui surveillaient les travaux. Je tiens à déclarer publiquement que la "Kennedy Construction Company", qui a travaillé depuis longtemps pour le département de la Voirie et a exécuté le gros travaux est une des compagnies dont nous avons le moins à nous plaindre. Elle a toujours donné entière satisfaction et jamais nous n'avons eu la moindre difficulté avec elle. Quand nos ingénieurs n'étaient pas satisfaits de quelque chose, cette compagnie s'empressait d'y remédier". (Appl.)

M. TASCHEREAU

L'hon. M. Taschereau. —"Mon nom ayant été mentionné dans ces articles, bien que l'hon. ministre de la Voirie ait répondu complètement à tous les avancés de ces journaux, je veux ajouter un mot. Si un député de cette Chambre veut prendre la responsabilité de ces articles, nous serons très heureux de référer l'affaire au comité des privilèges et élections pour faire une enquête entière et complète et entendre ces messieurs qui ont porté des accusations dans les trois journaux en question et les entendre sous serment, répéter devant ce comité de la Chambre ce qu'ils ont avancé". (Appl.)

Cette déclaration fut vivement applaudie par les députés.

Nos lecteurs trouveront dans une autre page le compte-rendu du débat sur le drainage des terres.

LA CRISE ET LES FERMIERS AMERICAINS

Scène caractéristique prise sur le vif en Ohio, récemment, et qui illustre bien l'état d'esprit des fermiers américains. Un cultivateur de Malinta n'ayant pu rencontrer ses redevances, son créancier hypothécaire a réclamé la vente de la propriété par le shérif. Au jour fixé, cependant, personne ne voulut prendre le risque de faire une enchère. Tous les fermiers des environs étaient réunis sur la ferme de leur confrère, où il s'étaient installés en maîtres, et ils annoncèrent leur intention bien arrêtée de pendre haut et court celui qui oserait se porter acquéreur. On voit, aux deux noeuds coulants qui attendent des têtes, que la menace était sérieuse. Le même fait s'est répété très souvent en Ohio, depuis quelque temps.

UN PROCES EXPEDITIF A LA COUR

Le procès de Harry Berman et Léo DesRoches, de La Tuque, accusés d'incendiat, a commencé hier devant M. le juge en chef, Hugues Fortier — Motion de "non lieu".

Hier après-midi, en Cour des Sessions de la Paix, s'est instruit devant M. le juge Hugues Fortier, le procès expéditif de Harry Berman et Léo DesRoches, de La Tuque, accusés d'avoir, en mai dernier, commis un incendiat au garage de M. Chas Champoux, de La Tuque.

En rapport avec cette affaire, comme Le "Soleil" l'a annoncé dans le temps, il y eut arrestation par les détectives provinciaux. Les accusés, Berman, DesRoches et Eddy Verreault, subissaient leur enquête préliminaire devant M. le juge Arthur Fitzpatrick, mais Verreault était acquitté, tandis que les deux autres étaient condamnés à subir leur procès aux Assises. Par la suite, ils optaient pour un procès expéditif qui se plaidait hier et dans lequel, du consentement des parties, la preuve faite à l'enquête fut admise.

Les défenseurs de Berman et DesRoches, Mes Marc-Aurèle Lemieux, C.R., et Lucien Darveau, la Couronne, représentée par Me Valmore Bienvenue, C.R., substitut du Procureur Général, ayant déclaré sa preuve close, ont immédiatement présenté une motion de non lieu (non suit) demandant l'acquittement de leurs clients, alléguant qu'il n'y avait pas de preuve contre eux, du fait que le seul témoin de la Couronne, un monsieur Forest, de La Tuque, avait dit des contradictions et des choses invraisemblables.

Toute la cause repose sur des aveux qui auraient été faits à Forest par les deux accusés, aveux que la défense a qualifiés de "placotage", mais le procureur de la Couronne a soutenu que les prétentions de la défense ne tenaient pas debout et que les déclarations de Forest concernant les aveux des accusés, avaient été corroborés par un autre témoin, un monsieur Clermont, ajusteur d'assurances de Montréal et par le détective Murphy, de la Sûreté provinciale.

M. le juge Fortier a pris la motion de la défense en délibéré et rendra jugement dans quinze jours.

Les procureurs des accusés ont annoncé qu'ils verront, à la suite de la décision qui sera rendue, s'il y a lieu de faire entendre des témoins, chose qu'ils n'ont pas faite jusqu'à présent.

— o —

Il y a quelques jours, les inspecteurs de la Commission des Liqueurs faisaient une descente dans une maison de la rue Grant. Ils arrêtaient plusieurs personnes, dont deux femmes et un homme qui ont comparu hier après-midi, devant M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions. L'homme en question est un citoyen de la rive sud. Il a avoué s'être trouvé là par un concours de circonstances incontrolables, autrement dit pour des motifs justifiables. Le président du tribunal a accepté ses raisons comme étant bien légitimes, lui faisant cependant observer qu'il n'avait eu qu'un tort: celui d'être resté peut-être trop longtemps dans cette maison. Il l'a en conséquence libéré, mais dans le cas des deux femmes, il rendra jugement aujourd'hui.

M. le juge Fitzpatrick, a aussi entendu une autre cause, celle d'un citoyen accusé de refus de pourvoir qu'il a condamné à quinze jours de prison, après l'avoir trouvé coupable.

Cardinal décédé

Rome, 9.—(P. C.)—S. Em. le cardinal Andrée Fruhwirth est décédé aujourd'hui à l'âge de 87 ans. Dominicain, il faisait partie du Sacré Collège depuis 17 ans. C'était l'unique cardinal autrichien de la Curie romaine.

Actuellement il n'y a plus que 52 cardinaux, alors que le Sacré Collège doit se composer de 70 membres. Le cardinal Fruhwirth était protecteur d'un certain nombre de congrégations religieuses de l'Amérique du Nord, parmis lesquelles on compte les Sœurs Grises de la Croix (Ottawa), les Tertiaires dominicaines de St-Mary of the Springs (Columbus, Ohio), les Tertiaires dominicains de Springfields (Illinois), les Sœurs de Ste-Agnès de Fonds-du-Lac (Wisconsin), et les Sœurs Dominicaines du Très Saint-Rosaire.

Envolée remise

Istres, France, 9. (P.A.)—Des vents violents ont forcé Lucien Bossoutrot et Maurice Rossi, les deux aviateurs français qui projetaient une envolée sans escale Paris-Java ou Paris-Amérique-du-Sud, à retarder leur départ. Stimulés par la remarquable performance que viennent de réaliser les deux aviateurs anglais Gayford et Nicholetts en établissant un nouveau record de longue distance, de l'Angleterre à Walfish Bay, Unison Sud-Africaine, ils voulaient partir à bonne heure ce matin.

Le R. P. Roby

A la suite du décès du R.P. Robichaud, S.J., qui était curé à l'Immaculée-Conception, dans la métropole, c'est le R. P. Ernest Roby, ci-devant vicaire de la paroisse, qui le remplacera. Le père Roby est âgé de 47 ans ; il a fait de l'enseignement en plusieurs endroits, avant d'entrer dans le ministère paroissial, notamment à Montréal, à Sudbury et à St-Bonifacee.

Les pèlerinages

On est assuré, déjà que la prochaine saison des pèlerinages, à Ste-Anne de Beaupré, sera très active. Les autorités religieuses de Jersey City sont à préparer un grand pèlerinage auquel devraient prendre part au moins 1,000 pèlerins, qui seront ici dans la première semaine après Pâques. C'est la compagnie du Pacifique Canadien qui transportera les voyageurs.

Poète attendu

Montréal, 9. (Spéciale).—John Masefield, poète-lauréat d'Angleterre, actuellement en voyage aux Etats-Unis et au Canada, sera à Montréal le 16 février prochain. Il y donnera une conférence à la salle Windsor, sous les auspices de la Navy League of Canada.

La conférence sera suivie d'une réception à l'hôtel Windsor, et les personnes présentes auront l'avantage d'être présentées au grand poète anglais.

Préparée par les soins de l'Association des Auteurs Canadiens de Montréal, cette soirée a reçu le patronage de LL. EE. le gouverneur général et lady Bessborough. Miss Eleanor Williams-Moore, secrétaire de l'association a prié les membres de lui faire parvenir le plus tôt possible avis de leur participation à la soirée.

Editeur acquitté

Toronto, 9 (Trad. de la C.P.— Après deux heures de délibérations un jury spécial siégeant aux assisses d'York a rendu hier un verdict d'acquittement par écrit en faveur de P.-D. Ross, éditeur du "Journal", d'Ottawa, et en faveur de l'Oxford University Press, desquels W.-T.-R. Preston, de Port Hope, réclamait $20,000 de dommages-intérêts parce qu'il aurait été diffamé dans "Retrospects of a Newspaper Person", ouvrage écrit par M. Ross et édité par l'Oxford University Press. Le verdict exprime en même temps l'opinion du jury que M. Preston, octogénaire, qui fut jadis organisateur du parti libéral dans l'Ontario, a eu une carrière honorable.

Société Linnéenne

Demain soir, dans la salle de l'Académie Commerciale, la Société Linnéenne tiendra une assemblée à laquelle tous les membres sont invités. Une intéressante conférence ayant pour titre : "Miséraux métalliques du Canada", sera donnée par M. Karl Faessler, D.Sc., professeur de minéralogie à l'Université Laval. La causerie sera accompagnée de projections lumineuses.

LA FIN D'UN IMPORTANT ET LONG PROCES

La Cour Suprême du Canada maintient les décisions de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel de Québec dans le litige entre la Nova Scotia Construction Co. et la Commission des Eaux Courantes.

Le débat est vidé, en autant que sont concernées les juridictions judiciaires de notre pays, dans un litige qui se rapportait à la construction du barrage du lac Kénogami, c'est-à-dire à l'un des plus vastes, parmi les travaux d'endiguement accomplis, en notre province, ces dernières années.

Nous voulons mentionner la réclamation supplémentaire d'environ un demi-million de dollars, faite par la Nova Scotia Construction Company, qui édifia cette immense digue du nord-québecois, à la Commission des Eaux Courantes de notre province. Les motifs de cette poursuite de la compagnie étaient que l'exécution de tels travaux lui avait pris plus de temps et lui avait coûté plus cher que les estimés ne le laissaient prévoir.

La Cour Supérieure, présidée par l'honorable juge Albert Sévigny, décida qu'il était juste et suffisant d'accorder à la Nova Scotia Construction, comme montant supplémentaire, la somme de $11,764. Ce jugement fut confirmé, à l'unanimité, par notre Cour d'Appel et il le fut, hier par la Cour Suprême du Canada. La Commission des Eaux Courantes était représentée, devant les trois tribunaux, par Me Charles Lanctôt, C.R., assistant-procureur-général de notre province, et Me

(Suite à la page 19, 3e col.)

Une capture

Malone, N.Y., 9—(Spéciale)— On vient de faire une identification, aux quartiers-généraux de la police, ici, qui pourrait avoir de sérieuses conséquences. Un homme âgé, du nom de Henri Simard, propriétaire d'une hôtellerie à St-Stanislas, dans la province de Québec, a reconnu trois vagabonds, en entrant dans le bureau du capitaine Boadfield, comme étant les auteurs d'un attentat perpétré contre lui à St-Stanislas le 24 janvier dernier.

Les trois hommes, qui venaient d'être arrêtés dans une grange, à Churubusco par la police de l'état, sont : Euclide Boucher, 41 ans, Walter Vaughn, 30 ans et Arthur O'Meara, 23 ans. Ce dernier a signé une déclaration où il admet sa participation au vol à main armée contre Simard. Celui-ci les a reconnus tous les trois et s'est rappelé la part de chacun d'eux dans le crime. Les trois criminels ont été capturés après une chasse assez longue. Ils ont dû vivre d'expédients, en dormant dans les granges et les étables, sans presque rien manger, durant plusieurs jours.

Nouveau record

Walfish Bay, Afrique-Sud, 9. — (Trad. de la C.P.) — Le réservoir de l'avion qui a volé d'Angleterre en Afrique-Sud sans escales ne contenait plus que 10 gallons d'essence à l'atterrissage hier.

L'Angleterre détient maintenant les trois principaux records du monde, comme suit :

Vitesse. — Lieut. aviateur G.-H. Stainforth, 407 milles à l'heure, coupe Scheneider 1931.

Altitude.—Lieut.-aviateur C. Ewins, 43,796 pieds, sept. 16, 1932.

Vol sans escale. — Gayford et Nicholetts, 5,340 milles, 8 février, 1933.

Des nominations

St-Jean, T.-N., 9. (P. C.) — La Chambre du Conseil Législatif compte, depuis hier, trois nouveaux conseillers terreneuviens : l'honorable Walter E. Monroe, qui fut premier ministre de 1924 à 1928, Sir John-S. Currie, rédacteur du Daily News de St-Jean, et M. William-J. Halley, homme d'affaires.

ED. HERRIOT LANCE DE GRAVES AFFIRMATIONS

Paris, 9. — (Trad. de l'A. P.) — Le journal radical "Ere Nouvelle" a publié hier soir un article de M. Herriot dans lequel ce dernier exprime ses alarmes à voir ce qui se passe en Allemagne. Il dit qu'à Genève l'Allemagne se prépare à prendre l'offensive contre la France et même contre l'Angleterre.

"Si le plan allemand réussit, continue l'ex-président du conseil, c'est le réarmement de l'Allemagne. Ce qui se passe en Prusse est extrêmement grave par le temps qui court. Le Reich veut absorber et annihiler l'Etat prussien, qui s'est efforcé sincèrement d'exécuter un programme démocratique. Et les agissements de l'ex-kronprinz sont fort inquiétants aussi. Hitler s'efforce visiblement d'agir plus vite que ses adversaires. Il est hors de doute que cet homme trouve des appuis hors d'Allemagne."

Le pochard—"Je suis Monsieur Wh-Whibbleton, chambre soixante-douze."
Le commissaire—"Impossible ! Je viens de le mettre au lit."
Le pochard—"C'est vrai. Mais je viens de tomber par la fenêtre."
"The Humorist", Londres.

Droits de coupe

St-Jean, N.-B. 9 — Pour activer les opérations forestières sur les terres de la Couronne le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne retirera pas le droit de coupe additionnel de 50 sous la corde, lorsqu'il s'agira du bois de pulpe coupé pour fins d'exportation.

Funérailles de M. Elzéar Drolet

Mardi matin à 9 hrs en l'église de Jacques-Cartier, eurent lieu les funérailles de M. Elzéar Drolet époux de feu Cécile Tanguay, décédé le 3 février 1933 à l'âge de 83 ans et 7 mois.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 301 rue Prince-Edouard à 8 hrs 45 pour l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents.

Conduisaient le deuil: ses fils, Adj. Drolet, Francis Drolet; ses frères Jacques et Louis Drolet ; ses gendres Bernard St-Pierre, Joseph Cloutier, Joseph Henderson; ses petits-fils, Elzéard Drolet, de Kénogami, Albert et Gérard St-Pierre, Albert et Charles Drolet, Paul-Emile et Arthur Cloutier, Adrien Henderson, Lucien, Antonio, Marcel, Roland Drolet; Geo. Dubuc, Ephrem Dorval, Jean-Baptiste Drolet, Lucien Juneau, Oscar Baribeault, Alfred Fortier, Georges Mountain, Lévi Duquet, Joseph Prodesto, son arrière petit-fils; Gaston Donat ; ses neveux Adélard Drolet, René Drolet, Norbert Drolet, Georges Drolet, Louis Drolet, Ernest Droles, Edouard Drolet, Adélard Drolet, N.-E. Boivin, Jos. Tanguay, Hector Gosselin, M. Drolet, A. Vizien, Elz. Vizien.

On remarquait aussi M. Jos. Boutet, échevin; Omer Voyer, M. Henderson, E. Turgeon, capt.; P. Patry, Ed. Marceau, A. Poulin, W. Patry, E. Desroches, A. Bertrand, G. Drolet, W. Lapointe, Art. Poulin, P. Lemieux, Elz. Drolet, Ernest Drolet, A. Drolet, F. Poulin, O. Andy, A. Genest, A. Hendler, T. Hendler, N. Marcoux, G. Laperrière M. Drolet, Eugène Larose, P. Bertrand jr. G. Turcotte, Michel Lamontagne, A. Blouin, Thomas Grenier, J. Martineau, T. Royer, Jos. Lachance, Ovila Gauvin, T. Drolet, E. Drolet, Gaston Dorval, M. Juneau, T. Lemieux, O. Thivierge, M. Mathieu, J.-A. Gingras, A. Drolet, A. Vizien,

(Suite à la page 19, 8e col.)

Cherchez-vous UN BUREAU D'AFFAIRES ? ou une SALLE D'ECHANTILLONS?

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

Chez POLLACK

Quelques Spéciaux de notre Annexe à bas prix
Dans la Grande "VENTE A UN SOU"

Coupe-Vent en Véritable Cuir pour Hommes

Confection généreuse, dos d'un seul morceau, collet et poignets en cuir, bande-ceinture en tricot de laine élastique. Doublés en peluche. Cuir de belle qualité en brun ou noir.
Grandeurs : 36 à 48 ..... $5.49

Ajoutez UN SOU et Doublez la Valeur de votre Achat.

Chemises en Flanelle POUR HOMMES

Chemises en flanelle épaisse, bien taillées, avec empiècements et poches. Couleurs : gris, marine et khaki. Encolures : 15 à 17½.

99c
ou 2 pour $1.00
en ajoutant UN SOU

Culottes "Breeches" pour Hommes

Un grand assortiment de "Freizes", mackinaws et tissus "Humphrey" pure laine en chevronné, uni, diagonal et "plaid". Couleurs : brun, bleu, gris, khaki et mélange.

Grandeurs : 30 à 44 ..... $2.95

Ajoutez UN SOU et Doublez la Valeur de votre Achat

Voyez notre autre annonce en page 9

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE